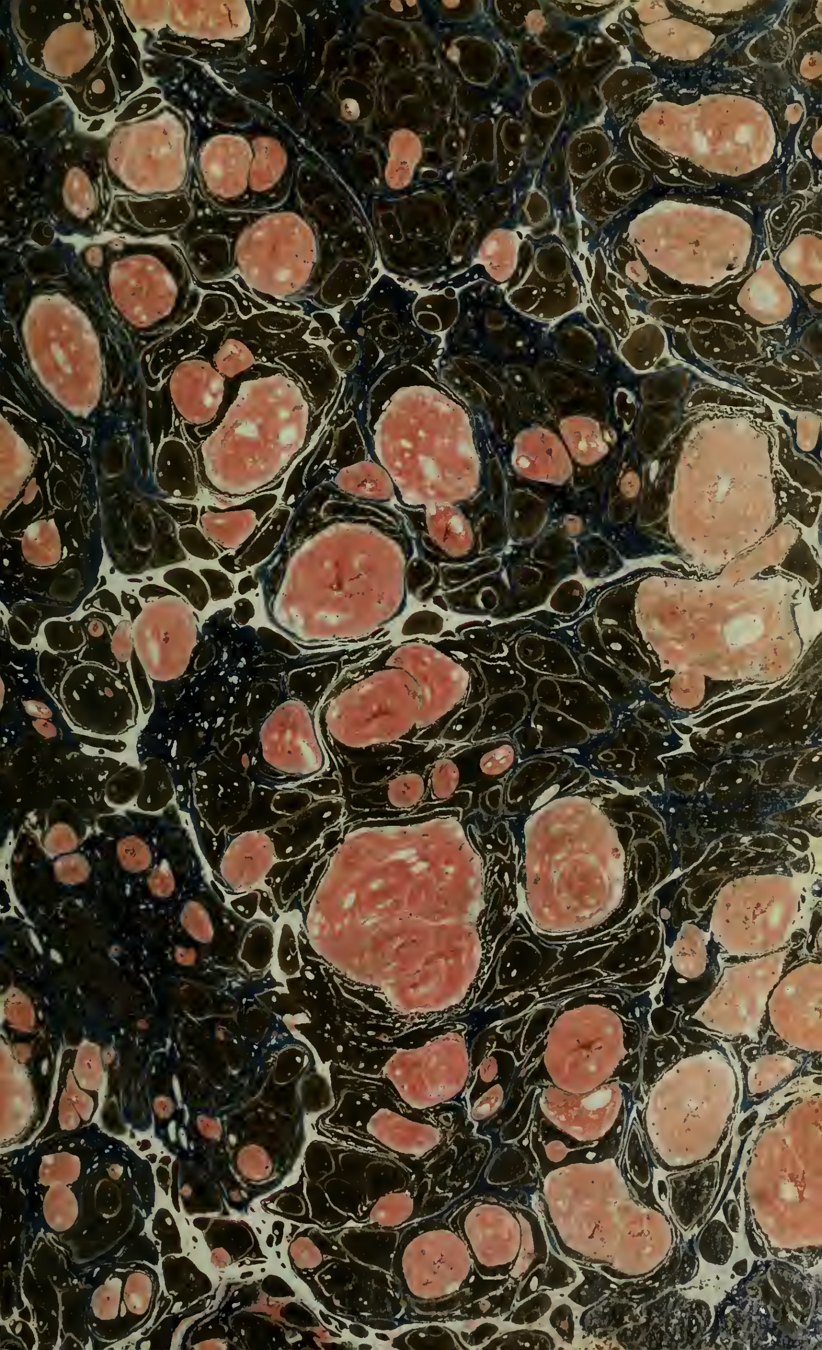




HISTOIRE
DE
FRANCE
PENDANT
LES GUERRES DE RELIGION.

T. IV.

ON TROUVE CHEZ LE MÊME LIBRAIRE

L'*Histoire de France pendant le dix-huitième siècle*, par M. LACRETELLE ; troisième édition, revue et corrigée. 6 vol. in-8°.

Ayant acquis la propriété de cet ouvrage, je poursuivrai les contrefacteurs avec toute la rigueur des lois.

Delaunay

IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, N°. 4, PLACE DE L'ODÉON.

HISTOIRE
DE
FRANCE
PENDANT
LES GUERRES DE RELIGION;

PAR CHARLES LACRETELLE,

MEMBRE DE L'INSTITUT ET PROFESSEUR D'HISTOIRE
A L'ACADÉMIE DE PARIS.

TOME QUATRIÈME.



A PARIS,
CHEZ DELAUNAY, LIBRAIRE, PALAIS-ROYAL,
GALERIE DE BOIS, N°. 243.



1816.



HISTOIRE

DE

FRANCE

PENDANT

LES GUERRES DE RELIGION.



LIVRE DOUZIÈME.

HENRI IV.

Je comprendrai dans ce livre tous les événemens qui amenèrent la destruction de la ligue, dans chaque province du royaume, l'édit de Nantes et la paix de Vervins. Ils remplissent quatre années et n'offrent encore que des soulagemens graduels à d'extrêmes malheurs; mais on y trouve tout ce qui caractérise le règne de Henri IV: bon sens, loyauté, gaîté, grandeur.

Pour rendre plus facile et plus clair le récit de faits fort compliqués, je com-

mence par montrer les dispositions des principales cours de l'Europe.

État de l'Espagne. 1594.

Après le mauvais succès de tant d'intrigues, de complots, de dépenses, l'âme de Philippe II gardait une affreuse immobilité. Le même homme, qui correspondait avec les démagogues les plus furieux de la France, et payait leur scélératesse, restait pour ses sujets un despote taciturne et presque invisible. Les seigneurs les plus distingués de sa cour ne pouvaient lui parler qu'à genoux; le moindre signe de joie lui formait un supplice; le rire lui paraissait un honteux désordre de l'esprit; il ne permettait à ses sujets l'air d'allégresse, qu'au spectacle des *auto-da-fé;* s'il versait peu leur sang, c'est que leur prompte et uniforme obéissance ne prêtait aucune matière à sa cruauté (1).

(1) Comme l'inquisition se chargeait de juger tous ceux des Espagnols qui avaient excité les ombrages de Philippe II, il avait rarement besoin d'appuyer sa tyrannie par ses jugemens de commission ou de conseil de guerre; mais je ne sais si l'histoire rapporte un fait plus odieux que le piége dans lequel il fit tomber Antonio Perez. Anne Mendoza, princesse d'Eboli, avait inspiré à Philippe II une passion assez vive pour lui fare oublier ses principes religieux. Ses manières sombres et sa hauteur lui rendaient une décla-

Un tel règne inspirait aux Espagnols une admiration morne et craintive. La gloire souvent stérile qu'obtenaient ses capitaines au-dehors, l'abondance plus stérile encore des tributs qu'il levait sur les deux Indes; le travail infructueux, mais étendu de ses combinaisons, cachèrent à la fierté des Es-

ratión très-difficile; il chargea un de ses plus dociles courtisans, Antonio Perez, de faire connaître à cette dame les sentimens dont elle était l'objet; mais Perez en devint amoureux. Philippe II apprit par ses nombreux espions qu'il avait un rival dans son confident. Il se garda bien de lui montrer des soupçons, et parut le traiter plus que jamais en favori; mais un jour, il le chargea d'assassiner l'un des hommes qu'il détestait le plus. C'était Escovedo, qui avait été secrétaire de don Juan d'Autriche, et qui pouvait connaître toutes les circonstances relatives à la mort de ce héros. Perez commit le crime, et se crut à l'abri de toutes recherches, d'après les promesses de son maître. Mais, au bout de quelque temps, Philippe II parut céder aux plaintes de la famille d'Escovedo, et fit poursuivre Perez comme assassin. Celui-ci crut trouver un refuge assuré dans l'Aragon, sa patrie. Cette province avait conservé des priviléges assez semblables à ceux d'une cour des pairs. Philippe y fit entrer ses troupes, abolit les priviléges, traita les Aragonais comme des révoltés. Perez put s'échapper et gagner la France; il y divulgua ce nouveau crime de Philippe. Ce fait paraît authentique à l'Anglais Watson, historien du règne de Philippe II.

pagnols les progrès de leur indolence, de leur servitude, de leur misère. Si chaque jour augmentait le poids de leurs chaînes, ils s'enorgueillissaient de porter partout les ravages de la guerre. Muets à Madrid, tremblans à la cour de l'Escurial; dès qu'ils étaient sortis du royaume, ils déployaient l'orgueil d'un peuple dominateur. La loyauté n'était chez eux qu'une vertu domestique; la pratiquer au-dehors, leur semblait une faiblesse, envers les hérétiques, un crime. Voilà ce qu'avaient produit quarante ans employés par un despote astucieux à dénaturer le caractère d'une nation généreuse. La ville de Paris, abandonnée à Henri IV, leur paraissait comme Jérusalem livrée aux infidèles; leurs clameurs ne permettaient pas à Philippe II de céder à sa fatigue, de faire l'aveu de sa détresse, ni de rendre à l'Europe un repos dont ses propres infirmités commençaient à lui faire sentir le besoin. L'argent dont il avait payé tant de fois les aventuriers de France, d'Angleterre, d'Irlande, d'Italie, des Pays-Bas, était sorti de l'Espagne, sans retour et sans fruits. Les banqueroutes succédaient aux banqueroutes; Gênes, Livourne et Venise refusaient les ressources de leur crédit à un roi qui

était pourtant le plus riche potentat de l'univers. L'armée espagnole des Pays-Bas avait plusieurs fois manqué de solde : n'importe ! il fallait toujours déployer une puissance menaçante. Se faire craindre au-dehors, était le bonheur de Philippe et la consolation de ses sujets.

De tous les talens qui distinguent les grands monarques, le ciel ne lui en avait accordé qu'un, c'était celui de choisir pour toute espèce d'emploi les hommes les plus habiles. Le génie des meilleurs capitaines fut pendant quarante ans à ses ordres. Après Philibert Emmanuel, duc de Savoie ; après ces valeureux comtes d'Egmont et de Horn dont il paya les services par l'échafaud ; après ce duc d'Albe, son maître en cruautés, et qu'il n'aima jamais parce qu'il lui ressemblait trop ; après don Juan d'Autriche, ce frère qu'il fut accusé d'avoir empoisonné ; enfin, après ce prince de Parme qui ramena dix florissantes provinces sous ses lois, et balança la fortune et la renommée d'Henri IV ; Philippe II se vit appuyé dans le déclin de son règne par le comte de Fuentes, tacticien profond, et guerrier audacieux. Les armées de Philippe étaient peu nom-

breuses, parce que leur entretien à une longue distance du royaume était fort dispendieux. L'art de la guerre consistait surtout en expéditions vives et brusques, en surprises, en stratagèmes. Les Espagnols s'étaient perfectionnés dans les ruses sous Ferdinand-le-Catholique, Charles-Quint et Philippe II.

Quand le duc de Mayenne vint dans la Picardie implorer le secours des Espagnols, ceux-ci se souvinrent, avec amertume, que le chef de la ligue avait plus d'une fois rompu leurs trames dans Paris. Philippe II le protégea, parce que son nom était un signal de guerre; il aimait à voir son lieutenant dans celui qui naguère était son rival; enfin, il ne voulait pas encore renoncer à l'espérance de donner le royaume de France à sa fille l'infante Isabelle-Claire-Eugénie. L'affection qu'il avait pour elle était le seul sentiment un peu tendre qui eût jamais pénétré dans cette âme de fer. Peut-être croyait-il, par ces soins, réfuter l'opinion générale qui lui attribuait la mort de la mère de cette princesse, de la reine Isabelle, empoisonnée par ses ordres. Déjà il avait arrêté dans sa pensée de lui procurer une couronne au défaut de

celle de la France ; il lui réservait les Pays-Bas : mais il fallait les donner de son vivant, pour que cette volonté pût être respectée par ses successeurs. Telle était la situation de l'Espagne ; voyons celle des Provinces-Unies.

De la Hollande.

La force des républiques naissantes est dans les grands hommes qu'elles produisent. Guillaume, prince d'Orange, l'un des personnages le plus accomplis de l'histoire moderne, eut un vengeur dans le second de ses fils. Maurice de Nassau, dès l'âge de onze ans, en apprenant la mort de son père, s'était écrié : Exécrable Philippe, monarque assassin, je te prouverai que ton crime est aussi inutile qu'il est atroce. — A peine eut-il atteint l'âge de porter les armes, qu'il se montra un guerrier tour à tour impétueux et prudent. Nommé à vingt-deux ans généralissime des armées de la république, il ne s'effraya point d'avoir à combattre le prince de Parme ; il arrêta ses progrès, et pendant les deux courses hardies que ce général fit en France, Maurice de Nassau inquiéta tellement la Flandre, que Farnèse crut devoir bientôt abandonner Paris et Rouen, pour con-

server les Pays-Bas (1). L'enthousiasme, lorsqu'il pénètre chez un peuple grave, a bien d'autres effets que lorsqu'il agit sur une nation mobile. Ce n'était pas seulement par des combats que les pêcheurs de la Hollande fondaient leur république; menacés chaque jour dans leurs foyers, dans leurs ports, ils se livraient au mouvement le plus actif de l'industrie. Leurs digues, les plus étonnantes merveilles de la patience humaine, sont agrandies, sont perfectionnées. Quand les Hollandais se sont

(1) Il n'est point de mon sujet de raconter avec détail les exploits de Maurice dans les Pays-Bas; mais la prise de Bréda est un événement si curieux, qu'on ne le lira point sans intérêt dans cette note.

Bréda, l'une des clefs de la Hollande, était tombée au pouvoir du duc de Parme. Il y avait établi un gouverneur d'un caractère ferme, d'un esprit fertile en ruses, et qui venait de corrompre et de surprendre la garnison de Gertruidenberg. Ce gouverneur, nommé Lanzavecchia, n'était point encore rentré dans les murs de Bréda : voici ce qu'imagina Maurice de Nassau pour se rendre maître de cette ville. Il chargea un de ses capitaines, Van-der-Berg, de faire cacher soixante-dix soldats intrépides dans un bateau, dont le plancher était couvert de tourbe. Ces soldats devaient lui ouvrir, pendant la nuit, la porte principale de la ville. La navigation de ce bateau fut contrariée par d'énormes

mis à couvert des menaces de l'Océan, ils se sentent plus forts pour braver celles des Espagnols. Ils étendent leurs pêches, les protégent par de nombreux navires; et ces navires vont bientôt disputer l'empire des Indes Orientales à Philippe II, et l'enlever à son successeur. Des inondations, dont ils disposent à leur gré, leur fournissent les plus gras pâturages; leurs jardins se couvrent de fleurs. Presque sous le canon du prince de Parme, ils bâtissent, ils étendent des villes sur des plans réguliers et avec des précautions de salubrité inconnues au reste

glaçons. Il donna contre un banc de sable, et dans la secousse il s'ouvrit de manière que les soldats avaient de l'eau jusqu'au genoux. L'un d'eux, attaqué d'une toux violente, fut si désolé de trahir involontairement ses compagnons, qu'il les conjura de lui donner la mort. Aucun d'eux ne voulut tuer ce brave homme, et la voie d'eau fut heureusement bouchée. Le bateau entra dans la ville; mais on vint le visiter avec soin. Les soldats espagnols, après avoir déchargé la tourbe, allaient rencontrer le plancher, lorsque Van-der-Berg leur proposa de boire pour se délasser de leurs fatigues. Il ne les quitta qu'après les avoir plongés dans l'ivresse et le sommeil. Il sort, va donner avis à Maurice de l'heureuse arrivée du bateau, revient délivrer ses soldats de leur étrange prison, les mène pendant la nuit à la porte convenue, s'en rend maître, et l'ouvre à Maurice.

de l'Europe. Même avant d'avoir une marine redoutable, ils sont déjà les meilleurs commerçans de l'univers, parce que nul peuple ne pratique mieux qu'eux les deux grandes lois du commerce, l'économie et la bonne foi. Le bruit de la guerre ne distrait, ni le patient érudit qui fouille, recueille, met en lumière les trésors de l'antiquité; ni l'artiste éclairé qui les imprime avec autant de soin que d'élégance. Les beaux-arts, protégés dans les Pays-Bas par la munificence des ducs de Bourgogne et celle de Charles-Quint, sont cultivés avec succès pendant la guerre de l'indépendance. Si les peintres de cette contrée abandonnent à leurs rivaux d'Italie l'imitation du beau idéal ou du beau antique; ils soutiennent une concurrence si difficile par l'éclat magique des couleurs et la naïveté des images. La plus touchante simplicité, une joie modeste règne dans les fêtes d'un peuple qui ne s'enivre d'aucun succès et ne s'étonne d'aucun revers. Ainsi la Hollande réunissait à l'enthousiasme qui crée les républiques, les bonnes mœurs qui les maintiennent.

La Hollande ne pouvait encore se passer du secours de Henri IV; il l'avait secourue du milieu de la France, par ses victoires

d'Arques et d'Ivry ; mais il fallait encore que, pendant quelques années, il attirât sur lui le principal effort des armées espagnoles. Des Hollandais avaient combattu sous ses drapeaux au siége de Rouen ; oubliant leur détresse, ils lui avaient prêté des sommes considérables. Henri IV oublia la sienne, pour s'acquitter, et devint à son tour le créancier de la Hollande. Sa loyauté, sa grandeur, rassurèrent ce peuple contre les effets de son abjuration.

La reine Élisabeth en avait conçu un chagrin plus vif. Ce fut à l'occasion du changement de Henri IV, que, pour se distraire, elle traduisit en anglais le livre de Boëce, *Des Consolations de la Philosophie*. Henri ne quitta point envers elle le ton de reconnaissance, de galanterie, de tendre amitié, qui pendant vingt ans avait embelli cette utile alliance. Élisabeth se calma. Son zèle pour la religion protestante tenait au souvenir des persécutions de sa jeunesse, mais non aux méditations de son esprit. C'était la première femme qui eût manié l'encensoir : investie du suprême pontificat, elle disposait encore mieux que son père, Henri VIII, de la croyance religieuse de ses sujets, et ne craignait pas d'emprunter du culte catho- De l'Angleterre.

lique tous les principes et toutes les cérémonies qui pouvaient seconder ses maximes de pouvoir absolu. Jamais on ne mit plus de dextérité, et, si l'on peut ainsi parler, plus de grâce dans le despotisme. Sa coquetterie jetait un voile sur ses actes les plus impérieux. Elle rendait les Anglais galans, pour les rendre plus esclaves d'une femme. Les deux chambres du parlement proposaient pour leur reine des hommages ingénieusement serviles; elle n'en agréait qu'une partie, et, rassasiée d'encens, elle paraissait encore modeste. Ses artifices n'auraient pas eu un si long succès, si elle n'avait pas été mue par un sentiment vrai, profond et durable, l'amour de ses sujets. La fierté de sa nation s'entretenait par le souvenir d'avoir secoué le joug de Rome et d'avoir évité celui d'Espagne. Tout parlait encore de la destruction de l'*Armada*. Élisabeth poursuivait sur toutes les mers sa vengeance contre l'Espagne. C'était l'Angleterre qui se montrait maintenant féconde en brillans aventuriers. Les uns allaient attendre sur les côtes du Mexique, du Pérou, du Chili, le retour des flottes chargées d'or; les autres cherchaient, à travers mille dangers, si dans le nord du Nouveau-Monde, ou

dans la Guiane nouvellement découverte, il n'existait pas des mines opulentes. L'avarice ne recueillait pas le tribut sur lequel elle avait compté ; mais les Anglais, après de longs et infructueux efforts, s'aperçurent, en s'établissant dans l'Amérique Septentrionale, que les meilleures mines sont l'agriculture et le commerce. Le pavillon espagnol était insulté jusque sous les murs de Lisbonne. Drake, Forbisher, Hawkins et Raleigh, ne rentraient jamais dans les ports de leur patrie sans de riches dépouilles. Ces hommes de mer oubliaient devant Élisabeth la fougue et la rudesse de leur caractère. Le comte d'Essex la charmait en faisant revivre une chevalerie dont elle semblait le seul objet. Quelque courage qu'il eût montré en servant sous les drapeaux de Henri IV, il croyait avoir encore peu fait pour sa gloire. En vain Élisabeth, par une tendresse qu'il n'était plus en son pouvoir de dissimuler, cherchait-elle à retenir ce brillant favori dans les paisibles jeux de sa cour, il demandait des combats, voulait à la fois commander une flotte et une armée, et prétendait que la reine ne serait point vengée de Philippe II, tant que les Anglais n'auraient point planté leurs drapeaux sur les murs de Cadix. Objet

des seules prodigalités que la reine se fût permises dans le cours de son règne, il recevait avec froideur des dons qui élevaient sa fortune au niveau de celles des princes. Par sa fierté, par ses caprices, il excitait, peut-être sans dessein, la passion d'une reine sexagénaire. Mais l'administration d'Élisabeth ne se ressentait point du trouble de son cœur. Des hommes d'état d'une rare habileté vieillissaient dans les emplois sans avoir à craindre ni son inconstance, ni son ingratitude. La haine générale des Anglais contre Philippe affermissait le plus beau règne qu'eût encore vu l'Angleterre.

Je ne parlerai point ici des autres puissances de l'Europe, parce qu'elles furent étrangères aux combats que termina la paix de Vervins.

C'était encore un grand problème de savoir si Henri IV parviendrait à recouvrer tout l'héritage de François Ier. et de Henri II. Même après l'occupation de Paris, la plupart des grandes provinces semblaient être encore dans tout le feu de la rébellion. Le roi ne possédait ni la Normandie, ni la Bretagne, ni la Picardie, ni la Champagne, ni la Bourgogne ; le Languedoc n'était qu'à moitié soumis ; Marseille et d'autres

villes de Provence tenaient encore pour la ligue ; le duc de Savoie renouvelait ses incursions; l'armée espagnole campait dans la Picardie, à quarante lieues de la capitale.

Soumission de la Normandie. 1594.

La Normandie fut la première province qui rentra sous les lois de Henri IV. Il dut ce succès à Rosni, le confident et le soutien de ce plan de négociation par lequel le roi affermissait sa couronne, en épargnant le sang de ses sujets. Rosni, en combattant contre l'amiral Villars de Brancas, au fameux siége de Rouen, avait démêlé le caractère de ce guerrier. Il le connaissait magnifique, et par conséquent obéré. Villars aimait la gloire, c'était une bonne disposition pour se rallier à Henri IV. Dans le temps où le roi négociait avec Brissac son entrée à Paris, Rosni pénétra dans Rouen, et, sans avoir encore de pleins pouvoirs du roi, fit des offres brillantes à l'amiral Villars. Celui-ci montra son âme avec franchise, mais avec arrogance; il voulait des places, des honneurs, des richesses, pour redevenir bon Français. Rosni lui promit deux cent mille francs pour payer ses dettes, soixante mille francs de pension, la disposition

de plusieurs abbayes, un gouvernement, plusieurs autres avantages; mais le point difficile était de lui assurer la charge de grand amiral, parce que le roi en avait disposé pour Biron; de là, quelques lenteurs insupportables pour le caractère fougueux de Villars. Lorsque Rosni fit part au roi de cette difficulté : « Cela est impossible, dit le roi, je ne ferai jamais, à mon intérêt, le sacrifice de ma reconnaissance. » Biron, en présence duquel il avait prononcé ces paroles, en parut vivement touché; et, dans un accès de générosité qu'il sut mal soutenir, il offrit au roi sa démission. Le roi ne l'accepta qu'en lui donnant le bâton de maréchal de France et une somme de quatre-vingt mille francs. Rosni se hâta de dresser les articles d'un traité entièrement conforme aux vœux de Villars. Mais un grand orage se formait contre lui dans le palais du gouverneur de Rouen. Un agent de l'Espagne avait imaginé de prendre quelques mesures pour l'enlèvement du gouverneur, afin de les attribuer à Rosni. Villars, trompé par ce rapport, mande Rosni, se jette sur le traité qui lui est offert, le met en mille morceaux, se répand en invectives, en imprécations. Rosni, tou-

jours maître de lui-même, reconnaît, à travers cet éclat, quel genre de machine on a fait jouer contre lui; il s'explique, confond le calomniateur, déclare à l'amiral que le traité qu'il vient de déchirer, remplit les conditions que lui-même a prescrites. L'emportement de Villars se tourne alors contre un agent perfide; il le fait venir; et, après avoir arraché de lui l'aveu de son imposture, pour dernier acte de son autorité, il le fait pendre aux fenêtres du château. Dès-lors, tout fut convenu; mais Villars ne se déclara que peu de jours après l'entrée du roi à Paris. Une garnison espagnole l'observait: ces soldats perdirent toute contenance, quand leurs compatriotes eurent été chassés de la capitale. Les habitans de Rouen n'attendaient que le signal du gouverneur; leur allégresse fut au comble, quand Villars passant au milieu d'eux, ceint d'une écharpe blanche, s'écria: « Allons, morbleu! la ligue est ici, que chacun crie: Vive le roi! »

Ces cris retentissent de toutes parts, et se mêlent aux sons des cloches de la ville et de l'artillerie des forts. Les ligueurs et les Espagnols n'eurent que le temps de s'enfuir en désordre. Rosni, quelque temps

après, vint présenter l'impérieux Villars à la cour; l'amiral tomba aux genoux du roi, qui, s'empressant de le relever, lui dit : « Cette adoration n'appartient qu'à Dieu ; » puis Henri l'entretint avec complaisance du siége de Rouen : on eût dit, à la grâce et à la délicatesse de ses louanges, que Villars dans ce siége avait combattu sous ses drapeaux.

Siége de Laon. 1594.

Le duc de Mayenne était dans la ville de Laon, lorsqu'une troupe de fugitifs vint lui apprendre l'entrée du roi dans Paris. Les seize épouvantés étaient venus confier leur vengeance à un homme qui avait autrefois humilié et décimé leur faction. Les Aubri, les Boucher, les Varade venaient auprès de lui maudire la valeur et la clémence du roi. Mayenne vit bientôt arriver cette garnison espagnole qui avait si long-temps opprimé Paris. Au ton de hauteur et de mépris que le duc de Feria prit avec lui, le prince de Lorraine put connaître à quel prix les Espagnols lui accorderaient un asile. Cependant la plupart des villes de Picardie reconnaissaient encore ses lois. Laon, où il avait déposé ses richesses, et conduit sa femme, son fils, le président Jeannin et l'élite de ses serviteurs, était une place renommée par

la solidité de ses remparts et encore plus par son assiette escarpée. Elle pouvait être facilement secourue par La Fère, qu'occupait le duc d'Aumale. Derrière Mayenne et dans l'Artois, était une armée espagnole, toute composée des soldats les plus aguerris. Mayenne communiquait avec la Champagne, qui depuis long-temps était devenue comme un apanage de sa famille, et qu'occupait son neveu le duc de Guise. Dans une telle situation, il conçut un plan dont l'exécution eût beaucoup retardé le bonheur de la France. Voici ce qu'il écrivit à Philippe II :
« Une guerre de trente ans a prononcé sur le
» sort des Pays-Bas. L'issue de tant de siéges
» et de combats a marqué la séparation des
» provinces qui devaient être ramenées sous
» les lois de l'Espagne, et de celles qu'aucune
» violence n'y ramènera jamais. Quel géné-
» ral fera contre les sept provinces unies, ce
» qu'en trente ans le duc d'Albe, don Juan
» d'Autriche et le prince de Parme n'ont pu
» faire? Mais, si l'on ne peut forcer le prince
» Maurice de Nassau dans des forteresses que
» défendent des bras de mer; rien de plus fa-
» cile que de l'y contenir. En accordant une
» trêve aux Provinces Unies, on serait sûr
» de n'en avoir plus rien à craindre. Alors

» l'armée espagnole, appuyée sur l'Artois et
» les Pays-Bas, serait bien puissante contre
» la Picardie, et fournirait des secours aux
» restes imposans de la ligne. Paris, toujours
» menacé et toujours en fermentation, ne
» cesserait de donner des inquiétudes au
» roi de Navarre : les terres fertiles de la Pi-
» cardie dédommageraient bien votre ma-
» jesté de ce qu'elle perdrait, ou plutôt de
» ce qu'elle a pour jamais perdu dans les
» marais de la Hollande. La plus grande
» partie de la Picardie m'est soumise ; mais
» nous avons affaire à un ennemi vigilant,
» qui ne m'y laissera pas une domination
» paisible. La foi de plusieurs villes est chan-
» celante, Amiens est prêt à m'échapper ;
» je vais être promptement attaqué, il faut
» que je sois secouru sans retard. »

Heureusement le fanatisme et l'orgueil de Philippe II ne purent se prêter à aucune sorte de transaction avec les Provinces Unies. Il ne suivit qu'une partie du plan indiqué par Mayenne. L'archiduc Ernest, frère de l'empereur d'Allemagne, et le comte Mansfelt, qui venait de lui remettre le commandement des Pays-Bas, reçurent l'ordre de tourner leurs principales forces contre la Picardie. Ils assiégèrent La Chapelle, et la

prirent en peu de jours. Mayenne sortit de Laon pour aller au-devant de l'armée espagnole : Henri IV la prévint. Laon était investi, avant que Mayenne pût y porter du secours. L'armée espagnole ne s'élevait qu'à dix-sept ou dix-huit mille combattans ; celle du roi en comptait deux mille de plus. Mayenne, animé du désir de sauver sa famille, ses amis, ses richesses, imaginait divers moyens de faire pénétrer dans la ville des soldats et des vivres. La route de La Fère à Laon traversait une forêt épaisse; divers sentiers prêtaient à des embuscades. Le roi se tenait sur ses gardes : point de repos pour son armée. Rosni, qui arrivait pour conférer avec lui, le trouva couché en plein jour. « N'êtes-vous pas surpris, lui dit le » roi, de me trouver au lit à pareille heure? » (ce lit était deux matelas sur la terre dure). » Je me suis meurtri les pieds, ajouta le roi, » en me tenant à la tranchée tout le jour sur » un terrain rocailleux. Ainsi ne m'accusez » pas de faire le douillet. » Le lendemain, un grand danger donna lieu à une prise d'armes générales. Le roi venait de recevoir l'avis que Mayenne se disposait à faire entrer un grand convoi dans la ville assiégée. Biron, Givri, Longueville, accourent ; Rosni

se joint à eux. On s'enfonce pendant la nuit dans la forêt avec trois mille hommes d'élite. Le lendemain on aperçoit le convoi qui cherche à filer sous une escorte imposante. Cette escorte est vivement attaquée; l'infanterie espagnole se retranche derrière les nombreuses voitures de convoi. Elle est culbutée, rejetée dans la forêt, et ne regagne La Fère qu'après avoir perdu douze cents hommes. Le maréchal de Biron avait eu le principal honneur de cet exploit. Ce seigneur, depuis qu'il avait perdu le titre de grand amiral, osait accuser son maître d'ingratitude. Le roi, en lui voyant cette ardeur pour son service, crut son injuste ressentiment calmé : il lui donna des éloges qui satisfirent l'exigeante vanité du maréchal. Mais Biron songeait moins à conquérir Laon pour le roi que pour lui-même. La prudence ne permettait pas à Henri IV de confier une des principales clefs de la France à un homme enivré d'orgueil et d'ambition.

Le siége se poursuivait avec activité. Un jour le roi, pour se délasser de ses fatigues, avait fait la partie d'aller visiter le village de Saint-Lambert, dépendant du domaine de Navarre, et qui lui rappelait d'agréables souvenirs de son enfance. Trente de ses officiers

l'accompagnaient. Givri, qui avait cru la forêt sûre, s'était trompé. Tandis que le roi prenait du repos, Rosni et quelques officiers s'avancèrent dans la forêt, et entendirent un mélange confus de voix humaines, de claquemens de fouets, de hennissemens de chevaux. Ils allèrent à toute bride en reconnaissance. C'était l'avant-garde de l'armée ennemie. Ils retournèrent auprès du roi, et le trouvèrent secouant un prunier dont les fruits lui paraissaient délicieux. « Pardieu, sire, lui dit Rosni, nous venons de » voir des gens qui vous préparent d'autres » prunes, mais un peu plus dures à digérer. » Le roi, sans se troubler, fait promptement avertir les différens quartiers de cavalerie dont il portait toujours le nom dans sa poche, et, quand les ennemis se présentent, ils le trouvent rangé dans un tel ordre de bataille, qu'ils n'osent l'attaquer. Ce mouvement cachait une tentative pour faire entrer un convoi dans la ville. Nouveau combat, nouvelle défaite pour Mayenne ; les lignes de l'infanterie espagnole furent complètement rompues. Mais Mayenne se montra un autre prince de Parme pour réparer ce désordre. Par ses soins, son habileté, sa bravoure, il convertit une honteuse déroute en une sa-

vante retraite ; mais il perdit l'espoir de secourir la ville que défendait son fils.

Givri, dans ces diverses actions, commandait la cavalerie et avait décidé le dernier succès ; mais sa bravoure tenait du désespoir. On voyait avec douleur les traces d'une profonde mélancolie sur le front du plus brillant et du plus gai des compagnons de Henri IV. Le roi, pour modérer sa valeur, feignit d'en être un peu jaloux et lui écrivit : « Givri, tes victoires m'empêchent de » dormir : bonsoir, mon ami, voilà tes » vanités payées. » D'autres fois, en le grondant avec tendresse sur l'excès de sa témérité, il lui faisait quelques plaisanteries pour dissiper sa tristesse. Cette auguste amitié touchait Givri, sans diminuer son chagrin. Voici quelle en était la cause.

Mort de Givri.

Givri aimait depuis long-temps mademoiselle de Guise, fille du chef de la ligue. Ce n'était pas qu'il se fût jamais senti attiré vers cet odieux parti ; mais mademoiselle de Guise le séduisait par une beauté piquante et par un esprit vif, enjoué. Le plaisir avec lequel elle recevait ses soins, lui paraissait indiquer en elle une noblesse de sentimens qui l'élevait au-dessus des opinions et des intérêts de sa famille. Il ne lui promit rien

de contraire à ses devoirs, et l'amant de mademoiselle de Guise fut toujours à la tête de ceux qui prodiguaient leur vie pour la cause du roi. Lorsque la victoire d'Ivry conduisit l'armée royale sous les murs de Paris, lorsque cette capitale ressentit les horreurs de la famine, Givri se peignait vivement les souffrances de mademoiselle de Guise. Sans être ébranlé dans sa fidélité pour son maître, il détestait plus que jamais les funestes effets des guerres civiles. Il se déguisa, osa entrer dans Paris, vit mademoiselle de Guise, apprit d'elle, avec un grand serrement de cœur, qu'elle n'avait souvent pour se nourrir que des alimens grossiers et dangereux. Il savait de quelle pitié Henri était touché pour les Parisiens; il lui confia ses sentimens pour mademoiselle de Guise, et lui demanda de pouvoir faire entrer pour elle, dans Paris, quelques voitures de vivres. Le roi en accorda beaucoup d'autres pour son peuple. De là, ce grand convoi qui, sur la fin du siége, sauva de la mort plusieurs milliers de malheureux. La manière dont Givri avait prouvé son amour, ne fit que rendre en lui cette passion plus profonde; mais, ce qu'on ne peut concevoir, c'est qu'un tel dévouement ne produisit pas le même effet sur

mademoiselle de Guise, ou du moins ne l'emporta pas long-temps sur son penchant à l'inconstance. Givri, lorsqu'il entra dans Paris avec le roi, croyait voir naître pour lui une longue suite de jours heureux. Ami d'un monarque victorieux et reconnaissant, que ne pouvait-il pas espérer? Les ménagemens dont le roi usait envers la famille des Guise, lui donnaient des espérances que, jusque-là, il lui avait été difficile de concevoir ou de se justifier à lui-même; mais cette clémence du roi, et tous les égards dont il usait envers la famille de son ennemi, avaient fait naître d'autres pensées chez la veuve du duc de Guise; elle en était venue à regarder comme possible le mariage du roi avec sa fille. Givri remarqua dans celle qu'il aimait, une trop prompte résignation à ces pensées ambitieuses. Mais ce ne fut pas là encore son plus grand malheur. Il apprit que madame de Guise, en proposant ce mariage, tâchait d'effacer l'impression que le duc de Bellegarde avait faite depuis peu sur le cœur de sa fille, parce qu'elle-même songeait à épouser ce jeune seigneur, qui commençait avec assez d'éclat sa carrière militaire, et avec beaucoup plus de succès sa carrière galante. Voilà quelle était

la cause du désespoir de Givri. Qu'on ne me reproche pas de l'avoir exposée avec trop de détails : j'ai à peindre une cour nouvelle.

Givri, qui n'avait pu trouver la mort dans deux combats contre les Espagnols, fut tué en restant sur la tranchée à un poste d'où tous ses amis avaient voulu l'arracher. Henri, à cette nouvelle, éprouva le plus grand chagrin dont il eût encore été atteint au milieu des camps. « Quoi! disait-il, c'est » au moment où la fortune paraît revenir à » moi qu'il me faut perdre un tel ami! » Aimable et vaillant Givri, tu n'auras donc » partagé que mes disgrâces! » Il rendit les derniers devoirs à ce digne chevalier, qu'on appelait les délices de l'armée, et qui, doué d'un goût pur, d'un vif amour pour les sciences, promettait aux lettres un protecteur éclairé.

Peu de jours après la mort de Givri, le fils de Mayenne, enfermé dans Laon, ne recevant point de secours de son père, fut réduit à capituler. Il obtint de se retirer en Artois avec sa famille, sa garnison, ses partisans, et toutes les richesses que son père avait déposées à Laon (1).

(1) De Thou, Mézerai, Pérefixe, Cayet, Sulli, d'Aubigné, Matthieu.

Soumission de la Picardie. 1594.

Ce nouveau succès fit rentrer sous l'obéissance du roi toutes les villes de Picardie, à l'exception de Soissons, de Ham et de La Fère. Amiens avait su se délivrer de la tyrannie des Espagnols. C'était une économie pour Henri de n'avoir pas eu cette fois à traiter avec un gouverneur avide. Malheureusement les habitans d'Amiens firent valoir leur prompte soumission, pour obtenir d'imprudens priviléges. Henri ne souscrivit qu'avec un vif regret à la condition qu'ils exigèrent, de ne point recevoir de garnison royale dans leur ville, et d'en faire eux-mêmes le service, pour la mettre à l'abri des attaques ou des surprises de l'armée espagnole. Nous verrons bientôt que cet article de la capitulation d'Amiens fut la cause de la plus cruelle disgrâce qu'éprouva Henri IV dans le cours de son règne.

La Champagne ne tarda pas à suivre l'exemple de la Picardie. Le jeune duc de Guise s'était cru trop nécessaire à Paris pour habiter cette province, dont il était gouverneur depuis la mort de son père. Il en avait confié le commandement à un vieux ligueur renommé pour sa bravoure, mais détesté pour ses rapines. On le nommait

Saint-Pol. Il avait été laquais avant de commencer sa fortune militaire, et la devait à Henri de Guise, qui préférait l'aveugle dévouement de ces officiers sans naissance, à l'attachement suspect et conditionnel des nobles les plus illustres ; mais Saint-Pol, esclave du père, tint une conduite arrogante envers le fils. L'habitude du pouvoir, l'impunité de ses exactions, le titre de maréchal de France qu'il avait obtenu de Mayenne, enflaient son orgueil. Il vit avec dépit le jeune duc de Guise venir reprendre l'autorité suprême dans la Champagne. Peu maître de ses mouvemens, il osa un jour, sur une place de Reims, lui reprocher de démentir le nom de son père, d'abandonner la cause de son oncle, des Espagnols et de la ligue. Le duc de Guise se vengea de cet affront par un crime. Il tira son épée et tua le vieux guerrier. Cette action indigna les habitans de la ville ; mais les soldats, que Saint-Pol avait fatigués de son despotisme, approuvèrent la vengeance du duc de Guise.

Lorsque Henri IV traitait avec tant de ménagement les duchesses de Nemours et de Montpensier, il songeait à obtenir, par leur moyen, la soumission du duc de Guise

De la Champagne. 1594.

et de la province qui lui obéissait. La négociation qu'il avait commencée avec ces deux princesses répondait peu à ses espérances. Ce fut avec plus de succès qu'il s'adressa à la duchesse de Guise. D'abord, il lui avait envoyé trois de ses conseillers-d'état, qui portèrent mal à propos les raffinemens et les réserves de la politique dans une transaction de cette nature. Elle s'en impatienta, vint trouver le roi, et, plaisantant avec esprit sur le ton mystérieux de ces négociateurs, elle le pria de nommer à leur place le baron de Rosni : « Quoi ! » dit le roi, en souriant, ce méchant huguenot ? je vous l'accorde volontiers ; s'il est » votre ami, il est aussi le mien. » La négociation marcha rapidement ; mais les événemens marchaient plus vite encore. Déjà Troyes, Vitry et d'autres villes de Champagne étaient rentrées d'elles-mêmes sous l'obéissance du roi. Les habitans de Reims étaient tout prêts à secouer l'autorité du duc de Guise, lorsqu'il eut le bonheur de signer un traité qui lui assurait de grands avantages pour prix d'une soumission sans importance et sans mérite. On invitait le roi à se dégager de conditions onéreuses : « Non, dit-il, j'ai pris des engagemens,

et je dois les tenir. » Le jeune prince fut quelque temps sans oser paraître à la cour; Henri s'en plaignit doucement à sa mère; Guise se présenta, et, comme il balbutiait un discours pour exprimer son repentir, le roi l'interrompit en l'embrassant : « Mon cou-
» sin, lui dit-il, vous n'êtes pas un grand
» harangueur, non plus que moi ; mais je
» vois bien que vous voulez me protester
» de votre fidélité à venir, et j'y crois. Vous
» ne trouverez point en moi de défiance,
» et je ne crains point en vous d'ingrati-
» tude; c'est parce que vous êtes jeune que
» vous avez failli; il vous faut un guide et
» vous l'aurez en moi : servez-moi bien et
» je vous tiendrai lieu de père. » Ces tendres et nobles paroles pénétrèrent au fond du cœur du jeune duc de Guise, et en firent un des sujets les plus fidèles de Henri IV.

Les seigneurs protestans ne pouvaient voir sans un profond dépit, je ne dirai pas le pardon, mais les honneurs et les richesses qu'obtenaient les chefs de la ligue. « En vé-
» rité, disaient-ils, l'étranger ne croirait
» jamais, en voyant la cour de France, que
» c'est le parti de la ligue qui a été vaincu.
» Avez-vous suivi depuis vingt ans la cause

Murmures des protestans.

» de l'honneur? avez-vous supporté l'in-
» cendie de vos châteaux, la ruine de vos
» familles? faisiez-vous partie de cette poi-
» gnée de héros qui prit Cahors, Castillon
» et Fontenai, qui défendit si vaillam-
» ment Nérac et Sainte-Foi? avez-vous
» combattu sous le panache blanc à Coutras,
» au château d'Arques, dans la plaine d'Ivry,
» à Caudebec, à Yvetot? êtes-vous, enfin,
» de ces vieux serviteurs que le roi, dans
» tous ses périls, a toujours vus à ses côtés?
» voici toute la récompense à laquelle vous
» pouvez prétendre : le roi vous sourit et
» vous aime; il tolère votre religion, qu'il
» appelle aujourd'hui votre erreur; tant
» qu'il vivra, vous n'aurez point à craindre
» de nouvelle Saint-Barthélemi; il vous
» conserve un beau droit, celui de verser
» encore votre sang pour lui : mais, pour
» prix de vos services, vous laisserez à vos
» fils la pauvreté que vous avez noblement
» encourue; la gloire d'une vie pure vous
» est assurée : laissez à d'autres les dignités,
» les honneurs. Les vrais titres de faveur,
» les voici : c'est d'avoir dressé le plan de
» la journée des barricades; c'est d'avoir
» donné des banquets splendides le jour où
» Henri III fut assassiné par frère Jacques

» Clément ; c'est d'avoir imaginé d'affreux
» alimens pour le peuple rebelle de Paris,
» pendant le siége. Avec de tels titres, choi-
» sissez entre les gouvernemens les plus lu-
» cratifs ; puisez à toute heure et sans me-
» sure dans les coffres du roi ; dévorez les
» dernières subsistances du peuple. Les
» combats, les victoires, la loyauté, l'hon-
» neur : mauvais moyens de fortune ! La ré-
» volte, suivie d'une bonne capitulation, ne
» s'appelle plus aujourd'hui que de l'adresse,
» de l'esprit de conduite ! Eh bien, mes
» amis, complétons nos sacrifices; tendons
» les bras à Brissac, au plus intime ami du
» duc de Guise ; saluons-le du titre de ma-
» réchal de France; appelons amiral le gou-
» verneur de Rouen ; qu'il vive gorgé de
» biens, pour avoir fait mourir six mille de
» nos compagnons ; accueillons avec intérêt
» le fils du chef de la ligue ; pardonnons,
» comme notre roi, à sa jeunesse indocile;
» attendons ici les ducs d'Aumale et de Ne-
» mours, et préparons des fêtes pour le re-
» tour du duc de Mayenne; supportons tout :
» le roi aime mieux négocier, que de vain-
» cre par notre bras. Mais du moins ne lais-
» sons pas en péril la religion, pour laquelle,
» à l'exemple de nos pères, nous avons versé

» notre sang. Si nous nous confions au magnanime Henri, ce n'est point une raison de nous livrer à la foi de son incertain successeur. Restons unis, non contre le roi, comme les ligueurs, mais pour servir le roi en dépit de lui-même; puisqu'il a la faiblesse de solliciter avec tant de persévérance et tant d'humilité le pardon de Rome; mettons-nous à couvert des concessions qui peuvent lui échapper; veillons à ce qu'elles ne se fassent pas à nos dépens; servons bien, mais servons avec fierté, avec précaution. »

Tels étaient à peu près les discours du duc de Bouillon, auparavant vicomte de Turenne, à qui l'ambition faisait suivre depuis quelques années une ligne tortueuse, et qui brûlait de succéder à Coligni et à Henri IV, dans la protection et le gouvernement des protestans de France. Le duc de la Trémouille les répétait avec moins d'amertume; d'Aubigné, avec beaucoup plus d'emportement; Duplessis-Mornai montrait des alarmes, et n'accusait pas son roi. Ce parti comptait sur Lesdiguières; mais cet illustre et heureux guerrier ne voulait pas être le second de Turenne. Le baron de Constant prêtait sa plume aux plaintes de ce parti.

Rosni, quoique résolu à persévérer dans sa religion, condamnait ces inquiétudes et ces reproches. Son œil juste et perçant discernait bien des motifs personnels dans ce zèle amer pour la cause publique. Il ne pouvait souffrir qu'on fît un grief au roi de n'avoir pas prolongé de vingt ans la guerre civile, ou d'éviter avec scrupule toute occasion de la renouveler. Il ne concevait pas qu'on pût mettre des limites dans son dévouement pour un tel monarque, ni qu'on ne se crût pas assez payé par le titre de son ami. Loin de rougir de la négociation qu'il avait conduite à Rouen, il la préférait à tous ses exploits militaires. Enfin, il tenait pour maxime qu'aimer le roi, c'était se confier à sa prudence et à sa justice. Henri n'ignorait pas les murmures des protestans; il les trouvait trop naturels pour que son cœur en fût blessé; mais il ne changea rien dans sa marche, et, sans négliger ses amis, il savait leur préférer le repos de ses sujets.

Désordre des finances.

Après avoir recouvré deux provinces, la Champagne et la Picardie, le roi se vit obligé, par le mauvais état de ses finances, de remettre au commencement de l'année suivante ses opérations sur la Bretagne et la Bourgogne. Lesdiguières et Montmo-

renci obtenaient des succès dans la Provence et le Languedoc. Si le trésor était obéré par les charges nouvelles que contractait le roi en traitant avec les transfuges de la ligue, il l'était encore plus par les prodigalités et l'impéritie du surintendant des finances : le marquis d'O, l'un des favoris de Henri III, s'était emparé de cette place, dans le moment où les finances du roi étaient presque nulles; et, pour la garder en dépit du roi même, il s'environnait d'une cabale puissante que payait son or ou qu'entretenaient ses promesses. Les seigneurs catholiques, le clergé, les moines le vantaient comme le seul homme qui pût, par les ressources de son crédit, subvenir aux dépenses publiques. Cependant il ne savait qu'engager ou aliéner des domaines, et vendre à d'avides traitans toutes les branches d'un revenu qui se fondait sur des exactions. Ce ministre d'un roi pauvre étalait autant de faste que s'il avait eu à disposer des trésors des deux Indes. Au titre de surintendant, il joignait celui de gouverneur de l'Isle-de-France. Protecteur ardent des Jésuites, il ne manquait aucune occasion d'irriter les protestans, afin de les pousser à des mesures que le roi ne pourrait plus pardonner; mais,

tandis qu'il soutenait ses déprédations par des intrigues, une maladie incurable le consumait; le roi lui laissa la consolation d'expirer dans le pouvoir; il mourut au mois d'août 1594. On s'était attendu à trouver chez lui des richesses immenses; mais, comme ses concussions ne faisaient qu'alimenter sa prodigalité, il vit ses derniers momens troublés par des huissiers qui démeublaient ses appartemens. C'était un soulagement pour le roi que d'être délivré d'un si dangereux administrateur. Son cœur et sa raison l'eussent bien porté à recourir aux soins de Duplessis Mornay, dont l'économie l'avait si bien dirigé dans les crises les plus pressantes. Mais le nom de Duplessis eût jeté l'alarme parmi les catholiques. Il fuyait la cour, et semblait moins s'occuper des intérêts de l'état, que des périls de sa secte. Le roi avait autrefois distingué dans le jeune Rosni, le mérite, rare parmi les guerriers, d'une économie judicieuse; mais, depuis, il l'avait vu si occupé des plus savantes combinaisons de la guerre, qu'il lui croyait, sur le chapitre de l'administration, toute l'inexpérience qu'il se reprochait à lui-même. Les déréglemens du marquis d'O lui avaient rendu odieuse la place de surintendant; il

la supprima, et forma, pour la remplacer, un conseil de finances, à la tête duquel il nomma le duc de Nevers. Il y fit entrer le fidèle Harlay de Sancy, qui avait donné des preuves si éclatantes de son désintéressement. Cependant cette nouvelle administration ne se montra pas moins désordonnée que celle du dernier surintendant. Après quelques mois d'essai, Henri découragé jeta les yeux sur Rosni; mais il crut devoir essayer ses talens. Il lui conseilla d'étudier les finances et le fit entrer au conseil. Rosni vit l'impéritie de plusieurs de ses confrères, les malversations de quelques autres, et sentit qu'après avoir joué un rôle si brillant dans les combats et les négociations, il avait encore de plus grands services à rendre au roi et à sa patrie.

Économie du roi.

Henri, en attendant le jour où il pourrait appliquer à l'administration la sagacité de son esprit et l'énergie de son caractère, s'imposait gaîment les privations les plus dures. Le roi de France supportait aussi bien sa pauvreté, que l'avait fait le roi de Navarre. Tout restait délabré dans ses ameublemens; sa parure était simple jusqu'à la négligence. La rigidité de l'économie domestique lui paraissait le premier pas et le plus difficile de

la science de l'administration. S'il était encore obligé de subir la loi de ses hommes de finances, il s'en vengeait, en faisant, par des dépenses noblement mesquines, la satire de leur faste. Le peuple disait, en voyant la simplicité de son équipage : « Nous avon un grand roi ; il veut souffrir avec nous. » Un régime si modeste devenait en même temps un puissant moyen pour son autorité. Le parlement venait de refuser d'enregistrer un de ses édits bursaux. Le président Séguier avait été chargé de lui adresser des remontrances ; le roi n'écouta point sans impatience la harangue de ce magistrat, et, prenant un ton sévère : « J'attendais de mon » parlement, dit-il, plus de zèle à subvenir » aux besoins de l'état. Ne me donnez pas » la peine d'aller faire enregistrer cet édit » en personne, car je pourrais bien profiter » de l'occasion pour vous apporter encore » d'autres édits bursaux. » Puis, revenant à ce ton d'enjouement qu'il ne quittait guère : « Traitez moi, ajouta-t-il, comme les » moines, *victum et vestitum*, la nourri» ture et le vêtement ; ma table, je vous » le jure, n'est pas chargée de mets fort » délicats ; et quant à mes habits, vous les

» voyez. » L'édit s'enregistra sans lettres de jussion.

Gabrielle d'Estrées.

Il faut convenir que Henri faisait une exception à cette économie sévère, et c'était en faveur de Gabrielle d'Estrées, qu'on appelait alors madame de Liancourt. Cependant il n'était aucun des mignons de Henri III qui n'eût plus coûté à l'état que cette favorite. La passion qu'elle inspirait au roi n'était plus voilée d'aucun mystère. Tant que Gabrielle avait été sous les lois de son père, Henri avait été obligé de recourir à divers déguisemens pour pénétrer dans son château. Quelquefois il avait failli être enlevé par des partis de ligueurs qui rôdaient aux environs. Ces périls alarmaient Gabrielle; surtout, elle craignait qu'un amour contrarié par tant d'obstacles ne s'éteignît enfin dans le cœur d'un prince jusque-là fort porté à l'inconstance; il fut convenu entre elle et le roi que, pour échapper à la surveillance de son père, elle épouserait un officier de la cour. Le roi trouva dans Liancourt, l'un de ses écuyers, un homme que l'intérêt put résoudre à la plus abjecte complaisance; Liancourt ne fut que de nom le mari de Gabrielle, et dès ce moment elle suivit le roi dans tous ses voyages; un fils

dont elle accoucha, fut reconnu par le roi, et reçut le nom de César de Beaufort. Cet événement augmenta la tendresse du roi; et les soins d'une femme qui joignait peut-être beaucoup d'adresse au pouvoir de la beauté et à celui de la douceur, le familiarisèrent avec la pensée de s'unir à elle par un double divorce. Il lui permettait de paraître dans les cérémonies publiques avec une magnificence de parure qui eût annoncé la présence d'une reine. Le peuple de Paris, malgré son fanatisme, avait toléré dans les deux d'Aumale, dans le duc de Nemours et dans Mayenne lui-même, des désordres de mœurs trop publics; il fut plus sévère envers un roi dont la conversion lui paraissait suspecte. Mais comme l'opinion se répandit que Gabrielle donnait au roi des conseils de clémence pour les restes du parti de la ligue, elle trouva grâce auprès du peuple. Les pauvres couraient en foule à son hôtel, et revenaient soulagés par ses aumônes, attendris de ses soins, et charmés de ses paroles bienveillantes. Qui voulait plaire au roi lui parlait de Gabrielle. Jamais il n'était plus touché que lorsqu'il entendait ses soldats, ou des hommes du peuple, répéter des airs qu'au milieu de ses combats il avait composés

pour elle. Absent, il lui écrivait des lettre pleines d'enjouement et de tendresse. Le plus galant et le plus amoureux des anciens chevaliers n'eût rien écrit de plus tendres que ce billet si connu de Henri IV à Gabrielle : « Si j'eusse péri dans le combat, ma dernière pensée eût été pour Dieu, l'avant-dernière pour vous » (1). Mais ce que n'eût

(1) Toutes les lettres de Henri IV à Gabrielle respirent la même tendresse ; en voici deux.

« Mes belles amou rs. Deux heures après ce porteur, vous verrez un cavalier qui vous aime fort, que l'on appelle le roi de France et de Navarre, titres certainement honorables, mais bien pénibles : celui de votre sujet est bien plus délicieux. Tous trois sont bons, à quelques sauces qu'on les puisse mettre, et je ne suis pas d'avis de les céder à personne. J'ai vu par votre lettre la hâte qu'avez d'aller à Saint-Germain. Je suis fort aise que vous aimiez bien ma sœur : c'est un des plus assurés témoignages que vous me pouvez rendre de votre bonne grâce, que je chéris plus que ma vie, encore que je l'aime bien. Bonjour, mon tout, je baise vos beaux yeux un million de fois.

« Ce 14 septembre, de nos délicieux déserts de Fontainebleau. »

« Mes chères amours. Ce courrier est arrivé ce soir; je vous l'ai soudain dépêché, parce qu'il m'a dit que vous lui aviez commandé d'être demain de retour auprès de vous, et qu'il vous rapportât de mes nouvelles. Je

fait aucun chevalier dans le temps où l'amour était traité comme un culte et faisait partie du code religieux, Henri donnait souvent des témoignages publics, et par conséquent scandaleux, de sa passion pour Gabrielle; il l'appelait sa maîtresse en présence de la cour : « Que voulez-vous ? » disait-il aux amis qui avaient la franchise de le censurer, j'ai besoin, après » tant de traverses, de quelques bons loisirs; je ne respire jamais mieux qu'au- » près de mon fils et de la mère de mon » fils. » De telles expressions faisaient entendre qu'il n'était nullement éloigné de la pensée de la faire monter sur le trône.

me porte bien, Dieu merci ; je ne suis malade que d'un violent désir de vous voir. On m'a écrit de Paris, que les dames disent que j'emploie trois ou quatre heures tous les jours à médire d'elles; vous pouvez leur témoigner que mes affaires ne me donnent pas une heure de relâche, laquelle j'ai toujours employée auprès de vous, où étant, mes yeux ni ma langue ne pensent pas à elles. Bien ai-je un registre des méchans contes qu'elles font de vous. Vous me ferez plaisir de leur dire que je saurai bien rendre la pareille en temps et lieu. Notre fils se porte bien. Demain je pars pour La Fère; je vous en manderai des nouvelles. Je baise un million de fois vos belles mains. Faites mes recommandations à madame de Sourdis. »

Harlai, de Sancy et Rosni, étaient ceux des courtisans qui combattaient le plus ouvertement ce dessein : mais Sancy recourait à des railleries piquantes dont Gabrielle s'offensa, et que le roi lui pardonna difficilement. Rosni, sans se rendre l'organe des sarcasmes de la cour, se conduisit comme un ami sévère et d'une fidélité inflexible; le ressentiment de Gabrielle contre lui n'alla point jusqu'à l'inimitié, et le roi, sans vaincre sa faiblesse, en aima mieux son ami.

Clémence de Henri.

En attendant l'ouverture d'une campagne qui devait achever la soumission des provinces, on se livrait à quelques plaisirs dans une cour fort active et fort indigente les festins n'étaient nullement splendides; mais ils étaient animés par la gaîté du roi. On retrouvait, après trente-six ans de troubles, les plaisirs de la cordialité. Le clergé reprenait de la décence, le parlement de la dignité, l'université de l'éclat. Le commerce et l'industrie, quoique bien contrariés par les besoins et les funestes inventions du fisc, parvenaient à s'ouvrir quelques voies nouvelles. C'était la vaste clémence du roi qui formait les beaux jours de la France. L'histoire n'offre rien de

semblable à cette magnanimité de tous les momens. La clémence de Jules César avait été mêlée de dédain ; Henri IV déguisait la sienne avec toutes les grâces d'un esprit vif et d'un caractère enjoué ; on ne savait ce qui lui causait le plus de plaisir de recouvrer la possession d'une ville importante, ou de voir un de ses vieux ennemis tomber à ses pieds. Il fit entrer dans ses gardes du corps plusieurs des plus intrépides soldats de la ligue. Un jour il dit au maréchal d'Estrées, en lui montrant un de ces gardes : « Voilà le soldat qui me blessa à la journée d'Aumale. » Sa facilité était si grande, qu'il permit à des fanatiques signalés par leur violence de se présenter au Louvre. Le curé Lincestre osa lui-même demander cette faveur, et fut admis ; on murmurait : « Je ne sais point, dit le roi, fermer la porte au repentir. » Lincestre embrassa ses genoux. Cette attitude rappela involontairement à Henri IV celle que Jacques Clément avait prise pour poignarder son prédécesseur; il se retourna vers Crillon et lui dit tout bas : « Gare le petit couteau de frère Jacques Clément! » Peu de jours après, le roi jouait à une partie de cartes avec la duchesse de Montpensier; Crillon,

s'approchant, lui dit assez haut : « Sire, gare le petit couteau de madame de Montpensier ! » Crillon était le seul des courtisans dont le roi ne pût contenir l'amère véracité. Tout autre était sévèrement averti de ne plus rappeler les anciennes discordes. Plusieurs fois le roi fit punir des pages qui avaient reproché à leurs jeunes compagnons les fautes dont leurs parens s'étaient couverts. La joie qu'éprouvait le peuple à voir le roi se présenter sans gardes, sur les marchés, sur les places, était troublée par quelques sentimens de crainte. Le fanatisme n'osait plus que rarement s'exhaler dans les lieux publics, mais il s'entretenait encore dans des réunions secrètes. Cette sombre passion aime à vivre de mystère, elle est aussi taciturne que la vengeance. Rejetés dans l'obscurité de leurs cloîtres, les moines regrettaient les jours de leur domination, de leurs combats. Les délais que le pape apportait à recevoir l'abjuration du roi, soutenaient leurs espérances. On vit quelques religieux sortir meurtris et mutilés de leurs couvens. Ils se plaignaient d'avoir éprouvé ces traitemens cruels, parce que, bravant les dé-

fenses de leurs supérieurs, ils avaient osé faire des prières pour le roi (1).

Le parlement de Paris manifestait des alarmes et redoublait de vigilance. L'union qui régnait entre les membres de ce corps, était un chef-d'œuvre de la politique et de la bonté du roi. Une partie des magistrats s'était imposé un noble exil pour suivre un roi proscrit; et l'autre, après avoir servi l'usurpateur et la ligue,

(1) La première déclaration par laquelle le roi promit amnistie, fut rendue le 27 septembre 1593; elle s'appliquait à toutes personnes de quelque état et condition qu'elles fussent, qui de fait ou de parole auraient soutenu ou favorisé la ligue, excité le peuple à la sédition, mal parlé de sa personne, composé ou fait composer des libelles contre lui, renversé ou foulé aux pieds ses armes ou celles de ses prédécesseurs, en un mot, qui auraient trempé en quelque manière que ce fût dans les révoltes passées, en exceptant toutefois ceux qui auraient conspiré contre sa personne, ou qui auraient eu part à la mort du feu roi. Cette déclaration fut répétée huit jours avant l'entrée du roi à Paris, annoncée ce jour même par les billets que distribuaient ses troupes aux habitans de la capitale; et enfin, renouvelée huit jours après ce grand événement. Il avait été permis à tous ceux qui ne se jugeaient pas compris dans l'amnistie, de sortir de Paris avec le légat ou les Espagnols. Il y eut cependant un assez grand nombre de personnes exilées par des lettres de cachet, qu'on appelait alors des billets

avait donné des signes éclatans, mais tardifs, de repentir. Le jour où ces derniers revirent leurs confrères qui revenaient de Tours, dut être pour eux mêlé de beaucoup d'amertume. Le même peuple qui avait soutenu le siége de Paris, ne put revoir sans une profonde vénération des magistrats graves et religieux qui avaient toujours condamné ses fureurs. La calomnie avait répandu le bruit qu'ils arrivaient chargés de trésors; mais ils parurent dans un déplorable équipage, et les témoignages de leur pauvreté illustrèrent leur constance. Le soir le roi réunit au Louvre ces deux fractions d'un même corps : « Vous par- » donnerez, messieurs, leur dit-il, tout ce

du roi. Les mémoires et les journaux du temps en fournissent des listes qui diffèrent beaucoup entre elles. Le nombre des exilés peut être évalué à soixante ou quatre-vingts; mais la plus grande partie obtint de rentrer en France au bout de trois ou quatre mois. Les lettres d'exil avaient été fort multipliées sous le règne de Henri III, et plus encore pendant la ligue; le duc de Mayenne en avait fait un fréquent usage. Les journaux ont conservé celle qu'il écrivit à Pierre d'Ambrai, sous le nom duquel Pierre Pithou a mis le plus éloquent discours de la Satire Ménippée. C'est après mille protestations de bienveillance que le duc de Mayenne lui signifie l'ordre de sortir de Paris.

» que je pardonne moi-même : que tout reproche cesse ; que tout souvenir fâcheux s'efface entre vous, car je vois dans chacun de vous de fidèles serviteurs. » Cette paix fut jurée et observée. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que ceux des conseillers qui avaient rendu des arrêts sous la ligue, se montrèrent toujours les plus prompts à sanctionner les volontés du roi, même lorsqu'elles étaient favorables aux protestans. Toutefois le parlement de Paris renouvela souvent ses efforts pour mettre des bornes à la clémence du roi. Il poursuivit de lui-même des coupables obscurs que le roi avait dédaignés. Ces magistrats crurent que le supplice des présidens Brisson, de Tardif et de Larcher n'avait point été assez expié par les exécutions militaires de Mayenne. Il fit arrêter d'ignobles scélérats qui avaient concouru au supplice de Brisson. Quatre d'entre eux furent condamnés au gibet. Le peuple vit avec scandale un prêtre traîné à la mort, à côté du bourreau de la ville.

Cinq ordres de moines avaient le plus contribué à souffler le feu de la rébellion : c'étaient les Jacobins, les Cordeliers, les Capucins, les Chartreux et les Jésuites. Les

Procès des Jésuites. 1594.

quatre premiers ne donnèrent d'abord que de faibles signes de repentir. Quant aux Jésuites, congrégation qui s'était introduite dans l'état, malgré l'opposition constante du parlement et de l'université, ils essayèrent de détourner, au moins par des actes extérieurs, l'orage prêt à fondre sur eux. Leurs prédicateurs les plus emportés changèrent de ton; dans leurs prières publiques, ils demandèrent à Dieu que le pape voulût bien recevoir l'abjuration du roi. Ni le parlement, ni l'université, ne se laissa désarmer par cette soumission suspecte. L'université était loin d'avoir montré une constance à toute épreuve pendant les troubles; ce corps crut donner une preuve de zèle en sévissant contre les Jésuites, qui avaient excité sa jalousie, par la rapidité de leurs succès dans l'éducation publique. L'université les dénonça au parlement comme les promoteurs des fatales doctrines qui avaient perverti presque tous les ordres de l'état. Comme on n'osait encore, par égard pour la cour de Rome, attaquer les Jésuites sur la servitude ultramontaine qui faisait la base de leurs instructions mystérieuses, on prétendit que cette société, née en Espagne, n'avait pour objet que d'assujétir toutes les

puissances de l'Europe au joug de Philippe II. C'était ainsi qu'on la rendait responsable de tous les crimes de la ligue. Tout ce qu'avait voulu l'Espagne, les Jésuites, disait-on, l'avaient prêché, éxécuté; il ne fallait voir en eux que les espions et les perpétuels instrumens d'une puissance ennemie; tel fut le plan d'attaque que suivit Arnaud, avocat de l'université. Les Jésuites, poursuivis devant des juges presque aussi passionnés contre eux que leurs adversaires, parurent perdus sans ressource; mais on fut étonné de voir le nombre, le zèle et le crédit de leurs protecteurs. On eût dit qu'à leur sort tenait celui de la monarchie. Leur défense eut un caractère tout particulier de douceur évangélique, et de finesse de cour. Ils surent relever, sans blesser leurs vieux complices, l'injustice de n'attribuer qu'à leur congrégation les communes erreurs du clergé; leurs protestations d'amour pour le roi, sans être bien vives, étaient l'hommage le plus déclaré que le roi eût encore reçu d'aucun ordre religieux. Il en fut touché, et il ordonna au parlement de suspendre le procès des Jésuites. On admirait leur puissance et leur adresse, lorsqu'un crime affreux, qui

parut leur ouvrage, réveilla contre eux l'indignation des Français.

Attentat de Jean Châtel sur le roi.

Le 27 décembre 1594, vers sept heures du soir, le roi, de retour d'un voyage en Picardie, recevait dans une vaste salle les seigneurs de sa cour; on lui présenta deux gentilshommes, Ragni et Montigni, qui, ligueurs autrefois, n'étaient pas encore rentrés dans sa grâce. En témoignage de leur soumission, ils se jetèrent aux pieds du roi. Comme il se baissait pour les embrasser, il se sentit frapper à la bouche d'un coup de couteau qui lui coupa une dent. Cet attentat ne l'a point ému, et d'abord il n'y voit qu'un accident, et l'impute à une femme de Gabrielle, qu'on appelait Mathurine la folle. « Au diable soit la folle! dit-il? Elle m'a blessé. — Blessé! moi? s'écrie cette femme, blessé ce bon roi! non, jamais! » Elle se précipite sur la porte et la ferme, en disant: « Qu'on cherche maintenant l'assassin, il ne peut plus échapper. » Les yeux se portent sur un jeune homme de dix-huit à dix-neuf ans, qui paraissait étranger à la cour. Le sieur de Montigni l'arrête et lui dit: « Le coupable ne peut être que vous ou moi. » On le fouille, il laisse tomber de sa poche le couteau ensanglanté. On l'interroge: il se dé-

clare Jean Châtel, fils d'un marchand de drap de Paris. On apprend encore de lui qu'il est élève des Jésuites. A ce mot, le roi dit en montrant sa blessure : « Fallait-il donc que les Jésuites fussent convaincus par ma bouche? » Puis il ordonne qu'on mette en liberté ce malheureux. Personne ne veut obéir à cet ordre d'un roi trop magnanime. Le régicide est mené à la prison du Fort-l'Évêque. Deux causes avaient contribué à troubler sa raison : d'abord la théologie extravagante et coupable de ses maîtres, et ensuite une habitude honteuse qui provenait d'une imagination lascive. Ses remords, quoique perpétuels, n'avaient pu l'emporter sur la frénésie qui s'était emparée de ses sens et de son esprit. En vain croyait-il trouver des armes contre lui-même en recourant souvent à la confession, et même en exagérant ses péchés. Son confesseur se montrait chaque jour plus irrité de la fréquence de ses rechutes, et le glaçait inutilement de terreur. Il y avait au couvent des Jésuites une chambre à laquelle ils avaient donné le nom de *chambre des méditations;* on l'avait tapissée de peintures où étaient représentés les supplices de l'enfer. Ces religieux ap-

puyaient de ce genre affreux d'éloquence les reproches qu'ils adressaient à des jeunes gens dont ils voulaient réprimer les désordres. Jean Châtel y entrait souvent pour détester des excès auxquels il était bientôt ramené par la force de l'habitude. Il en vint à croire qu'il avait lassé la bonté divine, et que rien ne pouvait plus le racheter des flammes éternelles. Mais à force d'entendre répéter, soit à son confesseur, soit à d'autres théologiens, que le moyen le plus assuré d'obtenir la rémission de ses péchés ou d'en diminuer la peine, était de tuer un prince hérétique, il prit la résolution de tuer le roi. Tel était l'égarement de son esprit, qu'en se portant à une telle action, il croyait, non pas éviter l'enfer, mais obtenir d'y être condamné à de moindres souffrances. Il communiqua sa résolution à son père, qui l'en dissuada fortement, et le conduisit vers le père Jean Guéret, jésuite. Tous ces faits résultent de la première déclaration que fit Jean Châtel, avant d'avoir été appliqué à la question; mais il s'expliqua d'une manière fort ambiguë sur le résultat de la conférence qu'il eut avec la père Guéret, et les tortures ne lui arrachèrent aucun nouvel aveu; il tâcha même

d'atténuer tout ce qui, dans sa première déclaration, compromettait les Jésuites. On l'entendait souvent offrir ses souffrances au ciel. En sortant de la torture, il demanda pardon à Dieu d'avoir montré quelque impatience, pendant l'épreuve qu'il venait de subir. Le monstre osa intercéder la bonté divine pour ses persécuteurs. Condamné par l'arrêt du parlement au supplice des régicides, il ne montra aucune épouvante à l'aspect des chevaux, des tenailles. « Les tourmens que vous me préparez, disait-il aux bourreaux, m'en sauveront de plus terribles dans l'autre vie. » Son exécrable fanatisme se soutint pendant la longue durée du supplice.

Le père de Jean Châtel avait été arrêté d'après la première déposition de son fils; et cependant celui-ci déclarait avoir été détourné par lui de son dessein. L'infortuné marchand, après avoir subi la question, fut condamné au bannissement et à une aumône de deux mille écus, soit pour n'avoir pas dénoncé le dessein de son fils, soit pour avoir engendré le régicide. Sa femme et ses filles furent également bannies, sa maison fut rasée. Aucun mémoire du temps ne parle du père de Jean Châtel comme d'un

ligueur forcené. On ne peut s'empêcher de frémir d'une jurisprudence qui punissait l'innocence pour inspirer une plus grande horreur du crime.

Le père Guéret, confesseur du régicide, fut d'abord condamné à la question et ensuite au bannissement. Les plus forts indices s'élevaient contre lui. N'avait-il pas fomenté dès long-temps le délire du jeune furieux? N'était-il pas en son pouvoir de détourner, par des menaces, l'insensé qui croyait se racheter des tourmens de l'enfer?

On avait arrêté un autre Jésuite, le père Guignard, dans la chambre duquel on avait trouvé neuf propositions écrites de sa main, et toutes fondées sur la doctrine du régicide. Il prétendait n'avoir écrit ces propositions qu'avant la soumission de Paris, et par conséquent, être couvert par l'amnistie du roi. Cette assertion était peu vraisemblable; mais à défaut de preuves manifestes, on lui objecta que le roi avait fait injonction de brûler toutes ces sortes d'écrits, et il fut condamné à être pendu. Il protesta jusqu'au dernier moment de son innocence, de celle de ses confrères, et demanda au ciel que sa société ne fût pas punie du tort involontaire d'avoir reçu dans ses écoles un jeune

insensé; mais le parlement, secondé par l'horreur publique qu'avait excitée l'attentat de Jean Châtel, condamna *les prêtres du collége de Clermont et tous autres, soi-disans de la société des Jésuites, comme corrupteurs de la jeunesse, perturbateurs du repos public, ennemis du roi et de l'état, à sortir de Paris dans trois jours, et du royaume dans quinze. Leurs colléges furent interdits, leurs biens confisqués.* Même avant cet arrêt, la multitude s'était portée sur le collége des Jésuites, et avait assailli de pierres les religieux dont elle avait imploré les bénédictions pendant le temps de la ligue. Ils sortirent de Paris en plein jour; ils prirent le chemin de la Lorraine. Les plus habiles d'entre eux entrevirent des moyens d'obtenir leur retour. Le roi sollicitait l'absolution du Saint Siége pour être affermi sur son trône, et c'était un jésuite espagnol, le cardinal Tolédo, qui secondait le mieux les désirs du roi à la cour de Rome.

Le roi, promptement guéri de sa blessure, se rendit à Notre-Dame pour remercier Dieu d'avoir échappé à ce péril. Le peuple sema de fleurs son passage ; on le comblait de louanges; on ne pouvait se lasser de le voir ; tout retentissait des cris de

vive le Roi! Comme cet empressement ne dissipait point la mélancolie dont, ce jour-là, il était profondément frappé, quelques courtisans s'étonnèrent de son indifférence : « Voyez, lui disaient-ils, combien les cœurs sont changés depuis la mort de votre prédécesseur! Frère Jacques Clément a été canonisé par ces mêmes hommes qui frémissent aujourd'hui au nom de Jean Châtel. » « Ah! reprit le roi, ce peuple ferait entendre des acclamations bien différentes, si Jean Châtel eût réussi dans son crime. Voilà comme je juge le peuple, et pourtant je ne respire que pour son bonheur. »

Soumission de la Bourgogne. 1595

Les mouvemens hostiles de l'Espagne contre la France dataient presque de la paix de Cateau-Cambrésis, mais s'étaient déguisés sous l'apparence d'une protection à laquelle de mauvais Français avaient bien voulu se soumettre. Il n'existait point encore de déclaration de guerre entre les deux puissances : Henri IV eut recours à cette formalité, et pensa qu'un manifeste, rempli des griefs les plus évidens, exciterait le commun enthousiasme des protestans et des catholiques. Avec des finances mieux ordonnées, il eût sans doute réussi à réunir dans un même sen-

timent une noblesse inquiète, ambitieuse, qu'on ne pouvait satisfaire ni contenir que par des combats. Mais, dans sa détresse, il fut obligé de recevoir le service volontaire de ses gentilhommes, et ceux-ci mirent différentes conditions à leur zèle. En dépendant de ses propres troupes, il se trouvait également soumis à l'influence de ses deux seuls alliés, l'Angleterre et la Hollande. L'une lui demandait impérieusement de chasser de la Bretagne le duc de Mercœur et les Espagnols; et l'autre appelait ses armes dans la Flandre. Cependant la Bourgogne était en feu; le duc de Mayenne, après sa défaite de Laon, s'y était retiré avec deux mille hommes, derniers débris de son armée et de sa puissance. Il était aimé dans cette province, son ancien gouvernement. Comme s'il eût prévu que la Bourgogne devait être son dernier refuge, il y avait rendu son autorité aussi douce que le permettaient des temps désastreux. Enfin, il avait obtenu de Philippe II, qu'une armée espagnole vînt d'Italie à son secours. Cette armée, forte de quatorze mille hommes, sortit du Milanais, commandée par Vélasco, vice-roi de ce pays et connétable de Castille; elle descendit les Alpes par la Savoie, et

entra dans la Franche-Comté. Mais les villes de Bourgogne eurent horreur d'appartenir à l'Espagne; Beaune leur donna un grand exemple. Il ne s'agit plus ici de capitulations intéressées; Beaune conspira pour son roi. Mayenne avait su qu'un soulèvement se préparait dans cette ville; il s'y transporta, fit arrêter quelques-uns des principaux habitans, et régla pour la garnison un ordre de service qui paraissait devoir la mettre à l'abri de toute attaque. Mais, à peine fut-il parti, que tous les habitans prirent les armes au son du tocsin, et fondirent sur tous les postes à la fois; une partie de la garnison se sauva dans la citadelle, le reste fut jeté dans les campagnes et massacré par les paysans. Ce mouvement avait été concerté par les magistrats de la ville avec le maréchal de Biron. Ce guerrier, maître de la ville de Beaune, ne crut pas devoir en assiéger la citadelle, et fit soulever Autun et Dijon; ces deux villes se donnèrent au roi; seulement la citadelle de Dijon et un autre fort voisin restaient encore à soumettre.

Le roi reçut de si favorables nouvelles dans sa route, et fit diligence. Il crut être arrivé assez à temps pour empêcher les restes de l'armée de Mayenne de se replier sur l'ar-

mée espagnole de la Franche-Comté. Il s'avança jusqu'au village de Sainte-Seine avec cent cinquante chevaux et autant d'arquebusiers, et assigna Fontaine-Française, comme le rendez-vous commun de tous les corps qui le suivaient. Il envoie à la découverte, et bientôt il voit revenir ses éclaireurs fuyant en désordre devant trois cents cavaliers ennemis. Les rapports sont alarmans ; on a vu sur la crête des montagnes un nombreux corps de troupes, et surtout beaucoup de cavalerie; ce ne peut être que l'armée espagnole. « Qu'en pensez-vous, » maréchal ? dit le roi à Biron ; ces gens » sont encore loin, et nous avons devant » nous une troupe de Mayenne qui me pa- » raît s'être avancée de trop près. » Biron, de s'élancer et de crier aux siens : « Allons, » mes amis, chargeons ces cavaliers de la » ligue ; le roi nous voit, et il ne serait pas » convenable de revenir vers lui en désor- » dre. » Il fond sur une compagnie. Le baron de Lux en attaque une autre. Mais ce dernier est bientôt environné ; Biron réussit à le dégager, et revient au petit trot rejoindre le roi. Le danger s'accroît ; on découvre déjà un millier de cavaliers ennemis ; beaucoup d'autres les sui-

vent; une armée entière s'approche pour les soutenir. « Retirez-vous, crie-t-on de » tous côtés au roi; au nom de votre peu- » ple et de votre armée, retirez-vous, Sire! » le combat est trop inégal; nous sommes » déjà affaiblis par deux charges malheu- » reuses. » Un vieux gentilhomme met pied à terre et vient lui offrir un excellent cheval catalan pour sa fuite. « Ventre-saint- » gris! s'écrie le roi, je n'ai jamais goûté » moins qu'aujourd'hui tous ces conseils de » fuite. Croyez-vous donc le parti que vous » me proposez bien prudent? Avons-nous » un pont sur la petite rivière que nous ve- » nons de traverser? Les ennemis ne pour- » raient-ils pas s'y présenter avant nous? » Mes troupes arrivent ici dans une heure; » elles seront exactes au rendez-vous; une » heure nous suffira bien pour amuser l'en- » nemi. Allons, maréchal, en avant. Il y » a moins de danger à la chasse qu'à la » fuite. » Cette intrépidité raisonnée fit une telle impression sur les trois cents hommes de Henri IV, que les uns oublièrent qu'ils venaient de plier deux fois devant l'ennemi, et les autres, qu'ils étaient incomplètement armés. La plupart des officiers n'avaient que leurs hausse-cols et leurs gaillardets.

Le roi et Biron étaient sans casque. Ils partagent entre eux la cavalerie : le roi, avec quatre-vingts chevaux, se charge d'attaquer trois gros escadrons ; Biron, avec le reste, en attaquera deux. Les cent cinquante arquebusiers français ne pouvaient que faiblement seconder ce combat de cavalerie. Le choc du roi est si impétueux, qu'il rompt le premier escadron des ennemis, fort de trois cents chevaux, et passe à travers le second pour aller culbuter le troisième. Biron, dès la première charge, est blessé à la tête ; mais, loin de se retirer du combat, il s'enfonce dans le plus épais des ennemis, et obtient les mêmes succès que son maître. Les deux troupes déjà victorieuses se rejoignent et fondent sur les ligueurs, auxquels Mayenne vient d'amener un renfort de six cents cavaliers espagnols ; elles entrent dans les rangs ennemis et les percent encore une fois. Une si vive ardeur n'était point une aveugle furie. Biron, Grammont, Terme, les ducs de la Trémouille et d'Elbœuf, la Curée, Mirebeau, Roquelaure, Mirepoix, montraient non-seulement l'ardeur de leur chef, mais la sûreté de son coup-d'œil militaire. Je me trompe, aucun d'eux ne l'égalait en vigilance. Dans le plus fort d'une charge,

Henri, pressé par plusieurs Espagnols, en remarqua un qui allait percer la Curée..... « Gare, la Curée! s'écria-t-il : » et ce brave officier dut la vie à cet avertissement de son roi.

Combat de Fontaine-Française. 1595.

Voilà seize cents cavaliers mis en déroute par cent cinquante. Henri les poursuit jusqu'au pied d'une colline; mais il observe tout, et ne doute pas que l'ennemi n'ait caché de l'infanterie dans le bois dont il approche. Des coups d'arquebuse ont trahi l'embuscade. Henri choisit, pour se retirer, le moment où sa victoire a frappé ses ennemis de stupeur. Si quelques escadrons osent encore l'inquiéter, il se retourne vivement et les met en fuite. Mais, tandis qu'il exécute sa retraite avec une admirable lenteur, les escadrons et les colonnes qu'il attend ont débouché de Fontaine-Française. Ils arrivent; ce qu'ils voient, ce qu'ils apprennent, leur paraît tenir du prodige. Ils ne sont que deux mille; mais qu'ils voudraient, dans un tel moment, en venir aux mains avec les quinze mille hommes du connétable de Castille! Ce général se garde bien d'attaquer une armée dont l'avant-garde venait de montrer un si étonnant héroïsme. Arrivé devant les lignes de l'armée française, il se mit à son tour en retraite,

après avoir perdu six cents hommes en tués, blessés ou prisonniers. Pendant la nuit il repassa la Saône. Henri, sûr de ne plus être inquiété, emporta la citadelle de Dijon, reçut à composition le vicomte de Tavanne dans le fort de Talaru, soumit toute la Bourgogne, à l'exception de la ville de Châlons, et entra en vainqueur dans la Franche-Comté (1).

Vélasco et Mayenne se reprochaient l'un à l'autre cette défaite. Ce dernier, le cœur navré des affronts qu'il recevait parmi les Espagnols, vint attendre à Châlons si la clémence du roi parlerait encore pour lui. Vélasco jeta son armée dans les différentes garnisons de la Franche-Comté, et laissa la campagne au pouvoir du roi. Tout réussissait sur ce point à Henri IV; Montmorenci venait de le joindre, vainqueur, dans le Languedoc, de ce frère Ange de Joyeuse qui, après avoir été un moine aussi factieux que ridicule, s'était montré un guerrier valeureux, et qui, après de longs combats, négo-

(1) Je ne crois pas devoir citer des autorités, lorsqu'il s'agit de faits sur lesquels tous les historiens s'accordent. Les relations des combats de Fontaine-Française diffèrent dans plusieurs circonstances; j'ai suivi celle de Victor Cayet dans sa Chronologie septénaire.

ciait, comme tous les chefs de la ligue, pour être payé de son repentir. Montmorenci, sur sa route, avait trouvé l'occasion d'un nouvel exploit. Le duc de Nemours s'était échappé de prison sous l'habit d'un domestique, et, par un coup hardi, s'était emparé de Vienne en Dauphiné. Montmorenci se ménagea des intelligences dans cette ville, et parvint à en chasser le frère utérin de Mayenne. Henri lui avait déjà envoyé l'épée de connétable, qui devenait un illustre héritage pour cette famille.

Henri faisait de grands progrès dans la Franche-Comté; mais cette importante conquête était réservée au règne de son petit-fils et aux armes du grand Condé. De fâcheuses nouvelles de la Picardie et de la Bretagne vinrent diminuer la joie du combat de Fontaine, exploit dont le souvenir fait palpiter tout cœur français, et que Sully préfère à toutes les victoires du héros de la France. Le roi, qu'avait tant affecté la mort de Givri dans l'année précédente, apprit coup sur coup la mort du maréchal d'Aumont, du duc de Longueville, du marquis d'Humières et de cet amiral de Villars, qui, après avoir été un brillant adversaire de Henri IV, conçut la noble

émulation de l'emporter en zèle sur tous ses serviteurs.

Le maréchal d'Aumont n'avait pas conduit sans succès la guerre en Bretagne contre le duc de Mercœur. Il venait de soumettre les villes de Quimper et de Morlaix, lorsqu'il trouva la mort au siége d'une bicoque. Frappé d'un coup d'arquebuse sur la tranchée de Lamballe, il ne dit que ces mots : *J'en tiens.* Ce guerrier sexagénaire survécut dix-sept jours à sa blessure. Les souffrances aiguës qu'il ressentit furent adoucies par la pensée d'avoir été fidèle et glorieusement utile à cinq rois. Henri IV dit, en apprenant sa mort : « Malheureuse Bretagne, tu m'avais déjà coûté Lanoue! je perds dans d'Aumont mon meilleur appui, mon bras droit. » Ce coup fatal retarda de plus de deux ans la soumission de la Bretagne.

Mort de d'Aumont.

Les événemens de la Picardie étaient plus funestes. Nous avons dit qu'il restait trois forteresses à soumettre dans cette province. Ham appartenait au duc d'Aumale; Soissons, au duc de Mayenne; et La Fère, à l'Espagne. L'armée française, chargée de les reprendre, était divisée en trois corps : le premier, sous le commandement du duc de Nevers; le second, sous celui du maréchal

duc de Bouillon ; et le troisième, sous celui de l'amiral de Villars. Ces trois chefs s'entendirent mal. Villars fut emporté par trop d'ardeur; Nevers fut lent et froid suivant sa coutume ; et le duc de Bouillon ne fut plus, ni pour l'ardeur ni pour la loyauté, le vicomte de Turenne.

Mort de d'Humières

La première entreprise des Français se dirigea sur le château de Ham, que le gouverneur lui-même s'offrait à leur livrer; mais sa garnison était loin de seconder ses projets. L'avant-garde française que commandait le marquis d'Humières, après avoir été reçue sans obstacle au premier poste, éprouva la plus ferme résistance. D'Humières, qui se vit près de succomber dans une entreprise dont le succès lui avait paru infaillible, conduisit ses troupes d'assaut en assaut, et fut tué sur la brèche. Il y eut une morne stupeur dans l'armée, quand on y apprit la mort de ce brave, qu'on égalait presque à Givri; mais bientôt cette impression fit place à la rage. La garnison espagnole plia devant le nouvel effort des Français. Ceux-ci rendirent un indigne hommage à la mémoire d'un officier dont l'humanité égalait la vaillance : ils massacrèrent quinze cents hommes qui avaient mis bas les ar-

mes, mais qui, ranimés par leur indignation, vendirent chèrement leur vie. Cinq cents Français expièrent par leur mort ce mouvement de fureur.

La mort du duc de Longueville fut l'effet d'un accident. Il s'était montré, par sa bravoure et sa fidélité, digne descendant de Dunois.

Combat et défaite de Dourlens. 1595.

Pendant ce temps, le comte de Fuentes, général de l'armée espagnole, après avoir surpris le Catelet, investissait la ville de Dourlens, dans le dessein de s'emparer ensuite de Cambrai; Villars et Bouillon, réunissant leurs forces, qui ne formaient en tout que quatre mille hommes, marchèrent au secours de Dourlens; le duc de Nevers les suivait avec un même nombre de troupes. Villars enfonça sans peine l'avant-garde espagnole, qui lui parut peu considérable; mais Fuentes n'avait voulu qu'attirer les Français au pied de ses retranchemens, et les mettre en face de treize mille hommes soutenus par une puissante artillerie. Ni Villars, ni Bouillon ne parut décontenancé à la vue de cette position; mais, pour engager le combat sur un terrain moins désavantageux, ils battirent un peu en retraite; Fuentes les suivit. Villars le premier

fit volte-face, et crut avoir reçu de Bouillon une promesse formelle de le seconder. Il engagea la charge avec une ardeur héroïque ; Bouillon se tint immobile. Villars entra, nous dit Sully, dans une forêt de lances; mais bientôt pour lui plus d'issue: s'il s'avance, il rencontrera des retranchemens inexpugnables; l'armée espagnole l'a déjà débordé. Après d'inutiles exploits, il est forcé de se rendre. Les Espagnols et les ligueurs leurs auxiliaires, goûtèrent un plaisir atroce en recevant prisonnier ce grand capitaine, qu'ils regardaient comme un transfuge. Bientôt il s'élève parmi eux un tumulte, présage d'un dessein sinistre. Ceux qui entourent l'amiral feignent de se disputer cet illustre prisonnier ; et, à la faveur de cette rixe simulée, ils le tuent de sang-froid, en lui criant: « Voilà comme les Espagnols traitent les parjures, les apostats! » Saisseval, l'un des amis de Villars, subit le même sort. Bouillon, vivement attaqué à son tour, eut bientôt sa cavalerie en désordre. Il n'avait point secouru Villars, Nevers ne vint point le secourir; la perte des Français fut de trois mille hommes, c'est-à-dire, fort supérieure à ce que Henri IV avait perdu dans les victoires réunies de

Coutras, d'Arques, d'Ivry et de Fontaine-Française. Ce monarque eut encore à gémir d'un autre malheur. La ville de Dourlens, après l'issue de ce combat, demandait à capituler. Les Espagnols aimèrent mieux la prendre d'assaut pour y massacrer tout, soldats, vieillards, femmes et enfans. Les Espagnols prétendaient venger ainsi le massacre de la garnison de Ham; mais du moins les Français ne l'avaient pas étendu jusqu'aux habitans.

Deux chefs de ligueurs avaient animé la cruauté des Espagnols; c'étaient le duc d'Aumale et le baron de Rosne, l'un des maréchaux de France nommés par la ligue. A la nouvelle du massacre de Dourlens, le parlement de Paris, sans attendre les ordres du roi, crut devoir procéder contre le duc d'Aumale absent. Un corps garde plus long-temps qu'un monarque le souvenir des injures personnelles. C'était le duc d'Aumale qui, en se servant de Bussi et des Seize, avait autrefois opéré la dissolution du parlement de Paris, et traîné ses principaux chefs en prison. Ces magistrats saisirent le moment où l'horreur publique éclatait contre lui, pour empêcher qu'il ne profitât de l'inépuisable clémence du roi.

Ils rendirent un arrêt qui déclarait *le duc d'Aumale criminel de lèse-majesté au premier chef, et coupable du parricide de Henri III, et, pour ces crimes,* le condamnait *à être tiré tout vif à quatre chevaux, ses quartiers attachés aux principales portes de Paris, s'il pouvait être appréhendé vif; sinon, en effigie; sa maison d'Anet rasée jusqu'aux fondemens et ses bois coupés à hauteur de ceinture, ses biens confisqués et ses enfans dégradés de noblesse.*

Le roi qui, dans ce moment, traitait avec le duc de Mayenne, et se servait du duc de Guise pour la réduction de Marseille, fit de vains efforts auprès du parlement de Paris pour empêcher ce terrible coup porté à la maison de Lorraine.

Prise de Cambrai par les Espagnols. 1595.

Le comte de Fuentes marcha rapidement sur Cambrai. Nous avons vu quelle infâme trahison avait rendu le duc d'Anjou, frère de Henri III, maître de cette ville; il la légua par son testament à sa mère, Catherine de Médicis. Elle y établit pour gouverneur Balagni, bâtard de son conseiller intime Montluc, évêque de Valence. Ce jeune homme ne se fit point un scrupule d'usurper, par une infidélité, une ville que la trahison avait conquise. Favo-

risé par les troupes de la ligue, de gouverneur il se fit souverain. Après que la ligue fut abattue, il se déclara pour le vainqueur. Le roi lui envoya, pour le soutenir contre l'armée espagnole, l'intrépide de Vic, avec sept ou huit cents soldats. Balagni ménageait peu une ville dont l'affection lui eût été si nécessaire. Sa femme irritait les habitans par d'impudens monopoles. A l'approche du siége, elle vendit une grande partie des approvisionnemens de la ville aux Espagnols, qui les achetaient à tout prix. De Vic réclamait en vain contre ce stupide trafic. L'imprévoyant Balagni, serré de près par les Espagnols, appela le duc de Nevers à son secours; ce froid guerrier ne fit aucun mouvement. Les habitans de Cambrai opprimés et affamés reçurent les Espagnols comme des libérateurs. Le jour où cette ville capitula, la dame Balagni mourut de honte et de désespoir; dans ses derniers momens elle reprochait à son mari de survivre à sa souveraineté.

Voilà les événemens qui détournèrent Henri IV de la conquête de la Franche-Comté. Il pleura ses amis, jugea les fautes de ses lieutenans, s'abstint d'emportement et d'aigreur, n'abandonna point ses

desseins; et les rectifia suivant les circonstances.

Le roi se retira de la Franche-Comté, et s'en fit un mérite auprès des Suisses, qui le voyaient avec inquiétude porter ses armes dans cette province; il se rendit à Lyon pour assurer la paix du midi de la France, soit avec le connétable de Montmorenci, digne gouverneur du Languedoc, soit avec Lesdiguières, cet intrépide défenseur du Dauphiné. Le roi n'avait pas vu ce dernier depuis nombre d'années; il vint à sa rencontre, et à peine l'eut-il aperçu qu'il se jeta dans ses bras. « Dieu merci! lui dit-il, j'ai » pour ami l'homme dont je pourrais le » plus être jaloux. »

Traité avec Mayenne. 1595.

Mayenne, fatigué de la protection dédaigneuse de l'Espagne, s'était retiré à Châlons, la seule ville de Bourgogne qui lui obéissait encore. Le président Jeannin, qui avait autrefois modéré ses desseins ambitieux, le suivait dans toutes ses traverses. Le roi fit des avances à ce magistrat pour entrer en négociation : il le fit venir auprès de lui, et lui témoigna une haute estime. « Est-il possible, dit Jeannin, que Votre Majesté adresse des paroles si obligeantes à un vieux ligueur comme moi? » « Monsieur le président, lui

dit le roi, j'ai toujours couru après les gens de bien, et je m'en suis bien trouvé. » La négociation marcha rapidement, parce que le roi sentit qu'il pouvait impunément honorer un rival qui n'était plus à craindre. On ne vit jamais un pardon plus libéral. Le roi consentit que Mayenne restât fidèle au serment qu'il avait fait de ne le reconnaître qu'après l'absolution du saint siége. On pourra s'étonner d'une telle condition; mais Henri attendait le plus prompt succès de ses opérations avec la cour de Rome. Il voulut mettre Mayenne à l'abri de toute poursuite sur l'assassinat de Henri III, et révoqua *tout édit, tout jugement et arrêt rendus contre le duc de Mayenne et autres princes, seigneurs, gentilshommes, officiers, communautés et particuliers au sujet des derniers troubles du royaume.*

Le roi acquitta les dettes du duc de Mayenne, dégreva ses biens de toute hypothèque, et lui accorda enfin, ce qu'il n'aurait dû lui accorder jamais, deux villes de sûreté en Bourgogne et trois en Champagne. Mayenne, pour de tels bienfaits, n'avait plus à faire que des cessions peu importantes; mais il promit fidélité au plus clément des monarques, et tint parole. Ce fut au château

de Mouceaux, dans la Brie, qu'il obtint sa première entrevue avec le roi. Il se présentait avec un peu d'embarras; Henri se conduisit avec lui comme s'il eût revu l'un de ses anciens serviteurs. Il lui montra les embellissemens de cette maison de plaisance, le consulta sur ceux qu'il projetait, le fatigua d'allées et de venues dans le parc, feignit de ne pas s'apercevoir que sa marche vive et leste mettait au supplice un homme chargé d'un embonpoint excessif; et puis, le prenant en pitié : « Avouez, mon cousin, lui dit-il en riant, que je vous ai un peu essoufflé. » « Je ne cacherai point à Votre Majesté que je me tuerais à vouloir suivre sa marche agile. » « Eh bien! mon cousin, je ne vous cacherai pas non plus que je m'apercevais de votre fatigue; mais c'est là tout le mal et le déplaisir que vous recevrez de moi. »

Soumission de Marseille. 1595.

Dans ce même temps, un autre prince de Lorraine, le duc de Guise, prouvait la sincérité de son repentir par un exploit utile et brillant. Le duc d'Épernon, l'un de ces hommes qui, par une sécheresse de cœur toute particulière, sont imperturbables dans les calculs de leur intérêt personnel, se paya bientôt par ses mains du service qu'il avait rendu au roi, en contribuant avec

Lesdiguières à chasser le duc de Savoie de la Provence. Il s'assura des garnisons, leva des tributs, éblouit par son faste, et intimida par son arrogance la province qu'il usurpait. Comme il avait rangé de son côté un grand nombre de catholiques, le roi craignit, en lui opposant le protestant Lesdiguières, de rallumer dans la Provence les feux mal assoupis de la ligue. Il envoya le duc de Guise, qui voyait dans le duc d'Épernon l'ennemi le plus opiniâtre de son père. Tout ce pays fut ému à l'aspect d'un Guise, qui criait : *Vive le roi!* D'Épernon, chassé de poste en poste, se vit successivement abandonné de tous ses soldats. Dès que la haine publique ne fut plus contenue, elle se manifesta contre lui avec violence; mais Marseille n'était point encore rentrée dans le devoir. Cette ville avait de puissans moyens de soutenir une révolte, où elle était portée par le fanatisme religieux et par l'enthousiasme républicain. Cette ancienne colonie des Phocéens, autrefois rivale de Tyr, de Carthage et de Corinthe, s'était sentie rappelée au souvenir de sa liberté primitive par ses liaisons avec les républiques d'Italie; en se livrant aux principes de la ligue, elle crut saisir une occa-

sion favorable pour recouvrer sa liberté ; mais elle ne connut que l'anarchie. Les magistrats populaires qu'elle se donna, se réglèrent sur la conduite des Seize qui opprimaient Paris ; ils devinrent, comme ceux-ci, les pensionnaires et les satellites de Philippe II. Ce monarque tenait sur les côtes de l'Italie une flotte toute prête pour s'emparer de ce beau port de la Méditerranée. La vigilance de Henri IV empêcha le succès de cette entreprise par l'intervention de la puissance ottomane. Le sultan Amurat III, qui, montrait autant d'admiration pour Henri IV que d'horreur pour Philippe II, fit dire à ce dernier qu'il prendrait pour déclaration de guerre l'envoi d'une escadre à Marseille ; Philippe se contenta d'envoyer dans cette ville cinq cents soldats espagnols sur de petits navires.

Les Marseillais, dans leur république éphémère, avaient nommé deux consuls, Louis d'Aix et Charles Cazaux. C'étaient deux hommes violens, soupçonneux, et dont le plus grand talent consistait à proscrire. Comme le duc de Guise approchait de Marseille, un des séditieux les plus signalés de cette ville, changeant brusquement de parti, s'offrit à lui en ouvrir les portes :

Pierre Libertat, Italien d'origine, paraissait l'ami intime des deux consuls; mais, soit qu'il fût en secret jaloux de leur puissance, soit qu'il se fatiguât de servir d'instrument à leur cruauté, il devint le libérateur d'une ville où son nom remplissait tout d'épouvante. Pour cacher ses intelligences avec le duc de Guise, il redoubla d'emportement, et choisit ses complices parmi de vieux ligueurs. Il faisait avec eux des reconnaissances hors de la ville, et augmentait sa réputation d'intrépidité; enfin, lui-même, il déclara le danger imminent, et s'offrit pour garder la porte Royale. Cazaux, trompé par les instructions de Libertat, faisait des rondes sur le rempart; il vit les Français se diriger en foule vers la porte Royale. Il y court, commence à s'inquiéter sur les desseins de Libertat; des cris de *vive le roi* qu'il entend augmentent ses alarmes: « Que signifie ce tumulte? crie-t-il de loin » à Libertat; traître, tu ne nous abuseras » pas plus long-temps. » Libertat ne lui donne pas le temps d'achever; il fond sur lui, deux pistolets à la main, le tue, écarte ou renverse les gardes du consul, en criant: *Vive le roi!* Une partie de sa troupe met en fuite celle de Cazaux, et se grossit d'une foule d'habitans;

il revient à la porte Royale, lève la herse; le duc de Guise entre, attaque vivement les Espagnols, et les force à s'enfermer dans un bastion; puis il parcourt les rues de la ville, en criant: « Bons Français, bons catholiques, » criez, criez, *Vive le roi!* c'est le duc de » Guise qui vous parle; voyez, par mon » exemple, si le roi sait pardonner. » La ville est délivrée, Louis d'Aix est en fuite, les Espagnols se trouvent heureux de regagner leurs navires. Henri IV apprit avec des transports de joie la reddition de Marseille: « Vous voyez bien, disait-il à ceux » qui l'avaient blâmé de son indulgence pour » le duc de Guise, vous voyez bien que la » générosité rapporte quelque fruit! »

Absolution donnée par le pape. 1595.

Le roi venait d'apprendre, peu de jours auparavant, que le pape avait enfin levé cette excommunication, qui fournissait encore des prétextes aux rebelles. Clément VIII, qui régnait alors, était un pontife d'un caractère pacifique; mais, comme ses prédécesseurs, il tremblait devant Philippe II, ce trop puissant protecteur du saint siége. D'ailleurs, il voulait faire servir à la gloire du trône pontifical un pardon que le roi sollicitait avec de vives instances. Depuis plusieurs siècles, aucune excommunication

n'avait produit autant d'effet que celle qui avait été lancée par Sixte-Quint contre le roi de Navarre, puisqu'elle l'avait emporté dans l'esprit du peuple sur les victoires et sur la bonté de ce prince ; Rome ne voulait pas diminuer l'effet que le temps, contre toute apparence, avait rendu à ses foudres. L'absolution que Henri avait reçue à Saint-Denis, n'était, aux yeux du pape, qu'un nouveau grief. De quel droit l'archevêque de Bourges avait-il ouvert au roi de France les portes de l'église que le saint siége lui tenait encore fermées? Si Rome tolérait cette indépendance du clergé français, ne renoncerait-elle pas à l'orgueilleuse prétention de déposer les rois de la chrétienté ? D'abord, Clément VIII refusa de recevoir le duc de Nevers comme un ambassadeur du roi de France; les abbés Duperron et d'Ossat, ses nouveaux envoyés, n'obtinrent long-temps qu'un accueil froid et réservé ; mais ils excitèrent le zèle des prélats français. Le cardinal de Gondi les seconda vivement, et le cardinal de Joyeuse, oubliant les longues inimitiés de sa famille contre le roi, se mit au nombre des intercesseurs. Tous ces prélats représentèrent au pape que son inflexibilité semblait indiquer peu de

pitié pour le royaume de France; qu'il était temps de mettre un terme à trente-six ans de guerres civiles; que la miséricorde pontificale devait être une image de la miséricorde divine, *qui pardonne jusqu'à sept fois septante*; qu'il était injuste d'arguer contre Henri d'une conversion forcée pour le déclarer hérétique relaps; que le saint père, arbitre des rois de la chrétienté, semblerait déceler par ses retards une injuste partialité pour l'Espagne; que cette puissance, en montrant un zèle affecté pour les droits du saint siége, ne tendait qu'à l'asservir; qu'il était des intérêts de Rome de tenir une juste balance entre les deux monarques les plus puissans de l'église; que le Dieu des armées se prononçait depuis long-temps en faveur de Henri; que l'activité prodigieuse de ce prince, sa valeur et l'amour de ses sujets le rendraient toujours vainqueur de l'Espagne: enfin, ces prélats faisaient entendre, à travers des termes fort mesurés, que le roi, après avoir vu ses soumissions si long-temps rejetées, pourrait prendre le parti du désespoir, et imiter le schisme de l'église grecque, en nommant un patriarche des Gaules.

Le cardinal Toledo, ce jésuite espagnol

dont nous avons parlé, et qui regardait comme le plus grand bonheur de sa vie le rétablissement de sa société en France, fut chargé de répondre à ces représentations, et le fit à peu près en ces termes :

« De quoi vous plaignez-vous, Seigneurs » Français? Quel acte d'hostilité Sa Sainteté » a-t-elle exercé contre votre roi? Quels » secours d'hommes, d'argent, de bénédic- » tion a-t-elle envoyés au duc de Mayenne? » Vous accusez le saint siége d'inflexibi- » lité, et sa miséricorde s'est montrée iné- » puisable. Une partie du clergé de France » a osé se mettre à la place du pape et » s'arroger le droit d'absoudre un prince » hérétique relaps. Le saint père a-t-il sévi » contre un acte d'un si dangereux exemple? » A-t-il déclaré nulle l'abjuration de vo- » tre roi? Les prélats qui ont eu la témé- » rité de la recevoir, ont-ils été retranchés de » la communion des fidèles, déposés de leur » siége? Le pape, dites-vous, à l'exemple » de Dieu, dont il est le vicaire, doit par- » donner; mais Dieu, avant d'accorder ses » pardons, éprouve la pénitence. Fallait-il » donc, aux premiers signes de repentir de » Henri de Navarre, lui ouvrir des trésors » de miséricorde que peut-être il ne sollici-

» tait que par l'ambition des choses tem-
» porelles? Quel scandale pour l'église, si,
» deux fois pardonné, il fût devenu relaps
» encore une fois, s'il n'eût recouvré son
» royaume que pour en faire la proie de
» l'hérésie ! Sans doute votre roi a fait
» depuis les actes d'un vrai catholique, et
» sa sainteté verse des larmes de joie en
» apprenant tout ce qui annonce en lui un
» repentir véritable. Voilà cependant qu'il
» vient de lui donner un nouveau sujet
» d'affliction : une société de religieux qui
» s'est vouée à mille combats pour raffer-
» mir la foi ébranlée, a été indignement
» chassée de France. Pourquoi, Seigneurs
» Français, nous accusez-vous de prédilec-
» tion pour le roi d'Espagne? Quels que
» soient les titres d'un monarque si religieux
» à l'amour du saint siége, sachez que le
» fils de saint Louis, s'il rentre dans la foi,
» sera toujours le fils aîné de l'église. »

Enfin, le 30 août 1595, le pape mit cette affaire en délibération au consistoire. Les deux tiers des voix, parmi les cardinaux, furent pour l'absolution du roi de France; elle fut prononcée à des conditions sévères. La plus importante, fut l'engagement pris au nom du roi de faire recevoir en France

le concile de Trente. La plus pénible consista dans le cérémonial réglé pour la réconciliation. On ignore si le rétablissement des Jésuites en fut une condition secrète, le cardinal Toledo l'avait réclamée comme un juste prix de ses services; mais il est à présumer que le roi ne prit point, à cet égard, d'engagement formel.

Le 17 septembre 1595, un immense concours de spectateurs s'était rendu à la basilique de Saint-Pierre, magnifique théâtre d'une scène d'orgueil. Au-dessous du trône pontifical, tapissé d'une longue toile d'or, étaient rangés les cardinaux, les évêques, puis les officiers de l'inquisition et douze pénitenciers armés de baguettes. Les abbés Duperron et d'Ossat, procureurs du roi, furent introduits, et, après d'humbles révérences, lurent sa confession écrite en latin. Le saint père commença par déclarer nulle l'absolution faite à Saint-Denis; mais il voulut bien reconnaître les actes que le roi avait faits depuis, comme étant de bonne foi; ensuite il promit le pardon, sous la condition que le roi se soumettrait à la pénitence qui allait lui être infligée; les deux ecclésiastiques français annoncèrent la soumission de leur maître. On chanta le *Mise-*

rere; les douze pénitenciers s'avancèrent; l'un d'eux remit au pape une baguette : à chaque verset, le pape frappait un coup sur les épaules des deux représentans du roi. Le *Miserere* fini, Clément, dans une première oraison, déclara Henri de Navarre absous; dans une seconde, le déclara roi de France; et dans une troisième, roi très-chrétien. Aussitôt les trompettes sonnèrent, et le bruit de toute l'artillerie du château Saint-Ange s'unit aux acclamations des spectateurs.

Henri III, après une telle cérémonie, eût été encore moins roi qu'auparavant. Cette pénitence, infligée à un roi tel que Henri IV, ne parut en Europe qu'une vanité puérile du saint siége. On demandait si c'était un crime de n'avoir pas été converti sincèrement à la religion catholique, le jour de la Saint-Barthélemi. Les protestans disaient : « Que, s'il y avait une cérémonie d'expiation à faire dans l'église de Saint-Pierre, c'était pour faire oublier le jour où Grégoire XIII avait rendu grâces au ciel pour tous les assassinats des matines de Paris.

Mais Clément VIII montra bientôt l'autorité pontificale sous un plus doux aspect;

il résolut de s'établir médiateur entre les rois d'Espagne et de France. Divers obstacles traversèrent d'abord un si noble dessein ; mais le pape y mit une activité, une adresse et une persévérance qui firent la gloire du saint siége, et décidèrent la sage paix de Vervins.

Quoique Henri IV se montrât toujours plein d'allégresse un jour de combat, il ne fit jamais la guerre avec plaisir. L'amour de l'ordre l'emportait de beaucoup, dans son cœur, sur l'amour de la gloire. Il gémissait de tout retard apporté au soulagement de ses sujets. Rosni venait de le charmer en lui donnant l'espérance que les finances du royaume pourraient être promptement rétablies. Il projetait une assemblée de notables pour commencer un nouveau cours d'opérations sur ce sujet ; mais il lui fallait du calme pour une telle étude : la guerre remplissait mal son attente, puisque, loin de réunir dans un même sentiment d'honneur les seigneurs catholiques et protestans, elle fournissait à ces derniers une triste occasion de signaler leur défiance et leur mécontentement. Le roi n'était occupé qu'à réparer des fautes et des revers, suites de cette fatale mésintelligence. Ce fut un désespoir pour lui de trouver la ville de Cambrai prise,

lorsqu'il accourait de Lyon pour en faire lever le siége; il parla de marcher droit aux ennemis et de les surprendre au milieu de la sécurité et de la joie que leur donnait cette conquête. Le duc de Nevers combattit cette résolution, en faisant un tableau exagéré des forces espagnoles : « Eh ! comment le savez-vous, reprit vivement le roi, vous qui n'en avez approché que de sept lieues ? » Ce mot piquant terrassa le duc de Nevers, et un chagrin de courtisan mit au tombeau celui qui avait supporté avec une sorte de calme, pendant vingt-trois ans, le souvenir de la Saint-Barthélemi.

Prise de Calais par les Espagnols. 1596.

L'armée des Pays-Bas venait de passer sous un nouveau général; l'archiduc Ernest étant mort, Philippe II lui avait donné pour successeur un autre frère de l'empereur Rodolphe, qui portait le titre de cardinal-archiduc. C'était un prince actif, ambitieux, à qui Philippe II réservait la main de l'infante Isabelle, sa fille chérie. Henri, s'apercevant que le prince Maurice de Nassau luttait avec peine contre les nombreux renforts de l'armée espagnole, attaqua La Fère pour opérer une diversion en sa faveur. Le cardinal-archiduc se mettait en marche pour faire échouer cette entreprise

du roi, lorsqu'un odieux Français vint révéler aux Espagnols la faiblesse de la garnison de Calais, et leur montra les moyens de s'en rendre maîtres en peu de jours : ce Français était ce même Rosne, que nous venons de voir furieux et sanguinaire au siége de Dourlens. La haine dévcloppa en lui de funestes talens. Aidé d'un petit nombre de troupes que lui confia l'archiduc, il surprit les deux principaux forts qui couvraient Calais; l'archiduc s'y porta bientôt avec son armée. Henri, qui voyait la garnison de La Fère réduite aux dernières extrémités, ne voulut pas perdre le fruit d'un long siége, mais tenta tous les moyens de faire entrer du secours dans la citadelle de Calais. Un officier français, nommé Campagnol, parvint à y pénétrer avec trois cents hommes. C'était trop tard, déjà les faubourgs de la ville avaient été emportés par Rosne et l'archiduc. Une flotte anglaise, qui croisait dans ces parages, aurait pu, en combinant ses efforts avec ceux des Français, sauver la citadelle et reprendre la ville; mais Élisabeth, long-temps amie fidèle d'un prince persécuté, n'était plus, pour un roi victorieux, qu'une alliée défiante et jalouse. Henri comprit que les Anglais ne défen-

draient une ville qu'ils avaient si longtemps possédée, que pour s'y établir de nouveau; il aima mieux avoir à reprendre Calais sur ses anciens ennemis, que sur ses alliés. A la prise de cette ville l'archiduc ajouta bientôt celle du château d'Ardres, lâchement rendu par le gouverneur Belin. Dès que Henri fut maître de La Fère, il envoya le maréchal de Biron ravager l'Artois, tandis que le prince Maurice faisait des excursions non moins heureuses dans la Flandre et le Hainault.

Prise de Cadix par les Anglais. 1596.

La joie que causèrent à Philippe les succès de l'archiduc fut de courte durée. Comme il chantait le *Te Deum* pour la prise de Calais, un courrier vint lui apprendre que le plus important de ses ports, que Cadix, cette ville qui semblait alors maîtresse du commerce du monde, était au pouvoir des Anglais. Un si honteux revers venait le frapper dans le moment où il préparait une nouvelle *Armada* pour soulever l'Irlande.

L'expédition de Cadix avait été conçue par l'homme le plus avide de gloire qu'il y eût alors en Europe, le comte d'Essex. La reine Élisabeth, plus que jamais passionnée pour cet impérieux favori, craignait son absence et son ambition; mais elle craignait en-

core davantage de l'irriter par des refus. Les plus illustres marins de l'Angleterre s'unirent au dessein du comte d'Essex, et voulurent comme lui contribuer, de leurs propres fonds, à l'équipement de la flotte; elle fut portée jusqu'à cent soixante bâtimens; dix mille soldats, sept mille matelots anglais ou hollandais y montèrent. Lord Effingham, célèbre par la défaite de l'*Armada*, était grand amiral de cette flotte; Essex commandait les troupes de terre; Howard et Raleigh étaient ses principaux officiers. Mais quel fut son dépit, lorsqu'à la vue de Cadix, ces deux officiers lui montrèrent un ordre de la reine qui ne lui permettait pas de commander l'attaque! Peut-être avait-elle craint pour les jours d'un guerrier si impétueux; peut-être avait-elle voulu réprimer en lui un orgueil dont sa tendresse n'avait que trop à gémir. Le comte se garda bien d'obéir aux ordres de la reine; de nombreux vaisseaux espagnols se présentaient pour la défense de la rade; en signal d'attaque il jette son chapeau dans la mer, engage son vaisseau contre un vaisseau supérieur, saute à l'abordage, s'en rend maître, dirige tout le combat, est partout vainqueur, et descend le premier sur le rivage. Toutes

les troupes ont débarqué; il prend pour lui les postes les plus périlleux, dresse les échelles, franchit les murs, et Cadix, en un instant, devient sa conquête. Il permit à ses troupes le pillage; mais, par la sévérité de ses ordres, il sut empêcher tout massacre. Le butin qu'y firent les Anglais fut immense. Les Espagnols furent obligés de brûler eux-mêmes tous les vaisseaux qui étaient restés dans la rade. Essex eût voulu se fortifier dans Cadix; mais les autres chefs de l'entreprise aimèrent mieux mettre en sûreté les trésors qu'ils venaient de conquérir. Le bonheur des Anglais fut tel, que la flotte de Lisbonne, destinée contre l'Irlande, non-seulement ne put rien pour gêner leur retour, mais qu'elle fut aussi complètement ruinée par la tempête, que l'avait été dix ans auparavant l'*Armada*.

L'orgueil de Philippe II fléchit enfin sous des malheurs de ce genre. Tout lui montrait le vice des plans vastes, mais incohérens, auxquels il s'était opiniâtré. Ses finances étaient encore moins ébranlées par des revers successifs, que par sa mauvaise foi de tous les momens. Il se trouva enfin assez malheureux pour désirer le repos; il accepta la médiation du pape, pour la paix

avec la France. Ce fut sous de tels auspices que l'on vit arriver à Paris un nouveau légat, le cardinal de Médicis, dont la mission était bien différente de celle des deux légats, impitoyables fauteurs de la ligue. Henri le reçut avec joie, avec tendresse. Il commençait à croire au bonheur de son peuple : l'assemblée des notables qu'il avait tenue à Rouen, et dont nous nous réservons de parler au livre suivant, avait montré, sinon beaucoup de lumières, du moins beaucoup d'empressement à concourir aux bienfaisantes intentions du roi ; chacun répétait les paroles vives et chevaleresques prononcées par Henri à l'ouverture de cette assemblée. L'ordre n'était plus seulement en projet ; Rosni, qui dirigeait enfin les finances, marquait ses premiers pas par les plus courageuses réformes. La gaîté régnait dans Paris ; les plaisirs de l'hiver étaient variés, et pour la première fois ils étaient décens. Les banquets étaient somptueux, non dans le palais du roi, mais dans les hôtels de ses courtisans. Le connétable de Montmorenci célébrait avec magnificence le baptême d'un fils qui devait perpétuer une race si glorieuse. Tout était en mouvement et tout respirait l'allégresse ; Henri trouvait auprès de Ga-

brielle quelque image du bonheur domestique. Telle était la situation de la cour et de la France , lorsqu'un événement funeste vint détruire tant d'espérances, et montrer que le meilleur et le plus grand des rois n'avait point encore assez payé de tribut à l'adversité. Cet événement, c'était la prise d'Amiens, opérée en une heure, sans résistance et par le plus misérable stratagème.

Prise d'Amiens par les Espagnols. 1597.

Nous avons vu qu'Amiens, en se rendant au roi deux ans auparavant, s'était réservé plusieurs priviléges, et entre autres celui de ne pas recevoir de garnison. Le roi représentait aux habitans que leur sûreté, ainsi que celle de tout le royaume, était compromise par une prétention si imprudente; et que les Espagnols, exercés dans l'art de prendre les places, pourraient tenter sur une garde bourgeoise peu nombreuse, peu vigilante, une attaque inopinée, que la corruption favoriserait peut-être. Ils répondaient, en alléguant une capitulation formelle, la solidité de leurs remparts, les preuves multipliées de leur zèle, enfin, la réputation d'une ville qui se glorifiait de n'avoir jamais été occupée par l'ennemi. Ils consentirent à recevoir quarante pièces de canon, que le

roi leur avait envoyées pour les préparatifs de la campagne prochaine; mais ils fermèrent obstinément leurs portes à des compagnies suisses qui se présentaient avec les ordres du roi. Loin de justifier une telle résistance par un service plus exact, ils négligèrent les plus simples précautions; et vraisemblablement l'Espagne trouva parmi eux un certain nombre de vieux ligueurs auxquels un peu d'or rendit toute l'activité de leur fanatisme.

Un homme, à qui la nature semblait avoir défendu d'aspirer à la gloire militaire, et qui en avait une soif immodérée; un Espagnol de si petite taille que, lorsqu'il paraissait dans les rangs, on croyait voir un enfant grotesquement armé, profita de cette circonstance pour s'acquérir quelque renom, et retarda de deux ans la paix de l'Europe. Cet Espagnol se nommait Hernando-Tello-Porto-Carrero. Animé d'une haine implacable contre les Français, il jeta les yeux sur Amiens, et jugea que la prise d'une ville si importante pourrait encore ébranler un trône qu'avaient affermi les victoires d'Arques, d'Ivry et de Fontaine-Française. Nommé gouverneur de la citadelle de Dourlens, il ne tarda pas à connaî-

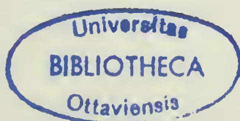
tre l'extrême négligence du service militaire dans la ville d'Amiens ; il en avertit le cardinal-archiduc, et obtint de lui cinq mille hommes pour opérer une surprise. Pendant la nuit du 10 au 11 mars, il fit avec sa petite armée un trajet de sept lieues de Dourlens aux environs d'Amiens. Il la disposa par échelons, et se cacha avec cinq cents hommes déterminés, dans les ruines d'une chapelle fort proche de la ville. Vers neuf heures du matin, au son d'une cloche qui appelait les habitans au sermon, quarante soldats, fourbes consommés, entrent dans la ville, déguisés en paysans ou paysannes, et portant des paniers et des sacs. Des rapports un peu confus sur une marche de troupes espagnoles, avaient jeté quelque inquiétude dans le corps-de-garde ; ces prétendus paysans, qui parlaient le patois picard, rassurent les soldats par leurs dénégations et par l'apparente naïveté de leurs réponses. Entrés dans la ville, ils s'éloignent peu de la porte, et paraissent se livrer au sommeil, étendus sur leurs sacs. Ils se relèvent en voyant arriver un chariot conduit par quatre de leurs compagnons, et feignent de s'empresser autour d'un fermier qu'ils appellent leur maître. L'un d'eux, en re-

chargeant son sac, a soin de l'ouvrir de manière à répandre les noix dont il était rempli. La garde, composée d'ouvriers fort pauvres, se précipite sur ces noix avec de grands éclats de rire. Pendant ce temps les Espagnols coupent les traits du chariot, l'arrêtent sur place, de manière à tenir suspendue la herse de la porte, tirent leurs dagues, leurs épées, fondent sur une milice déconcertée, se rendent maîtres du corps-de-garde, et appellent leurs compagnons, en criant : « Victoire! ville prise! » Hernando-Tello accourt et donne le signal à sa troupe embusquée; il entre au galop dans une ville qui n'est préparée à aucune résistance : et comme si la facilité de cet exploit n'avait pas eu besoin d'être relevée par une conduite généreuse, il livre Amiens au pillage le plus complet.

Il était nuit lorsqu'un courrier vint apprendre au roi une nouvelle aussi désastreuse. Il se lève, mande ses amis, et Rosni surtout. A la vue du visage effaré de l'écuyer qui vient le réveiller, Rosni, hors de lui-même, s'écrie : « Serait-il arrivé malheur au roi? » Rassuré sur les jours de Henri, Rosni trouve plus de force pour supporter tout autre genre de malheur. Il

arrive au Louvre; *le roi se promenait à grands pas dans sa chambre, les mains jointes derrière le dos, la tête baissée et le visage couvert des marques du plus profond chagrin; les courtisans étaient debout de côté et d'autre collés contre les murs, sans proférer une parole.* « Ah! mon ami, quel malheur! dit-il à Rosni, Amiens est pris. » Pendant qu'il lui raconte les détails de cette déplorable nouvelle, le nouveau surintendant cherche et trouve dans sa tête les moyens de suffire à la dépense du siége: « Que votre majesté se calme, dit-il; j'ai un travail tout prêt, qui nous donnera les moyens de prendre une bonne revanche sur les Espagnols. » Il se retire. Henri a parcouru d'un coup d'œil rapide tout ce que cet événement va réveiller de troubles intérieurs dans le royaume; il ne veut chercher ses ressources que dans son caractère. Son visage a déjà repris l'expression de la force et du calme. Gabrielle, tout éplorée, vient se présenter à lui; il s'arrête peu à la consoler. « *Allons*, dit-il en présence de toute sa cour, *c'est assez faire le roi de France, il faut maintenant faire le roi de Navarre.* » Puis, s'adressant à Gabrielle: « *Ma maîtresse*, lui dit-il, *il faut que je vous quitte et*

que je me prépare à une autre guerre. » Ainsi, ce grand roi, qui ne devait accuser que les habitans d'Amiens, trouvait plus beau de s'accuser lui-même. Une si magnanime injustice eût dû fermer la bouche à tous ses ennemis; mais le peuple français aime à se délasser de l'admiration. Bientôt on reprocha au roi de n'avoir plus rien fait d'éclatant depuis le combat de Fontaine-Française, et l'on voyait un héros dégénéré dans un roi qui savait être sage. Les chefs des protestans, infidèles à leur renommée ainsi qu'à leur devoir, spéculèrent sur les périls du roi, se tinrent à l'écart, et voulurent faire acheter, par des services tardifs, d'importantes concessions. D'un autre côté, la ligue parut pendant quelques jours reprendre de l'existence : mais, comme ni Mayenne, ni le duc de Guise, ni Jeanin, ni Brissac, ni Villeroi, ne seconda les menées des séditieux ; la conspiration, renfermée entre des gens du bas étage, fut promptement réprimée par le supplice de cinq ou six misérables. Mayenne, et tous ceux qui, comme lui, avaient éprouvé la clémence du roi, l'emportèrent en zèle sur tous les Français, et firent avec une généreuse prodigalité des sacrifices volontaires, que



chaque province imita. Quant au parlement de Paris, il seconda vivement l'impulsion du patriotisme; mais il crut devoir s'opposer à un moyen de finances proposé par Rosni dans cet extrême péril; c'était une création d'offices pour la plupart inutiles. Le premier président, Harlai, fut chargé de porter au roi des remontrances dont le motif était respectable et la véhémence déplacée; Henri les reçut avec aigreur: « Messieurs, dit-il au parlement, n'allez pas imiter ces fous d'Amiens, qui, pour ne pas payer les frais d'une garnison, montant à deux mille écus, viennent de perdre un million. » Comme le premier président avait dit, dans son discours, que Dieu avait confié au parlement le dépôt de la justice, Henri releva vivement ces paroles: « Non, monsieur, lui dit-il, c'est à moi que Dieu a remis ce dépôt, et c'est moi qui vous le confie. » Le premier président, interdit de cette réception inaccoutumée, tomba malade de chagrin; Henri, en apprenant qu'il avait été saigné, demanda si avec son sang on ne lui avait pas tiré son orgueil. C'est le seul mot un peu cruel que l'histoire reproche à un roi, dont les innombrables saillies eurent presque toujours le charme de la bonté. Il



convient de dire que les magistrats offraient de s'imposer eux-mêmes pour éviter cette création d'offices. L'édit fut enregistré ; et le parlement, par un arrêt, nota d'infamie quiconque, dans cette occasion, refuserait ses services au roi. La plupart des provinces, à l'exemple de la capitale, se chargèrent de la levée d'un régiment.

Reprise de cette ville par le roi. 1597.

Mais les momens pressaient. On n'avait encore que cinq mille hommes à mettre en campagne; il s'agissait d'investir une ville défendue par un même nombre d'hommes, par des ouvrages importans et par soixante canons. Le maréchal de Biron, qui commandait une si faible armée, réussit à couper les communications des Espagnols renfermés dans Amiens, et même à faire un blocus assez exact de cette ville. Ce fut là, sinon le plus éclatant, au moins le plus habile de ses faits militaires. L'inaction des La Trémouille et des Bouillon rendait sa fidélité encore plus honorable; mais cette fidélité n'était qu'apparente : Biron ne faisait plus de grandes choses, que pour rivaliser avec son maître et prendre sa place dans le cœur des soldats. Au mois de juin, le roi arriva devant Amiens avec une armée qui s'éleva bientôt à vingt-cinq mille hommes.

Il voyait, par les soins de son nouveau surintendant, régner dans son camp une abondance qu'il n'avait jamais connue. Hernando-Tello déployait beaucoup d'activité pour la défense de la ville. On n'avait encore vu, à aucun siége, un emploi si fréquent des mines et des contre-mines. Tandis que l'archiduc mettait ses troupes légères en campagne pour inquiéter les assiégeans, Hernando-Tello trouvait dans une garnison de cinq mille hommes les moyens de faire de fréquentes sorties. L'avant-garde de l'archiduc fut battue, et, peu de temps après, Hernando-Tello fut tué. Les Français se virent avec joie vengés d'un ambitieux qui avait rappelé Philippe II à des conquêtes; mais ils eurent bientôt à regretter la mort de l'un de leurs plus braves généraux; d'Espinai de Saint-Luc fut tué par le feu de la place. Sa jeunesse avait d'abord paru livrée à l'infamie, puisqu'il avait été l'un des mignons de Henri III. Lui seul, entre ses favoris, eut la force de renoncer à des biens, à des honneurs indignement achetés; mais, en se détournant du vice, il tomba dans une faction criminelle. La ligue fut son asile contre Henri III. L'indignation qu'il conçut de la journée des barricades, le rendit à son roi

persécuté. Depuis, il suivit invariablement le chemin de l'honneur sous les bannières de Henri IV.

L'archiduc, sans se déconcerter de l'échec essuyé par son avant-garde, s'avança contre l'armée assiégeante avec vingt-deux mille hommes. D'abord, il affecta dans sa marche une lenteur et une irrésolution qui ne lui firent supposer aucun dessein sérieux; mais au troisième jour, faisant une diligence inusitée parmi les Espagnols, il chargea impétueusement un corps français, dans lequel, par un malheureux hasard, se trouvaient rassemblés les vivandiers et les goujats de l'armée. Ces gens prirent la fuite et jetèrent un grand effroi dans les autres corps; le désordre paraissait sans remède quand le roi se présenta. Cette fois, sa vigilance avait été en défaut, car il revenait de la chasse. Il laisse les fuyards s'écouler, heureux d'être débarrassé d'une troupe inutile; et, prenant poste sur une colline, il y fait placer six pièces d'artillerie. Ses dispositions ont été prises avec Mayenne; il adresse au ciel une prière fervente, et ne montre plus que confiance et que gaîté; tout redevient français autour de lui. L'archiduc marche vers la colline; l'artillerie française fait un tel ra-

vage dans les rangs de son infanterie, qu'il craint d'être tombé dans une embuscade; il rend grâce à la nuit qui fait eesser le combat, et le lendemain il exécute sa retraite. En voyant ce mouvement, Henri s'écria : « Le cardinal-archiduc s'est avancé en soldat et s'est retiré en prêtre. » Il voulait le poursuivre avec vivacité; mais ce ne fut point l'avis de ses principaux officiers. La prise d'Amiens devenait certaine; l'archiduc avait dans les places de Dourlens de solides point d'appuis. Pourquoi tenter les chances inutiles d'un combat que la valeur et l'habileté de l'infanterie espagnoles devaient rendre fort meurtrier?

Le 19 septembre, les assiégés capitulèrent. Les Français, lorsqu'ils entrèrent dans Amiens, virent, avec une grande douleur, à quel point les habitans d'Amiens avaient expié leur indocilité et leur négligence. On n'en comptait plus que huit cents. Plusieurs avaient fui; mais le plus grand nombre avaient péri consumés par la faim ou par des maladies contagieuses. La reprise d'Amiens fit perdre encore une fois à Philippe l'espoir de démembrer un royaume où son or s'était inutilement enfoui. De cruelles infirmités, qui l'avertissaient de sa

fin et qui lui en rendaient les approches hideuses, faisaient naître dans sa conscience un genre de scrupules qui n'y avait pas encore pénétré, celui de répandre le sang des hommes. Le cardinal Alexandre Médicis suivait ardemment le projet de rendre le pape médiateur entre ces grandes puissances. Même après la prise d'Amiens, il avait continué ses instances auprès de Henri IV ; celui-ci lui avait répondu : « Monsieur le cardinal, le bruit qui se fait du côté d'Amiens me bouche les oreilles. » Quand le roi eut recouvré cet important boulevard, il permit que ses trois ministres, Villeroi, Brulart de Sillery, et Pompone de Bellièvre, suivissent à Vervins le légat médiateur. Les plénipotentiaires de l'Espagne y arrivèrent bientôt. D'abord, leurs prétentions se montrèrent fort élevées; mais les ministres du roi de France déclarèrent qu'ils ne se prêteraient à aucun traité qui n'eût pour base l'intégrité de son royaume.

Les conférences de Vervins avaient inspiré beaucoup d'alarmes aux Provinces-Unies. Élisabeth se plaignait d'être délaissée par un allié auquel elle avait laissé ravir Calais avec une indifférence peu loyale. Henri, qui voyait l'Angleterre, non-seulement

exempte de tous périls, mais dans un cours de prospérités bien affermi, était peu touché des injustes reproches de son exigeante bienfaitrice; la situation des Provinces-Unies l'affectait plus vivement. Barnevelt, qui depuis se rendit si célèbre, fit d'éloquentes représentations au roi, au nom du prince Maurice et des états généraux, pour le détourner de la paix. « Il me sera toujours » pénible, lui répondit le roi, de ne plus » concourir à votre défense, et je conviens » que je n'ai nul espoir de faire comprendre » les Provinces-Unies dans le traité qui se » prépare. L'orgueil de l'Espagne se refusera » encore quelque temps à reconnaître ceux » qu'elle s'est obstinée à traiter en rebelles; » mais, que peut-elle désormais contre » vous? le roi Philippe est fatigué de tant » d'efforts pour vous réduire. Ne voyez-vous » pas que tout se prépare pour le couronne» ment de l'archiduc et de l'infante Isabelle? » Philippe, je n'en puis douter, se dispose » à lui céder la souveraineté des Pays-Bas; » et, si je connais bien le caractère de ce » monarque, il n'a d'autres vues, en faisant » cette cession, que de se dérober à la né» cessité et à la honte de traiter avec ses » anciens sujets. Que craignez-vous de lui?

» la victoire éclatante que le prince Maurice » vient de remporter à Turnhout, a jeté le » plus profond découragement parmi les » Espagnols. Philippe est pressé par la dé- » tresse de ses finances, et la mort l'envi- » ronne. On ne verra point sous un nou- » veau règne se continuer des dépenses qui » appauvrissent inutilement l'Espagne. Je » vous dois beaucoup ; mais je dois encore » plus à mes sujets. Mon âme est actuelle- » ment remplie d'idées de paix, d'ordre et de » félicité publique. Je ne précipite rien ; » mais je veux tout fermement. J'ai dompté » ou calmé bien des factieux ; mais ce n'est » qu'au milieu d'une paix profonde que je » puis chasser de mon pays tout esprit de » faction. Il me faut la paix, pour vous » secourir utilement. Je ne veux plus être » à charge à mes alliés ; je prétends m'ac- » quitter avec usure de ce qu'ils ont fait » pour moi. Armé ou non armé, le roi » de France saura toujours vous prouver » son amitié. »

Ce discours que Henri prononça, disent les historiens hollandais, avec l'éloquence naturelle qu'il possédait à un degré éminent, non-seulement ferma la bouche aux ambas-

sadeurs, mais les remplit d'espérance pour l'avenir.

Les plénipotentiaires de l'Espagne firent peu de difficulté sur la restitution des villes françaises; mais ils insistèrent sur la possession de Cambrai. Le marquisat de Saluces faisait un objet de difficulté d'autant plus sérieux, que le duc de Savoie avait recommencé avec quelque succès ses incursions dans le Dauphiné. Un vaillant officier, Créqui, avait porté la peine de son imprudence; douze cents hommes, qu'il avait engagés dans les montagnes, venaient d'être taillés en pièces; mais Lesdiguières avait promptement réparé cet échec par la prise du fort des Barraux, place d'une forte assiette, qu'il emporta en deux heures au clair de lune.

Soumission de la Bretagne. 1598.

Tandis qu'on négociait à Vervins et qu'on se battait dans le Dauphiné, le roi marcha promptement contre le duc de Mercœur, en Bretagne. Cette vive expédition eut l'effet de la foudre. L'habileté, les ressources et la réputation du plus obstiné des rebelles disparaissaient devant l'activité de Henri IV. Les commandans des places venaient tout éperdus en apporter les clefs à un maître qu'ils avaient méconnu si long-temps. Le duc de Mercœur allait porter la peine de sa

révolte, s'il n'eût par ses intrigues engagé dans ses intérêts la maîtresse du roi. Il possédait encore de grandes richesses; il séduisit Gabrielle d'Estrées, par l'offre d'unir sa fille unique avec l'aîné des fils qu'elle avait eus du roi. On conclut presque en même temps le mariage et le traité. La Bretagne fut ainsi recouvrée toute entière; mais le duc de Mercœur accrut encore son immense fortune par le prix qu'il mit à cette cession.

Édit de Nantes.

Jamais un conquérant ne mit autant d'ardeur à marcher de victoire en victoire, que Henri IV n'en mettait alors à faire succéder les traités aux traités. Ce fut à Nantes qu'il rendit cet édit fameux qui fit enfin la clôture de trente-huit ans de guerres religieuses ; cet édit ressemblait beaucoup à l'édit de Poitiers, rendu sous Henri III, lequel était presque une copie de la première pacification opérée dès la seconde année des guerres civiles, par le génie et l'inutile sagesse du chancelier de l'Hospital. Ainsi, tant de révoltes, de fureurs, de massacres, restaient sans aucun résultat. L'édit de Nantes nous occupera dans le livre suivant : je dirai seulement ici que l'exigeance des protestans leur devint funeste par la suite, et qu'ils

obtinrent trop d'avantages pour pouvoir les conserver avec sécurité.

Paix de Vervins. 1598.

Tout réussissait à Henri dans cette immortelle année de son règne; la paix de l'Europe suivit de près ces deux paix de l'intérieur. Le roi, en recouvrant toutes les villes de son royaume, consentit à céder à l'Espagne la possession de Cambrai; l'affaire du marquisat de Saluces fut laissée sous la médiation du pape, qui devait la décider dans un an. L'Europe, calmée par les soins du saint pontife, se répandit en actions de grâces pour un zèle si utilement employé. « Le pouvoir » de Rome serait aujourd'hui bien plus » grand, disaient les sages, si elle se fût » toujours occupée de concilier les rois au » lieu de les épouvanter. Le jour où la paix » a été signée à Vervins, n'est-il pas plus glo- » rieux pour Clément VIII, que celui où, » dans une ridicule cérémonie, il frappait » de sa baguette les envoyés du roi de » France? » Henri IV était au comble du bonheur; tout son royaume était à lui. Il n'existait plus que d'obscurs débris de la ligue; les derniers cris du fanatisme et de la vengeance se perdaient au milieu de l'allégresse générale. Henri, après s'être montré en conquérant, en pacificateur, en lé-

gislateur, avait encore un nouveau titre à obtenir, celui d'un administrateur père de son peuple. L'Europe lui avait donné le surnom de grand, ou l'égalait aux héros les plus vantés de l'histoire; il lui tardait de s'égaler à Louis XII.

Pendant ce temps Philippe II, solitaire et caché dans un appartement de l'Escurial, souffrait d'intolérables douleurs que les regrets et les remords devaient envenimer. Son sang décomposé faisait naître sur toutes les parties de son corps des ulcères et des plaies. Que dire? Écrivons cet affreux détail, puisqu'il s'agit d'un tyran. Celui qui avait fait verser plus de sang que Sylla, mourut de la même maladie. « Il découlait » de ses plaies, dit un historien, une ma- » tière virulente, dans laquelle il s'engen- » dra une quantité énorme de vermine, qui, » malgré tous les soins que l'on prit, ne put » être détruite. » Les plus abjects de ses courtisans, les plus craintifs de ses serviteurs, ne pouvaient l'aborder sans montrer leur dégoût; il supporta pendant cinquante jours cette affreuse maladie avec quelques marques de constance, disent les historiens; mais que put-on jamais lire sur le visage de Philippe? Quand même la superstition l'eût

endurci sur ses crimes politiques, les meurtres dont il avait rempli sa maison ne devaient-ils pas perpétuellement obséder sa pensée? La nouvelle de la paix de Vervins parut lui causer quelque joie; c'était la seule expiation qu'il eût à offrir au ciel. Il mourut le 13 septembre 1598, âgé de soixante-douze ans, et l'Europe respira.

FIN DU LIVRE XII.

LIVRE TREIZIÈME.

A l'époque où nous sommes parvenus, les troubles de la religion sont calmés pour un assez long intervalle, ou du moins ils ne forment plus un point de vue dominant dans l'histoire. Le dix-septième siècle s'ouvre pour la France avec tant de sérénité, se prolonge avec tant de gloire, montre tellement le bon sens dans sa vigueur, le caractère dans son énergie, le génie dans sa puissance, la religion dans sa majesté, qu'il serait d'un esprit superficiel et chagrin de l'envisager sous le seul rapport des deux derniers triomphes que les catholiques remportèrent sur les protestans, c'est-à-dire, du siége de la Rochelle, acte d'une politique aussi ferme que prévoyante, et de la révocation de l'édit de Nantes, l'une des plus grandes erreurs que la raison et l'humanité reprochent à l'égarement du zèle et à l'orgueil despotique de l'autorité.

J'interromprai dans ce livre la marche des événemens, afin de suivre d'un même coup d'œil le règne de Henri IV, relative-

ment aux mœurs, aux progrès de l'autorité royale, aux finances, aux lettres. Ce livre aura une relation plus réelle qu'apparente avec les précédens; les règnes de Henri II, de François II, de Charles IX et de Henri III ont montré combien la prodigalité dans l'administration des finances, l'esprit de ruse et de fraude dans le conseil du roi, le défaut de sincérité et de fermeté du monarque envers les grands, développèrent le fléau des guerres de religion. Le lecteur sentira tous les effets contraires que dûrent avoir la loyauté, l'économie et la fermeté de Henri IV.

Cour de Henri IV.

Il importe d'abord de se faire une image de la cour de ce roi. Elle se composait d'une multitude de personnages fiers, actifs, ambitieux, et qui, dans leur rivalité présente, se souvenaient d'avoir été des ennemis mortels; les uns s'enorgueillissaient d'une fidélité à toute épreuve; les autres semblaient tirer vanité de s'être fait craindre long-temps et acheter ensuite. Si quelquefois leurs regards irrités menaçaient d'un éclat, la présence du roi arrêtait l'épée dans le fourreau. Chacun de ces seigneurs, soit catholiques soit protestans, avait exercé une autorité suprême dans le gouvernement d'une pro-

vince ou d'une place; Henri IV n'était entouré que de petits souverains détrônés par lui-même. Il ne fallait pas à de tels hommes les plaisirs languissans d'une cour soumise à l'étiquette. Leur vie était un continuel souvenir de leurs longs combats, et en retraçait quelque image. Quand ils nommaient entre eux les braves, ils oubliaient sous quels drapeaux on avait combattu pour observer plus d'équité dans leurs jugemens. On se disputait avec sagacité sur la beauté de tel fait d'armes, sur la beauté de telle blessure : restait-on incertain; on convenait de s'en rapporter au roi ou à Crillon. A la suite d'une vie aventurière qui, exerçant fortement l'imagination, la dispose toujours à la crédulité, il restait même aux plus sages quelque croyance dans les devins, les astrologues. Pour la plupart, ils aimaient le jeu, moins par cupidité, que pour courir encore des vicissitudes dans leur fortune. Henri IV était bien loin d'être affranchi d'une si déplorable faiblesse; ce n'était que dans les chances du jeu qu'il trahissait quelque inégalité de caractère, ce qui prouve que les âmes capables des plus grands efforts ne le sont pas toujours des plus petits. Il perdait le plus

souvent; mais il eut le malheur et le tort d'endommager au jeu la fortune du fidèle Harlay de Sancy, et celle du dangereux maréchal de Biron. Les repas étaient gais; on y buvait beaucoup; après tant de troubles et de discordes, on se donnait cette preuve peu certaine de franchise. Les bons mots, les contes joyeux étaient provoqués par l'exemple du roi. La gaîté la plus vive ne lui faisait pas perdre le sentiment de sa dignité; il s'abandonnait et ne s'oubliait pas. Il dansait quelquefois, sans se piquer d'aucune grâce dans cet exercice. Ces courtisans guerriers inventaient au bal des jeux plaisans, des travestissemens divers. Leur allégresse était bruyante, mais non grossière. La galanterie de ces vieux seigneurs se ressentait encore de la fougue de leurs premières passions. La dernière vanité à laquelle ils renonçaient était d'être, suivant leurs expressions, de *verts galans*. Dans les parties de chasse, on se gardait bien du plaisir facile de tuer des troupeaux de lapins assemblés dans des parcs. On voulait de la fatigue, des aventures. C'était un bonheur que d'avoir à traverser une rivière à la nage en courant le cerf, de prendre un refuge dans une cabane, de dormir quelquefois à

la dure, de faire une visite inopinée dans un château, de rentrer dans le sien au son des cors entremêlé avec celui des tambours et des trompettes. La mode de cette cour était la véracité; souvent la brusquerie donnait un prix infini à des louanges non méditées, et dont la forme même était irrespectueuse. Le plus ingénieux des courtisans de Louis XIV fit-il jamais rien entendre de plus flatteur, que le fameux démenti de Crillon? « Voilà, disait Henri IV en le montrant, le plus brave de mon royaume. » « Vous en avez menti, sire; c'est vous. »

Caractère et dispositions de plusieurs seigneurs.

Ce qui maintenait la dignité dans la cour, c'était le calme que Henri IV savait allier avec la vivacité de son esprit. Un jour Crillon, en plein conseil, avait soutenu une opinion irréfléchie avec opiniâtreté; le roi fut obligé de lui imposer silence : Crillon sortit, mais rentra deux fois et s'abandonna à toute sa colère. On craignait que le roi, imprudemment bravé, ne s'emparât de l'épée de l'un de ses voisins; sa patience triompha de l'emportement du plus dévoué et du plus fougueux de ses serviteurs. Quand Crillon fut sorti, chacun exaltait la modération du roi : il se retourna vers le président de Thou, témoin

de cette scène, et lui dit : « J'étais né colère ; mais j'ai su résister à cette passion au milieu de mes traverses, et je n'y céderai pas quand la fortune me devient plus favorable. » Crillon ne manqua pas de venir exprimer au roi son profond repentir; Henri l'embrassa cordialement, et lui dit : « Imitez-moi, Crillon, et modérez-vous. » On ne se serait jamais attendu que ce vieux guerrier eût pu profiter de cette leçon ; pourtant il s'en souvint dans une occasion fort importante. Le jeune duc de Guise, trois jours après l'exploit de Marseille, osa mettre à l'épreuve l'intrépidité d'un tel homme. Il vint, avec quelques étourdis de sa suite, éveiller brusquement Crillon, en lui donnant le faux avis que les Espagnols venaient de débarquer dans la nuit et s'emparaient de la ville. Crillon ne dit que ces mots : « Eh bien ! allons à leur rencontre. » Il s'habilla et prit ses armes avec le même sang-froid que s'il fût allé commander une revue. Au bas de l'escalier, le duc de Guise lui avoua, en riant, que c'était une fausse alerte : « Jeune homme, lui dit Crillon, ne vous avisez jamais de sonder le cœur d'un homme de bien ; car je jure Dieu, que si vous aviez trouvé en moi quelque faiblesse, je vous

aurais percé de cette dague. » Ces mots étaient sévères; mais, de la part de Crillon et dans une telle circonstance, c'était encore une indulgence remarquable.

La première loi de la politique de Henri envers les grands, c'était de rester pour chacun d'eux ce qu'il avait promis d'être. Il ne les comblait pas d'honneurs et de richesses; mais il ne les trompait jamais. L'absence presque totale des lois de l'étiquette lui donnait plus de moyens d'étudier leur cœur. C'était par lui-même qu'il faisait ses découvertes, non avec une curiosité tyrannique, mais avec une sollicitude amicale. Un ton faux, des paroles équivoques, une expression suspecte dans la physionomie, lui faisaient violence. Lui avait-on donné quelque sujet de mécontentement; il avertissait en ami, grondait en père, ou menaçait en maître. Les hommes qui murmuraient le plus haut, étaient le maréchal de Biron, le duc de Bouillon, le duc de La Trémouille et Duplessis-Mornai; mais c'étaient ceux qui lui avaient rendu les plus signalés services et qu'il aimait le plus. Il était sûr de l'amitié de Duplessis-Mornai et de La Trémouille; mais leur zèle pour la religion réformée les rendait

ombrageux. Henri leur pardonnait ces inquiétudes et ne négligeait aucune occasion de leur témoigner sa gratitude pour leur héroïque fidélité. On parlait un jour du combat de Fontaine-Française, et chacun d'exalter la vaillance du roi : « Eh bien ! reprit-il, j'avais là un maudit compagnon qui me précédait toujours un peu. La Trémouille a été plus vaillant que moi de la longueur de son cheval. » Ce mot empêcha La Trémouille de s'abandonner trop aux intrigues et aux complots des protestans. Le sévère Duplessis-Mornai s'était éloigné de la cour, lorsqu'il lui arriva l'aventure la plus cruelle, pour un personnage d'une telle dignité. Un jeune gentilhomme, contre lequel il avait été obligé de sévir dans son gouvernement de Saumur, dressa contre lui une embuscade pendant la nuit, et outragea sa vieillesse en lui donnant plusieurs coups. Henri eut à peine appris cette indigne violence, qu'il écrivit à Duplessis-Mornai le billet suivant : « J'ai un extrême » déplaisir de l'outrage que vous avez re» çu, auquel je participe et comme roi et » comme votre ami. Pour le premier, je » vous en ferai justice et à moi aussi ; si » je ne portais que le second titre, vous

» n'avez nul de qui l'épée fût plus prête à » dégaîner que moi. Tenez cela pour cons» tant, qu'en effet je vous rendrai office » de roi, de maître et d'ami. » Duplessis-Mornai fut vengé d'une si atroce insolence. La lettre du roi lui en adoucit le souvenir.

Quant au duc de Bouillon et au maréchal de Biron, le roi faisait de continuels efforts pour les rappeler à leur première loyauté, sans pouvoir vaincre l'ambition tortueuse du premier, ni l'ambition gigantesque, forcenée du second. Il voulut bien confirmer et appuyer par son intervention politique un testament fort contesté de la duchesse de Bouillon, morte trois ans après son mariage avec le vicomte de Turenne, et par lequel elle le déclarait son héritier. Il poussa la modération jusqu'à ne lui faire aucun reproche après le fatal combat de Dourlens: ingénieux à excuser un ancien ami, il n'imputait l'obliquité de sa conduite qu'à une maladroite prétention à la finesse. Après le siége et la prise d'Amiens, Biron, séduit par d'ignobles et de pernicieux flatteurs, mettait ses exploits au-dessus de ceux de son maître. Le roi, instruit des forfanteries du maréchal, ne crut pas qu'elles dus-

sent diminuer sa reconnaissance. Comme il entrait un jour, accompagné de Biron, à l'hôtel-de-ville, où on lui donnait une fête: « Voici, dit-il, le maréchal de Biron que je présente avec confiance à mes amis et à mes ennemis. » Ce mot flatta l'orgueil du maréchal, et ne toucha point son cœur.

Le dévouement du connétable de Montmorenci et du maréchal de Lesdiguières ne fut ébranlé par aucune intrigue de cour. Tous deux étaient galans et magnifiques. Le premier était si peu lettré, qu'on a mis en doute s'il savait écrire. Le second s'était consommé par l'étude dans l'art de la guerre, et cultivait d'autres genres d'instruction. Bien moins âgé que Montmorenci, il espérait recevoir à sa mort l'épée de connétable; et comme cette éminente dignité ne pouvait être confiée qu'à un catholique, il sentait chaque jour diminuer son zèle pour la religion protestante. Mayenne était devenu l'émule de ces seigneurs en fidélité pour le roi. Il fit tomber plus de complots qu'autrefois il n'en avait ourdi lui-même. Les torts de sa première vie ne parurent plus que ceux de la fortune. Une seule fois, il lui arriva de presser trop vivement le roi pour le payement de ses pensions. « Je ne puis, lui

dit Henri, vous donner aujourd'hui cette somme.» Mayenne insista. « J'aurais plus tôt fait, répliqua le roi, de vous donner une bataille d'Ivri.» Le duc de Guise n'avait plus rien conservé de cette fougue qui, dans sa jeunesse, l'avait rendu coupable d'un homicide. Porté à l'amour, au plaisir, au bruit, il était à la tête des étourdis de la cour. Le roi eut souvent occasion de lui adresser des réprimandes; mais le ton dont il lui parlait, rappelait toujours ces touchantes paroles qu'autrefois il lui avait adressées : « *Servez-moi bien, et je vous tiendrai lieu de père.* » Le duc de Bellegarde avait cessé promptement d'inquiéter le roi dans ses amours; mais il se plaisait à causer l'épouvante des maris et des mères. Fidèle au roi, mais sans enthousiasme, brave dans les jours de combat, mais peu curieux des fatigues militaires, il n'existait que pour les plaisirs de la vanité; avec un cœur froid, une tête vide, il fut à la cour de France le modèle de cette fatuité qui tua l'esprit de chevalerie. Roquelaure, plus vif et plus excusable dans ses goûts libertins, pouvait tout sacrifierpour le service de son maître; il refusa pourtant un jour de lui obéir. C'était au combat de Fontaine-Française. Le roi,

dans la chaleur de l'action, l'avait chargé de porter un ordre sur les derrières de l'armée. « Sire, lui dit-il, je vous conjure de m'en dispenser, on croirait que je fuis. » Le comte de Joyeuse ne jouait qu'un rôle inquiet et embarrassé dans une cour qui ne se souvenait que trop de la ridicule procession du frère Ange, le capucin; guéri de nouveau des songes de vanité, il rentra dans son cloître. Un caractère vicieux et trop digne des cours précédentes s'annonçait alors; c'était le comte d'Auvergne, bâtard de Charles IX. Henri n'avait pas oublié que ce monarque, expirant au milieu des soupçons et des remords, lui avait recommandé son fils. Mais il ne put faire germer aucun principe du bien dans cette âme.

Le duc d'Épernon se tenait prêt à paraître partout où un trouble éclaterait. Il soutenait, par un inflexible orgueil, une fortune acquise par la bassesse du courtisan. Il osa un jour convenir devant le roi, que dans sa fidélité il n'entrait pas un dévouement de cœur. « Je ne suis l'ami, ajouta-t-il, que des souverains qui m'aiment. » Henri rabaissait par des mots piquans la fastueuse vivacité de ce personnage.

Le duc d'Épernon avait eu sans doute une

grande part à une proposition insolente qui fut faite au roi, durant les grands périls où le mirent la prise de Calais et celle d'Amiens. Des seigneurs qui, à la faveur de vingt ans d'anarchie politique et religieuse, avaient travaillé sans relâche à rétablir la tyrannie féodale, et qui croyaient pouvoir traiter avec Henri IV comme les grands vassaux le firent autrefois avec le fondateur de sa race, résolurent de profiter d'un moment de détresse et d'alarme pour faire des principautés de leurs gouvernemens. Ils connurent assez peu le roi pour lui en faire la demande directe, et prirent pour leur organe un prince du sang; c'était le jeune duc de Montpensier, petit-fils de celui qui, sous le règne de Charles IX et de Henri III, s'était illustré par plusieurs victoires et souillé par des exécutions impitoyables. Ce prince dénué de toute expérience et de toute pénétration d'esprit, surmonta sa timidité naturelle, pour dire un jour, devant le roi, qu'il connaissait un moyen de lui créer la plus puissante armée qu'eût encore commandée un roi de France. « C'est » parler magnifiquement, lui dit le roi, et » jamais offre ne fut faite plus à propos. » Mais hâtez-vous de nous faire part d'un

» si beau secret. » *Le moyen est bien simple, reprit le duc de Montpensier; votre majesté n'a qu'à permettre à ceux qui ont des gouvernemens par commission, de les posséder en propriété, avec la simple soumission d'un hommage lige envers la couronne :* « Mon cousin et mon ami, » reprit Henri IV, je crois que quelque » esprit malin a charmé le vôtre, ou que » vous n'êtes pas en votre bon sens; car » le langage que vous venez de me tenir » ne convient pas à un homme de bien » et à un bon naturel comme le vôtre; » il ne convient pas surtout à un prince » de mon sang, qui se voit à présent » plus près de la couronne que je n'en » ai jamais été. Je ne saurais croire que » des discours si pleins d'infamie pour moi » et tout-à-fait pernicieux à cet état, » naissent de votre esprit. Comment s'i- » maginer que des gens assez méchans » pour abuser ainsi de votre simplicité, « m'ayant dépouillé des principaux et des » plus magnifiques droits de la royauté, » eussent égard aux vôtres de prince du » sang? Je ne puis vous céler que, si » je vous estimais avoir dans le cœur » des désirs si indignes de vous et de

» moi, je vous aurais fait connaître qu'un » cœur vraiment royal ne s'offense pas » impunément.

» Partant, mon cousin, mon ami, reve» nez en vous-même, et sortez de votre » précipice. Gardez-vous bien de faire pa» raître, à ceux qui vous ont employé en » un si mauvais ouvrage, que vous m'en » ayez parlé en aucune façon; mais fei» gnez que toutes les raisons ci-dessus vous » sont venues en la pensée; dites-leur qu'elles » vous ont non-seulement empêché de m'en » parler, mais aussi vous ont donné tant » d'horreur de les proposer, que vous êtes » résolu de tenir pour ennemi mortel qui» conque en voudra parler. »

Le duc de Montpensier, atterré de cette réponse, revint de son égarement, et ne donna plus au roi aucun sujet d'inquiétude. Henri, suivant sa promesse, s'abstint de toutes recherches sur les conciliabules où avait été conçue une proposition si monstrueuse; mais il n'oublia jamais que des grands avaient pu la concevoir. Il se persuada que chacun de ses revers, et surtout que le moindre signe d'hésitation ou de faiblesse de sa part, les ramènerait à cette pensée anarchique.

Le pouvoir des princes du sang était redoutable pour un monarque jusque-là privé d'enfans légitimes. Le cardinal de Bourbon, fils du prince de Condé, s'était déclaré ouvertement son compétiteur pour le trône. Henri n'avait pu vaincre ses brigues que par son abjuration; mais, dans le temps où cette abjuration n'était point acceptée par le Pape, le cardinal de Bourbon restait encore à craindre. Ce jeune ecclésiastique était distrait de son ambition par des goûts voluptueux; mais, accessible à tous les intrigans, il pouvait ébranler la fidélité du clergé. Dès que le roi avait conçu contre lui quelques sujets d'alarme, il lui envoyait Rosni, qui lui adressait, sans le blesser, les remontrances les plus sévères. Un jour Rosni remarqua dans le cardinal tous les signes d'une violente agitation; ses regards étaient sombres, de profonds soupirs lui échappaient, et l'abattement de son corps répondait au désordre de son esprit. Il voulut parler confidemment à Rosni; celui-ci s'attendait aux révélations d'état les plus importantes; mais voici ce que le cardinal lui confia. « Je » meurs, lui dit-il, et je ne sens point en » moi de germes de maladie; je meurs par » l'effet d'un enchantement. Madame des

» Rosières, pour laquelle vous connaissez
» ma tendresse, exerce sur moi ses malé-
» fices. Il y a long-temps que je suis con-
» damné au supplice de l'aimer tout en la
» méprisant; c'est un effet de l'art et des
» philtres de cette enchanteresse; la ven-
» geance divine l'atteint, elle est dangereu-
» sement malade; mais elle a juré que ma
» mort suivrait de près la sienne; et voilà
» que je languis, que je me sens consumer,
» que je me sens mourir. » Rosni fit de vains efforts pour tirer le cardinal de cette extravagante vision; mais il remarqua bientôt que le cardinal ne se plaignait guère moins du roi que de la prétendue enchanteresse. La langueur du prélat fut bientôt jugée mortelle. « Le pauvre cardinal! disait Henri IV,
» je ne sais plus qu'un moyen de le guérir,
» ce serait de lui céder le trône. » Ce prince mourut au mois de septembre 1594.

Le comte de Soissons, frère du cardinal, avait une ambition beaucoup plus prononcée, et réunissait, pour la justifier, tous les dons de la nature, hormis le plus précieux de tous, un sens droit; sa figure et sa taille avaient quelque chose d'héroïque; la journée de Coutras avait signalé sa valeur; son esprit était prompt et facile; maître de

lui-même; il savait feindre avec art les sentimens dont il était le moins animé. Il aimait depuis long-temps, mais pour l'intérêt de son ambition, madame Catherine, sœur du roi. Cette princesse avait, comme la reine sa mère, un cœur franc, un caractère opiniâtre. La passion qu'elle ressentait pour le comte de Soissons, avait résisté à l'aversion constante que le roi témoignait pour cette alliance, à une absence presque continuelle, enfin, à l'espèce de discrédit où était tombé le comte de Soissons pour ses variations politiques. Il professait la religion catholique; mais, indifférent sur tous les cultes, il n'eût pas manqué, en devenant l'époux d'une princesse protestante, de se présenter comme l'appui du parti protestant; et combien alors n'eût-il pas été dangereux pour la sûreté de l'état! C'était de Rosni que le roi se servait pour intimider ce prince et pour modérer la passion de la princesse. Cet habile négociateur avait souvent vaincu chez plusieurs grands personnages le fanatisme, la cupidité, la vengeance; mais il ne put vaincre l'amour dans le cœur de la princesse. Elle s'emporta contre lui à des éclats peu dignes de son rang et de son caractère. Cependant

elle ne vit pas sans une peine profonde, une nouvelle défection du comte de Soissons, un peu avant le combat de Fontaine-Française. Dès ce moment on entrevit qu'elle pourrait cesser d'aimer un prince qu'elle estimait moins.

Le roi profita de cette disposition pour décider son mariage avec le duc de Bar, fils aîné du prince de Lorraine. C'était un prince catholique, et madame Catherine persévérait dans son zèle pour la religion protestante. Le mariage étant convenu, la difficulté était de le faire célébrer. Les évêques demandaient que le saint siége s'expliquât sur ce sujet, pour faire cesser leurs scrupules. Le roi prit le parti de s'adresser au moins scrupuleux et au plus ignorant de tous les prélats. C'était un fils naturel d'Antoine, roi de Navarre. Quoique le roi fût plus réservé qu'aucun de ses prédécesseurs, dans la nomination aux bénéfices, il venait d'accorder l'archevêché de Rouen à son frère naturel; il le fit venir, et le pria de célébrer un mariage auquel il attachait tant d'intérêt; mais, à son grand étonnement, il trouva l'archevêque très-prévenu contre cette proposition et tout armé d'érudition canonique pour la com-

Mariage de la sœur du roi.

battre. « Puisque vous faites ainsi l'entendu, » reprit le roi, je vais envoyer vers vous » un grand docteur, votre confesseur ordi- » naire, et qui entend merveilleusement » les cas de conscience. »

Ce directeur était Roquelaure. Le roi le fit venir, et lui dit : « Vous ne savez pas, » Roquelaure, votre archevêque veut faire » le prélat et le docteur, et me veut alléguer » les saints canons, où je crois qu'il entend » aussi peu que vous et moi ; et cependant, » par ses refus, ma sœur demeure à marier ; » je vous prie, parlez-lui comme vous avez » accoutumé, et le faites souvenir du temps » passé. » Ah! par Dieu, sire, répondit Ro- » quelaure, cela n'est pas bien ; car il est » temps, au moins, selon mon opinion, que » notre sœur Catelon commence à tâter des » douceurs de cette vie, et je ne crois pas » que dorénavant elle en puisse mourir » par trop grande jeunesse ; mais je m'en » vais trouver ce bel évêque pour lui ap- » prendre son devoir. »

Le grave Sully, qui rapporte dans ses Mémoires ce dialogue de Henri IV et de Roquelaure, pousse l'exactitude jusqu'à rapporter l'entretien très-original, très-gai, mais un peu scandaleux de Roquelaure avec

l'archevêque de Rouen. C'est assez d'en faire connaître quelques fragmens. Voici le début de Roquelaure : « Eh quoi ! mon archevêque, que veut dire ceci? On m'a dit que » vous faites le fat. Par Dieu ! je ne le souffrirai pas, il y va trop de mon honneur, » puisqu'on dit que je vous gouverne, et puisque c'est moi qui vous ai fait obtenir l'archevêché de Rouen. Un peu de ménagement, s'il vous plaît, lorsqu'il y va du » maître et de ses ordres absolus. » L'archevêque, déconcerté de cette apostrophe familière, s'excusait sur la crainte de mécontenter tous les évêques, en faisant ce qu'aucun d'eux ne voulait faire : « Eh ! morbleu! » reprit Roquelaure, en quoi leur ressemblez-vous? Ces gens s'alambiquent tellement le cerveau après le grec et le latin, » qu'ils en deviennent tous fous, tandis » que vous, qui nous parlez de canons, » vous n'y entendez que du haut allemand. » D'ailleurs, vous êtes frère du roi, il ne » vous a pas fait archevêque pour le sermonner. Rien ne vous doit être si cher » que ses bonnes grâces, puisqu'elles » vous ont mieux valu que tout le latin et » le grec des autres. » Après d'autres interpellations plus familières encore, Ro-

quelaure écarta les scrupules de l'archevêque, et celui-ci maria Madame, sœur du roi, avec le duc de Bar.

L'année 1595 vit terminer les longs malheurs de Charlotte de La Trémouille, princesse de Condé. Le parlement de Paris cassa la sentence de la commission de Saint-Jean-d'Angéli, déclara la princesse complètement justifiée du crime atroce qui lui était imputé, mais lui rendit un hommage de respect peu réfléchi en faisant brûler toute la procédure. La princesse de Condé, peu de temps après, abjura la religion protestante; son fils, âgé de sept ans, et qui était alors l'héritier présomptif de la couronne, fut élevé dans la religion catholique.

Le roi eut besoin de toute l'énergie de son caractère, de tout le charme de son esprit, et de cet empire plus sûr encore, que donnent la justice et la bonté, pour se mettre à l'abri des entreprises des seigneurs protestans. C'est ici le lieu d'expliquer ce qui regarde l'édit de Nantes.

Édit de Nantes.

Quand la prise d'Amiens eut remis en problème les destinées de Henri, le duc de Bouillon crut pouvoir tout entreprendre,

sous l'apparence du zèle religieux. Il suggéra aux seigneurs protestans le plan d'une inaction honteusement calculée. Ce fut un grand dépit pour ces mécontens, lorqu'ils virent la ville d'Amiens reprise sans le secours de leurs bras. Henri était maître alors d'accabler des serviteurs qui avaient mal soutenu leur réputation de fidélité. Mais, après avoir pardonné à un si grand nombre d'ennemis furieux, il trouva horrible de faire tomber sa vengeance sur des amis égarés. Son royaume était-il en état de supporter de plus longs délais pour le rétablissement de l'ordre? Fallait-il braver de nouvelles chances de guerres civiles? Ces considérations eurent plus de pouvoir sur le cœur de Henri IV, que les conseils d'une politique orgueilleuse et défiante. Il nomma, pour traiter avec les députés des protestans, quatre commissaires. C'étaient le président de Thou, Shomberg, Calignon, ministre protestant, et ce même président Jeannin, qui était resté le dernier ami de Mayenne. Les conférences se tinrent à Châtellerault et eurent un succès rapide, parce que le roi cédait beaucoup à ses anciens amis. L'édit de Nantes en fut le résultat. En voici les dispositions principales.

Le roi accorde aux réformés un exer-
» cice public de leur culte dans toutes les
» villes désignées par l'édit de Poitiers,
» sous la condition de n'y point troubler
» l'exercice de la religion catholique. Les
» réformés sont tenus de se conformer aux
» rites extérieurs de l'église romaine et,
» même de payer les dîmes. Ils jouissent
» de tous les droits de citoyens; ils sont
» admis à tous les emplois, et même aux
» charges de judicature, avantage que leur
» refusait l'édit de Poitiers. Leurs malades
» sont reçus dans les hôpitaux, comme les
» catholiques. On forme dans chaque par-
» lement une chambre composée en nom-
» bre égal de juges catholiques et de juges
» protestans, pour juger les réclamations
» des uns contre les autres. Le roi permet
» des assemblées générales de leurs dépu-
» tés; il donne des appointemens à leurs
» ministres; il leur permet de lever des
» taxes sur eux-mêmes pour les besoins de
» leur église. Enfin, il leur accorde, pour
» huit années, plusieurs places de sûreté,
» parmi lesquelles étaient la Rochelle et
» Montauban. »

Enregistrement de cet édit. 1599.

A quels obstacles le roi ne devait-il pas s'attendre pour l'exécution, et surtout pour

l'enregistremet de cet édit? Mais la paix générale donnait plus de force à son autorité. Philippe II n'était plus; et l'Espagne par sa mort devenait comme un volcan éteint. Le pape Clément VIII jouissait avec délices de la paix qu'il avait rendue à l'Europe. Mayenne et tous les antres chefs de la ligue se montraient aussi éloignés du fanatisme, que s'ils n'eussent jamais fait jouer ce ressort pour l'intérêt de leur ambition. Toutefois le haut clergé murmurait. Les curés faisaient entendre dans la chaire, sinon des menaces directes, au moins de profonds gémissemens; un Jacobin et un Chartreux avaient été convaincus d'avoir tenté des complots contre les jours du roi. Le légat du pape, quoique du caractère le plus pacifique, montrait tant de tristesse, que le roi se crut obligé d'attendre son départ pour présenter l'édit au parlement. L'esprit de ce corps était de s'opposer à toute innovation politique; plusieurs grands magistrats se croyaient autorisés par les témoignages qu'ils avaient donnés de leur attachement au roi, à le combattre dans tout ce qui leur paraissait contraire aux lois antiques du royaume. Henri IV prit le temps nécessaire pour modérer ces dis-

positions inquiètes. Une députation du clergé vint lui exprimer sa sollicitude sur les périls de l'église. Le roi, après avoir écouté les remontrances de ce corps, répondit : « Je reconnais que ce que vous » avez dit est véritable ; mais je ne suis pas » auteur de tous ces maux, ils étaient » introduits avant que je fusse venu. » Pendant la guerre, j'ai couru où le feu » était allumé, pour l'étouffer; maintenant » que nous sommes en repos, je ferai ce » que veut le temps de la paix, je sais » que la religion et la justice sont les co- » lonnes de ce royaume ; et, quand elles » n'y seraient pas, je les y voudrais éta- » blir, mais pied à pied, comme je fais » en toute chose. Je ferai en sorte, Dieu » aidant, que l'église soit aussi bien qu'elle » était il y a cent ans. Mais il faut, par » vos bons exemples, que vous répariez » ce que les mauvais ont détruit, et que » la vigilance recouvre ce que la non- » chalance a perdu. Vous m'avez exhorté » de mon devoir; je vous exhorte du vôtre. » Faisons bien vous et moi ; allez par un » chemin, et moi par l'autre ; si nous nous » rencontrons, ce sera bientôt fait. »

Je ne connais aucun personnage de l'an-

tiquité qui ait obtenu plus de succès par l'art de la parole, que notre bon Henri IV par son éloquence du cœur. Il y a toujours mille réponses prêtes contre un discours étudié ; il n'y en a point contre un discours où le naturel de l'expression s'unit à la force du sens et à la sincérité de l'âme. Le parlement en fit bientôt l'épreuve à son tour. Le roi avait différé pendant près d'un an à lui envoyer son édit. Il s'y trouvait quelques articles qui, rédigés avec un peu de précipitation par les commissaires du roi, et réclamés avec une aveugle opiniâtreté par les chefs des religionnaires, pouvaient exciter de légitimes scrupules; le roi les fit retrancher: mais cette satisfaction accordée au parlement ne put vaincre la résistance de ce corps que soutenaient le clergé et l'université. Il fut arrêté de porter des remontrances au roi; il les reçut, et y répondit dans les termes suivans : « Vous me voyez en mon cabinet où je » viens vous parler, non point en habit » royal, ni avec l'épée et la cape, comme » mes prédécesseurs, ni comme un prince » qui vient recevoir des ambassadeurs, » mais vêtu, comme un père de famille » en pourpoint, pour parler familière-

» ment à ses enfans. Ce que j'ai à vous
» dire, est que je vous prie de vérifier
» l'édit que j'ai accordé à ceux de la reli-
» gion. Ce que j'ai fait est pour le bien de
» la paix : je l'ai faite au-dehors, je veux
» la faire au-dedans de mon royaume.
» Vous me devez obéir, quand il n'y au-
» rait autre considération que ma qualité,
» et l'obligation que m'ont tous mes sujets.
» Vous m'en avez de grandes, vous,
» Messieurs du parlement. J'ai remis les
» uns en leurs maisons dont ils étaient
» éloignés, et les autres en la foi qu'ils
» n'avaient plus. Si l'obéissance était due
» à mes prédécesseurs, elle est due avec
» plus de dévotion à moi qui ai rétabli
» l'état. Dieu m'a choisi pour me mettre
» au royaume qui est mien par succession
» et par acquisition. Les gens de mon par-
» lement ne seraient plus en leurs siéges
» sans moi. Ceux qui empêchent que mon
» édit ne passe, veulent la guerre; si je
» la déclarais à ceux de la religion, je ne
» la ferais pas, j'y enverrais mes gens du
» parlement. J'ai fait l'édit, je veux qu'il
» s'observe; ma volonté devrait servir de
» raison; on ne la demande jamais aux
» princes en un état obéissant. Je suis roi

» maintenant, je vous parle en roi, je veux » être obéi. » Voilà un langage bien sévère, bien absolu ; mais Henri IV devait-il respecter l'orgueil, les prétentions et les préjugés du parlement, et lui laisser remettre en question ce que son épée et sa clémence avaient décidé ? Le parlement se soumit, et les guerres de religion ne furent plus à craindre sous un tel roi. Henri IV et Rosni donnèrent toute leur âme à la prospérité de la France.

Administration des finances.

Les plus florissantes républiques de l'antiquité n'ont laissé parvenir jusqu'à nous que de faibles renseignemens sur l'administration de leurs finances. Cet art fut facile pour elles lorsque rien n'altérait encore la simplicité de leurs mœurs. Mais, entraînées à des conquêtes, elles firent consister leur revenu principal dans des exactions sur les peuples vaincus. On peut présumer que les antiques empires de l'Asie ne furent guère mieux administrés que ne le sont aujourd'hui ceux qui subsistent dans ces mêmes climats. Les barbares qui, sur les débris de l'empire romain, élevèrent nos monarchies européennes, bouleversèrent tout ce qui restait des sages établissemens des Trajan, des Antonin. Le droit féodal acheva la con-

fusion. Quant à notre histoire particulière, elle nous montre presque de règne en règne le mélange de la cupidité et de l'imprévoyance. L'administration de Suger, celle de saint Louis, de Charles-le-Sage, de Louis XII, et des dix dernières années de François Ier., voilà les seules époques où l'on aperçoive une direction prudente et paternelle dans les finances. Tout l'intervalle entre François Ier. et Henri IV est rempli de déprédations, de folles prodigalités, d'expédiens ruineux. L'ordre n'était pas beaucoup plus connu dans le reste de l'Europe. Partout, et même en Angleterre, les branches principales du revenu se fondaient sur des monopoles. Le préjugé dominant était que l'Italie seule connaissait l'art des finances. Ce n'était pas l'administration du Saint-Siége qui dût faire naître cette idée. Léon X et ses prédécesseurs n'avaient-ils pas donné naissance au schisme de Luther par les efforts immodérés de leur ambition ou de leur magnificence? Depuis que l'ambition de Venise avait été restreinte par la ligue de Cambrai, cette république tirait un parti habile de ses capitaux, et cependant elle traitait ses sujets de la terre ferme avec autant d'inhumanité qu'aurait pu le

faire un stupide despote. L'économie d'André Doria n'avait pas été moins utile à la république de Gênes que ses brillans exploits; mais l'industrie des Génois ne s'exerçait plus depuis long-temps qu'à profiter de la détresse des grands états pour leur vendre cher de dangereux secours. L'administration des Médicis à Florence avait été assez brillante pour affaiblir graduellement parmi les Florentins le souvenir d'une liberté orageuse. L'Europe fut séduite par les spectacles pompeux que ne cessaient d'étaler ces faibles souverains. Les Florentins, habiles à se vanter eux-mêmes, se répandirent en France : devenus les traitans, les banquiers universels, ils créèrent dans les finances autant de fraudes que leur compatriote Machiavel en avait enseigné dans la politique. Les grands seigneurs, les magistrats et les prélats eux-mêmes se détournèrent, avec une sorte d'épouvante, d'une science qu'autrefois le cardinal d'Amboise, le connétable de Montmorenci, et François Ier. lui-même, n'avaient pas dédaignée; mais, avides et prodigues, ils devinrent tour à tour les protecteurs et les protégés de ces Italiens dont le savoir les émerveillait. Ce fut par l'effet de tant de

désordres que la dette de l'état, presque nulle à la fin du règne de François Ier., s'éleva, dans un espace de cinquante ans, à une somme de trois cent trente millions, qui feraient près de neuf cent millions de notre monnaie actuelle, somme effrayante, puisque le revenu annuel de l'état s'élevait à peine à vingt-cinq millions. Tout crédit était éteint. Les charges de l'état étaient considérablement augmentées par les pensions que le roi avait accordées aux chefs de la ligue. On lit dans les Mémoires de Sully le tableau des sommes qui sortirent du trésor royal pour amener au parti du roi les principaux chefs de la ligue. Ce tableau se monte à trente-deux millions de livres. Il n'était presque plus aucune partie des domaines du roi qui ne se trouvât engagée, soit à des seigneurs, soit aux créanciers de l'état. Les autres branches du revenu public n'offraient guère plus de ressources; elles étaient louées à un prix modique à des fermiers généraux qui les établissaient en sous-fermes, et celles-ci étaient encore divisées en un grand nombre de sous-baux. Le désordre était porté à un point que le grand-duc de Toscane et quelques princes d'Allemagne se trouvaient

les fermiers du roi de France. Rien ne peut donner une idée de la détresse du peuple. Sully ne craint pas de dire que, pour vingt-cinq millions qui entraient au trésor royal, le peuple payait annuellement cent cinquante millions, sans compter les dîmes et les droits féodaux. Tel était l'état des finances à la mort du surintendant d'O; et tel il fut encore pendant près d'une année, sous le conseil de huit magistrats qui remplaça la surintendance. Le roi, tout occupé alors de soins guerriers et de négociations délicates, gémissait des progrès du mal sans imaginer le remède. Rosni le trouva. Admis au conseil des finances, il osa s'établir le censeur de tous ses collègues, et n'épargna pas Harlai de Sancy. Il prit pour lui les opérations les plus difficiles, voulut connaître les revenus du roi dès leur première source, et marquer tous les abîmes où ils venaient se perdre. Il voyagea dans les provinces, se fit précéder par une grande réputation de sévérité. Il prévint, par la rapidité de sa marche, la ligue qui allait se former contre lui. Les receveurs généraux et particuliers qu'il visita, s'enveloppèrent en vain de leurs fraudes accoutumées; tout fut décou-

vert du premier coup d'œil. Rosni revint d'un voyage assez court avec une somme de quinze cent mille francs, qui surpassait quatre ou cinq fois celles que ses collègues avaient recueillies dans des généralités plus riches et plus importantes. L'alarme se répandit parmi tous les officiers de finance. On fit courir le bruit que Rosni s'était fait accompagner de bourreaux, et traînait à sa suite plusieurs prisonniers qu'il avait rançonnés. Ce bruit devint si général que Henri lui-même y ajouta foi. Quel fut son contentement lorsque, interrogeant Rosni sur ces prétendus prisonniers, sur ce prétendu appareil de terreur, il vit qu'il n'y avait pas le moindre fondement à cette fable! Dès ce moment, Rosni devint le véritable administrateur des finances, sans avoir encore aucun titre de suprématie sur ses confrères.

Assemblée des notables. 1597.

Le roi prévoyait beaucoup d'obstacles à ses projets de réforme. Tous les corps allaient successivement prendre la défense des financiers qui leur payaient d'adroits tributs. Henri voulut opposer à leurs intrigues et à leurs cris le vœu des états généraux. Un roi guerrier et triomphant ne craignait pas de recourir à ces assemblées si

dangereuses sous les monarques faibles. Il avait pris cette résolution au milieu de l'année 1596; mais, quoiqu'à cette époque il espérât une paix, qui fut différée par la prise d'Amiens, trop de soins militaires l'occupaient encore pour qu'il pût diriger long-temps ce grand conseil de la nation. Aux états généraux il substitua une assemblée de notables. Telle était alors la confusion de notre droit public, que l'on n'apercevait presque aucune différence entre ces deux genres d'assemblée nationale, quoique, dans l'une, les trois ordres nommassent leurs députés, et que, dans l'autre, le roi les nommât tous. Cette fois, la plupart des députés furent nommés par élection. L'assemblée des notables fut convoquée à Rouen à la fin de l'année 1596. Le Roi en fit l'ouverture par un discours d'une cordialité si éloquente, qu'il est encore aujourd'hui plus présent à la mémoire de tous les Français, qu'aucun autre discours de nos assemblées publiques; le voici :

« Si je voulais acquérir titre d'orateur, » j'aurais appris quelque belle et longue » harangue, et la prononcerais avec assez » de gravité; mais, messieurs, mon désir » tend à deux plus glorieux titres, qui

» sont de m'appeler libérateur et restau-
» rateur de cet état : pour à quoi parvenir
» je vous ai assemblés. Vous savez à vos dé-
» pens, comme moi aux miens, que, lors-
» que Dieu m'a appelé à cette couronne,
» j'ai trouvé la France, non-seulement
» quasi ruinée, mais presque toute perdue
» pour les Français. Par grâce divine, par
» les prières, par les bons conseils de mes
» serviteurs qui ne font profession des
» armes, par l'épée de ma brave et géné-
» reuse noblesse de laquelle je ne distingue
» point mes princes, puisque notre plus
» beau titre est foi de gentilhomme, par
» mes peines et labeurs, je l'ai sauvée de
» perte ; sauvons-la à cette heure de ruine.
» Participez, mes sujets, à cette seconde
» gloire avec moi, comme vous avez fait à
» la première. Je ne vous ai point appelés,
» comme faisaient mes prédécesseurs, pour
» vous faire approuver mes volontés ; je
» vous ai fait assembler pour recevoir vos
» conseils, pour les croire, pour les suivre
» bref, pour me mettre en tutelle entre
» vos mains ; envie qui ne prend guères
» aux rois, aux barbes grises, aux victo-
» rieux ; mais le violent amour que je
» porte à mes sujets, l'extrême désir que

» j'ai d'ajouter deux beaux titres à celui de
» roi, me font trouver tout aisé et tout
» honorable. Mon chancelier vous fera
» entendre plus amplement mes volon-
» tés. »

Quelques historiens prétendent que le roi, le même jour où il prononça cette harangue, demanda à Gabrielle d'Estrées, présente à la séance, ce qu'elle en pensait; que celle-ci, après s'être répandue en éloges sur l'éloquence vive et naturelle du roi, le blâma pourtant d'avoir dit qu'il se mettait en tutelle, et que le roi lui répondit: *Oui, mais en prononçant ces paroles, j'avais la main sur la garde de mon épée.* Ce mot serait peu digne de la loyauté de Henri IV, et n'est attesté par aucun témoignage imposant. Son discours est conçu de telle sorte que la stupidité seule aurait pu prendre à la lettre les expressions d'une noble condescendance.

L'assemblée des notables suivit la belle impulsion que lui avait donnée le roi; mais ses lumières ne répondirent point à son zèle. Chacun voulut s'enfoncer avec courage dans le labyrinthe des finances, et personne n'eut la bonne foi d'avouer l'inutilité de ses recherches. On estima le revenu

de l'état à une somme fort exagérée, trente millions. Au lieu de simplifier l'administration des finances, on voulut y établir un rouage nouveau. Au conseil du roi, on ajouta un conseil national chargé des mêmes objets et des mêmes opérations. Cependant cette assemblée des notables avoua l'insuffisance du revenu de l'état, et crut y parer par un impôt fort onéreux. Ce fut la levée du sou pour livre sur toutes les marchandises et denrées vendues et achetées dans le royaume, tant en gros qu'en détail; le blé seul en fut excepté. Le roi, par le conseil de Rosni, adopta tous ces plans, et congédia l'assemblée avec des expressions de gratitude : le sou pour livre fut établi; mais le roi s'était réservé de faire cesser bientôt après la guerre un impôt qui pouvait élever telle marchandise au triple et au quadruple de sa valeur. Rosni se servit habilement du conseil de finances établi par l'assemblée des notables, pour dissoudre celui qu'avait créé le roi, et bientôt il obtint des nouveaux conseillers l'aveu de leur inexpérience et de leur incapacité; lui seul administra les finances, ou du moins il partagea cette tâche avec le roi.

Quel courage! quelle activité de tous

les momens ! Un homme incorruptible fait partout la guerre à la corruption. Déjà plus d'un administrateur infidèle a calculé qu'il n'y a plus pour lui de salut qu'en se conformant à la probité du ministre. Rosni sait, par des offres adroites et sincères, rompre les ligues que la cupidité forme contre lui. Dès son premier travail, le bail des cinq grosses fermes est enrichi de plusieurs millions annuels. Un édit du roi a cassé partout les sous-fermes. Elles étaient presque doubles du prix des premiers baux. Rosni élève le prix des baux à celui des sous-fermes, et par une seconde opération il chasse de l'administration de nos finances le grand-duc de Toscane, le duc de Wurtemberg et d'autres princes étrangers qui tenaient nos fermes de moitié avec les traitans Zamet, Alberti et Gondi, et sous leurs noms. Le peuple est soulagé de tout ce qu'à différens titres il payait à des gouverneurs devenus des tyrans féodaux. C'est en vain que le duc d'Épernon crie à l'oppression, à la tyrannie, au nom de tous les seigneurs concussionnaires; Rosni défend devant lui tous les plans qu'il a fait adopter par le roi. D'Épernon ose employer des expressions de mépris contre un guerrier devenu surinten-

dant. Rosni met la main sur la garde de son épée; la salle du conseil est sur le point d'être ensanglantée. D'Épernon se retire de l'air le plus menaçant. *Mon ami*, dit Henri IV à son ministre, *s'il vous défie, je vous servirai de second.* D'Épernon ne reparut plus au conseil.

Réduction de l'armée.

Rosni s'adresse avec succès à la loyauté du connétable de Montmorenci, pour donner l'exemple de la soumission. Les droits de péages arbitraires sont supprimés; le peuple, quoique souffrant encore, s'aperçoit par degrés qu'une main puissante tend chaque jour à le soulager. Avec le règne de la bonne foi paraît celui de l'ordre; la comptabilité s'établit sur les principes les plus clairs et les plus rigoureux. Avant Sully, la plupart des receveurs tenaient deux registres, l'un public, et l'autre secret, où étaient consignées les recettes illégitimes. Souvent ils écrivaient celles-ci sur des feuilles volantes. Un seul modèle d'états est admis. Rosni a tracé de sa main des formules qui ne laissent plus aucune porte ouverte à la fraude. Les dépenses de l'armée sont à la fois réduites et régularisées. Rosni, en payant avec scrupule l'arriéré de la solde, ôte tout prétexte à l'indisci-

pline et aux excès militaires qui avaient souillé toutes les paix précédentes. Des lois et des exemples sévères préviennent ou punissent les excès. Le laboureur, après quarante ans de désordres, cesse de trembler à l'aspect du soldat, et voit en lui le protecteur de ses moissons. Le port d'armes est défendu sous peine de mort; rigueur qu'on ne peut trouver excessive dans un tel moment, puisqu'il n'était pas d'autre moyen de réprimer un brigandage invétéré. On rasa plusieurs châteaux bâtis dans des lieux escarpés, et qui avaient servi de retraite à de vieilles bandes. L'armée, en devenant moins nombreuse, devient plus nationale. Plus de mercenaires allemands, anglais, italiens; les régimens suisses au service de France sont diminués, soldés régulièrement; ils deviennent pour les nôtres des modèles de discipline. C'était Villeroi qui était secrétaire d'état de la guerre; mais Rosni, à qui le roi donna, après la mort de d'Estrées, père de Gabrielle, la charge de grand-maître d'artillerie, s'en acquitta comme s'il n'eût pas eu d'autre emploi, et acquit la principale influence dans la direction de nos forces militaires. La gloire de Henri IV tenait lieu à la France de cin-

quante mille hommes de plus qu'elle eût entretenus pour imposer aux puissances étrangères. Ses arsenaux étaient les mieux garnis de l'Europe. Les places fortes se réparaient avec autant de vigilance que s'il y eût eu quelques dangers imminens.

Réforme, liquidation.

Tout ce qu'a promis le roi dans des jours de pénurie et de faiblesse, est fidèlement acquitté dans des jours d'une prospérité renaissante. Les capitulations des chefs de la ligue sont respectées; mais, s'ils restent encore les créanciers de l'état, ils ne restent plus sous aucun titre les détenteurs des domaines du roi. Une administration faite pour servir de règle à tous les grands propriétaires, régit ces domaines dont le revenu est bientôt doublé. Le roi en choisit quelques parties pour y faire lui-même quelques essais d'agriculture. En supprimant un grand nombre de brevets de noblesse, follement prodigués ou insolemment fabriqués depuis trente ans, sous ses prédécesseurs, il augmente le nombre des contribuables, ce qui devient un nouveau soulagement pour les cultivateurs. Tous les inutiles offices de finances sont supprimés en attendant que la réforme puisse se porter sur les offices surabondans de la magistrature.

Les créanciers de l'état furent obligés de soumettre leurs titres à une révision sévère. Comme Rosni dirigea lui-même une opération si difficile, elle eut un caractère d'équité auquel la nation applaudit, et que confirme le témoignage de tous les historiens. On reconnut dans cette liquidation les vices et les fraudes de plusieurs titres de créances qui furent annulés. L'intérêt de plusieurs sortes de rentes fut réduit : je sais qu'une telle opération est toujours fort suspecte de banqueroute ; mais, avant d'appliquer un tel mot à l'administration de Henri IV et de Rosni, il faut songer à trente années passées dans le désordre, au règne le plus affreux de l'usure qui ait existé en aucun temps, aux malversations impunies d'une foule de traitans étrangers, sous des gouvernemens prodigues et anarchiques. Les rentes déclarées légitimes furent payées avec une exactitude qui était nouvelle dans la monarchie. Cette vérification donna lieu à l'établissement successif de trois chambres ardentes. Les rigueurs de cette espèce de commission ne tombèrent que sur des fripons subalternes. Les Zamet, les Alberti, les Gondi, tous les usuriers opulens trouvèrent des protections et l'impunité à

la cour de Henri IV. Rosni, qui avait proposé l'établissement des deux premières chambres ardentes, condamne dans ses Mémoires ces tribunaux arbitraires où le gouvernement, juge et partie, fait naître plus de corruption qn'il n'en réprime.

Agriculture. Rosni prouve combien le génie des finances est éloigné de la dureté fiscale. L'état a vingt millions à recouvrer sur l'arriéré des tailles. Que font les deux amis qui veillent sur la France d'un même soin paternel? Ils remettent au peuple cette somme de vingt millions, et par cette libéralité judicieuse, ils assurent un paiement fixe et régulier de l'impôt. Ce n'est encore là qu'un premier bienfait, le roi et Rosni se sont établis les patrons constans des cultivateurs; deux mots expliquent leur système: *Je veux*, dit le roi, *que chaque paysan mange de la viande une fois par semaine, que chaque laboureur de mon royaume puisse mettre la poule au pot le dimanche. Le labourage et le pâturage*, dit Sully, *sont les deux mamelles de l'état*. D'après ce vœu du monarque et ce principe du ministre, chaque ferme ou chaque cabane est protégée au Louvre. Un édit du roi défend de comprendre les instrumens aratoires dans

le nombre des objets soumis à la saisie. Sully parvient, au bout de quelques années, à diminuer la taille de cinq millions.

Une réduction d'une telle importance tourne au profit du sol, et les richesses du sol deviennent un accroissement de richesse pour l'état. La charrue appelle tous les bras vigoureux, que la fin des guerres civiles a laissés inactifs. Le travail le plus utile, le plus opiniâtre, emploie tout ce que ces grandes commotions ont développé d'ardeur et de force parmi les Français. La routine a perdu de son empire. Le laboureur devient plus ingénieux, dès qu'il est affranchi de la misère. D'abord, Sully avait imposé quelques conditions à la sortie des blés hors du royaume. Mais l'abondance renaît dans une progression si rapide, que bientôt cette précaution devient superflue. Nos blés sortent librement; et l'Espagne, si fière des trésors du Nouveau-Monde, est souvent préservée par la France d'une famine qu'a méritée son incurie. L'Angleterre, un peu trop occupée de ses expéditions maritimes, paye à son tour des tributs à l'activité de nos laboureurs; la Suisse ne s'adresse qu'à la France dans l'insuffisance de ses récol-

tes. Des peines sévères frappent tout administrateur qui cédant soit au préjugé, soit à l'avarice, voudrait arrêter ces bienfaisantes exportations. Le gouvernement ne prélève que des tributs modérés sur tout ce qui entre en France pour prix de tant de sueurs. Mais, plus ces tributs sont légers, plus ils deviennent fréquens. Les laines se perfectionnent, le bétail devient trois fois plus nombreux. On ne croît point avoir ravi aux moissons le sol réservé pour l'entretien des bestiaux. Les campagnes, mieux fumées, deviennent plus productives. Le bonheur de la France voulut qu'il parût à cette époque l'homme le plus fait par son savoir, sa pratique et ses vertus, pour devenir le législateur de l'agriculture. C'était le célèbre Olivier de Serres qui, après avoir vu trois fois ses fermes, ses plantations brûlées dans les guerres civiles, recommençait ses travaux sous un règne paternel. Dès qu'il se fut fait connaître par des ouvrages où les meilleurs préceptes sur l'agriculture sont présentés avec autant de profondeur que de bonhomie, il entra au conseil de Henri IV et de Rosni, et devint un troisième ami du laboureur. Son *Théâtre d'Agriculture* fut l'oracle des campagnes. Comme il

versifiait souvent ses lois agronomes, il les entendait répéter et les voyait mettre en usage dans les fermes, où il venait annoncer de nouveaux bienfaits du roi. Après avoir été malheureux pendant soixante ans, sa vieillesse fut celle d'un patriarche béni d'innombrables enfans; tous les cultivateurs étaient les siens.

Rosni, par ses prudentes mesures, a préparé le succès d'une loi qui va doubler le prix des terres et améliorer autant la situation du fermier que celle des grands propriétaires. Cette loi fait tomber le taux de l'intérêt, du denier dix, au denier seize.

Des fonds tenus en réserve réparent tous les fléaux causés par des inondations, des incendies ou les intempéries des saisons. Un soulagement sur les impôts rend l'espoir et la vie aux fermiers que ces accidens avaient menacés d'une ruine complète.

Dans presque toutes les provinces, de bonnes clôtures de haies défendent, en l'égayant, le modeste héritage. Les châteaux démolis ou brûlés se reconstruisent dans des proportions où souvent le meilleur goût se fait apercevoir. Les seigneurs y résident long-temps, sûrs de n'être point oubliés du

monarque, s'ils ont fait le bonheur de leurs vassaux, s'ils ont rendu beaucoup d'arpens à la culture. Une nouvelle émulation qui s'éveille entre eux, est celle de recueillir le meilleur vin dans leurs enclos; mais les plus habiles le cèdent, à cet égard, à la prévoyance et au discernement des abbés et des moines qui se consolent, comme cultivateurs, d'être un peu plus désœuvrés sur les affaires de politique et de théologie. Henri n'aime pas qu'on vienne se ruiner à la cour. Son exemple vaut mieux que des lois somptuaires. Un courtisan se présente devant lui tout brillant de paillettes; il se détourne avec un air de mépris : il se moque des jeunes seigneurs qui, dit-il, *portent sur leurs dos les bois et les moulins de leurs pères*. Il a lui-même dans ses différens châteaux quelques arpens qu'il fait valoir; il s'occupe quelquefois de son troupeau; il veille à une longue distance sur ses domaines du Béarn, et s'enquiert du bénéfice de ses moissons. Un laboureur le charme par la beauté des siennes; il lui fait présent d'un épi d'or. Il revient rarement d'une course sans avoir entretenu des gens de campagne; il s'amuse de leur naïveté et s'étonne souvent de leur finesse. Qu'on lui

apprenne quelques exactions des hommes de guerre : *Ventre saint-gris*, s'écrie-t-il, *s'en prendre à mon peuple, c'est s'en prendre à moi-même.*

S'il est des impôts essentiellement ruineux pour le peuple, que les deux grands administrateurs ne peuvent encore abolir, ils les font lever avec une tendre compassion pour ceux qui en sont frappés. La gabelle subsiste, mais ne donne plus lieu à des perquisitions si sévères, à des peines si cruelles. Un beau jour arrive pour eux, c'est celui où ils peuvent supprimer l'odieux impôt du sou pour livre sur toutes les marchandises. Dès-lors, au mouvement agricole vient se joindre un mouvement industriel qui s'exerce sur toutes sortes d'objets. Ici pourtant les deux amis se divisent un peu. Henri ne serait point insensible à l'éclat que répandraient sur son règne des manufactures comparables à celles de l'Italie et des Pays-Bas. Rosni est en garde contre cette séduction. Il craint que la France ne sacrifie bientôt l'un de ces objets à l'autre, et le plus nécessaire au moins important. De cette opposition du roi et du ministre, que résulte-t-il? Les plus sages ménagemens pour l'agriculture et une liberté pres-

Commerce, industrie, établissemens, colonies.

que entière pour le commerce. On n'élève point de ces fabriques royales où l'industrie ne s'exerce qu'au profit du luxe et de la vanité, et qui surpassent de beaucoup les besoins des consommateurs; les manufactures utiles, et surtout celles des draps, naissent d'elles-mêmes, et, si elles ne reçoivent pas des encouragemens splendides, elles ne sont point gênées par des règlemens d'une fiscalité minutieuse. Rosni seconde mieux le commerce qu'il ne croit le faire, par son opposition constante à tous les édits bursaux. Quand les princes, quand les maîtresses du roi lui ont surpris quelque privilége, quelque monopole lucratif, Rosni reste inflexible et déchire tous ces actes, de sa pleine autorité. Henri, pour satisfaire ses nobles vues, puisqu'il est roi, puisqu'il se sent, comme son ami, possédé de l'amour du bien, fait planter beaucoup de mûriers, non-seulement dans les provinces méridionales du royaume, mais à Paris même et dans le jardin des Tuileries; il se sent appuyé contre Rosni par Olivier de Serres qui dirige cette plantation, après avoir fortement recommandé dans ses écrits la culture du mûrier. Le roi appelle de l'Italie plusieurs fabricans renommés dans les soieries, cons-

truit pour eux, à ses frais, de grands établissemens à Paris, à Lyon et dans plusieurs autres villes. Ce fut ainsi que se préparèrent ces belles soieries, qui devaient faire un peu plus tard le premier titre d'honneur de l'industrie française et l'une des branches les plus importantes de nos exportations. En dépit des murmures de Sully, le roi fit également venir de la Flandre des fabricans et des ouvriers très-versés dans l'art des tapisseries. C'était sur sa cassette qu'il prenait les frais de leurs établissemens. Les bâtimens où il les logeait dans Paris, étaient construits avec solidité, mais sans aucune espèce d'ornement ni de faste. L'un de ses délassemens était de venir observer les progrès de ces manufactures. Il savait se défendre, à cet égard, de toute économie sordide et de toute prodigalité. Quand les entrepreneurs lui faisaient quelques plaintes, il les renvoyait à Rosni, en lui recommandant de faire en sorte que ces gens ne se ruinassent point. Il y avait encore loin de ces établissemens de tapisseries à ce que furent les Gobelins pendant les grandes pompes de Louis XIV; mais elles étaient mieux assorties aux besoins de la consommation. Si Rosni, ennemi déclaré de toute

espèce de luxe, et dont le rigorisme excessif avait été jusqu'à défendre les pierreries et même les dorures dans les tableaux, se prêtait à regret à de telles dépenses, et les mettait au nombre des fantaisies de son maître; il concourait avec ardeur à des projets d'une utilité plus directe et plus générale. Le roi l'avait nommé surintendant des bâtimens et grand-voyer, c'est-à-dire, chargé de l'inspection des routes. Voyons comment Rosni remplit ces deux autres fonctions. On peut juger dans quel état étaient les routes après quatre règnes insensés et une longue succession de guerres civiles. Rosni fit plus que les rétablir, il en créa un grand nombre de nouvelles. Cet ami du laboureur se garda bien de donner à ces routes une largeur qui eût fait un grand tort aux propriétaires et aux récoltes; mais il imagina le premier de les planter d'ormes, qu'il destinait aux besoins de la marine, ou d'arbres fruitiers. Le peuple en garda la mémoire, et ces arbres utiles furent long-temps appelés les Rosni. La province du Berry était presque un désert par le défaut de communication; de vastes défrichemens suivirent de près les routes dont Rosni la fit traverser. L'attention de cet administrateur ne se portait pas

moins sur les chemins vicinaux, que sur ces grandes routes qui attestent la puissance d'une nation; il était peu de marchés publics qui ne fussent des monumens de la vigilance royale; il se construisit plus de ponts en douze années que dans tout le cours du siècle précédent. Ces ponts peu remarquables par la hardiesse et l'élégance du travail, l'étaient par la solidité des matériaux et par la modicité des dépenses. Henri IV eut la gloire d'achever à Paris le premier monument de ce genre qui se ressentît du progrès des sciences mécaniques: ce fut le Pont-Neuf, entrepris par Catherine de Médicis et continué lentement par Henri III. Mais ce qui donna plus d'éclat à ce règne, ce fut la création du canal de Briare pour joindre la Seine à la Loire. Rosni se trouva sans objection contre une dépense qui devait répandre la vie dans plusieurs provinces privées jusque-là de communications commerciales. Il alla lui-même en diriger les premiers travaux, et s'y montra aussi grand ingénieur que judicieux économe. Ces travaux étaient presque accomplis à la mort de Henri IV. Un autre projet, d'une bien plus vaste étendue, exerçait l'imagination de Henri IV et de Sully; le temps

seul empêcha ce monarque d'exécuter la plus merveilleuse et la plus utile des entreprises qui signalèrent le règne de Louis XIV, le canal qui joint l'Océan à la Méditerranée. Un roi qui, chaque année, soulageait son peuple de quelque impôt, continuait le Louvre, commençait la galerie qui joint le palais aux Tuileries, ajoutait beaucoup aux magnificences de Fontainebleau, bâtissait le château de Saint-Germain, la place et la rue Dauphine, le Collége Royal à Paris (car François I[er]. et Henri II n'avaient fait que créer les différentes chaires de ces établissemens). Il fondait à la Flèche un beau collége pour l'instruction de la jeune noblesse, divers hospices pour les militaires blessés invalides; enrichissait l'Hôtel-Dieu et ne tolérait dans cette administration aucun des horribles abus qui s'y montrèrent depuis, pour le scandale de la charité; il fondait le bel hôpital de Saint-Louis, et lui donnait des règlemens dictés par ses sollicitudes paternelles; il appelait dans ses états et auprès de sa personne des savans étrangers, ne laissait sans récompense aucun fruit du génie, aucun labeur utile. Les établissemens des Français dans l'Amérique avaient été suivis des désastres les plus prompts et les

plus complets; mais ils avaient été formés au milieu des guerres civiles de la métropole, et contrariés par la jalousie de Philippe II. Les protestans français qui avaient cherché un asile dans cette contrée, s'y trouvaient dévoués à des haines plus fanatiques encore que celles qui les avaient poursuivis en Europe. Les Espagnols de la Floride massacrèrent toute une colonie de Français qui languissaient auprès d'eux dans la Louisiane, et ils eurent l'infamie d'ériger un monument de leur cruauté, avec cette inscription: *Massacrés, non comme Français, mais comme hérétiques.* Peu de temps après, un Français, conduit par la vengeance, aborda dans le lieu où ses compatriotes avaient subi la mort la plus cruelle, et, suivi d'une troupe courageuse, défit les Espagnols, les tailla en pièces et grava sur le même monument cette autre inscription: *Massacrés, non comme Espagnols, mais comme assassins.* Coligni, dans le temps où il croyait avoir retrouvé l'amitié d'un roi qui méditait les *Matines* de Paris, s'occupait d'envoyer de nouvelles colonies en Amérique. Henri IV, élève de ce grand homme, tenait beaucoup aux instructions qu'il en avait reçues. Quelques années après la paix

de Vervins, il envoya, contre l'avis de Rosni, deux colonies nouvelles en Amérique ; c'étaient deux entreprises peu considérables, ou plutôt deux essais. L'une de ces expéditions aborda dans la Guiane, sur la foi des prétendues mines d'or du pays désigné sous le nom d'el Dorado. Découragés par l'inutilité de leurs recherches, ils se fixèrent à Cayenne, et y trouvèrent quelques dédommagemens de leurs longs travaux. L'autre colonie alla s'établir dans le Canada, et y fonda, non sans de grandes fatigues, un commerce de pelleteries, qui devait bientôt prendre un assez vaste accroissement. En un mot, tout ce qui fut exécuté en France dans le cours du dix-septième siècle par la volonté aussi ferme qu'ardente du cardinal de Richelieu et de Louis XIV, et avec un prodigieux concours d'hommes de génie, fut en douze ans projeté ou commencé par Henri IV et Sully; et malheureusement les plus solides richesses qu'ils répandirent sur la France, allèrent toujours en diminuant pendant deux règnes, où le sentiment de l'ostentation vint trop souvent se mêler à celui de la gloire. L'union de Henri IV et de Sully eût été moins puissante, s'il n'y avait eu de la diversité dans leur caractère, et

même du dissentiment dans leurs opinions. Il y avait peut-être chez le roi une rectitude moins constante dans les principes, une vigilance moins soutenue dans les détails; mais, d'un autre côté, le ministre le cédait au monarque pour l'étendue et la grandeur des idées. Leurs discussions fréquentes donnaient un attrait plus vif à leur amitié et de plus grands résultats à leurs conseils. On ne pouvait dire qui des deux dominait l'autre; ils avaient toujours à se faire quelque sacrifice réciproque. Rosni cédait comme un sujet docile, et Henri IV comme un ami qui craint de fâcher son ami. Quoique chacun d'eux ne vît dans un bien déjà opéré, que le germe d'un bien à produire,. ils jouissaient ensemble du succès de leurs réformes. Le jour de la nouvelle année était toujours compté au nombre de leurs journées les plus heureuses. Le compte bien clos et bien satisfaisant de l'année qui finissait, donnait dans ce moment à Rosni un air d'allégresse qui lui était peu ordinaire; il se prêtait de bonne grâce aux plaisanteries du roi, offrait au nom de son maître des présens aux dames, et n'en faisait guère aux courtisans. Le roi se trouvait-il séparé de Rosni, c'était lettres sur lettres; le roi

n'y mettait ni moins de diligence ni moins d'exactitude que son ministre, et s'y abandonnait encore plus à tous ses sentimens. Les affaires se traitaient en courant dans cette correspondance, mais avec une netteté, une précision, qui indiquaient des pensées depuis long-temps communes. Cette amitié fut, il est vrai, traversée par quelques orages dont nous aurons occasion de parler ailleurs; mais quel charme dans la réconciliation ! Il importait peu à ce ministre d'être haï à la cour, pourvu que son maître fût aimé dans toute la France. Sa tâche commençait à cinq heures du matin, et ne lui permettait que de courtes récréations au milieu de sa famille. Souvent il apporta au conseil des mémoires écrits en entier de sa main; ses réponses aux courtisans, aux solliciteurs, étaient brèves et quelquefois dures; il se considérait comme dans un état de guerre avec tous les hommes avides, et voulait les déconcerter par une fermeté inflexible. Un nouveau traitement, une gratification le touchait bien moins qu'une visite inopinée que le roi venait lui faire à l'Arsenal. Après quelques heures d'un travail qui affermissait l'ordre, les deux amis se livraient à la gaîté, et souvent les

reparties de Rosni n'étaient pas moins vives que celles de son maître. Un jour entre autres, Henri trouva tant de plaisir dans ces libres entretiens de l'amitié, qu'il dit à Sully : *Grand maître, venez m'embrasser; car je vous aime comme je le dois, et me trouve si bien céans, que j'y veux encore souper et coucher.* Tant de travaux étaient payés par de si doux épanchemens.

La nation avait reçu un principe d'activité qui créait pour la France une quantité de richesses nouvelles. Chacun, après avoir rendu à la culture des champs abandonnés durant les guerres civiles, réparait sa maison, l'ornait de meubles nouveaux, augmentait patiemment le nombre de ses ustensiles de ménage ou de labour, en perfectionnait la qualité, se plaisait à marquer son aisance par des vêtemens mieux étoffés. Un travail de réparations urgentes ne permettait à personne ni les langueurs de l'oisiveté ni les caprices du luxe. On sentait, après quarante ans d'anarchie, combien l'ordre produit de fruits délicieux. On savourait les jouissances d'une vie aisée, d'une vie active. Quiconque se sentait bien guéri des anciennes folies du fanatisme et de la rébellion, acquérait une vigueur de bon

sens inconnue même à ses aïeux. La vigilance était une loi commune de l'état. Le ministre et le monarque lui-même s'occupaient du sort du laboureur à l'heure même où le soleil appelait le laboureur à sa charrue.

Divers mots de Henri IV.

Tout se ressentait en France de la bonne humeur du monarque. Ses mots les plus gais étaient encore plus l'entretien du paysan que celui de l'habitant de la capitale. Il se formait à cet égard une tradition populaire, qui s'est transmise et se transmettra de cabane en cabane jusqu'à nos derniers neveux. Les laboureurs ne mangeaient point la poule au pot le dimanche, sans rappeler le vœu qu'avait fait le roi de leur procurer à tous ce degré d'aisance. L'un, pour donner une idée de toute la bonhomie du roi, racontait qu'un jour, Henri, chassant dans le Vendômois, avait causé avec un paysan fort curieux de voir le roi, et que, pour satisfaire sa curiosité, il l'avait fait monter sur la croupe de son cheval en lui disant : *Nous allons trouver beaucoup de seigneurs ; le seul à qui tu verras le chapeau sur la tête, c'est le roi ;* qu'ayant rejoint la chasse, tous les seigneurs demeurèrent tête nue : *Eh bien! as-tu reconnu le*

roi? dit Henri IV. *Ma foi*, reprit le paysan, *il faut que ce soit vous ou moi; car il n'y a que nous qui ayons notre chapeau sur la tête.*

Un autre rapportait le fait suivant. Un peu après la paix de Vervins, le roi revenant de la chasse, vêtu fort simplement, avec deux ou trois gentilshommes, passait la rivière au quai Malaquai. Suivant sa coutume, il questionna le batelier qui ne le connaissait point, et crut le mettre de bonne humeur en lui parlant de la paix: le batelier en témoigna de la satisfaction, mais se plaignit des impôts: *Le roi*, reprit Henri, *les adoucira bientôt. Oh! pour lui*, dit le batelier, *nous ne sommes point en peine, c'est un bon homme; mais il faut payer les beaux affiquets de sa maîtresse.* Le roi rit et garda l'*incognito*; mais le lendemain il manda le pauvre batelier, et le reçut dans un appartement où il était avec la duchesse de Beaufort (c'était le nouveau titre que portait Gabrielle): *Me reconnais-tu?* lui dit-il, *et te souvient-il de notre conversation d'hier? Fais-moi le plaisir de la répéter en présence de cette dame.* Le pauvre batelier se crut perdu. *Conviens, mon ami*, lui dit le roi, *que la misère te donne un peu*

d'humeur; je veux que tu ne payes plus rien pour ton bateau, et je suis sûr que tu chanteras tous les jours: Vive Henri! vive Gabrielle!

Voici encore des mots de Henri qu'on ne cessait de redire dans les entretiens et les repas de famille, et par lesquels on préludait à la santé du roi.

En 1594, des députés de la Rochelle, un peu plus flatteurs qu'il n'appartenait à des protestans rigides, vinrent terminer une harangue au roi en offrant de la part de leur ville une somme de soixante mille francs pour la table de monseigneur César de Beaufort: *Soixante mille francs!* reprit le roi, *c'est trop, en vérité, pour donner de la bouillie à un enfant.*

Le roi rencontra un jour, dans les appartemens du Louvre, un homme d'une physionomie fort commune, et le croyant de la suite de quelque seigneur, il lui demanda à qui il appartenait: *J'appartiens à moi-même*, lui dit ce personnage avec un ton d'humeur. *Mon ami*, lui dit le roi, *vous avez un sot maître.*

Un avocat, qui avait commencé par être tailleur, fit un livre ridicule qui contenait beaucoup de règlemens pour l'état. Le

roi appela un de ses valets de chambre, et lui dit : *Allez-moi chercher mon chancelier pour me prendre la mesure d'un habit, puisque voilà un tailleur qui veut faire des lois.*

Un poëte avait fait avec une grande fatigue une anagramme sur le nom de Henri IV. Admis à offrir au roi cet insipide hommage, il n'en obtint qu'un froid accueil. Comme il avait compté sur une récompense : *Je suis fort pauvre*, ajouta-t-il. *Je le crois bien*, reprit le roi, *car vous faites un pauvre métier*. La récompense fut pourtant accordée.

On peut voir, par différentes reparties que firent à Henri IV des hommes du peuple, que les tournures piquantes du roi étaient imitées par toutes les classes des Français. Un vigneron du Blaisois, avec lequel il s'entretenait, avant l'administration de Rosni, se vantait de gagner quarante sous par jour. *Que fais-tu de cet argent ?* lui dit le roi. *J'en fais quatre parts*, reprit le paysan : puis il détailla l'emploi des trois premières; *et, quant à la quatrième*, ajouta-t-il, *je la jette à l'eau. — Comment ! à l'eau? — Je veux dire que cette partie est pour mon roi; mais, comme il n'en touche rien ou presque*

rien, autant vaut dire que je la jette à l'eau.

La patience du roi n'était guère en défaut que lorsqu'il s'agissait d'écouter des harangues. Dans un de ses voyages, le maire d'une petite ville commença son discours par ces mots : *Roi très-puissant*, *très-clément*, *très-victorieux ; — Ajoutez et très-las*, interrompit Henri ; et la harangue n'alla pas plus loin. Un autre maire ne fut pas plus heureux ; il vint trouver le roi comme il allait se mettre à table : *Sire*, lui dit-il, *Agésilas*, *roi de Lacédémone* ..... *Ventre saint-gris*, reprit Henri, *j'ai bien ouï parler de cet Agésilas* ; *mais il avait dîné, allons en faire autant.*

Voici quelques mots d'un genre plus élevé :

Lorsque Henri avait accordé quelques places à ses anciens ennemis : *Un sage roi*, disait-il, *est comme un habile chimiste*, *qui des poisons les plus dangereux compose d'excellens antidotes.*

Un ambassadeur du sultan lui témoignait sa surprise de voir autour de lui une garde peu nombreuse. *Ne vous en étonnez pas*, lui dit Henri, *où règne la justice, la force n'est pas nécessaire.*

Quand on le pressait de faire quelque acte arbitraire: *Je ne le puis*, disait-il, *j'ai deux maîtres qui m'arrêtent*, *Dieu et la loi*.

Un courtisan lui ayant demandé la grâce de son neveu qui avait commis un assassinat: *Vous faites l'office d'un bon parent*, lui dit-il; *mais laissez-moi faire celui d'un roi. J'excuse votre requête, excusez mon refus*.

Sa maxime favorite était celle-ci: *La satisfaction qu'on tire de la vengeance ne dure qu'un moment; mais celle qu'on tire de la clémence est éternelle*.

Les fines reparties, les tours vifs et francs de la conversation, et surtout les mots qui émanent d'une grande âme, contribuent bien plus qu'on ne le croit au perfectionnement d'une langue et d'une littérature. Les discours de Henri, ses lettres, ses manifestes partis du cœur, ses harangues militaires, dûrent avoir un effet plus prompt et plus durable sur l'esprit et le goût des Français, que les combinaisons des meilleurs écrivains de son temps. Si le caractère particulier de notre langue est d'aller droit au but; si son plus beau privilége est d'être un parfait miroir de la pensée, elle le doit à nos princes et à nos chevaliers. Louis XII,

Tableau des lettres sous ce règne.

de qui l'on a retenu un mot sublime et tant de mots paternels; François Ier., qui fit l'admirable relation de la bataille de Marignan, et qui écrivit, après celle de Pavie: *Tout est perdu, fors l'honneur*; lui, dont la politesse ingénieuse flattait les belles, récompensait les héros, animait les savans, et servait de modèle aux poëtes: ces deux rois et plusieurs de leurs compagnons exercèrent sur notre langue une influence qu'ils furent loin de soupçonner. Henri IV fut encore plus heureux. Les hommes de sa cour et de son cabinet avaient pour la plupart quelque teinte du mérite littéraire, et quelques-uns le possédaient à un degré éminent. Le duc de Bouillon, le chancelier Chiverni, et le secrétaire d'état Villeroi, écrivaient leurs mémoires, non avec l'originalité de Montluc, mais dans un style plus pur; d'Aubigné saisissait quelquefois, non la dignité de l'histoire, mais son mouvement. Le président Jeannin, qui dans ses longues erreurs eut toujours l'excuse de la bonne foi et le mérite d'une courageuse humanité, avait formé le projet d'écrire la vie d'un prince dont il avait traversé les desseins et combattu les droits pendant vingt années. Henri IV s'intéressait vive-

ment à cette entreprise; mais Jeannin, distrait par de continuelles ambassades, avança peu cette histoire. Il n'en reste qu'une préface pleine de sens et de noblesse. Duplessis-Mornay recueillait tous les actes de son administration; il rapportait les missions qu'il avait remplies auprès de tant de souverains au nom du roi de Navarre; enfin les lettres tendres et sévères qu'il écrivait à ce prince pour l'élever toujours à de plus hautes vertus. Que ne se plaisait-il encore davantage dans ces beaux monumens de sa fidélité, de sa raison! Pourquoi un pernicieux attrait pour les controverses l'empêchait-il d'écrire des mémoires suivis dans lesquels il eût, comme Rosni son heureux rival, peint son roi, son siècle et son âme! Brantôme, vieillard spirituel et licencieux, racontait, comme des souvenirs du bon vieux temps, une foule d'anecdotes de la cour galante et scélérate de Catherine de Médicis. Il glissait des traits d'une vérité cruelle parmi ses innombrables panégyriques. Il excellait à conter les beaux faits d'armes, et ne sut jamais célébrer d'autre vertu que la valeur. Bon peintre, joyeux conteur, mais écrivain perfide, il était plus craint qu'estimé à la cour de

Henri IV; les hommes de la vieille cour ne savaient comment échapper aux satires complimenteuses de ce malin chroniqueur.

C'est aux époques de paix et de gloire que s'écrivent avec succès les histoires contemporaines. L'heureux de Thou écrivit la sienne sous Henri IV; mais toute la pureté de sa vie, toute l'impartialité de ses jugemens, toute la puissance du roi, ne purent le mettre à couvert du ressentiment de la cour, de celui de plusieurs princes, des Jésuites, ni des atteintes méprisables, mais continuelles, de la médiocrité envieuse et de la stupidité fanatique: son livre fut mis à l'index à Rome par décret de la sainte inquisition, après Érasme et immédiatement avant Galilée; ce même décret, daté de l'an 1609, condamnait l'arrêt du parlement rendu contre le parricide Jean Châtel. Le roi avait négocié long-temps pour empêcher cette condamnation dont le président de Thou fut vivement affecté, quoiqu'il eût dû la prévoir. Quand elle parut, Henri dit en présence de toute la cour: *C'est moi qui ai commandé le cours et la vente de cet ouvrage*. Le roi d'Angleterre Jacques Ier. se plaignit au roi de France de la manière

dont le président de Thou avait parlé de Marie Stuart, sa mère, quoique l'historien, en racontant les funestes égaremens de cette reine, eût déploré sa fin tragique. Henri se garda bien de reprocher à de Thou d'avoir été sincère.

Jacques-Auguste de Thou eut le bonheur de trouver dans sa famille de nombreux modèles du beau moral et des mœurs antiques. Sa passion pour la vertu ne put, au milieu des erreurs et des crimes de ses contemporains, le conduire à la misanthropie, parce qu'il avait, soit pour calmer, soit pour élever ses pensées, des parens qu'aucun souffle du vice n'avait jamais atteints. On eût dit que cette famille avait été tenue en réserve, dans un temps de corruption, pour montrer encore des modèles de l'honneur. A ce doux commerce, de Thou joignait celui des anciens. Le projet d'écrire l'histoire de son temps l'avait séduit dès sa jeunesse. Les différentes missions auxquelles il fut employé par Henri III et par Henri IV servirent à lui donner une connaissance approfondie des hommes; souvent aussi il fit de longs voyages dans le dessein de s'entretenir, soit avec des personnages éminens qui devaient figurer dans

l'histoire, soit avec ceux qui l'écrivaient. Les savans, durant cette époque de troubles, s'appelaient et s'attiraient à de longues distances. La sagesse leur donnait une espèce de sacerdoce, et les rendait inaccessibles aux préjugés et aux passions de leurs contemporains.

C'était la langue latine qui leur servait d'interprète. De Thou, en écrivant son Histoire Universelle dans cette langue, s'adressait à un plus grand nombre de lecteurs éclairés; mais il perdit, en se privant du secours de sa langue natale, un genre de mérite qui embellit l'histoire et semble lui servir de garantie; celui de la naïveté. Les noms et les usages de son pays subirent, malgré l'élégance de sa plume, une métamorphose bizarre. Par une plus grande faute, de Thou n'établit aucun lien entre les différentes parties de son travail. Il raconte l'histoire d'un grand nombre de nations, sans les comparer entre elles; aucune vue générale ne lui fournit de ces transitions qui éclairent, développent et simplifient le plus vaste sujet; enfin il ne sut point être avare de ces détails que les lecteurs judicieux rejettent comme d'inutiles et d'intolérables fardeaux pour la mémoire. Mais, s'il reste

inférieur aux anciens pour la distribution de son ouvrage, pour l'énergie et l'éclat des tableaux, il s'élève souvent au-dessus d'eux par l'intégrité, la candeur et l'admirable sagacité de ses jugemens. La justice, chez lui, repose sur une triple base, la conscience du philosophe, celle du chrétien et celle du magistrat.

Je parlerai peu de deux historiens bien moins recommandables, Pierre Mathieu et Victor Cayet. Le premier, nourri dans la ligue, avait été l'un des plus furieux détracteurs du roi de Navarre, et l'avait chargé de grossiers outrages dans une mauvaise tragédie de la *Guisiade*. Henri IV accepta son repentir; il ne réussit point à faire un bon écrivain de ce vieux libelliste, mais il en fit un honnête homme. Il eut la bonté d'avoir avec lui plusieurs entretiens intimes où il lui expliquait les événemens les plus mémorables de sa vie. Mathieu les retenait, et semblait les avoir écrits sous la dictée du monarque; et alors un style plein de vie, d'esprit et de naturel, remplaçait les froids ornemens de sa rhétorique. Un jour, Pierre Mathieu, en lui lisant son histoire, en vint à quelques détails sur ses amours. Henri s'étonna d'abord de cette licence; mais, y ayant

un peu réfléchi : *Vous avez raison*, lui dit-il; *si vous vous taisiez sur mes fautes, on ne croirait pas tout le reste.* Victor-Palma Cayet écrivit dans un style plus simple et avec plus de clarté les faits militaires de son emps. C'était un ministre protestant; il abjura, et fut en butte aux reproches amers de la secte qu'il abandonna. Deux autres historiens, Duhaillan et Faucher, faisaient des recherches profondes sur nos vieilles annales; mais, comme ils les exprimaient dans un style embarrassé, barbare, ils ne servirent qu'à préparer l'ouvrage et la réputation de leur piquant et original abréviateur Mézerai.

Henri IV eut, comme François Ier., son conseil littéraire. Les présidens de Thou et Jeannin, les cardinaux d'Ossat et Duperron en faisaient partie. Ces deux ecclésiastiques devaient aux lettres leur fortune de courtisan, et (chose rare) ils se plurent toujours à l'avouer. L'abbé Duperron, évêque d'Evreux, ne s'en tint pas toujours à la gloire d'exceller dans les controverses; il chanta Gabrielle dans des vers assez délicats, et, prélat trop galant, il donna une absolution poétique aux amours de son maître.

Henri, par le conseil de ces hommes éclairés, et surtout par son propre penchant, augmenta considérablement la bibliothéque royale; fit venir à grands frais de précieux manuscrits de l'antiquité et des langues orientales; donna une vie nouvelle au Collége de France, dont vingt ans d'anarchie avaient fait déserter les leçons; appela auprès de lui l'illustre Casaubon, lui donna un beau traitement; fit, pour attirer à sa cour Grotius, l'un des hommes les plus savans, l'un des esprits les plus étendus de ce siècle, les mêmes efforts que François Ier. avait faits auprès d'Érasme; fonda un cabinet de physique, d'histoire naturelle, et commença un jardin de botanique. Henri IV, protecteur des lettres, se peint par un seul mot. On avait négligé de payer le traitement des professeurs du collége de France, qu'il appelait ses lecteurs. Ils vinrent s'en plaindre à un roi dont ils étaient aimés. *J'aime mieux*, dit-il, *qu'on diminue ma dépense et qu'on ôte de ma table pour payer mes lecteurs.*

En ce temps paraissait un prélat qu'on peut considérer comme le précurseur de Fénélon, saint François-de-Sales. Nommé évêque de Genève, de cette métropole du

calvinisme, il suivait dans la Savoie les restes de son troupeau. Si le ciel, plus favorable et moins porté à punir la France, eût fait naître vingt ans plus tôt un tel homme; sa piété, son éloquence, son courage, eussent sauvé bien des victimes et fléchi bien des fanatiques. Henri IV, après avoir vu ce saint prélat et lu quelques-uns de ses ouvrages, où respire la dévotion la plus tendre et la plus éclairée, sentit qu'il n'avait point de meilleur modèle à proposer à son clergé, et que de tels pasteurs pouvaient seuls arracher du cœur de ses peuples les derniers restes des fureurs religieuses; mais il ne put, malgré les plus pressantes instances, faire quitter à François-de-Sales les montagnes au milieu desquelles il consolait et soulageait une poignée d'indigens.

Montaigne manquait à ce beau règne. Enlevé à l'âge de cinquante-sept ans, en 1592, il n'eut point le bonheur de perfectionner dans des temps prospères une philosophie dont il s'était fait une égide pour supporter les temps les plus malheureux; mais ses écrits secondèrent beaucoup cette impulsion de sagesse qui partait du trône. Les Français firent leurs délices de cette

philosophie du bon sens, présentée sous les couleurs de l'imagination la plus agréable et la plus féconde. Ils sentirent, et les étrangers eux-mêmes reconnurent, qu'un tel homme n'était point inférieur aux sages que l'antiquité avait le plus admirés. Charron, esprit judicieux, développa méthodiquement, mais avec plus de sévérité que de grâce, la philosophie de Montaigne. Quand elle parut sous cette forme et privée de l'enjouement et des grâces enchanteresses du gentilhomme bordelais, les esprits sombres et chagrins, les défenseurs opiniâtres de tous les préjugés, montrèrent, par leur acharnement à poursuivre le disciple, combien ils se repentaient d'avoir épargné le maître. Mais l'auteur de *la Sagesse* trouva un protecteur zélé dans le président Jeannin.

L'un des auteurs de la Satire Ménippée, Pierre Pithou, dont la plume avait autant valu à Henri IV que l'épée de ses meilleurs capitaines, écrivait d'un style exact et nerveux le savant traité des *Libertés de l'Église gallicane*. Jérôme Bignon commençait ses grands travaux dans la jurisprudence. Loisel, en s'occupant des lois constitutives de la monarchie, tâchait de remédier à leur

incohérence, par la méthode et le bon esprit de ses Commentaires. Arnaud, Étienne Pasquier, étaient l'honneur du barreau par leur grand savoir et leur dialectique ; ce dernier portait, dans ses compositions littéraires, un bon goût qu'au barreau ni lui ni personne n'observaient encore. On goûte tout le plaisir de la reconnaissance en s'arrêtant sur cette époque moins illustre qu'honorable de notre littérature. De qui nous occupons-nous maintenant? des aïeux, des pères et des précepteurs de nos Arnaud, de nos Pascal, de nos Bossuet, de nos Fénélon, de nos Corneille, de nos Racine, de nos Molière. Quel esprit futile dédaignerait une littérature où régnait un désir passionné d'être utile; où, sans entreprendre encore une lutte téméraire avec les anciens, on éclaircissait le texte, on commentait les beautés de ces grands modèles; où les Juste-Lipse, les Casaubon, les Scaliger, les Étiennes, défrichaient avec autant de patience que de discernement des terrains sur lesquels le génie a fait depuis germer d'abondantes moissons! Quand nous remarquons l'esprit de raffinement où tombait déjà la littérature italienne, riche de plusieurs chefs-d'œuvre, combien ne bé-

nissons-nous pas l'adolescence prolongée mais forte de la nôtre? La réflexion même veut que nous nous félicitions de ce qu'alors il ne naquit pas parmi nous de ces hommes que la vigueur de leur génie inculte élève brusquement au-dessus des plus sages préceptes, et qui lancent leurs concitoyens dans des routes hardies et peu sûres. Il existait alors deux étonnans modèles d'un talent irrégulier, Shakespeare en Angleterre, et Lopes de Véga en Espagne; le premier, l'un des plus grands peintres du cœur humain que la nature ait jamais produits, remuait, intéressait, étonnait ses compatriotes, sans leur inspirer l'admiration mêlée de fanatisme que les Anglais lui accordèrent dans un siècle plus civilisé; le second ne pouvait lasser l'admiration des Espagnols, et semblait la mettre toujours à l'épreuve par les caprices d'une imagination effrénée. Pour nous, notre théâtre attendait Corneille. Si le ciel eût permis que Henri IV atteignît la vieillesse, toutes les merveilles de son règne auraient pu se terminer par la merveille du Cid. Le poëte Garnier, qu'il faut moins louer pour la froide sagesse de ses tragédies que pour une certaine énergie d'expressions; Garnier, con-

temporain de Charles IX, de Henri III, eut à traverser une de ces époques où les hommes, occupés de funestes débats, ne s'occupent des lettres que pour leur demander une diversion d'un moment ou d'indignes hommages; presque seul, entre tous les poëtes de ce temps, il ne fut le flatteur d'aucun vice, l'apologiste d'aucun crime. Charles Hardi lui succéda sous le règne de Henri IV, et ne reçut aucune inspiration de cette belle époque. Il ne reste de ses innombrables tragédies d'autre souvenir que celui des caprices bizarres et licencieux auxquels il s'abandonna. Malheur à notre scène si Charles Hardi, en suivant une telle route, eût eu le coloris et la variété de Lopes de Véga! S'il fût parvenu aux grands traits de Shakespeare, la scène française n'eût vraisemblablement jamais acquis sa glorieuse analogie avec le théâtre d'Athènes. Étourdis du merveilleux, épris du bizarre, familiarisés avec le gigantesque, il nous eût été difficile de revenir à ce goût pur, à cette simplicité qui est la première loi du génie.

L'atticisme, que nous avons fait revivre plus qu'aucune autre nation moderne, ne pouvait naître seulement de quelques

rapports de caractère entre les Français et les plus spirituels des Grecs; rapports bien incomplets, quand il n'existe aucune analogie entre les lois et les institutions de deux peuples. Il est bien vrai que nos chansonniers, nos conteurs saisissaient, dans des siècles grossiers, des tours fins, délicats, dont l'antiquité, qu'ils ne connaissaient pas, offrait seule le modèle; mais ce sont nos savans, nos auteurs du seizième siècle qui, par d'habiles combinaisons, ont introduit dans notre langue un grand nombre de tournures tirées de la langue la plus riche et la plus ingénieuse. Les travaux de nos premiers hellénistes, des Budée, des Étiennes, des Amyot et des Casaubon, ont beaucoup servi à préparer la langue des Racine, des Boileau et des Fénélon. Ronsard se trompa en voulant faire plus que ses contemporains; la langue ne reçut pas la foule de mots ambitieux dont il voulut la surcharger, et cependant il parvint à élever un peu le ton de notre poésie.

La reconnaissance des plus grands poëtes a célébré et peut-être exagéré les services rendus par Malherbe. Il eut sans doute de l'esprit d'invention, relativement aux formes du style; il donna le premier du nom-

bre et de la majesté à notre poésie; un goût admirable le dirigea dans le choix des mots qu'il conserva ou qu'il sut créer, et l'on peut regretter la perte de plusieurs de ceux qu'il employa; il eut des momens de verve et connut souvent la grâce: mais on ne trouve point en lui ce sentiment profond et vrai qui caractérise l'homme de génie. Chez lui, Henri IV, Marie de Médicis, Louis XIII et le cardinal de Richelieu, sont à peu près loués du même ton. Il oublie ses héros pour chercher l'harmonie. Imitateur d'Horace, du poëte qui a trouvé les images les plus vives et les plus justes, qui a le plus pensé; il pensa peu et ne peignit pas toujours avec jutesse.

Regnier, son contemporain, sut louer Henri IV avec plus de chaleur et de vérité; mais que dire d'un satirique si décrié pour sa licence? Je ne peux reconnaître l'inspiration du poëte, lorsque je ne trouve point le sentiment du beau fondé sur la morale. On a reproché à Juvénal, quand il poursuit le vice, d'en reproduire les expressions, les images; mais, du moins, il se montre indigné. Regnier, le plus souvent, célèbre les plaisirs du vice et s'y abandonne avec une verve honteuse. Les vieilles chansons de

Thibault, comte de Champagne, sont plus aimables et plus françaises que ces productions, où l'art de la poésie est si tristement employé ou plutôt profané. Passerat et Rapin avaient fait connaître dans la Satire Ménippée leur esprit piquant et leur judicieux patriotisme; ils s'attachèrent trop à cultiver la poésie latine; les succès qu'ils y obtinrent n'immortalisèrent point leurs noms; Desportes plus heureux, suivit les traces de Marot; mais il rappelle plutôt la délicatesse que l'esprit de son modèle. Bertaud, évêque de Senez, obtint de plus grands succès dans ses poésies érotiques et pieuses. On répète encore de lui quelques stances, d'une sensibilité touchante. Mais ce qui sera toujours répété, ce qui est devenu pour nous un chant national plein de tendresse et de mélancolie; c'est cette romance *Charmante Gabrielle*, dont l'air et les paroles sont généralement attribués à Henri IV.

En réunissant les différens rapports sous lesquels je viens d'envisager ce monarque, nous le voyons gouverner une cour ambitieuse et turbulente, avec l'autorité calme d'un père de famille. Il contient les grands sans les opprimer et les

avilir comme Louis XI, sans juger leurs délits et leurs intrigues avec l'impitoyable sévérité du cardinal de Richelieu , sans les enchaîner à sa magnificence comme Louis XIV. Il force deux grands corps, le parlement et le clergé , de respecter les vues de son esprit médiateur. De concert avec un ministre dont il a fait l'ami de son cœur , il crée une science de l'administration que l'Europe moderne ne connaissait pas, que l'antiquité avait rarement connue et dont elle n'avait point révélé le secret. Ce n'est pas tout que de donner le bonheur à son peuple; il sait, par une popularité pleine d'enjouement, répandre partout une douce allégresse. Aucun Français ne l'a surpassé ni égalé peut-être dans le don des saillies. Entre les grands hommes aucun n'a laissé échapper autant de mots magnanimes. Une éloquence naïve et vigoureuse règne dans tous ses discours. Il devient le père des lettres comme François Ier., et les conduit à un plus haut degré de splendeur, à des résultats plus utiles. Toutes ces choses, il les fait avec tant de simplicité, qu'on oublie presque de l'admirer, tant on l'aime. Heureux d'avoir eu à

retracer un pareil tableau, je reprends le cours des événemens (1).

(1) Comme nous n'avons eu à présenter, dans ce livre, que des faits sur lesquels tous les historiens s'accordent; nous n'y avons joint aucune de ces notes critiques auxquelles nous avons eu souvent recours dans les trois premiers volumes de cette histoire. Les Mémoires écrits sous le règne paisible de Henri IV ne sont pas, à beaucoup près, aussi nombreux que ceux qui ont rapport aux événemens de la ligue. La vie politique des personnages qui avaient figuré dans les temps de trouble, n'offrait plus le même intérêt; les passions du peuple, s'étant calmées, ne faisaient plus naître une foule d'écrits satiriques. Aux historiens et aux mémoires dont j'ai déjà parlé, il faut joindre un volumineux recueil écrit en italien de Vittorio Siri, ouvrage sans plan et sans méthode, et dans lequel se trouvent beaucoup de faits hasardés; les Lettres du cardinal d'Ossat, plus remarquables par l'agrément et la variété du style, que par les lumières qu'il fournit sur les intrigues politiques de la cour de Henri IV; *la Décade contenant la vie et gestes de Henri-le-Grand, par Legrain*, panégyrique écrit avec emphase, mais qui s'éloigne peu de la vérité pour le fond des faits; les Mémoires de Bassompierre qui se rapportent beaucoup plus au règne de Louis XIII qu'à celui de Henri IV; trois ouvrages biographiques, la vie du duc d'Épernon, celle du duc de Bouillon et celle de Lesdiguières, qui offrent quelques pièces originales; le Mercure Français, journal non moins curieux et beaucoup plus étendu que celui de l'Étoile; divers Recueils des

lettres de Henri IV; différens Mémoires relatifs au procès du maréchal de Biron et au procès des Jésuites. Mais l'historien peut-il se plaindre de la stérilité des Mémoires sur le règne de Henri IV, quand il a sous les yeux ceux de Sully?

Les Mémoires de Sully réunissent aux détails les plus authentiques sur son administration, une théorie judicieuse et profonde sur la source des richesses publiques. De Thou, Mézerai, Péréfixe et Cayet rapportent les mêmes faits. En présentant un résumé général de ces opérations, je n'ai pas cru devoir m'astreindre à l'ordre chronologique. Le lecteur n'aurait pu s'en former une idée générale, si j'avais intercalé ces divers actes d'administration au milieu du récit des intrigues de cour et des événemens politiques. J'ai cru devoir passer sous silence les opérations les moins heureuses et les moins importantes de Rosni. Il est évident que ce ministre ne conçut pas tout de suite l'ensemble de son admirable plan. D'abord, il procéda par des essais et des tâtonnemens: ce n'est qu'à dater de l'année 1602, année où fut aboli le détestable impôt du sou pour livre sur les marchandises, que le système de Rosni et de Henri IV se développa dans toute son étendue. Dans le dernier livre de cette histoire, je reviendrai encore sur les étonnans résultats de cette administration. Le tableau des lettres sous Henri IV m'a fourni une occasion d'apprécier les différens historiens dont j'ai eu souvent à invoquer le témoignage. Nous possédons sur ce sujet un ouvrage fort curieux et fort distingué, qui a pour titre : *De l'Amour de Henri IV pour les lettres.* L'auteur, M. l'abbé Brisard, est mort fort jeune, en laissant de grands regrets aux amis des lettres. Je n'ai

point multiplié les anecdotes qui peignent la gaîté de Henri IV. Dans les nombreux recueils qui existent sur ce sujet, on a inséré des faits et des mots peu dignes d'un si grand monarque. La plupart de ceux que j'ai cités, sont tirés du journal de l'Étoile, qui est, à cet égard, la source la plus sûre; le rédacteur recueillait jour par jour toutes les anecdotes dont s'entretenaient la cour et le public.

FIN DU LIVRE XIII.

LIVRE QUATORZIÈME.

Les rois n'ont point de vie privée. Les affections de leur cœur, et jusqu'à leurs goûts voluptueux, deviennent presque toujours des événemens politiques. La plupart des faits qui me restent à exposer tiennent à des intrigues de cour, qui ne paraissent jamais moins dignes de la majesté de l'histoire que lorsqu'il s'agit d'un grand roi. Henri IV eut des faiblesses qui agitèrent un peu l'époque la plus fortunée de son règne, mais dont son peuple n'eut point à gémir. Nous devons retracer, sans complaisance, mais avec candeur, des faits qui prouvent qu'il n'est point, pour les grands princes, de fautes impunies.

Le roi se dispose à épouser Gabrielle. 1598.

L'amour du roi pour Gabrielle d'Estrées ne faisait que s'accroître avec le temps. La prospérité lui rendait encore plus chère celle qui avait adouci sa mauvaise fortune. Tranquille sur le bonheur de ses sujets, il voulait assurer le sien, en épousant une femme dont il se disait depuis dix ans

le chevalier. Des motifs fort spécieux venaient appuyer les vœux de son amour. Henri était sûr de trouver, auprès de Gabrielle, ce calme de tous les momens, si nécessaire à l'homme qui se livre à de grands travaux. Il lui tardait qu'une erreur publique de sa vie fût réparée solennellement; de ne plus laisser la mère de ses enfans exposée au mépris, d'apaiser les scrupules des hommes austères, et d'ôter un dernier prétexte à l'hypocrisie factieuse. Si nul de ses prédécesseurs n'avait donné l'exemple d'une alliance disproportionnée ni d'un mariage précédé par une liaison scandaleuse, nul d'entre eux n'avait, par plus de titres divers, mérité la reconnaissance de ses sujets. D'ailleurs, le repos et la stabilité du royaume lui paraissaient dépendre d'un mariage qui lui donnait des héritiers directs. Avait-il passé une seule année, avait-il passé six mois, sans apprendre quelque nouvel attentat formé contre ses jours? A quel trouble sa mort n'exposerait-elle pas la France? Le jeune prince de Condé, son héritier présomptif, n'était encore qu'un enfant; et quel concurrent dangereux ne trouverait-il pas dans le plus ambitieux des princes, son oncle le comte de Soissons! Le nom

de Condé n'exciterait-il pas les alarmes des catholiques? Que de rumeurs le souvenir de la fin tragique de son père ne ferait-il pas renaître? Le roi avait député l'un de ses plus habiles négociateurs, Silleri, vers le pape Clément VIII, pour le presser de prononcer la nullité de son mariage avec Marguerite de Valois. Ce n'était que confirmer un divorce de fait, un divorce nécessité par la conduite scandaleuse de cette princesse. D'ailleurs, l'autorité du saint siége avait été blessée dans un mariage formé entre deux personnes parentes au troisième degré et d'après des dispenses supposées. Clément VIII, occupé tout entier du beau projet de rendre l'autorité pontificale un tribunal de paix pour toute l'Europe, et frappé des nouveaux dangers où la mort de Henri IV exposerait la France, paraissait disposé à le dégager de son premier lien. La nullité du mariage de Gabrielle avec le sieur de Liancourt avait déjà été prononcée. Les honneurs qui avaient été accordés à son fils César de Vendôme, annonçaient aux yeux des courtisans exercés la future épouse du roi. Tout le bien que faisait Henri IV formait pour elle un titre de faveur auprès du peuple. Des hommes

religieux pensaient, qu'il ne devait pas être interdit aux rois de réparer leurs fautes, par les mêmes moyens que la religion, la morale et l'honneur prescrivent aux particuliers. « Elle est bonne, disait le peuple, » tant mieux pour nous, elle plaidera » toujours notre cause ; elle est belle, » tant mieux, il faut pour le bon ordre que » le roi soit un mari constant. » Le roi cependant prévoyait bien des obstacles à cette union; mais n'en avait-il pas surmonté de plus grands par la force de sa volonté et de sa patience? De tous ses conseillers, c'était Rosni qui le gênait le plus ; il s'attendait à entendre de la bouche de cet ami, des objections qu'il ne voulait pas se faire à lui-même, ou dont il se plaisait à diminuer le poids. Résolu pourtant de s'ouvrir à son ministre d'un dessein que celui-ci pouvait si facilement lire au fond de son cœur, il se prépare à cette conférence, comme à l'une des négociations les plus importantes dont il se fût encore occupé; esprit, profondeur de vues, enjouement, touchante cordialité; il met tout en usage pour séduire son confident. D'un air serein et tout ouvert, il fait signe à Rosni qu'il veut l'entretenir en particulier; il le con-

duit dans un beau jardin, dont il fait soigneusement fermer la porte; il entrelace ses mains dans les siennes, et par la satisfaction qu'il exprime, semble inviter son ami à ne pas troubler son bonheur. On parle d'abord des projets d'administration conçus ensemble; on ne doute pas de leur plein succès : « Ainsi, dit Henri, nous ren-
» drons la paix et le bonheur à ce pauvre
» royaume; mais faut-il que tout ce bien
» ne dure que de mon vivant? Vous savez
» si je crains la mort, vous qui avez tant
» de fois combattu à mes côtés, et pour-
» tant, mon ami, je tremble de la tête aux
» pieds, en songeant à tout ce qui pourrait
» advenir après ma mort. » Puis il lui fait part des nouvelles assez favorables qu'il a reçues de la cour de Rome concernant la rupture de son mariage. « Je me vois
» bientôt à marier, ajouta-t-il; mais j'avoue
» que je suis un peu difficile sur le choix
» d'une femme : *Je lui voudrais, entre au-*
» *tres qualités, sept conditions principales,*
» *beauté en sa personne, pudicité en sa*
» *vie, complaisance en l'humeur, habileté*
» *en esprit, fécondité en génération, émi-*
» *nence en extraction et grands états en*
» *possession; mais, mon ami, je crois que*

» *cette femme est morte, voire, n'est peut-*
» *être pas encore née.* » Il passe en revue les différentes princesses de l'Europe qui peuvent fixer son attention. Il s'accommoderait volontiers de l'infante d'Espagne, quoique un peu âgée, pourvu qu'avec elle il épousât les Pays-Bas; avec la reine Élisabeth, il n'y aurait pas moyen de perpétuer sa lignée. On lui a parlé des sœurs du prince Maurice; mais elles sont protestantes, et ce ne serait pas le cas de donner de l'ombrage à la cour de Rome. On lui a vanté la dot d'une nièce du duc de Florence; mais il se souvient trop de Catherine de Médicis. Quant aux jeunes personnes de sa cour, il leur accorde différens éloges; mais il trouve pour chacune d'elles des motifs d'exclusion. L'obstiné ministre se garde bien de lui épargner un aveu, et de nommer la duchesse de Beaufort. Il affecte de ne pas sentir à quoi tend tout ce long examen. « Je vois
» bien, dit-il, que, désirant fort d'être ma-
» rié, vous ne trouvez pourtant sur la
» terre aucune femme qui vous convienne.
» Du ton dont vous avez parlé de l'in-
» fante Eugénie, les riches héritières pa-
» raissent être assez votre fait; mais atten-
» dez-vous que le ciel ressuscite une Mar-

» guerite de Flandre, une Marie de Bour-
» gogne, ou du moins qu'il rajeunisse Éli-
» sabeth d'Angleterre ? » Rosni continue de traiter ce sujet avec peu de gravité, pour éloigner l'aveu qui est tout près d'échapper à son maître. « Ah ! cruel homme, lui dit
» Henri impatienté, qu'il vous serait facile
» de nommer, si vous vouliez, celle qui
» réunit le plus des conditions que je de-
» mande ! car, de les réunir toutes, je sens
» bien qu'une telle merveille est impos-
» sible. » Rosni cherche encore et paraît dans la plus grande perplexité. « Et ma
» maîtresse ! dit vivement le roi. Allons,
» parlez, Rosni, nous pouvons bien traiter
» ensemble cette supposition. N'allez pas
» croire, ajouta-t-il, avec un peu de confu-
» sion, que je pense à l'épouser ; mais que
» diriez-vous si, faute d'autres, cela me ve-
» nait un jour en fantaisie? Cessez de m'é-
» luder, plus d'embarras réel ou véritable,
» vous avez acquis le droit de me dire la vé-
» rité. » Les objections que présenta Sully, furent accablantes. « Vous voulez, dit-il
» au roi, prévenir les troubles qui pour-
» raient arriver après le plus grand malheur
» dont le ciel puisse accabler la France ;
» mais considérez un moment s'il ne s'éle-

» verait pas de plus grandes discordes entre
» les enfans que vous auriez de la duchesse
» de Beaufort, qu'entre les divers princes
» de votre sang. L'aîné, incontestablement
» né d'un double adultère, serait-il jamais
» admis, malgré sa légitimation, à ré-
» gner sur les Français, à succéder à cette
» longue suite de rois sortis d'une source si
» pure? Chose monstrueuse ! il aurait moins
» de titres au trône que son cadet né d'un
» simple adultère. Les enfans qui naîtraient
» après votre mariage, précéderaient leurs
» aînés. Les testamens des rois ont-ils
» assez de force pour prévenir de tels
» débats? Un tel moyen de réparer le scan-
» dale ne fait que l'aggraver. L'ambition des
» princes du sang n'en serait que plus à
» craindre: fortifiés des lois et des vieilles
» coutumes de la monarchie, ils soulève-
» raient de nouveau les grands et le peu-
» ple. Je vous laisse, Sire, ajouta Rosni,
» faire vos réflexions sur tout cela avant
» que de vous en dire davantage. » Ce ne
» sera pas trop mal fait, reprit le roi,
» frappé de tout ce qu'il venait d'entendre ;
» aussi-bien, vous m'en avez dit assez pour
» la première fois. »

Cet entretien embarrassa le roi, mais sans

le faire changer de résolution. Les courtisans habiles rendaient d'avance à la duchesse de Beaufort les mêmes hommages qu'à une reine. On vit un gentilhomme d'une illustre famille, Lameth, comte de Bussi, épouser une femme avec laquelle il vivait depuis long-temps, comme pour enhardir son maître à imiter son exemple. On se plaisait à citer au roi celui du connétable de Montmorenci, qui avait épousé une jeune personne, Louise de Budos, fille d'un pauvre gentilhomme, mais d'une beauté ravissante; tandis qu'il eût pu choisir entre plusieurs princesses. Les secrétaires d'état Villeroi, Jeannin, Pompone de Bellièvre, s'étaient rangés après un peu d'hésitation à l'avis de Sillery, c'est-à-dire, à l'avis du roi. Le baptême du second fils de Henri IV et de la duchesse de Beaufort, auquel on donna le nom d'Alexandre, s'était fait avec toutes les solennités qui se pratiquent pour les enfans de France. Déjà la cour donnait ce titre à ces deux princes. Un jour on apporta à Rosni un état de dépense dans lequel les deux fils de Gabrielle étaient qualifiés *fils de France*. Sans hésiter, il effaça ce titre. La duchesse de Beaufort en fut instruite par les ennemis du ministre. Elle

porta ses plaintes au roi, et, se livrant à des éclats auquel ce monarque n'était point habitué, elle osa lui demander la disgrâce d'un ministre, qui seul s'opposait au vœu de son cœur. Aux yeux de Henri IV, sacrifier Rosni, c'était sacrifier la gloire et la paix de son règne. Tout ému qu'il était des pleurs de sa maîtresse, il blâma cet emportement et entreprit de réconcilier ensemble les deux êtres les plus chers à son cœur. Fier d'avoir su prendre le parti de son ministre dans une circonstance si difficile, il le conjura d'aller trouver la duchesse de Beaufort, et lui recommanda de l'apaiser. Rosni avait bien résolu de ne point démentir son caractère. Dans l'entretien qu'il eut avec la duchesse, il lui montra trop clairement que des enfans illégitimes ne pouvaient être appelés *fils de France*. Gabrielle ne garda nulle mesure dans sa réponse. Rosni prit congé d'elle avec fierté. Au sortir de cette entrevue, il rencontra le roi, et lui fit part du mauvais succès de sa démarche. « Allons, dit Henri, je veux vous prouver » que les femmes ne me possèdent pas. » Il rentra chez la duchesse tenant par la main son ministre. « Il me tarde, dit-il à Gabrielle, » de vous mettre bien ensemble ; car vous

» savez tous deux à quel point je vous aime.
» J'oublierais volontiers, dit la duchesse, ce
» qui se fait contre moi ; mais puis-je être
» insensible à ce qui regarde le sort de mes
» enfans? Vous, que j'ai vu toujours si
» plein de tendresse pour eux, pouvez-vous
» consentir qu'on les flétrisse en votre nom?
» C'est le premier chagrin que j'aie reçu de
» vous; mais y en a-t-il un plus cruel! »
Son émotion redoublait avec ces paroles ; elle parut croire qu'elle n'était plus aimée, qu'elle était sacrifiée aux conseils d'un homme inflexible ; elle alla jusqu'à nommer Rosni , *un valet impérieux*. Puis elle se laissa tomber sur un lit. « Je
» n'ai plus, disait-elle, qu'à attendre la
» mort en cette place, après un si sanglant
» affront. » Quoique Henri eût été un moment ébranlé, il ressentit vivement l'outrage qu'une femme emportée venait de faire à son ami. Toute cette scène lui parut étudiée. « Je veux bien croire, dit-il à Ga-
» brielle, que ces indignes artifices vous
» ont été suggérés; mais aucune cabale ne
» me fera renvoyer le plus utile de mes
» serviteurs; je vous déclare que, si j'étais
» réduit à la nécessité de choisir, je me
» passerais mieux de dix maîtresses comme

» vous, que d'un serviteur comme lui. » Après ces mots, il s'avança pour sortir avec Rosni. Gabrielle, tout éplorée, vint se jeter à ses pieds, n'accusa plus qu'elle seule, promit de faire oublier au roi, par la plus parfaite soumission, un emportement qui n'était pas dans son caractère, mais que l'intérêt d'une mère pouvait faire excuser; elle s'approcha de Rosni, loua la chaleur de son zèle, en murmurant encore un peu de son inflexibilité; en un mot, elle se montra si tendre, si caressante, si résignée, que sa réconciliation avec le roi fut complète, et qu'il crut avoir réussi dans celle qu'il avait entreprise entre sa maîtresse et son ami.

La duchesse de Beaufort avançait dans sa quatrième grossesse, toute la cour s'attendait que son mariage suivrait de près sa délivrance; mais, soit qu'un si grand événement lui fît craindre les complots de quelques ennemis cachés, soit qu'un secret malaise l'inquiétât sur son prochain accouchement, elle était bien éloignée de se livrer à la joie d'une situation si fortunée. La mort subite de la jeune connétable de Montmorenci, comme elle florissante de beauté, comme elle élevée par l'amour au sort le

Mort de Gabrielle. 1599.

plus brillant, la livrait à de noirs pressentimens qu'entretenaient, soit par maladresse, soit par perfidie, les astrologues, les devins dont elle avait la malheureuse faiblesse de s'environner. Ces hommes la glaçaient d'effroi par leurs prédictions, comme s'ils eussent été les instrumens d'une cabale ennemie. Plus elle leur faisait de largesses, plus ils lui répétaient des avis menaçans. Quand on vit combien elle était frappée de la mort de la duchesse de Montmorenci, on inventa une fable aussi grossière qu'atroce; on parlait d'un homme vêtu de noir et d'une taille gigantesque, qui s'était inopinément présenté chez madame de Montmorenci, s'était fait ouvrir sa chambre par ses femmes effrayées, avait eu avec elle un court entretien, dont elle était sortie avec les signes de la plus grande terreur. On prétendait que ce personnage mystérieux était un esprit infernal, qui s'était engagé à combler tous les vœux de cette dame, mais sous la condition de lui faire payer cher les courtes délices de cette vie. « Voyez, ajoutait-on, quel avertisse-
» ment pour la duchesse de Beaufort ! »

C'était l'usage que le roi se rendît à Fontainebleau pour s'y recueillir pendant la quinzaine de Pâques. La duchesse de Beau-

fort l'y avait suivi; mais l'un et l'autre jugèrent qu'il fallait se séparer dans un moment où le roi avait à donner un sujet d'édification à son peuple. La duchesse reprit le chemin de Paris; le roi la reconduisit jusqu'à moitié chemin; il ne pouvait, malgré les plus tendres protestations, vaincre sa tristesse; quand elle lui dit adieu, elle céda plus que jamais aux noirs pressentimens dont elle était poursuivie; elle ne pouvait s'arracher de ses bras, lui recommandait le sort de ses enfans, et ne cessait de lui répéter: « Dieu permettra-t-il que » je vous revoie encore! O mon roi, » mon chevalier, souvenez-vous toujours » de Gabrielle! » Aucune de leurs séparations précédentes, même lorsqu'il s'agissait des expéditions lointaines et périlleuses du roi, n'avait été marquée d'une douleur si profonde. La duchesse de Beaufort arriva à Paris le jeudi saint, et alla descendre chez Zamet, qui paraissait l'un de ses courtisans les plus assidus. Ce banquier était Florentin d'origine. Les ressources d'un esprit facétieux l'avaient rendu agréable à la cour de Henri III; il dépensait avec faste une fortune provenue de l'usure et d'un maniement fort suspect des deniers du roi.

Il servit à la duchesse un repas splendide, dans lequel il avait pris soin de réunir les mets qu'il savait lui être les plus agréables. Après le dîné, elle se sentit un peu incommodée, passa dans le jardin, éprouva du soulagement, et voulut aller entendre les ténèbres au Petit-Saint-Antoine. Comme on avait disposé pour elle une chapelle séparée, elle montra, pendant l'office, à la princesse de Guise, qui l'accompagnait, des lettres de Rome qui la flattaient d'un prochain accomplissement de ses vœux. A peine fut-elle remontée en litière, qu'elle éprouva d'insupportables douleurs. Ramenée chez Zamet, elle parut avoir horreur de se retrouver dans cette maison ; elle s'écria plusieurs fois : *Qu'on me retire d'ici!* Cette convulsion fut suivie d'un moment de calme : elle en profita pour relire une lettre du roi, la pressa sur ses lèvres, et voulut y répondre; mais elle fut saisie d'une convulsion beaucoup plus forte, ses traits se décomposèrent, sa figure devint hideuse. Après une agonie de trente-six heures, elle mourut le samedi 10 avril 1599. Son corps fut ouvert, et son enfant trouvé mort.

Le roi était encore ému de la tristesse et du trouble qu'avait montrés Gabrielle en le

quittant ; il attendait à Fontainebleau une réponse à la lettre que le soir même il lui avait écrite, lorsqu'un premier message lui apprit que la duchesse de Beaufort venait d'éprouver un accident qui faisait craindre pour les suites de sa grossesse. Il monte aussitôt à cheval, suivi d'un seul domestique ; arrivé à Essone, il reçoit un second courrier qui redouble ses alarmes ; un peu plus loin, il rencontre Ornano et Bassompierre qui venaient lui donner le fatal avis de la mort de Gabrielle : il court à eux, les interroge ; ils ne répondent rien, la consternation règne sur leurs visages ; il veut poursuivre sa route : « Arrêtez, sire, lui crient-ils, il est trop tard ! » Le roi, qui avait supporté avec tant de constance les coups les plus affreux du sort, se sent défaillir ; Ornano et Bassompierre le soutiennent ; on le transporte à l'abbaye de la Saussaye ; de là on le ramène à Fontainebleau ; il s'enferme et se livre à toute sa douleur. Il ne peut attendre de soulagement que de Rosni ; Rosni seul peut lui rendre la force de reprendre ses devoirs, ses travaux ; il lui envoie un courrier. Cet homme austère éprouve au fond du cœur tout ce que doit éprouver le monarque, son ami. Arrivé à Fontaine-

bleau, il le voit plongé dans le plus profond accablement. C'est de la religion qu'il se sert d'abord pour rappeler le roi à lui-même; puis il ose lui faire entendre qu'un coup si accablant pour son cœur, sauve peut-être au royaume les troubles les plus funestes; enfin, il l'entretient des projets de félicité publique, si heureusement commencés. « C'est là, lui dit-il, que sont les » véritables soulagemens d'un grand roi : ne » cédez pas à une douleur sans mesure. Au- » jourd'hui l'on pleure avec vous; mais bien- » tôt on vous reprocherait un indigne abat- » tement. Seul je ne puis rien ; j'ai besoin » d'être dirigé comme d'être protégé par » mon roi. » Henri versait des larmes amères pendant tout cet entretien ; cependant les leçons de son ministre firent quelque impression sur son âme. Deux jours après, il assista au conseil ; il porta publiquement le deuil de la duchesse de Beaufort : c'était sans doute pour faire entendre qu'il lui avait préparé le rang de son épouse.

Les médecins déclarèrent que la duchesse de Beaufort était morte d'une attaque d'apoplexie. Les ennemis de Henri IV y virent une punition du ciel; une grande partie du public y vit un empoisonnement. Les pres-

sentimens de Gabrielle, les avis qui lui furent donnés par des astrologues pour la plupart italiens, l'épouvante dont on voulut la frapper après la mort de madame de Montmorenci, la douleur dont elle fut saisie en se séparant du roi, le repas qui lui fut donné par Zamet né Florentin, l'empressement qu'il mit à lui servir des mets de son choix, le premier étourdissement qu'elle éprouva au sortir du repas, l'horrible violence des convulsions dont elle fut saisie, des douleurs aiguës qui accompagnent rarement les attaques d'apoplexie, les cris qu'elle proféra plusieurs fois, « *Retirez-moi de cette maison!* » la manière dont ses traits se décomposèrent, les taches noires dont son visage fut couvert, son enfant trouvé mort et marqué, disait-on, des mêmes taches; enfin, des événemens postérieurs, le mariage du roi avec une princesse de Florence, et la faveur éclatante dont Zamet jouit auprès d'elle : voilà les indices que les Mémoires du temps, organes des rumeurs publiques, offrent sur ce fait à l'histoire; mais bien téméraire serait l'historien qui affirmerait l'existence d'un crime, d'après de telles apparences. Les pressentimens de Gabrielle peuvent s'ex-

pliquer par ses craintes superstitieuses et par son état de grossesse. On ne voit que la cour de Florence qui eût pu avoir quelque intérêt à un tel crime ; mais le caractère du grand-duc de Toscane, Ferdinand, oncle de Marie de Médicis, ne permet pas qu'on le représente comme un lâche empoisonneur. Henri IV n'éleva point de soupçon sur Zamet, et depuis il le reçut toujours avec assez de bienveillance. Une attaque d'apoplexie compliquée avec un état de grossesse pouvait produire les horribles accidens qui accompagnèrent la mort de Gabrielle.

Je n'hésite point à dire que cette mort fut l'événement le plus fatal de la vie de Henri IV. Gabrielle seule avait pu, par sa beauté, par sa douceur et par le charme habituel de son commerce, arracher le roi à des goûts inconstans qu'il avait contractés dans la cour corrompue de Catherine de Médicis, dans la cour voluptueuse de Nérac, et qu'avait entretenus en lui la vie licencieuse des camps. Au bout d'un mois il chercha une autre Gabrielle, et tomba dans les piéges de la coquetterie, du vice et de la fraude. L'histoire ne montre que trop souvent les bienfaiteurs des peuples, privés du bonheur qu'ils répandent ; ce spectacle de-

vient plus pénible, quand leurs faiblesses ont contribué aux orages de leur vie.

Intrigues de la famille d'Entragues. 1599.

Le comte d'Auvergne, fils naturel de Charles IX, gémissait de vivre sous un maître vigilant, sous un prince économe; il offrait à tous les mécontens les ressources de son esprit tracassier. Il était intimement uni avec le comte d'Entragues, son beau-père, qui avait épousé Marie Touchet, maîtresse de Charles IX, et qui, de ce mariage, avait eu une fille d'une beauté remarquable. Le comte d'Entragues, ancien ligueur et pensionnaire de l'Espagne, continuait à rendre à cette cour, malgré la paix de Vervins, les infâmes services de l'espionnage. C'était un de ces hommes qui croient pouvoir masquer la bassesse de leur conduite sous une apparence de fierté et de rudesse. Personne plus que lui n'avait à la bouche les maximes du vieux honneur; personne sous le meilleur des rois ne criait plus à la décadence générale, à la perversité des mœurs. Il tenait liste de tous les personnages qui croyaient avoir à se plaindre du roi. Il recommandait au comte d'Auvergne d'entretenir, par les plus perfides flatteries, l'orgueil et les injustes res-

sentimens du maréchal de Biron. Henriette, sa fille, était chargée de flatter tous les ennemis du roi; née maligne, et surtout envieuse, elle répandait les sarcasmes sur une cour où elle n'était point appelée. La duchesse de Beaufort avait été souvent l'objet de ses traits satiriques; et le roi, malgré toute sa gloire, n'y échappait pas. Les ministres crurent devoir sévir contre cette dangereuse famille, et le roi signa un ordre d'exil pour le comte d'Entragues, sa femme et sa fille. Mais il se reprocha bientôt d'avoir enveloppé deux femmes dans cette rigueur, et l'ordre tardait à recevoir son exécution, lorsque le comte d'Auvergne crut avoir trouvé le plus sûr moyen de sauver ses parens d'une disgrâce qui pouvait l'atteindre lui-même. Il n'intercéda la bonté du roi que pour sa mère et pour sa sœur; des courtisans liés avec lui saisirent cette occasion pour faire d'Henriette le portrait le plus propre à exciter la curiosité du roi. « La duchesse de Beaufort, disaient-ils,
» aurait pu seule emporter le prix de la
» beauté sur la fille du comte d'Entragues;
» mais celle-ci brille de tout l'éclat, de toute
» la fraîcheur de la jeunesse : elle joint à

» des grâces vives et piquantes un esprit » tour à tour solide et enjoué. Quant à » son caractère, on ne saurait le définir. » Faite pour être l'ornement d'une cour, » elle paraît se plaire dans la retraite. Ses » jeux sont d'un enfant, sa fierté est d'une » reine. Elle affecte de paraître légère, et » même insensible; et pourtant elle s'at- » tendrit, elle s'enflamme au récit des » belles actions. On l'a souvent enten- » due blâmer la duchesse de Beaufort, et » peut-être lui enviait-elle, au fond du » cœur, le bonheur d'être aimée du plus » grand des monarques. Son père est bien » coupable d'avoir jusqu'à présent dérobé » une telle personne aux hommages de la » cour. »

Amour du roi pour Henriette d'Entragues. 1599.

Henri doutait beaucoup de la rigidité des principes d'un homme qui avait épousé la maîtresse de Charles IX, et de la vertu d'une fille élevée par une telle mère; mais il témoigna vivement le désir de connaître mademoiselle d'Entragues. La comtesse sa mère, et le comte d'Auvergne, lui en fournirent l'occasion, pendant une absence que d'Entragues avait faite à dessein. Tout ce qu'il crut voir dans le caractère de cette jeune personne lui donna le désir et l'es-

pérance de s'en faire aimer. Le comte d'Entragues revint, lorsque le roi avait fait éclater sa passion. Il s'emporta contre les complaisances de sa femme, et s'établit le gardien de sa fille. Elle-même indiqua au roi les moyens de tromper cette surveillance. Henri eut de nouveau recours à des déguisemens qu'il avait souvent tentés pour Gabrielle, dans un âge plus fait pour les entreprises de l'amour. Mademoiselle d'Entragues ne lui savait pas toujours gré de courir pour elle des périls. Elle refusa un jour de le recevoir, parce qu'elle trouvait son travestissement trop indigne de la majesté royale. Souvent elle employait en railleries piquantes, en jeux d'enfant, des momens dont Henri IV avait tout espéré pour son amour. Enfin, elle montra une tendresse plus déclarée, mais en affectant tous les genres de scrupule ou de crainte. Comment échapperait-elle au mépris public, à celui de ses amis, à l'indignation de sa famille, elle qui s'était permis si souvent de blâmer la faiblesse de la duchesse de Beaufort? « Ma naissance, ajoutait-elle,
» ne le cède point à celle de mademoiselle
» d'Estrées; vous allez être libre, puisque
» la cour de Rome est décidée à prononcer

» la nullité de votre mariage. Si vous me » destinez l'auguste rang de votre com- » pagne, pourquoi m'avilir auparavant? » pourquoi m'exposer aux fureurs de mon » père?» Comme elle s'aperçut qu'une si haute prétention refroidissait le monarque, elle ne montra plus que des inquiétudes sur son sort, et mit en avant la demande d'une somme de cent mille écus. Le roi, malgré son économie, l'accorda avec beaucoup de vivacité, croyant échapper ainsi à la promesse de mariage. Mais ce ne fut pas sans beaucoup de confusion qu'il demanda une telle somme à son surintendant.

1600. Promesse de mariage du roi.

Rosni ne pouvait concevoir que les yeux d'un amant ne fussent pas dessillés par ce prix réclamé si impudemment pour une prostitution. Il s'emporta contre toute cette dangereuse famille, et ne douta point de la secrète intelligence du père avec cette habile coquette. Le roi ne s'aveuglait pas beaucoup sur le manége de la famille d'Entragues; mais il croyait céder à un caprice plutôt qu'être dominé par une passion. Il parla en maître, se fit donner les cent mille écus. Quand mademoiselle d'Entragues eut touché cette somme, elle redoubla de fierté et de scrupules. Son père

tenait un langage plus menaçant : « Jamais, » disait-elle au roi, nous ne pourrons calmer » mon père qu'avec une promesse de ma- » riage. Je sens qu'elle vous liera bien moins » que l'honneur; que les rois ont bien des » moyens de s'affranchir de tels engage- » mens; mais j'ai besoin de montrer à mon » père cette excuse de ma faiblesse. » Le roi, après une longue hésitation, signa la promesse d'épouser mademoiselle d'Entragues, si dans l'année elle avait un enfant mâle; clause qui rendait cette promesse aussi dérisoire qu'indécente.

Le roi eût pu, cette fois, cacher sa faute à Rosni; mais sans doute, au fond de son cœur, il sentait le besoin de se livrer aux reproches de son ami. Un matin, il le prit à part dans la galerie de Fontainebleau, et lui remit ce honteux papier. Rosni, stupéfait, le lut sans adresser une parole au roi, qui, de son côté, baissait les yeux : « Allons, parlez, lui dit » Henri, mettez-vous à l'aise suivant votre » coutume; je vous dois bien quelques dé- » dommagemens pour les trois cent mille » livres que je vous ai arrachées. » Rosni, pour toute réponse, déchira le papier. « Comment, morbleu ! dit le roi, que pré-

» tendez-vous faire? Je crois que vous êtes
» fou. — Il est vrai, reprit Rosni, je suis
» un fou, et plût à Dieu que je le fusse
» tout seul en France! » Le roi se retira sans aucun signe de colère; et, loin de condamner la témérité d'une telle action, d'une telle réplique, il y vit le témoignage de l'amitié la plus vive et la plus franche. Cependant, soit par respect pour sa parole, soit par indulgence pour son caprice, rentré dans son cabinet, il écrivit de nouveau la promesse de mariage.

Le comte d'Entragues, maître d'une telle pièce, se proposait bien d'en faire usage, soit pour élever sa fille au trône, soit pour troubler les jours d'un roi qui lui était encore plus odieux pour ses vertus que pour ses faiblesses. Il se relâcha de son apparente sévérité pour sa fille; les rendez-vous du roi avec mademoiselle d'Entragues furent plus fréquens et moins mystérieux, elle devint maîtresse déclarée, et le comte d'Entragues, quoique son opulence nouvelle annonçât qu'il touchait le prix de cette prostitution, disait tout haut : *Malheur au roi s'il ne satisfait pas à l'honneur d'un gentilhomme, en épousant ma fille!*

Arrivée du duc de Savoie à Paris ; ses intrigues.
1600.

Un souverain osa se rendre à Paris même pour sonder le cœur et les dispositions de tous les mécontens. Ce souverain était Emmanuel, duc de Savoie, qui, sans avoir le caractère superstitieux de Philippe II, n'avait pas été moins ardent que ce monarque à soutenir la ligue. Son début avait été l'envahissement du marquisat de Saluces, et jamais conquête n'avait eu une ressemblance plus parfaite avec un vol. Dans les progrès de nos troubles civils, il avait porté ses armes en Provence, et, maître des villes principales, il avait trouvé dans le parlement d'Aix des magistrats assez pervertis par le fanatisme, pour faire passer cette province sous ses lois et lui donner le titre de lieutenant général du royaume. L'ardent Lesdiguières avait mis un terme à ces excursions, en attaquant la Savoie et le Piémont. Emmanuel s'était montré un digne rival de ce grand capitaine. La dernière campagne qu'ils avaient faite l'un contre l'autre, avant la paix de Vervins, avait été une lutte brillante d'audace, de tactique, de génie militaire. La paix de Vervins n'avait pas prononcé sur le sort du marquisat de Saluces. Cet objet avait été laissé à la médiation du pape ; mais, quelque faveur

que le duc de Savoie eût espéré de trouver auprès d'un prince italien, il était impossible à l'autorité pontificale de consacrer une usurpation manifeste. Le moment d'une restitution si pénible arrivait. Le duc de Savoie, après avoir épuisé les délais, les subterfuges, résolut de se présenter en courtisan auprès du souverain dont il voulait retenir les dépouilles. Avant d'entreprendre ce voyage, il s'était concerté avec le comte de Fuentes, vice-roi du Milanez. Ce seigneur espagnol, quoique comblé d'honneur et de richesses, s'indignait de ce que le traité de Vervins l'avait arrêté sur le chemin de la gloire. Sa haine pour la paix avait accru sa haine pour Henri IV. La monarchie espagnole lui paraissait tombée dans une langueur honteuse, parce qu'elle ne suivait plus un système de fraude politique et de conquête. Éloigné, sous le titre le plus honorable, de la cour de Madrid, il était dévoré de jalousie contre le duc de Lerme qui, favori sans talens, ministre sans vigilance, administrateur sans droiture, régnait sous le nom de Philippe III, indolent successeur du monarque le plus tracassier. Le comte de Fuentes regardait la guerre comme le terme du crédit

et de la puissance d'un premier ministre, qui dans la paix même succombait sous le fardeau des dépenses d'un état obéré. Nulle chance possible pour le succès d'une guerre nouvelle contre la France, si de nouveaux troubles n'étaient suscités dans ce royaume. Fuentes et le duc de Savoie n'attendaient plus rien d'un peuple trop guéri par ses souffrances de sa longue frénésie; mais ils comptaient sur l'ambition des grands, et les rapports exagérés de leurs espions leur peignaient les seigneurs catholiques et les seigneurs protestans, comme également disposés à démembrer la France, pour régner dans leurs gouvernemens particuliers. Fuentes, dans ses expéditions en Picardie n'avait eu que trop de part à ce projet dont le duc de Montpensier se rendit l'imprudent organe; il persévérait à vouloir remplacer en France le fléau de la ligue par celui de l'anarchie féodale. Après s'être entendu avec ce turbulent homme d'état, le duc de Savoie vint chercher à la cour de Henri IV, quels étaient les mécontens auxquels il pourrait offrir des souverainetés. Pour dissimuler ses projets, il se présenta comme l'admirateur le plus déclaré de Henri IV, imita l'enjouement

de ce prince, flatta beaucoup sa maîtresse et ses ministres, parut étudier toutes ses institutions comme les modèles qu'il se proposait de suivre, répondit à toutes les fêtes dont il était l'objet, par des fêtes non moins galantes que somptueuses, et sema des présens dignes d'un roi d'Espagne. Mais un si habile négociateur ne gagnait rien sur l'esprit du roi. Rosni, grand-maître de l'artillerie, fut enchanté d'avoir une occasion de montrer à un prince dont il pénétrait les plans hostiles, les ressources militaires de la France. « Que prétendez-vous faire de tant de canons? dit le duc de Savoie, avec un air de légèreté. » — Monseigneur, répondit Rosni sur le même ton, nous les emploierons au siége de Montmélian (c'était la plus forte place de la Savoie). Le duc resta un moment interdit; puis, reprenant son flegme: « Vous n'avez pas » reçu de bonnes instructions, dit-il, » Montmélian est imprenable. »

Quand il se fut convaincu que le roi ne consentirait jamais à un sacrifice indigne de sa couronne et de sa gloire, il ne s'occupa plus que de l'objet le plus réel de son voyage, une conspiration contre le roi. Toutefois, afin de ne rendre ni incommode,

ni suspecte, la prolongation de son séjour à Paris, il mit en avant la proposition d'un échange du marquisat de Saluces contre la Bresse. Il se vit plus favorablement écouté; puis il tergiversa, parut hésiter et signa enfin un traité conclu sur cette base. Mais pendant ce temps, s'armant contre Henri de la magnanimité de ce monarque, il semait secrètement la discorde, fomentait les nouvelles cabales et réchauffait les vieux partis. Se trouvait-il avec Henriette d'Entragues qui, maîtresse déclarée du roi, avait reçu le titre de marquise de Verneuil, avec la terre de ce nom? il ne disait pas un mot qui n'excitât en elle l'ambition d'être reine; témoignait qu'un tel mariage serait vu avec joie par tous les souverains, comme un gage de tranquillité pour la France, comme une garantie pour le repos de l'Europe. Entretenait-il le comte d'Auvergne et le comte d'Entragues; il les informait d'un air inquiet et chagrin des négociations qui se suivaient à Rome pour le mariage du roi avec la nièce du grand-duc de Toscane, les excitait à prévenir par tous les moyens un coup si fatal, se faisait montrer la promesse de mariage du roi, et la regardait comme un titre dont le roi d'Espagne et lui

reconnaîtraient et sauraient bien maintenir la validité. Avec le duc de Bouillon, il plaidait la cause des protestans, et surtout celle des héros dont le courage avait porté Henri IV sur le trône. « Ne voyez-vous » pas, lui disait-il, que l'autorité royale se » fortifie à vos dépens? Qui empêche, si elle » continue à s'agrandir, que les vieux compa- » gnons du roi ne soient traités en rebelles? » On vous laisse quelques villes de sûreté; » mais moi je ne vois point de sûreté pour les » protestans en France, si le gouvernement » suit chaque jour une marche plus ferme » et plus régulière. Les mécontens du parti » catholique se remuent. Observez ou se- » condez leurs dispositions; ce n'est qu'à la » faveur de nouveaux troubles que vous » pouvez obtenir et des garanties et des » récompenses. » Avec le duc d'Épernon, c'était un autre langage : « Votre existence à » la cour du Louvre, lui disait-il, me pa- » raît un chef-d'œuvre d'adresse. Vous sa- » vez, sans flatter un roi qui ne vous aime » pas, vous en faire respecter; mais il fau- » dra bientôt, ou démentir votre fierté, ou » la soutenir par de plus fortes mesures. » Dépouillé déjà de plusieurs de vos gou- » vernemens, sachez au moins vous défen-

» dre dans les autres. Les deux maisons » d'Autriche, et d'autres souverains qui ne » sont point à dédaigner, ont les yeux fixés » sur vous, comme sur l'homme auquel se » rallient les seigneurs qui se souviennent » le mieux des prérogatives de leurs ancè- » tres. Les voisins de la France ne peuvent » jouir d'aucune sécurité, si le royaume » n'est de nouveau divisé en grands fiefs. » Ce grand intérêt politique rapprochera » les seigneurs catholiques des seigneurs » protestans. Le gouverneur de Metz est » sûr d'être appuyé du duc de Bouillon. » Ne craignez pas d'opposition de la part » des princes Lorrains vos anciens rivaux. » Leur intérêt vous rassure contre leur » haine. » Que de ressorts le duc de Savoie ne faisait-il pas jouer auprès du maréchal de Biron? Il le plaignait de l'éclat de ses triomphes comme s'ils eussent excité la jalousie, et même la secrète inimitié du roi. A entendre le duc de Savoie, Henri avait mal justifié, depuis quatre ans, sa première renommée militaire; Biron avait tout fait au combat de Fontaine-Française, à la prise de Laon, à la reprise d'Amiens; on lui rendait en Europe plus de justice qu'à la cour de Henri IV; mais on s'étonnait de

l'humble résignation avec laquelle il se laissait refuser les prix les plus légitimes de ses exploits. « Nous avons vu, ajoutait-il,
» votre crédit baisser, à mesure que votre
» gloire s'augmentait. Recherché dans le
» moment où vous êtes nécessaire, une
» sombre défiance vous a toujours puni de
» vos victoires. Vous a-t-on confié une
» seule des citadelles que vous avez con-
» quises? Est-ce ainsi que d'autres rois de
» France traitaient du Guesclin et Dunois?
» Ici même j'ai vu le duc de Bouillon, le
» duc d'Épernon s'étonner de votre pa-
» tience à dévorer des outrages. Ils ont des
» projets étendus que leur a suggérés l'hon-
» neur de la noblesse de France, que le
» roi d'Espagne et moi nous appuierons
» de nos armes, mais qui ne peuvent réussir
» sans le concours du plus grand capitaine
» de l'Europe. Moi, qui suis près de me
» voir attaqué dans mes états après tant de
» démarches et d'ouvertures pacifiques, je
» n'ai qu'une crainte, c'est de vous voir
» commander une armée que vous seul
» rendez invincible. Mais cette crainte
» pourrait se convertir dans l'espoir le plus
» brillant. Je pourrais voir en vous mon
» ami, mon allié, mon gendre. Qui mieux

» que vous est digne de rétablir la puissance et le nom des anciens ducs de Bourgogne! Gouverneur de cette province, vous n'y ferez pas un mouvement que les Espagnols ne secondent par la Franche-Comté, et moi par la Bresse. Mais, si vous acceptez mes offres et mon alliance, gardez-vous d'éclater trop tôt; obtenez le commandement de l'armée du roi, et prévenez par de secrets services un souverain qui se dispose à vous en rendre d'éclatans. »

Conspiration de Biron. 1600.

Le duc de Bouillon, auquel il restait des scrupules de fidélité; le duc d'Épernon qui, vieilli dans les intrigues, ne s'y engageait pas sans circonspection, s'étaient bien gardés de prendre avec le duc de Savoie des engagemens positifs. Quant au maréchal de Biron, il se précipita dans le crime avec la même fougue qu'il avait portée dans les actions héroïques. Des flatteurs, qui avaient fondé leurs ressources sur son ambition, son orgueil et son irascibilité; des devins, des astrologues, l'avaient préparé au rêve de cette souveraineté qu'on venait lui offrir. Depuis quelque temps il donnait sa confiance à un gentilhomme diffamé, nommé Lafin, espion toujours prêt à vendre au

plus offrant les secrets qu'il avait l'art de surprendre, à dénoncer les complots dont lui-même avait ourdi la trame. Henri IV, ayant un jour aperçu le maréchal de Biron avec cet homme, lui avait dit : « Je con-» nais ce Lafin : défiez-vous de ce fourbe, » il vous perdra. » Biron vit plus secrètement, mais plus intimement encore, un homme si dangereux.

Plusieurs avis étaient parvenus au roi des intrigues du duc de Savoie ; on lui avait donné le conseil de faire arrêter un prince qui abusait ainsi de l'hospitalité : « J'aime » mieux, répondit le roi, me venger de ce » prince à Montmélian qu'à Paris ; Fran-» çois Ier. ne m'aura pas donné en vain un » grand exemple. » Le duc de Savoie fut averti secrètement de retourner dans ses états ; il partit avec une crainte continuelle d'être poursuivi. Arrivé à Turin, il ne prit aucune mesure, ni pour satisfaire le roi, ni pour se préparer à la guerre. Trompé par ses propres artifices, il lui semblait que le maréchal de Biron allait faire passer sous ses lois toute une armée française. Mais Henri IV venait le combattre en personne, et, s'il avait auprès de lui le maréchal de Biron qui ne lui inspirait encore aucune défiance,

Lesdiguières et Rosni, ses deux autres lieutenans, devaient bien diminuer l'espoir que le duc de Savoie avait placé dans un traître. Aussi cherchait-il, par de nouvelles ambassades, à ralentir la marche du roi, qui attendait à Lyon l'arrivée de ses troupes. Le départ du roi avait consterné la marquise de Verneuil; elle se plaignait vivement dans ses lettres, de l'abandon où il la laissait pendant une grossesse avancée; elle s'alarmait des bruits d'un mariage avec la nièce du grand-duc de Toscane; alléguait la foi des sermens, une promesse écrite, et menaçait de quitter la cour, de se réfugier en Espagne. De la part de Gabrielle elle-même, de telles plaintes eussent paru importunes au roi, dans un moment où il s'agissait de l'honneur de sa couronne. La marquise de Verneuil, moins tendrement aimée, ne suspendit pas un moment les résolutions du roi. Un événement le délia de la promesse par laquelle il eût pu se croire engagé : le tonnerre tomba dans la chambre de la marquise de Verneuil, tua une femme de chambre sous ses yeux, et lui causa un tel saisissement, qu'elle accoucha d'un enfant mort. Comme il était stipulé dans la promesse de mariage qu'elle ne devait avoir

lieu que dans le cas où la marquise accoucherait d'un enfant mâle, le roi recouvrait toute sa liberté pour former un autre lien.

Il y a du plaisir à voir les traîtres trompés par leurs propres artifices. Le duc de Savoie avait trop compté sur le succès de ses intrigues dans l'intérieur du royaume, et sur le secours que pouvait lui fournir le maréchal de Biron. Ses places étaient mal approvisionnées et furent mal défendues; il n'obtint que trop tard des secours du comte de Fuentes, vice-roi de Milan, auquel il avait trop vanté les résultats de ses trames dans Paris. D'un autre côté, le maréchal de Biron vit une telle ardeur dans l'armée, qu'il ne fut pas en son pouvoir d'en arrêter l'élan, et que sa vanité ôta presque tout effet à sa perfidie. Le roi s'empara, sans coup férir, du marquisat de Saluces; puis il tomba brusquement sur la ville de Chambéry. Les habitans n'entreprirent point de s'y défendre; mais ils se réfugièrent dans la citadelle qui, vivement pressée par le roi, capitula au bout de trois jours. La Maurienne et la Tarentaise, provinces de la Savoie, furent soumises presque dans le temps qu'il fallut pour les parcourir. Les positions les

Campagne de Savoie. Succès des Français. 1600.

plus militaires, les gorges, les défilés, les montagnes escarpées se trouvaient inutiles pour la défense de la Savoie. Le roi, d'après les conseils de Rosni, prit la résolution d'attaquer les trois forts qui étaient regardés comme les meilleurs boulevards de ce pays; celui de Bourg en Bresse, celui de Charbonnières, et enfin, le château de Montmélian. Biron chercha tous les moyens d'empêcher ces importantes conquêtes, et ne put y parvenir. Tous les avis qu'il faisait passer au duc de Savoie devenaient, contre son intention, funestes à ce prince. On avait délibéré de faire une attaque nocturne sur la ville de Bourg; Biron devait la commander. D'abord, il avertit le gouverneur de la place; puis il fait prendre à ses troupes un chemin qui leur fait perdre plusieurs heures de marche; les Français, au lieu d'arriver à la nuit, ne se présentent devant la ville qu'au point du jour. Le commandant et toute la garnison regardent le péril comme passé; mais les Français ne veulent pas avoir perdu le prix de leur fatigue; ils demandent l'assaut, ou plutôt, ils y montent d'eux-mêmes sans attendre les ordres de leur général; la garnison est bientôt

forcée d'abandonner la ville pour se réfugier dans la citadelle.

Trahison du maréchal.

Biron triompha de cet exploit involontaire ; il paraissait douter du succès des autres entreprises : le roi, qui lui entendait tenir un langage de circonspection fort inusité dans sa bouche, en prit quelque défiance, et diminua insensiblement son autorité militaire, pour augmenter celle de Lesdiguières et de Rosni. Le maréchal irrité ne cessa de dresser des embûches aux deux hommes qui faisaient échouer ses menées déloyales. Il se piquait devant eux d'une extrême ardeur pour faire les reconnaissances dans les siéges. Henri IV s'impatientait de ne pouvoir courir lui-même ces inutiles dangers. Cédant un jour à son ardeur militaire, il s'avança de très-près du fort de Montmélian ; une grêle de boulets le força de se retirer. Rosni, chargé d'aller chercher quelques secours à Lyon, trouva sur sa route diverses embûches auxquelles le hasard le fit seul échapper, et ne put s'empêcher de soupçonner le maréchal d'avoir donné connaissance de sa marche à l'ennemi. Une autre fois, Biron proposa à ce même Rosni, qui fut promptement de re-

tour, la partie de plaisir accoutumée. C'était d'aller visiter un des forts assiégés, celui de Sainte-Catherine. Rosni lui fit remarquer que cette entreprise, peu nécessaire, devenait très-périlleuse pour des hommes qui, comme eux, se trouvaient magnifiquement empanachés. Comme le maréchal insistait, Rosni consentit à le suivre, bien moins pour observer la place elle-même, que pour observer un général devenu si suspect. *Allons*, lui dit-il, *comme vous voudrez; car, s'il pleut sur moi, il dégouttera sur vous.* Biron s'avança jusqu'à deux cents pas du fort: son cheval blanc, son panache de la même couleur, le faisaient remarquer. Il ne fut tiré du fort que douze ou quinze coups d'arquebuse, quoique l'escorte fût de plus de vingt cavaliers; encore parut-il à Rosni que ces coups étaient tirés en l'air. « Monseigneur, dit-il au maréchal, » ces gens-là dorment, ou ils ont bien peur » de vous. » On se retira; mais le lendemain Rosni voulut se rendre seul sur le même point, et fut reçu à grands coups de boulets. Le roi, qui se trouvait peu éloigné, crut qu'il s'agissait d'une sortie de la garnison, et envoya un détachement au secours de Rosni. « A qui en veulent ces gens-là? »

dit le commandant de cette troupe. « A » moi, répondit Rosni; mais j'ai vu ce que » je voulais voir. » Par les excellentes dispositions de ce grand-maître d'artillerie, le fort des Charbonniers fut emporté au bout de quelques jours; et Montmélian, qu'on avait déclaré imprenable, fut pris au bout de cinq semaines.

Traité avec la Savoie. 1600.

Le duc de Savoie commençait à trembler pour Turin; les princes d'Italie étaient remplis de terreur. On s'attendait que Henri IV céderait à l'ivresse de succès si rapides, et poursuivrait ses conquêtes; mais l'amour de la paix était trop avant dans son cœur : il apprit avec joie que le pape interposait encore une fois sa médiation. Le cardinal Aldobrandin, que lui envoya le saint pontife, fut reçu dans son camp avec les plus brillans honneurs. Rosni soupçonnait ce médiateur d'être un peu trop enclin pour le duc de Savoie; pour le décider à une conclusion plus rapide, il parut un jour devant lui tout botté, en habit de voyage. Son dessein était de retourner à Paris, où l'envoyait le roi; mais il voulait épouvanter un peu le cardinal. « Où allez- » vous ainsi? lui dit Aldobrandin. En Italie, » monseigneur, répondit Rosni; c'est de ce

» coup que j'irai en bonne compagnie » baiser les pieds du pape, tout huguenot » que je suis. Comment! en Italie? reprit » le légat. Oh, monsieur! renoncez à ce des- » sein; nous allons travailler activement à » la paix. » Cette paix devenait bien facile, avec les gages que le roi avait en son pouvoir. Le duc de Savoie, qui aurait pu conserver le marquisat de Saluces, en cédant le seul comté de la Bresse, fut obligé de céder encore le Bugey et le bailliage de Gex; ce qui procurait à la France une province assez fertile, en échange d'un canton fort pauvre.

Mariage du roi avec Marie de Médicis. 1600.

Mais, pendant cette négociation, un plus grand événement venait de s'accomplir, c'était le mariage du roi avec Marie de Médicis, nièce du grand-duc de Toscane. Les ministres de Henri IV avaient vivement profité des momens qu'il donnait à la gloire pour conclure cette alliance. De tous les actes de son règne, celui auquel Henri IV fut le plus étranger, ce fut son mariage. Il rougissait de sa faiblesse pour la marquise de Verneuil; il souhaitait qu'on lui fît violence. De leur côté, les ministres du roi furent entraînés par les inquiétudes que leur donnait la famille d'Entragues. Rosni

lui-même ne réfléchit pas assez au danger d'appeler en France une seconde Médicis, et d'introduire à la cour un renfort d'Italiens. Marie de Médicis, âgée de vingt-six ans, plus remarquable par sa beauté que par ses grâces, tenait de ses ancêtres quelque goût pour les beaux-arts; mais son esprit était peu vif, peu cultivé; elle laissait apercevoir un caractère défiant et chagrin. Le grand-duc de Toscane, son oncle, lui donna une dot telle qu'on n'eût pu l'espérer d'aucune princesse de l'Europe: elle s'élevait à huit cent mille écus. Le duc de Bellegarde avait été envoyé à Florence pour épouser au nom du roi la princesse qui lui était destinée. La galère la plus magnifique qui depuis long-temps eût paru sur la Méditerranée, et suivie de plusieurs autres galères du grand-duc, du pape et de l'ordre de Malte, conduisit à Marseille la nouvelle reine de France. Elle se rendit à Lyon, où le roi résidait alors. Henri vint au-devant d'elle. Les détails de leur entrevue sont peu dignes de l'histoire. Henri IV montra dans ses premiers empressemens une extrême vivacité. Après la conclusion du traité, le roi se rendit en poste de Lyon à Paris; la reine le suivit à petites journées.

Comme l'appartement qui lui était destiné au Louvre n'était pas encore achevé, elle logea d'abord chez le Florentin Gondi, et ensuite chez le Florentin Zamet; c'était trop annoncer un nouveau règne des Italiens.

La cour attendait avec une vive curiosité le parti que prendrait Henri IV à l'égard de la marquise de Verneuil. Les amis sincères du roi espéraient qu'occupé des travaux les plus sérieux, que guéri par l'âge de l'ivresse des passions, trop averti des perfides desseins de la famille d'Entragues, et jouissant pour la première fois du bonheur de pouvoir concilier les plaisirs de l'amour avec ses devoirs, il se dégagerait d'un lien, sujet d'inquiétude pour lui et de scandale pour son peuple. Mais, soit que Marie de Médicis eût promptement effacé par les inégalités de son caractère et par la sécheresse de son esprit, la première impression que sa beauté avait fait naître dans le cœur du roi; soit qu'il se fît à lui-même des prétextes pour chercher des plaisirs plus vifs; il revit la marquise de Verneuil, se laissa tromper à sa douleur étudiée, s'excusa et ne prit aucun soin pour éviter la publicité d'un amour adultère. Alors les cris du comte d'Entragues devinrent plus

menaçans que jamais; il affectait d'être sans cesse occupé des préparatifs pour l'enlèvement de sa fille, se plaignait en public des sermens violés, divulguait la fatale promesse de mariage, et menaçait de prendre des souverains pour arbitres et pour vengeurs. La reine était promptement avertie, par les Italiens de sa suite, des infidélités de son époux. Indignée de cet outrage fait à ses charmes et de ce triste prix de son amour, elle aigrissait par l'amertume de ses reproches un mari qui eût peut-être encore cédé à l'ascendant d'une douce persuasion. Les rumeurs du public faisaient sortir les conjurés de la confusion où les avait jetés la prompte défaite du duc de Savoie. Le comte d'Auvergne, tout en suivant des calculs infâmes, trouvait beau de jouer le rôle d'un frère généreux ; d'Épernon présageait avec joie de nouveaux troubles; le duc de Bouillon propageait les murmures contre la faiblesse du roi ; le duc de Savoie, malgré son humiliation toute récente, se livrait à de nouvelles espérances, ourdissait de nouvelles trames ; don Pédro de Fuentes armait tout dans le Milanais ; l'Espagne faisait craindre une rupture prochaine.

Pardon accordé par le roi à Biron 1600.

Quant au maréchal de Biron, il n'en était plus au point de produire impunément tout son orgueil; ses complots étaient connus du roi, et il en avait reçu un pardon qui lui causait plus de dépit que de remords. C'était à Lyon et pendant les négociations du traité avec la Savoie, que Henri avait fait de premières découvertes sur la trahison du maréchal. Navré de douleur, il n'avait point songé à punir un traître, mais à tirer de l'abîme un ancien ami. Il saisit la première occasion de lui ouvrir son cœur, et, pendant que sa cour était occupée d'une cérémonie, il conduisit le maréchal dans le parloir d'un couvent; l'entretint pendant deux heures; lui parla de son père, de ses propres exploits; du bonheur qu'il avait eu de lui sauver la vie, du soin qu'il avait pris constamment pour se montrer à lui non en maître, mais en ami, mais en frère; de là le roi en vint à des détails sur le complot où le maréchal venait de s'engager, et finit par lui dire : « Gardez-vous bien de croire que je me fasse
» un plaisir de votre confusion; j'attends
» un aveu pour premier gage de repentir :
» ce moment passé, soyez sûr de retrouver
» en moi, même confiance, même tendresse.

» Défiez-vous des flatteurs, et ne cherchez » jamais un meilleur ami que moi. » Biron interdit tomba aux pieds d'un maître si généreux; fit l'aveu de ses fautes en les atténuant; réduisit à de vagues projets ce qui n'avait déjà reçu que trop d'exécution; fut pardonné, et ne sentit pas, qu'après un tel entretien, tout nouveau grief deviendrait un arrêt de mort.

Mais, tandis que des complots renaissans menaçaient le repos et les jours du roi, il paraissait arriver au comble des félicités humaines: la reine accoucha d'un fils le 27 septembre 1601. Naissance d'un dauphin. 1601.

Cet événement répandit la plus vive allégresse dans le royaume, et, pour la première fois, on put jouir d'un bien-être présent sans y mêler des alarmes sur l'avenir. Les conspirateurs ne furent étourdis qu'un moment de l'obstacle que la naissance d'un dauphin mettait à leurs projets. La marquise de Verneuil avait accouché d'un fils quelques jours avant la délivrance de la reine. Le comte d'Entragues et le comte d'Auvergne eurent peu de peine à persuader à cette femme orgueilleuse, que la promesse du mariage du roi acquérait ainsi une telle force aux yeux de l'Église, qu'entre elle et Marie

de Médicis, c'était cette dernière qui devait passer pour la concubine, et que par les lois de la monarchie, son fils était appelé au trône à l'exclusion du dauphin. Toutefois elle sut dissimuler devant le roi de si extravagantes prétentions : elle eut recours aux protestations les plus tendres, à toute la vivacité de son esprit, à une gaîté piquante et maligne, pour arracher de nouveau le roi à la paix de la vie domestique. Quel que dût être le succès de ses espérances, elle se faisait un plaisir de désoler la reine, d'humilier sa rivale au milieu de son triomphe.

Le roi d'Espagne avait déjà interdit toute communication de ses sujets avec la France; mais une mesure qui paraissait si hostile était plus inspirée par la jalousie commerciale que par des ressentimens politiques. Le cabinet de Madrid était bien résolu de n'agir contre la France qu'en se présentant comme auxiliaire d'un parti révolté. L'accomplissement des promesses que lui avaient faites des seigneurs coupables lui semblait bien tardif. Biron, pressé de tous côtés par ses complices de se déclarer, se plaignait d'avoir été trahi; il demandait du temps pour dissiper les soupçons du roi, et croyait donner une grande idée de son caractère, en

se montrant supérieur aux remords. Le roi avait voulu arracher un homme si faible à de nouvelles séductions, et l'avait envoyé en ambassade auprès d'Elisabeth, dans le moment où cette reine venait de donner un exemple terrible à tous les orgueilleux favoris, à tous les sujets infidèles, par le supplice du comte d'Essex. Comme cette catastrophe offre des points de rapprochement avec la fin du maréchal de Biron, je crois devoir la rapporter avec quelques détails.

Révolte et supplice du comte d'Essex. 1601.

Elisabeth avait promptement pardonné au comte d'Essex l'héroïque désobéissance du siége de Cadix; mais, comme il ne pouvait supporter la pensée que son élévation parût être l'ouvrage d'une aveugle faveur, il affectait plus que jamais de répondre à sa tendresse par des manières hautaines. Un jour où il avait soutenu son avis contre elle avec un emportement irrespectueux, enflammée de colère, elle lui donna un soufflet. L'impétueux Essex mit la main sur la garde de son épée, puis s'arrêtant: « Un souve» rain, lui dit-il, eût expié de son sang cet » outrage: l'honneur veut que je me con» tienne devant une souveraine; mais je ne » rentrerai plus dans le palais où j'ai pu re» cevoir un affront impuni. » Il sortit, et

laissa Elisabeth livrée non au ressentiment, mais à la douleur et au repentir ; il n'est rien qu'elle n'employa pour ramener à sa cour un sujet irrité. Il y rentra, mais son retour eut l'air de la clémence. La reine docilement résignée à ses caprices, savait pourtant l'arrêter dans les demandes qui compromettaient son autorité. Les plaintes continuelles d'Essex contre le ministre Cécil et contre Raleigh, ne faisaient que cimenter leur crédit. Cependant l'Irlande, dont Philippe II, pendant les dix dernières années de son règne, avait fomenté la révolte, secouait le joug de l'Angleterre avec toutes les forces que peuvent prêter le zèle religieux, le sentiment de l'indépendance et le souvenir d'une longue oppression. Un chef entreprenant avait battu en plusieurs rencontres les troupes royales. Essex fut nommé pour soumettre l'Irlande; mais une guerre contre des paysans révoltés convenait mal à son caractère ardent et chevaleresque. La famine et des maladies contagieuses frappèrent son armée avant qu'elle eût rien fait d'important. Comme il attribuait ses mauvais succès aux instructions trop minutieuses de la reine, il ne tarda point à les enfreindre; mais, sans essuyer de défaite, il ne réussit

dans aucune de ses mesures. Il apprit que ses ennemis lui faisaient un crime de sa désobéissance, il la porta encore plus loin, et abandonna le commandement de l'Irlande pour venir se justifier à la cour. Elisabeth, tout irritée qu'elle était d'avoir vu deux fois son autorité méconnue, fut charmée de recevoir comme un suppliant l'homme qui avait si souvent fait gémir sa fierté. Elle résolut d'essayer ce que la crainte pourrait sur une telle âme; elle ordonna une enquête sur sa conduite, et lui donna ses ennemis pour juges. Ils avaient lu dans le cœur de la reine, et ils se gardèrent bien de sacrifier à leur vengeance leur intérêt de courtisan. Ils rendirent un arrêt équivoque par lequel le comte d'Essex était condamné à garder les arrêts, jusqu'à ce qu'il plût à la reine de lui rendre son affection et sa confiance. Le comte, loin de se plaindre de cette sentence, affecta de n'y voir qu'une punition légère de ses fautes. Toute sa conduite fut mesurée; toutes ses lettres à la reine furent tendres et respectueuses: ce n'était plus, il est vrai, ce ton de chevalerie dans lequel Elisabeth autrefois avait cru reconnaître l'expression de l'amour. Essex parlait beaucoup du sentiment de ses devoirs, et montrait plutôt la

résignation d'un chrétien que les angoisses d'un favori disgracié. N'importe, Elisabeth avait l'espoir de le dominer à son tour; elle adoucit par degrés sa disgrâce, et lui rendit, mais avec économie et défiance, une partie des biens et des honneurs qu'elle lui avait prodigués. Comme elle s'informait de ce qui avait pu inspirer au comte cette douceur inusitée, elle apprit que dans sa retraite il avait apprécié le mérite et la tendresse d'une jeune épouse trop négligée dans les jours de sa faveur. Celle-ci, douée d'un savoir presque égal à celui de l'illustre et malheureuse Jeanne Gray, avait fait goûter à son époux les aimables consolations des lettres et les consolations sublimes de la religion. Alors Elisabeth joignit les tourmens de la jalousie à toutes les peines que lui avait fait souffrir la lutte de son orgueil contre l'orgueil du comte. Elle voulut le revoir; mais une gêne réciproque perçait dans chacun de leurs entretiens. Ils en sortaient, la reine en se disant : « Je ne suis point aimée ; » le comte en se disant : « Je ne suis point par» donné. » Le voilà bientôt qui se préoccupe de la fatale idée de prévenir sa chute non plus par des prières, mais en se rendant redoutable. Il dissimule pour la première fois de

sa vie. D'un côté, il s'étudie à donner une profonde sécurité à la reine, et de l'autre à former un parti politique dans un état où règne depuis quarante ans une concorde fruit du bonheur, mais dégradée par la servitude. Il échappe encore une fois aux conseils d'une épouse, qui n'a dompté que pour un moment ses penchans impétueux. L'ambition vient de le rendre un zélateur ardent de la liberté ; peuples, barons, lords et soldats, il veut tout remplir d'un nouvel enthousiasme, tout soulever contre un despotisme qui remonte au règne de Henri VIII. Loin de lui la pensée d'attenter aux jours de sa bienfaitrice, de la renverser du trône ; mais il veut substituer une assemblée de sujets libres et fiers à un parlement esclave, et montrer à une reine enivrée de sa puissance, que la grande charte va cesser d'être un titre illusoire des libertés de la nation. Cependant le ministre Cécil observe les démarches de son rival, et se garde bien d'en donner trop promptement avis à la reine. Il sait que, si le comte n'est saisi au milieu de la révolte, il pourra toujours se justifier auprès d'une reine qui a follement attaché le bonheur de sa vie à le voir dans sa cour. Usant de tout l'avantage que donne

le flegme de l'homme d'état sur un caractère passionné, il irrite le comte par le moyen de ses secrets émissaires, lui fait craindre d'être arrêté, et le porte à précipiter toutes ses mesures. Essex, qui croit toucher au moment de sa perte, mande à la hâte ses amis. Plusieurs ont quitté leurs châteaux, sur le seul bruit de ses dangers. « Nous venons, lui » disent-ils, nous porter partout où votre » courage le décidera, ou mourir avec vous. » Le comte est si touché de leur zèle qu'il ne voit plus le petit nombre de sa troupe; deux cents hommes seulement sont rassemblés dans son hôtel; mais les flots du peuple peuvent grossir une si faible escorte. Essex a résolu de s'emparer de la salle du parlement, de la tour de Londres et du palais de la reine. Il sort avec ses amis et sa petite troupe. Un mouvement armé dans les rues de Londres est un événement tout nouveau pour les habitans. Le comte était idolâtré de la multitude; mais l'attentat auquel il se livre effraye l'imagination; on le plaint, on semble déjà pleurer sa mort; pas un homme armé ne vient se joindre à lui; sa troupe n'en reste pas moins inébranlable. Mais des barricades promptement élevées font connaître au comte, que Cécil a tout prévu,

et que son impétuosité l'a livré à son ennemi. Il veut retourner sur ses pas; d'autres barricades élevées derrière lui, le tiennent enfermé. Il se reproche alors l'abîme où il a entraîné ses amis, et, pour en sauver quelques-uns s'il est possible, il consent à se rendre. Ni sa prison ni son crime n'a dompté son orgueil. Il se présente comme une victime qui succombe pour avoir voulu rétablir les lois de son pays. En paraissant devant ses juges : « Remplissez vos ordres, leur » dit-il, puisque mes efforts n'ont pu procurer à l'Angleterre d'autres tribunaux » que celui qui prononce sur mon sort. » Vengez-vous d'un Anglais qui aime encore la liberté. Mais mon entreprise n'était connue que de moi seul. Mes amis » n'ont cru marcher que pour ma défense; » ma mort doit satisfaire au ressentiment » de la reine. Je lui souhaite un règne toujours heureux. Je n'ai point conspiré » contre elle, mais en faveur des lois. Un » seul genre de bonheur lui manque, et je » m'en afflige. Elle a trop besoin de se voir » entourée d'esclaves, pour espérer jamais » des amis. »

Une défense si orgueilleuse mit au désespoir la reine, et ne lui fit rien perdre de sa

passion pour le coupable; vingt fois elle lui fit dire qu'il était encore temps pour lui de recourir à sa clémence. « J'ai pu me perdre, » répondit-il ; mais je ne puis m'avilir. » Je ne veux ni traîner une existence hon- » teuse, ni faire courir de nouveaux dan- » gers à l'autorité de la reine. Après avoir » rempli les devoirs d'un sujet fidèle, j'ai » voulu remplir ceux d'un citoyen libre; je » ne veux plus m'occuper que de ceux d'un » chrétien. Comme chrétien, je me repens » d'avoir affligé la reine. » L'arrêt était rendu depuis plusieurs jours. Élisabeth ne pouvait se résoudre à le signer. Elle reçut enfin un message du comte; mais toute la grâce qu'il demandait, c'était d'être exécuté dans la cour de la prison, parce qu'il craignait, disait-il, que les témoignages de l'amour du peuple ne lui donnassent trop d'orgueil dans le moment suprême. Élisabeth laissa tomber enfin sa signature, puis l'effaça, puis la mit de nouveau. Parmi ceux qui assistèrent à l'exécution, se trouvait un Français. Essex le reconnut, vint à lui : « Nous nous » sommes vus, lui dit-il, dans un moment » où la mort se présentait mieux (c'était » au siége de Rouen); dites à votre grand » monarque combien je désire, en mou-

» rant, conserver son estime. » En montant sur l'échafaud, il salua les spectateurs de l'air le plus serein. Ainsi mourut, à l'âge de trente-quatre ans, l'un des hommes qui semblaient le plus appelés par la nature et la fortune à honorer sa nation et son siècle. Trop peu maître de lui-même pour donner à ses qualités brillantes la solidité des vertus, il prouva qu'un grand sentiment d'honneur ne suffit pas toujours pour préserver de la rébellion.

Élisabeth, jusqu'au dernier moment, avait attendu que le comte d'Essex lui renvoyât un anneau qu'un jour elle lui avait donné, pour lui servir de gage contre les poursuites de ses ennemis. Désolée de ne l'avoir pas reçu, elle se disait : « Il est mort en
» accusant celle qui brûlait de lui pardon-
» ner; et Marie Stuard, en mourant, adres-
» sait au ciel des vœux pour moi. » Les amis les plus illustres du comte d'Essex furent décapités ; la reine fit grâce au reste des conjurés, comme à d'aveugles instrumens du comte. Mais, depuis le supplice d'un homme qui n'avait cessé de troubler son cœur, de désoler son orgueil, d'enflammer son imagination, tout lui parut morne et silencieux dans sa cour et son royaume. Les soins de

l'administration ne l'attachaient plus; elle laissait Cécil et Raleigh maintenir avec vigueur l'ordre qu'elle avait établi. Pour vaincre sa langueur, pour maîtriser une sensibilité, tardive et funeste épreuve de sa vieillesse, elle essaya de livrer son esprit aux plus vastes combinaisons de la politique. Les jours où elle avait secouru Henri IV contre leur ennemi commun, Philippe II, revinrent à sa pensée, comme les plus purs et les plus glorieux de sa vie. Elle fut charmée d'apprendre que ce monarque recevait de nouvelles inquiétudes de l'Espagne, et conçut le projet de former avec lui la plus étroite alliance, pour diminuer ou renverser la puissance des deux maisons d'Autriche; mais son premier désir était de s'entretenir avec un héros pour lequel elle avait signalé tant de fois son amitié. Il lui fallait l'aspect et la conversation d'un grand homme, d'un loyal chevalier, pour la consoler de celui qu'elle avait perdu.

Henri IV, dont la paix ne ralentissait jamais l'activité, s'était rendu à Calais dans l'intention d'effrayer l'Espagne. Ce voyage paraissait avoir un double objet : le premier, de conduire de plus près avec l'Angleterre la négociation d'un nouveau traité d'al-

liance; le second, de préparer une expédition pour marcher au secours des Hollandais qui, après s'être emparés d'Ostende sous la conduite de leur grand capitaine Maurice de Nassau, s'attendaient à y soutenir un siége contre toutes les forces de l'archiduc Albert. Sur le bruit de l'arrivée du roi de France à Calais, la reine d'Angleterre se rendit à Douvres: de là, elle lui écrivit une lettre, qui prouvait que les sentimens pénibles dont elle était agitée, n'avaient point altéré la grâce de son esprit. Cette lettre se terminait par ces mots: « *J'ai* » *quelque chose de conséquence à vous* » *communiquer, que je ne puis écrire ni* » *confier à aucun des vôtres ni des miens* » *maintenant.* »

Ambassade de Biron en Angleterre. 1601.

De telles paroles donnaient beaucoup à penser au roi, il conjectura que la reine avait formé de grands desseins contre l'Autriche; pour lui, il ne voulait que garder la contenance la plus fière avec l'Espagne, et repoussait l'idée d'une agression qui eût compromis la prospérité naissante de son royaume. Il chargea Rosni d'aller pénétrer les projets de la reine. Il convenait, dans de telles circonstances, de s'abstenir de l'appareil d'une ambassade. Rosni se jeta sur un

petit bâtiment qui se rendait à Douvres. Quelques Anglais attachés à la cour, qui revenaient de Calais, le reconnurent; il feignit devant eux de ne faire qu'un voyage de pure curiosité; mais à peine fut-il arrivé à Douvres, que le capitaine des gardes d'Élisabeth vint, en l'embrassant, lui déclarer qu'il était prisonnier de la reine; Rosni répondit, en souriant, qu'il tenait cette prison à grand honneur. Conduit devant Élisabeth : « Eh quoi! monsieur de Rosni, lui » dit-elle, est-ce ainsi que vous rompez nos » haies et passez sans venir me voir? J'en » suis bien étonnée; car j'ai vu que vous » m'affectionniez plus qu'aucun de mes ser- » viteurs, et je ne crois pas vous avoir » donné sujet de changer cette bonne vo- » lonté. » Après cet agréable prélude, la conférence devint sérieuse. Rosni vit avec admiration que les grandes vues de la reine sur les moyens de donner un nouvel équilibre à l'Europe, correspondaient avec celles du roi son maître. Mais il se piqua de la plus grande sincérité; il lui déclara que Henri était bien loin d'avoir encore guéri toutes les plaies de son royaume; qu'il ne convenait pas à la dignité du roi de France de recevoir des subsides d'un

allié ; que les ressources d'une longue paix et de l'administration la plus vigilante pouvaient seules le mettre en situation de développer une puissance digne de ses grands desseins. Élisabeth, après avoir combattu ces objections, finit par reconnaître que le temps n'était pas encore venu de porter à l'Autriche les coups les plus terribles ; elle sentit avec douleur qu'une entrevue avec le roi de France n'aurait plus d'autre objet que de procurer à deux souverains une satisfaction personnelle, et qu'elle deviendrait un sujet d'alarme pour l'Europe. Elle laissa partir Rosni, en gémissant sur le malheur qu'ont les rois d'être gênés par la politique dans les communications de leur amitié. Peu de temps après, le roi envoya le maréchal de Biron en ambassade auprès de la reine. C'était par un soin paternel, qu'il l'éloignait ainsi des conspirateurs et des fourbes avec lesquels ce seigneur avait eu la criminelle imprudence de s'engager. Le coup d'œil perçant d'Élisabeth démêla bientôt dans le caractère du maréchal de Biron quelques traits de ressemblance avec le comte d'Essex ; elle fit un jour tomber devant lui l'entretien sur une catastrophe qui faisait le désespoir de sa

vieillesse; Biron eut l'audace de déplorer devant elle le sort de ce héros. La reine lui exposa vivement à quel degré le comte s'était rendu coupable; puis, prenant le ton le plus sévère : « Personne plus que moi, lui » dit-elle, n'applaudit à la clémence magnanime de votre maître; mais, s'il avait » un jour à éprouver le malheur dont vous » me voyez encore gémir, si l'un de ses » amis devenait un rebelle, recommandez » bien au roi, pour l'intérêt de sa couronne » et de sa gloire, d'imiter mon inflexibi- » lité, quand son cœur en devrait être aussi » déchiré que le mien le sera toujours. » Ces paroles jetèrent un grand trouble dans une conscience coupable; le maréchal se persuada qu'Élisabeth avait été instruite par le roi de ses complots, et regarda comme fort suspect le pardon qu'il avait obtenu. Le duc d'Épernon l'avait déjà engagé à s'en défier. « Quoi ! » lui avait-il dit, après avoir entendu de lui le récit de l'entretien de Lyon; » quoi! votre sécurité ne porte que » sur un pardon verbal! Vous n'avez point » demandé de lettres d'absolution! Croyez » que les rois n'oublient pas légèrement de » telles offenses. »

Biron revint en France, et employa de nouveaux agens pour correspondre avec l'Espagne et la Savoie. Le roi, sans soupçonner ses nouvelles intrigues, craignait sa faiblesse; il se hâta de l'envoyer en ambassade auprès des cantons suisses. Il s'agissait de renouveler un traité d'alliance. Biron parut mettre du zèle dans cette négociation, et il obtint un facile succès; mais, en même temps, il fomentait une révolte en France. Rentré dans son gouvernement de Bourgogne, il n'eut que trop de moyens de la seconder. Cette révolte avait pour prétexte l'impôt du sou pour livre, que le roi devait abolir dans cette même année; les chefs du complot ne l'ignoraient pas. L'esprit de sédition se répandit dans le Languedoc, la Guienne, l'Auvergne, la Touraine et le Poitou. Bouillon, d'Épernon, d'Auvergne, le baron de Lux, un baron de Fontanelle, avaient, par leurs émissaires, attisé le feu de la rébellion; mais ils s'abusèrent sur la facilité d'exciter à tous les attentats un peuple guéri du fanatisme. Un voyage inopiné que le roi fit à Blois, leur fit deviner que leur complot était découvert; ils hésitèrent, la sédition languit; le roi acheva de l'éteindre par l'abolition du sou pour livre. Il con-

Mouvemens séditieux. 1602.

tinua sa route jusque dans le Poitou, entremêlant des paroles paternelles et des bienfaits, à quelques exemples de sévérité. On avait répandu le bruit qu'un des objets de son voyage, était de faire construire plusieurs citadelles dans l'intérieur de son royaume : « Je ne veux, disait-il, de cita» delles que dans le cœur de mes sujets. » Plus Henri examinait le caractère d'une sédition si facilement étouffée, plus il reconnaissait que, n'ayant point ses racines dans les passions et les inquiétudes du peuple, elle devait être l'ouvrage des dangereux seigneurs dont il avait tant de fois éprouvé l'ingratitude et la déloyauté. Il gémissait d'en être réduit à de vagues soupçons ; mais il éprouva une peine bien plus cruelle quand il obtint plus de lumières.

La conspiration de Biron découverte. 1602.

Lafin, cet infâme intermédiaire de la correspondance entre le duc de Savoie et le maréchal de Biron, s'était, depuis longtemps, ménagé les moyens de perdre ce dernier, s'il n'était pas heureux. Un jour, feignant une vive sollicitude, il l'avait averti de brûler une pièce qui pouvait devenir un arrêt de condamnation contre lui ; c'était le traité fait avec le duc de Savoie, écrit tout entier de la main du maréchal. Il s'of-

frit à en prendre une copie, dont la possession serait moins dangereuse. Quand cette copie fut achevée, Biron jeta l'original au feu, mais avec l'indifférence d'un militaire peu accoutumé à cette sorte de soins ; il sortit, et Lafin s'empara de cette pièce qui n'était encore que légèrement atteinte par les flammes. Avec des artifices de ce genre, il se procura encore d'autres lettres du maréchal, dont quelques-unes étaient postérieures au pardon du roi ; puis il se rendit à Milan auprès du comte de Fuentes. Cet Espagnol, plus anciennement versé dans les intrigues que le maréchal de Biron, ne reçut pas sans défiance un agent qui lui paraissait trop curieux. Après lui avoir confié quelques papiers, il le renvoya au duc de Savoie, auquel il avait écrit précédemment de le faire arrêter. Lafin se défiait du comte de Fuentes et de la mission dont il venait de le charger; il chargea son secrétaire Renazé de se rendre à Turin, et lui, il rentra en France par des chemins détournés. Le duc de Savoie fit arrêter Renazé à défaut de Lafin.

Lafin n'a plus rien à ménager ; mais, malgré l'importance des révélations qu'il se propose de faire, il craint de ne pas échap-

per au ressentiment du Roi. Il se cache en France, et envoie à Fontainebleau son neveu, pour négocier son pardon. Henri se détermine à lui accorder un entretien secret. Lafin met sous les yeux du roi des pièces foudroyantes contre Biron, et, suivant l'habitude des hommes pervers, que l'occasion rend, en dépit d'eux-mêmes, les instrumens du bien, il mêle à des accusations contre de grands coupables, de perfides allégations contre les plus dévoués serviteurs du Roi. Tous ceux que le maréchal de Biron, dans l'excès de son orgueil et dans la dépravation de son âme, a regardés comme les futurs appuis de sa coupable élévation, tous ceux qu'il a présentés à l'Espagne comme ses amis ou ses créatures, afin de faire valoir les forces de son parti, sont mis, par le perfide Lafin, au nombre de ses complices déclarés; il ne peut démasquer le vice sans flétrir la vertu; on dirait qu'il se fait une joie de troubler le cœur du monarque, et de lui vendre cher le salut que lui assurent ses dépositions. A peine a-t-il accusé, sur des indices trop certains, le maréchal de Bouillon et le duc d'Épernon, qu'il élève des charges imaginaires contre Lesdiguières, La Trémouille et le connétable de Montmorenci. Il

dévoile les desseins de la famille d'Entragues ; il produit les preuves des intelligences du comte d'Auvergne avec l'Espagne ; il donne au roi la conviction qu'on a concerté avec cette puissance l'extravagant projet de substituer le fils de la marquise de Verneuil aux droits du dauphin de France; mais il porte bientôt au cœur de Henri IV un coup plus cruel et plus inattendu, Rosni est présenté comme l'un des fauteurs de ce complot.

Peut-être ne fut-il point, dans la vie de Henri IV, de moment plus agité que celui où il eut à prendre un parti sur de telles dépositions ; une affreuse alternative semble le presser, celle de rendre ses sujets victimes de sa clémence, ou de régner en tyran. Ses plus vieux amis, et les plus chers objets de sa tendresse, lui sont dénoncés en même temps. Arrêter tant de personnages importans, faire tomber chacun d'eux dans des piéges divers pour s'assurer de leur personne, se préparer, par des perfidies, à verser beaucoup de sang et le sang le plus illustre : voilà ce que n'eût pas manqué de faire Philippe II : voilà ce que Henri rejette avec horreur. Mais, de tant de coupables présumés, quand un seul, le maréchal de Biron, resterait con-

vaincu, quelle dure extrémité d'être contraint à frapper le plus brillant compagnon de ses exploits, le fils d'un guerrier son guide et son bienfaiteur!... Henri voudrait résister à l'évidence des pièces; il a plus que jamais besoin des conseils de son ami; ah! son ami, c'est toujours ce même Rosni qu'on vient de lui dénoncer comme un traître.

Il lui écrit ce billet : « Mon ami, venez » me trouver en diligence pour chose qui » intéresse mon service, votre honneur et » le commun contentement de nous deux. » Adieu, je vous aime bien. » Rosni se rend en poste de Paris à Fontainebleau; à peine Henri l'aperçoit-il qu'il le serre contre son cœur. « Tout est découvert, lui dit-il, le » principal agent de la conspiration est venu » me demander pardon, et confesser tout; » mais, mon ami, quel homme! Que de » mensonges, que d'horreurs il m'a fallu » entendre! Trop heureux si je pouvais » croire que tout ce qu'il m'a dit est men- » songe! Parmi les traîtres qu'il me désigne, » il m'en nomme un que je vous prie de » deviner. Deviner un homme qui soit traî- » tre! répond Rosni; c'est, sire, ce que je » ne ferai jamais. » Le roi reprit, en souriant, « M. de Rosni en est; le connaissez-

» vous? Sire, dit Rosni en souriant à son
» tour, je souhaite, pour le repos de Votre
» Majesté, que tous les autres ne soient pas
» plus coupables que moi..... Voici ce que
» j'ai avisé, reprit le roi, c'est de vous con-
» fier tout l'examen de cette affaire; mon
» chancelier Bellièvre et Villeroi ont reçu
» l'ordre de vous en apporter toutes les piè-
» ces. C'est vous-même qui interrogerez ce
» Lafin, qui a osé se présenter devant moi
» comme votre accusateur. Mon ami, tirez-
» moi de cet abîme; je ne voudrais man-
» quer ni à ma dignité, ni à la prudence.
» Mon règne a été jusqu'aujourd'hui si se-
» rein : faut-il qu'il se charge de nuées, d'é-
» clairs et de foudres! Ah! quel soulage-
» ment pour moi si je voyais arriver de lui-
» même le maréchal de Biron; si, en m'a-
» vouant de nouvelles fautes, il pouvait
» affaiblir le témoignage de son complice,
» sur les griefs les plus odieux! Appelons-le,
» s'il tarde à venir; j'attaquerai son cœur
» d'un côté, vous de l'autre; rendons-le,
» s'il est possible, à lui-même. Il est bien
» sûr de son pardon, si je puis lui pardon-
» ner sans compromettre le repos de mon
» peuple : mais je ne veux plus d'une scène
» de Lyon; c'est à lui de parler et d'em-

» brasser mes genoux. Sondez d'Épernon, » Bouillon et d'Auvergne. Je suis environ- » né d'embûches, je deviens défiant; mais » je ne deviendrai jamais cruel. »

Rosni fait avec Bellièvre et Villeroi des recherches sur cette conspiration; mais peut-être se défia-t-il trop de sa sévérité naturelle, pour se conformer au sentiment de son maître. D'Épernon, qui avait eu quelque pressentiment de cet orage, était venu, depuis quelque temps, se confier à Rosni, et l'avait rendu l'arbitre, le témoin de toutes ses démarches. Bouillon s'était retiré dans le Périgord et s'y cachait. Quant à Biron, l'agent qu'il entretenait à la cour lui avait fait connaître l'entrevue du roi avec Lafin. Cet agent était le baron de Lux qui, après s'être couvert de gloire au combat de Fontaine-Française, s'était perverti dans le commerce du plus ambitieux des hommes. Le roi n'ignorait pas quelle mission le baron de Lux remplissait à Fontainebleau; il se réduisit à feindre devant lui, et lui dit : « Je suis bien aise d'avoir vu cet » homme; il m'a ôté de l'esprit beaucoup » de défiance et de soupçon. » Biron reçut avec terreur une lettre du roi qui le mandait à la cour; mais le rapport du baron de

Lux le rassura; après un peu d'hésitation, il se mit en marche. Arrivé à Montargis, nouvelles alarmes. Un courrier, envoyé par la comtesse de Roussi, sa sœur, vient l'avertir qu'il est perdu, s'il se présente à la cour. Biron sent qu'il est tard pour retourner sur ses pas, que ce retour précipité deviendra l'indice le plus direct de ses crimes; il se fie à la bonté du roi, que peut-être dans son cœur il traite de faiblesse et de pusillanimité. On le soupçonne, mais on le craint. « Eh bien! en redoublant d'orgueil il pour» ra prouver, ou qu'il n'est point coupable, » ou bien qu'il est un de ces coupables qu'on » ne frappe pas impunément. » Il se compose pour montrer de l'insouciance et du dédain, et, dans une telle disposition, arrive à Fontainebleau. Le roi respire en l'entendant annoncer. L'infâme Lafin se tenait en embuscade; il ose s'approcher du maréchal, et lui dit à l'oreille: « Bon courage, mon » maître, ils ne savent rien. » Ce furent ces perfides paroles qui achevèrent de perdre Biron. Il entra d'un air assuré; le roi vint au-devant de lui, et lui dit d'un air qui annonçait plus l'ami que le maître: « Vous avez bien fait de venir, car j'allais vous chercher moi-même. » Mais plus le

roi, en se promenant avec lui, semble appeler un épanchement, un aveu, plus le maréchal affecte un air distrait, un maintien glacé. Henri ne le perd pas de vue, éloigne successivement les témoins, passe du ton de l'enjouement à celui de la tendresse; puis, s'arrêtant devant un de ses portraits où il était représenté entouré de trophées: « Eh bien! mon cousin, lui dit-il, que » dirait le roi d'Espagne s'il me voyait » ainsi? » Sire, il ne vous craindrait guère, répondit Biron avec une insolence qu'avait accrue la bonté paternelle du roi. Un coup d'œil irrité de Henri, un coup d'œil où se montrait à la fois le héros et le maître, fit rentrer le maréchal en lui-même, et il eut la présence d'esprit d'ajouter: « J'entends, sire, en cette statue, et non » en votre personne. Bien, monsieur le maréchal, répondit Henri, avec un sourire » amer. » L'entretien n'est pas encore terminé; mais les interpellations indirectes du roi sont toutes éludées par l'audacieux coupable. Ce n'est pas assez, Henri ne désespère pas que Biron ne trouve plus de facilité à s'ouvrir avec Rosni. On est touché de voir tout le soin que prit un serviteur si fidèle pour épargner une grande douleur à

son roi. Il se ménagea un entretien particulier avec le maréchal, et débuta par l'embrasser étroitement ; mais, le voyant rester froid et réservé : « Qu'est-ce ceci ? lui » dit-il, d'où vous vient avec moi cet air » de sénateur ? Embrassez-moi encore une » fois, et causons librement. » Mais en vain Rosni prend-il sur lui d'aller au-delà des instructions du roi, et de témoigner au maréchal plus de soupçon qu'on n'était convenu de lui en montrer ; en vain le conjure-t-il de s'ouvrir à un monarque si magnanime ; en vain l'assure-t-il qu'un nouveau pardon suivra de près un nouvel aveu : Biron persévère dans un froid et dédaigneux silence. Cependant il se tient des conseils fréquens à la cour ; la reine, contre l'usage, y est appelée ; tous les regards avertissent Biron que c'est lui qui est menacé par ces délibérations inquiètes ; lui seul paraît ne pas comprendre, à quoi tend cette agitation inusitée. Quelquefois il voudrait fuir ; mais tous ses pas ne sont-ils pas observés ? Il regarde comme le parti le plus sûr de montrer un flegme imperturbable. Le jour même où divers avis lui annoncent qu'il doit être arrêté, il se rend à la cour, et fait, jusqu'à dix heures du soir, la partie de prime de la reine. Comme

il allait sortir, le roi lui fait signe de passer dans son appartement : « Maréchal, lui dit-» il, c'est de vous-même que je veux savoir » ce dont, à mon grand regret, je suis trop » éclairci ; je vous assure de votre grâce, » quelque chose que vous ayez commise » contre moi; si vous le confessez libre-» ment, je vous couvrirai du manteau de » ma protection, et je l'oublierai pour ja-» mais. Ah! sire, répond Biron, c'est trop » presser un homme de bien. » L'entretien finit par un coup de foudre; le roi congédia le maréchal, en lui disant : « Adieu, baron » de Biron. »

A peine Biron est-il sorti de la chambre du roi, que le capitaine des gardes, Vitri, le saisissant par-derrière, l'arrête, et lui demande son épée. « Mon épée! s'écrie-t-il, » mon épée qui a rendu tant de bons ser-» vices au roi! » On avait la crainte que Biron, dans une telle circonstance, ne se livrât aux plus violens accès de fureur, et que le palais ne fût ensanglanté; cependant il se laissa désarmer. L'insensé effaça bientôt le mérite de cette soumission par un mot qui décelait toute la perversité de ses desseins. « Voyez, messieurs, dit-il aux » courtisans témoins de cette scène; voyez

» comme on traite les bons catholiques! »

Le comte d'Auvergne fut arrêté dans la même soirée ; celui-ci affecta la plus grande insouciance ; il était sûr de recouvrer sa liberté, puisque sa sœur, après la découverte d'un tel complot, avait pu conserver de l'empire sur le cœur du roi. Biron et d'Auvergne furent transférés à la Bastille dans un bateau couvert. Le parlement fut saisi de ce procès: tout était perdu, si ces artisans de nouveaux troubles eussent trouvé des appuis dans le parlement de Paris. Les Harlai, les Potier, les Molé, les Blancmenil, adversaires constans de l'anarchie féodale, dont l'Espagne voulait relever parmi nous le funeste édifice, s'opposèrent à une ligue aristocratique avec la même force qu'ils avaient combattu une ligue où l'ambition des grands était soutenue par la frénésie du peuple.

Son procès.

Dans le procès du maréchal de Biron se trouvaient comprises trois conspirations distinctes, dont chacune supposait plusieurs complices d'un rang élevé: la première, c'était la trahison aussi infâme qu'inutile qui avait favorisé le duc de Savoie dans sa dernière guerre contre la France; la seconde, l'intrigue concertée avec l'Espagne et la Savoie pour substituer le fils de la

marquise de Verneuil aux droits du dauphin de France ; la troisième, le soulèvement tenté dans plusieurs provinces du royaume, à l'occasion de l'impôt du sou pour livre. Le parlement n'eut pas le temps de prendre des informations exactes sur cette dernière entreprise ; Henri IV arrêta promptement les recherches sur la seconde, parce qu'il ne voulait ni sacrifier sa coupable maîtresse, ni compromettre sa dignité. On obtint sur la première les révélations les plus multipliées et les plus authentiques ; mais le soin que prit le roi d'écarter deux objets importans de la procédure, jeta un peu d'obscurité sur l'ensemble. Il était manifeste que Biron avait continué ses intrigues après le pardon de Lyon. Mais dans quel objet ? avec qui ? par quels moyens ? voilà ce que la procédure n'éclaircissait pas suffisamment. Le parlement ne voulut pas reconnaître le pardon, et le roi lui-même le révoqua par lettres patentes. Quelques - unes des lettres de Biron fournissaient la preuve de ses nouveaux délits sans en caractériser l'étendue. Les dépositions de Lafin s'y joignaient ; mais quel genre de témoignage ! L'imprudent maréchal y donna du poids en reconnais-

sant pour homme de probité cet agent dans lequel il s'obstinait encore à ne pas voir son dénonciateur. Confronté avec lui, il fut accablé par les dépositions les plus précises. Dans l'un de ses interrogatoires, vivement pressé par Lafin, il s'écria : « Misérable, votre secrétaire Renazé, s'il était » ici, prouverait la fausseté de votre té» moignage. Je demande à la cour de » faire appeler Renazé. » Il le croyait encore plongé dans un cachot à Turin. Mais quel est son étonnement, sa terreur! Ce même Renazé, qui avait réussi à s'évader de prison, est à l'instant introduit dans la salle ; il confond le maréchal, le dément sur tous points, ne lui laisse plus d'issue. L'arrêt est porté tout d'une voix; le parlement *déclare Biron convaincu du crime de lèse-majesté, de conspiration contre la personne du roi, d'entreprise sur l'état, et d'avoir traité avec les ennemis; le condamne à avoir la tête tranchée en Grève ; déclare ses biens acquis et confisqués au roi, le duché de Biron éteint, et cette terre et autres, s'il en avait qui relevassent du roi, reunies à la couronne.*

Il y a un tel prestige dans une gloire militaire, dans celle surtout qui a été ac-

quise pour la défense d'une cause légitime, qu'on peut le comparer au prestige du trône. Un guerrier qui se dégrade, fait autant de peine à l'imagination qu'un roi déshonoré. Les derniers momens du maréchal de Biron offrent un humiliant contraste avec sa vie si long-temps héroïque; son crime ne lui permit pas même de les parer d'une grandeur artificielle. Le comte d'Essex, exempt jusque dans son dernier attentat des vils calculs de la trahison, était mort entouré de nobles amis qui s'étaient dévoués pour sa défense; mais Biron se trouvait en présence de quels amis! grand Dieu! des Lafin, des Renazé. Ces vils flatteurs de sa fortune l'avaient convaincu d'avoir fait de lâches bravades devant les forts de la Savoie, pour attirer sous une grêle de boulets Rosni, Lesdiguières et son roi. Il avait passé peu de jours dans sa prison sans solliciter la clémence d'un maître qu'il venait de braver avec tant d'arrogance; mais il ne savait pas donner à son repentir l'expression de la sincérité. Son implacable vanité ne le laissait pas se purifier par les remords.

Supplice de Biron. 1602.

Le maréchal de Biron entendit à genoux la lecture de l'arrêt qui le condamnait; il

se releva vivement quand on lui lut ces paroles de la sentence : *Pour avoir attenté à la personne du roi. Il n'en est rien*, s'écria-t-il, *cela est faux ; ôtez cela, l'exécrable Lafin osa seul me proposer ce crime; je lui fermai la bouche avec indignation ; j'ai failli, je le confesse; mais, pour la personne du roi, jamais, jamais.* On vint lui apprendre que le roi consentait à ce que l'exécution se fît, non à la Grève, mais dans la cour de la Bastille, qu'il n'acceptait pas la confiscation ordonnée par l'arrêt, et qu'il permettait au condamné de disposer de ses biens par testament. « Voilà donc, » s'écria le maréchal avec de profonds sou- » pirs, toutes les grâces que j'obtiens d'un » roi si magnanime ! Sa clémence n'est- » elle donc réservée que pour les régicides ? » A-t-il perdu la mémoire de mes services » et de ceux de mon père? Après tant de » combats où j'ai versé mon sang, ne puis- » je obtenir de mourir dans un combat ? » Vous, monsieur le chancelier, qui avez tant » aimé mon père, intercédez encore pour » moi; que j'obtienne la faveur d'aller mou- » rir dans la Hongrie en combattant contre » les infidèles. Mais vous ne répondez rien, » vous détournez les yeux; toutes les âmes

» sont glacées, la noblesse de France, ma
» famille, m'abandonnent. Je ne suis plus
» cher qu'aux soldats; mais on ne veut pas
» m'exposer à leur vue, les grâces du roi
» ne vont pas jusqu'à me permettre de mou-
» rir d'un supplice militaire, c'est par la
» main du bourreau que je dois périr. Oh!
» quelles grâces! quelles grâces! » Après ces mots, il reprit un peu de fermeté, et il dicta un long testament, dans lequel toutes ses dettes étaient rappelées avec exactitude; puis il reçut les secours de la religion et resta enfermé pendant deux heures avec son confesseur. Quand les gardes vinrent le chercher pour le supplice, il fit à ses domestiques des adieux courts et touchans, et leur distribua les bijoux qu'il possédait encore; il marcha d'un pas ferme vers la cour; mais, à l'aspect de l'échafaud, il ne put s'empêcher de frémir, et fit entendre des lamentations auxquelles on ne se serait jamais attendu de la part d'un homme si renommé pour son intrépidité. « Hélas! répéta-t-il
» plusieurs fois, il faut mourir! N'y a-t-il
» point de miséricorde au monde? Amis,
» disait-il aux soldats, que j'obtienne de
» vous, par pitié, un coup d'arquebusade! »
En se retournant, il aperçut derrière lui

l'épée de l'exécuteur prêt à trancher sa tête. Dès-lors tous ses mouvemens tinrent de la frénésie. Comme l'exécuteur s'approchait pour lui bander les yeux : « *N'approche* » *pas,* cria-t-il d'une voix terrible, *si je me* » *mets en fougue, j'étranglerai la moitié de* » *ceux qui sont ici.* » Son ton et ses regards furent tels, que la plupart des spectateurs descendirent précipitamment de l'amphithéâtre pour s'enfuir. Biron, revenu à lui-même, se banda les yeux, et sa tête fut tranchée d'un seul coup. Ses restes furent inhumés à l'église de Saint-Paul. Le roi, en remettant au frère du maréchal tous ses biens, lui adressa des paroles pleines de tendresse et de magnanimité. Lafin et Renazé obtinrent l'abolition de leurs crimes ; même grâce fut faite peu de temps après au baron de Lux. Un secrétaire du baron de Biron, nommé Hébert, après avoir souffert le supplice de la question, fut condamné à une prison perpétuelle ; mais le roi le fit mettre en liberté, et il se retira en Espagne. Le baron de Fontanelle, l'un des plus coupables agens de cette conspiration, périt sur l'échafaud. Le duc d'Épernon ne fut point recherché. Le maréchal de Bouillon ne se rendit point à l'ordre du roi, qui le mandait

à la cour. Après s'être caché quelque temps dans le Querci, il parvint à gagner Genève, et de là il alla chercher un refuge chez le prince Palatin. Quant au comte d'Auvergne, voici comment il obtint sa grâce.

Le comte d'Auvergne obtient sa grâce.

Après la découverte du complot de Biron et du comte d'Auvergne, le roi s'abstint quelque temps de voir la marquise de Verneuil; mais, malgré tous les indices qui annonçaient sa complicité, le roi ne pouvait admettre la pensée d'être un objet de haine pour une femme dans laquelle il avait cru retrouver une autre Gabrielle. Il était ingénieux à lui chercher des excuses. La reine avait mal profité du moment où Henri combattait une passion funeste. Sans indulgence pour des fautes passées, elle en provoquait en quelque sorte de nouvelles à force de les prédire. Éléonor Galigaï, florentine intrigante, habituée à dominer la reine dès ses premières années, lui persuadait de n'entretenir jamais une longue paix avec le roi et de se montrer à lui fière, irritée, afin d'obtenir davantage de son repentir. Henri revit la marquise de Verneuil, il la trouva tendre et passionnée; mais, dès qu'il eut montré devant elle de l'attendrissement et le plus grand désir de ne pas la

croire coupable, elle osa prendre avec lui le ton du reproche : « Je n'avais que trop
» prévu, lui disait-elle, tous les maux où
» ma faiblesse entraînerait ma famille et
» moi-même. Combien de fois ne vous
» ai-je pas averti de tout ce que nous
» avions à craindre de mon père! Je n'a-
» vais pu détourner de moi ses malédic-
» tions, qu'en lui montrant une promesse
» de mariage signée de vous. D'où vient
» que vous m'avez encore recherchée après
» votre infidélité, après votre mariage? Et
» comment se fait-il que j'aie pu vous revoir
» et vous pardonner? C'est cette seconde
» faute qui m'avilit le plus. Depuis ce mo-
» ment, je n'ai pu soutenir l'aspect de mon
» père, il m'a fallu le fuir pour me conserver
» à vous. J'ignore ses démarches; mais il
» m'est aisé d'imaginer tout ce que l'indi-
» gnation inspire en pareil cas à un gentil-
» homme. Vous ne pouvez l'accuser d'au-
» cune perfidie; car il a fait entendre ses
» plaintes jusque dans votre palais. Mon
» frère aura sans doute tenu le même lan-
» gage, et des ennemis de l'état en auront
» profité; j'aime mon frère, quoique j'aie
» eu souvent à gémir de son esprit tracas-
» sier. Si vous le mettez en jugement, je

» paraîtrai moi-même devant ses juges. Je
» prendrai sur moi seule les torts dont il a
» pu se rendre coupable. Je me présenterai
» comme une femme abusée qu'un père et
» un frère ont voulu venger. Je ferai
» taire mon amour, pour accuser celui
» qui m'a séduite. Le parlement jugera
» si une promesse de mariage, signée par
» le roi, est un titre illusoire. Mais je
» vous aime trop pour ne pas frémir d'une
» telle extrémité. C'est pour vous que
» je crains un procès si indigne de la
» majesté royale et de votre grand nom.
» Évitez cet éclat, sauvez mon frère, et jus-
» tifiez par votre clémence l'amour qu'en
» dépit de moi-même je vous ai con-
» servé. »

Le roi fut séduit par ces paroles artifi-
cieuses. Les torts dont il s'accusait lui-
même, diminuaient à ses yeux les attentats
de la famille d'Entragues. Le comte d'Au-
vergne, averti par sa sœur de sa délivrance
prochaine, fit au roi la plus basse et la plus
insidieuse des propositions; en lui avouant
les intelligences qu'il avait eues avec l'Es-
pagne, il lui demanda d'être autorisé par
lui-même à les continuer, afin de l'avertir
de tout ce qui se tramait contre lui. Le roi

eut le malheur d'y consentir, et le comte d'Auvergne sortit de la Bastille.

Nouvelles intrigues de d'Entragues.

La cour d'Espagne et le duc de Savoie avaient été déconcertés du supplice de Biron, au point d'adresser au roi des félicitations pour les périls auxquels il venait d'échapper; le comte de Fuentes n'avait pas été maître de contenir les expressions de sa rage; le duc de Bouillon était en fuite; enfin, d'Épernon jouait pour la première fois le rôle d'un courtisan craintif et soumis; mais tous les heureux effets de cet exemple de sévérité s'évanouirent bientôt par l'impunité du comte d'Auvergne, et par la faveur où se maintenait la marquise de Verneuil. Sa maison devint le centre des nouvelles intrigues. Sous prétexte de veiller, ainsi que son frère, sur tous les dangers du roi, et de connaître les plans de ses ennemis, elle réunissait ouvertement les étrangers les plus suspects ou les mécontens les plus signalés; elle n'oubliait rien pour augmenter le nombre de ces derniers. Déjà beaucoup d'efforts avaient été tentés pour ébranler la fidélité des deux chefs de la maison de Lorraine, le duc de Mayenne et le duc de Guise. Rien ne put les faire retomber dans la révolte. La marquise de Verneuil

s'occupa de séduire le prince de Joinville, frère cadet du duc de Guise, jeune homme qui rappelait tous les dons extérieurs, toutes les grâces de son père, mais d'une étourderie que l'âge ne corrigea point. Bientôt elle en fut éprise et devint, sans remords, infidèle à un roi contre lequel elle avait pris l'habitude de conspirer. Ce fut alors que parut à la cour de France un ambassadeur espagnol, dom Iniga, insinuant, poli, lettré et jouant la frivolité, l'insouciance, au moment où il faisait de lâches et continuelles violations du droit des gens. Henri, sans soupçonner de nouveaux complots, les faisait tous avorter par la vigueur de son administration et l'amour de son peuple; quand son aveuglement pour une femme perfide compromettait son salut, ses édits bienfaisans, ses mesures paternelles triomphaient de toutes les intrigues. Le hasard trahit successivement chacun des conspirateurs.

Tentative du duc de Savoie sur Genève. 1603.

Pour commencer par le duc de Savoie, voici le nouvel affront que lui fit éprouver une nouvelle perfidie. Occupé à se venger de la perte de la Bresse, du Bugey et du pays de Gex, il avait jeté les yeux sur Genève, ville autrefois soumise à la domina-

tion de ses ancêtres. Il voulait la surprendre en pleine paix, et pensait que le roi de France n'oserait prendre la cause de la métropole du calvinisme. Il passa les monts avec une petite armée, mit deux mille hommes sous la conduite de son lieutenant d'Albigni. Celui-ci s'avança dans la nuit pour tenter l'escalade de Genève au moyen d'échelles très-habilement fabriquées. Deux cents hommes parvinrent à gagner les remparts. Dans une ville enflammée de l'esprit de liberté, il se trouva nombre de bourgeois qui, éveillés par le bruit de cette attaque imprévue, fondirent sur les agresseurs, et leur fermèrent toute issue. Le petit nombre de ceux qui avaient survécu au combat de la nuit, fut condamné à mort par la vengeance du peuple genévois. Le duc de Savoie couvert de honte, se retira précipitamment avec son armée. Les Genévois osèrent lui déclarer la guerre, et firent une invasion dans la Savoie. Henri eut la force de résister à l'occasion qui lui était offerte d'enlever de nouvelles provinces à un souverain déloyal. Il se déclara protecteur des Genévois, mais seulement pour garantir leur sûreté et leur indépendance. Il dicta le traité le

plus honorable pour la ville son alliée.

Le roi, peu de temps après, fit un voyage à Metz pour décider un différent qui s'était élevé entre le duc d'Épernon, gouverneur de cette ville, et son lieutenant Sobole, auquel il avait laissé le commandement de cette ville. Le roi prit de telles mesures, que l'autorité d'un gouverneur si dangereux fut réduite à un vain titre.

Le voyage du roi à Metz n'eut pas des conséquences heureuses pour son règne; car c'est là qu'il fut amené à la résolution de rétablir les Jésuites en France: mais ce n'est point encore le moment d'en parler.

Le roi, à son retour, connut les intrigues galantes de la marquise de Verneuil avec le prince de Joinville. Une femme de la cour, à qui ce jeune seigneur avait sacrifié des lettres de la marquise, les livra au roi. Celle-ci, sans se déconcerter, soutint que son écriture avait été contrefaite, et accusa la reine d'avoir fait pratiquer cette fraude. Le roi parut admettre cette justification. Le prince de Joinville fut toutefois écarté de la cour. Furieux, il se jeta dans les bras de l'Espagne. Les agens auxquels il eut recours, fournirent au roi les preuves de ses intelligences criminelles. Le monarque

dédaigna la conspiration d'un étourdi, accepta son repentir, et confia cet enfant prodigue (c'était le nom que sa magnanime indulgence lui donnait) au duc de Mayenne et au duc de Guise, qui le firent partir pour la Hongrie. Mais voici une découverte plus importante.

Un vieux ligueur, nommé Razis, qui s'était retiré en Espagne, avait obtenu quelque crédit à cette cour; mais il brûlait du désir de retourner dans sa patrie, et sentait qu'il ne pouvait acheter sa grâce que par un service important. Instruit qu'un nommé l'Hoste, secrétaire de Villeroi, livrait à l'ambassadeur d'Espagne une copie des dépêches diplomatiques, il en fit parvenir l'avis à la cour de France, se mit en route pour confondre le traître; et vint trouver Villeroi. Cette entrevue ne put être si secrète que l'Hoste n'en eût connaissance. Troublé, il partit pour les Pays-Bas avec un courrier de l'ambassadeur d'Espagne. La maréchaussée le poursuivit. Près d'être atteint, il voulut passer la Marne, se jeta sur un bateau endommagé, et se noya. On trouva sur son cadavre quelques papiers importans. Villeroi n'expia point par une disgrâce le malheur ou le tort d'avoir si

mal placé sa confiance. Je ne crois pas qu'aucun monarque ait eu plus souvent que Henri IV à repousser le soupçon. Supposez-lui quelque penchant à la défiance, un des règnes les plus calmes de notre histoire en eût été le plus ensanglanté.

Cependant Razis continue à divulguer toutes les intrigues de l'Espagne. L'orage semble enfin s'approcher de la marquise de Verneuil. Elle brave tout, elle redouble d'audace dans ses plaintes, de licence dans ses plaisanteries satiriques. Tous les soupçons auxquels elle est en butte, elle les attribue à la jalousie de la reine ; elle ose, en présence du roi même, insulter à la naissance de Marie de Médicis, parodier ses manières, son accent, et noircir son caractère. « Je m'attends à tout, disait-elle, » et je m'étonne qu'une Médicis, après » s'être amusée de ces tracasseries, n'ait » pas encore employé contre sa rivale les » breuvages à la mode dans son pays. » Le roi fut plusieurs fois sur le point de châtier tant d'impudence par un soufflet ; mais elle avait mille moyens de le calmer. Ses emportemens faisaient place à l'étourderie, à la gaîté, et puis aux plus séduisantes caresses. S'apercevait-elle que la passion du

roi se rallumait, c'était le moment des tendres plaintes, ou même celui des scrupules. Le ciel l'avertissait de penser à son salut, de prévenir de nouveaux coups qui pouvaient tomber sur sa famille, et de se mettre à l'abri des vengeances de la reine. Tantôt elle passait plusieurs jours dans la retraite, s'entourait de prêtres et de moines, recourait aux pratiques les plus minutieuses de la dévotion, et fermait obstinément sa porte au roi; tantôt elle parlait de céder aux vœux d'un seigneur étranger qui la recherchait en mariage. Elle eut un jour la confusion de voir que le roi accueillait assez bien cette dernière proposition. C'était un Anglais, le comte de Lenox, dont elle avait parlé comme d'un prétendant. Piquée de la complaisance ou réelle ou affectée que montrait le roi, elle parla bientôt d'apporter à son futur époux une dot digne d'une femme qui avait dû être reine de France, et qui pourrait encore faire valoir des droits pour obtenir ce rang. Le roi voulut connaître à quelle somme s'élevaient ces prétentions. Elle demanda deux cent mille écus. Il fit part de cette proposition à ses ministres, et chacun le félicita de pouvoir, à ce prix, acheter son repos. Mais, après avoir reçu

quelques nouvelles libéralités, la marquise parut avoir oublié le comte de Lenox. Dans une maladie que fit le roi, elle annonça le dessein de se retirer à Cambrai avec son père. La terreur que l'un et l'autre montraient alors des dispositions de la reine, leur servait de prétexte pour négocier ouvertement avec l'Espagne. Le roi, dans sa convalescence, fut troublé des avis qui lui arrivaient de tous côtés sur les desseins de cette famille. Il s'efforça de douter encore de la part que pouvait avoir la marquise de Verneuil à des crimes d'état; il s'accusa lui-même d'avoir fourni des prétextes à ces intrigues, par sa fatale promesse de mariage, et négocia pour ravoir ce titre, avec deux hommes qu'il pouvait livrer à la vengeance des lois. On ne sait pas bien quelles furent les conditions de cet arrangement. Je ne puis croire qu'au nombre de ces conditions, il y ait eu une promesse faite d'élever au grade de maréchal de France le comte d'Entragues, coupable de tant de déloyauté, et qui, dit-on, n'avait jamais servi. La promesse fut rendue; mais le traité des d'Entragues avec l'Espagne n'en eut pas moins tout son effet. Leurs intelligences avec l'ambassadeur furent continuées par le moyen d'un Anglais,

nommé Morgan. Il fut convenu que l'Espagne soutiendrait ouvertement les droits au trône du fils aîné de la marquise de Verneuil, le reconnaîtrait pour dauphin, accorderait un asile à cette famille, et lui fournirait des sommes considérables pour son établissement.

Arriva enfin le moment où la patience du roi fut lassée. Il voulut punir une femme qui avait payé son amour de tant de perfidie; mais toute sa colère n'alla qu'à l'effrayer. Le comte d'Auvergne avait prévu l'orage et pris des précautions pour s'y soustraire: il vivait caché dans l'Auvergne; une femme dont il était aimé veillait sur ses dangers. On connut sa retraite, et, pour l'en faire sortir, on promena sous ses fenêtres un régiment qui lui appartenait. Il ne tint pas au désir d'en parcourir les rangs, et de reconnaître si ses soldats restaient toujours dévoués à leur colonel. Il se confiait dans la vitesse de son cheval, pour s'échapper, au premier signe d'un danger. Mais, au moment où il rendait le salut à sa troupe, quatre hommes vigoureux le saisirent. Une escorte, fournie par son propre régiment, le conduisit à la Bastille; le comte d'Entragues fut arrêté peu de temps après dans

Procès de la famille d'Entragues. 1605.

son château de Malesherbes. La marquise de Verneuil fut gardée dans sa maison par le commandant du guet. Si jamais il y eut un procès dangereux pour la majesté royale, ce fut celui où Henri fit poursuivre juridiquement trois êtres d'une méchanceté profonde, qui, lorsqu'on mettait leurs crimes en lumière, pouvaient compromettre la dignité royale, en produisant les preuves déplorables d'un amour adultère. Heureusement leurs vices bien connus ôtaient tout intérêt pour leurs personnes, et tout crédit à leur témoignage. Heureusement encore, le respect pour le roi fut sagement ménagé par des magistrats aussi habiles que fidèles. Mais le roi s'était en vain flatté de voir la marquise de Verneuil recourir à sa clémence ; jamais ses discours n'avaient été plus arrogans. Elle ne se contentait pas de jouer le rôle d'une amante abusée ; elle essayait celui d'une reine dans les fers. « L'autorité du roi, disait-elle, ne peut » s'étendre jusqu'à forcer une mère de sup- » primer le titre qui constate la légitimité » et les droits de son fils. J'ai dû chercher » à cet auguste enfant des protecteurs, » puisqu'il n'en trouve pas un dans son » père, puisqu'il est sacrifié à l'orgueil

» et à l'ambition d'une femme qui, en
» épousant le roi de France, ne s'est pas
» informée s'il était libre. Nulle torture,
» nul supplice ne m'abaissera le courage,
» jusqu'à me déclarer moi-même une con-
» cubine, quand j'ai cédé à un engagement
» formel du roi. Que ma tête tombe avec
» celle de mon père, de mon frère; le roi
» n'aura pas fait encore assez pour la satis-
» faction et la sûreté de Marie de Médicis;
» car mon fils soutiendra la fierté de ses
» parens et les droits de sa naissance.
» Qu'ai-je fait pour mon fils? Trop peu,
» sans doute. Je n'ai voulu que lui ména-
» ger, ainsi qu'à ma famille, un asile en
» Flandre. Fallait-il attendre patiemment
» la catastrophe qui nous enveloppe tous
» aujourd'hui? Je ne supplie point le roi,
» lorsqu'il trahit ses promesses et ses de-
» voirs; la religion ne m'ordonne que de
» lui pardonner en mourant. »

Le parlement trouva des preuves positives et directes des intelligences des accusés avec l'Espagne. Par un arrêt du 1er. février, *il déclara le comte d'Auvergne, le comte d'Entragues et l'Anglais Morgan, agent de leurs négociations, criminels de lèse-majesté, et, comme tels,*

les condamna à avoir la tête tranchée. La marquise de Verneuil fut condamnée à être conduite sous bonne garde à l'abbaye des religieuses de Beaumont, près de Tours, pour y être recluse, pendant qu'il serait plus amplement informé contre elle, à la requête du procureur général.

Il était évident que le cœur du roi avait dicté la dernière partie de cet arrêt, et que sa clémence n'attendait, pour adoucir la première, qu'un repentir de la marquise de Verneuil. Elle écrivit quelques mots de soumission. Le roi défendit qu'on lût aux comtes d'Entragues et d'Auvergne l'arrêt de leur condamnation; puis il prononça la grâce du premier en l'exilant dans sa terre de Malesherbes, et celle du second, à une condition plus sévère, celle de rester enfermé à la Bastille. Cet homme obstiné à la trahison n'obtint sa liberté que sous la régence de Marie de Médicis. Au bout de six semaines, le procureur général du parlement déclara, qu'il n'y avait point de charge contre la marquise de Verneuil; elle fut acquittée. Henri IV la revit encore, non plus avec amour, mais avec des égards et un intérêt dont elle était si peu digne. La marquise, furieuse

d'avoir été pardonnée et de n'être plus aimée, affecta la résignation et respira la vengeance.

Henri était à peine sorti d'une épreuve si dure, qu'il eut à en essuyer une bien plus dangereuse pour le repos de sa vie et de son règne. Depuis vingt ans qu'avait-il fait sans le concours de Rosni ? C'était auprès de son ministre qu'il trouvait un refuge assuré, soit lorsque les tracasseries d'une reine jalouse sans tendresse, lui faisaient déserter son palais, soit lorsqu'il avait eu à craindre d'être frappé de poignards en allant voir sa maîtresse. La loyauté, les services d'un seul ami l'avaient dédommagé de l'infidélité d'un si grand nombre de ses vieux compagnons : Rosni le sauvait du malheur de vivre sans confiance ; il jouissait auprès de lui du prix de ses travaux, songeait aux bénédictions de son peuple, et s'occupait d'en obtenir de nouvelles. Les ennemis invétérés du roi se réunirent à des serviteurs froids, intéressés, envieux, pour perdre Rosni. Cette intrigue se forma sous la direction de la marquise de Verneuil, quoique absente de la cour. Les Jésuites, à peine rétablis dans le royaume, la secondèrent avec une perfide dextérité ; Villeroi, dont

Intrigues de la cour contre Rosni. 1605.

Rosni venait de sauver, comme nous l'avons vu, l'honneur et la fortune, entra dans ce complot, mais en se ménageant mille moyens de le désavouer. Une foule d'agens secondaires concouraient par des libelles, des délations, des avis anonymes, à ébranler le pouvoir d'un ministre économe. Il fallut un long travail pour donner quelque consistance à des accusations qui s'entre-détruisaient. Enfin, on vint à bout d'inquiéter le roi sur la conduite généreuse de Rosni à l'égard du duc d'Épernon ; on affecta de voir les desseins les plus dangereux dans le rapprochement qui s'était fait entre deux seigneurs si habitués à se braver, à se haïr. Ceux qui n'avaient cessé de murmurer contre l'inflexibilité du surintendant, calomnièrent la douceur, la politesse qu'il faisait paraître depuis peu dans ses audiences, l'empire qu'il avait pris sur tous les membres de la maison de Lorraine, celui qu'il conservait sur tous les protestans; on en fit un chef de parti, un nouveau maréchal de Biron. « Comment le roi, lorsqu'un seigneur si dangereux éclaterait, parviendrait-il à se défendre contre un homme qui disposait du trésor, de l'arsenal, d'un parti puissant à la cour, d'une

immense clientelle, et de toute la faveur du peuple ? » Henri ouvrit son cœur à quelques soupçons. Rosni, qui s'aperçut d'un peu de refroidissement, eut la fierté de ne pas chercher une explication ; seulement il écrivit au roi une lettre noble et concise, dans laquelle il repoussa, mais avec l'expression d'un froid mépris, chacun des griefs qu'il savait être articulés contre lui. A peine Henri eut-il reçu cette lettre que tous ses doutes furent levés, et qu'il rougit de les avoir conçus. Mais, si tout lui paraissait convaincant dans cette justification, il gémissait d'y trouver un peu de sécheresse. Peut-être aussi cherchait-il quelques légers torts à son ami, pour s'adoucir à lui-même le reproche d'une si injuste défiance. A chaque heure il attendait si Rosni ne viendrait pas le trouver à Fontainebleau ; il s'impatientait de trouver dans un serviteur si fidèle, un ami qui n'éprouvait pas, comme lui, un continuel besoin d'ouvrir son âme. Fatigué d'une si longue épreuve, il envoya vers lui Villeroi et Sillery pour sonder ses dispositions. Rosni venait d'arriver à Fontainebleau; il fut très-réservé devant des courtisans ses rivaux, dont il connaissait les secrètes menées ; mais, le lendemain, il se présenté au

lever du roi, et le trouve faisant ses dispositions pour la chasse. Le roi ne peut cacher son émotion. Pour s'en rendre maître, il se commande quelque apparence de froideur. Bonjour, monsieur, dit-il à Rosni en lui ôtant son chapeau (ordinairement il l'appelait son ami), et pourtant, sa voix est si troublée, son regard si peu sévère, que Rosni s'est déjà dit : Je possède encore toute l'amitié de mon maître. Il s'incline plus profondément que de coutume, et d'un air si touché, que Henri (il l'avoua depuis) fut tenté de se jeter tout de suite à son cou. « Le temps est mauvais pour la
» chasse, dit Henri, qu'on me débotte!
» Sire, dit l'écuyer Beringhem, je crois,
» au contraire, que nous aurons le plus
» beau jour. Point du tout, reprit le roi
» avec un mouvement d'impatience, ce
» temps ne convient pas à la chasse. »
Comme les courtisans ne sont pas encore sortis, le roi jette dans la conversation plusieurs mots qui peuvent inviter Rosni à rompre le silence; mais celui-ci s'est bien promis de ne point s'ouvrir devant les courtisans. Le roi commence un entretien avec le duc de Bellegarde, dont il était mécontent depuis quelques jours, se

hâte de lui dire des paroles de paix et d'amitié, et fait préluder cette petite réconciliation à celle dont il attend tout son bonheur. Rosni s'avance après cet entretien, et demande les ordres du roi. « — Et où » allez-vous? — Sire, à Paris, pour m'oc» cuper des affaires que vous m'avez con» fiées. — C'est fort bien, je vous re» commande mes affaires, et que vous » m'aimiez bien. » Mais le roi n'avait garde de laisser partir Rosni. A peine le ministre a-t-il fait quelques pas, qu'il s'entend rappeler par le valet de chambre du roi, et puis par le roi lui-même, qui vient à lui. » Venez çà, lui dit-il, n'avez-vous rien du » tout à me dire? — Non, sire. — Ah! si bien » moi ai-je à vous. » Puis, le prenant par la main, il le conduit dans une allée dont il confie la garde à deux suisses. Les courtisans ne pouvaient les entendre; mais ils étaient à portée de suivre leurs mouvemens. Avant toute explication, il commence par embrasser Rosni deux fois : « Ne savez-vous » pas, lui dit-il, que les meilleurs amis » ont besoin de s'entendre, de s'expliquer » souvent, et surtout à la cour? Rosni, » quand ai-je manqué de confiance avec » vous? Quel sentiment de mon âme vous

» ai-je dissimulé ? N'avez-vous pas été le
» confident de mes fautes, de mes fai-
» blesses? et cependant, depuis un mois vous
» écoutez avec moi je ne sais quelle fierté.
» Vous me voyez de l'inquiétude, sans en
» chercher la cause. Pour vous punir de
» votre réserve, j'ai affecté avec vous de la
» froideur, et je n'ai réussi qu'à vous
» rendre plus froid, plus réservé. Il faut
» que cela cesse, mon ami. Tenez, nous
» avons peut-être tous deux quelques torts
» à nous reprocher. Mais il faut convenir,
» au moins, que vous m'avez laissé le mé-
» rite de vous prévenir. Je veux que nous
» sortions d'ici le cœur net de tout soupçon,
» et satisfaits l'un de l'autre; mais, quand
» je vous ouvre mon cœur, ne me dégui-
» sez rien de ce qui se passe dans le vôtre. »
Rosni se sentait heureux d'avouer le tort d'une fierté poussée trop loin, pour adoucir le reproche que le roi se faisait à lui-même d'un peu de défiance; Henri n'hésita point à lui nommer ses accusateurs, à lui détailler tous les griefs d'accusations fournis contre lui, à lui remettre les libelles, les mémoires dans lesquels les suppositions les plus dénuées de vraisemblance étaient présentées avec un art perfide.

Rosni lut tout sans s'émouvoir, et, plus Henri observait ce calme profond d'un homme de bien, plus il était pénétré de regret de n'avoir pas confondu sur-le-champ d'odieux calomniateurs. « Que vous en » semble? » dit-il, après cette lecture, que Rosni avait faite à haute voix. « Je de- » meure confondu d'étonnement, reprit le » ministre, non de la méchanceté des » hommes (je n'ai plus d'étude à faire » sur ce sujet), mais de ce que de telles » pièces ont pu arrêter un moment les re- » gards d'un si grand roi, de ce qu'il les a » relues, gardées si long-temps, de ce qu'il » me les a laissé lire à haute voix, de ce » que ces messieurs qui, sans doute, nous » observent dans ce moment, n'ont pas » encore connu tout le mépris et toute » l'indignation qu'ils vous inspirent. O » mon roi! est-ce que vous voulez me ré- » duire à la nécessité de me glorifier de- » vant vous de ce que j'ai fait pour votre » service, et de vous montrer combien je » me suis rendu digne de vos bienfaits? Je » ne parle pas du moment où tous vos an- » ciens compagnons vous servaient avec » une même ardeur. Aucun d'eux ne l'a » emporté en dévouement sur moi, et je

» ne veux rien leur enlever de leur gloire.
» Mais vous le savez, sire, c'est au moment
» où le sort a cessé de vous persécuter,
» que vous avez connu les plus dures
» épreuves du cœur. Il n'y avait point eu
» de traîtres sous les drapeaux du roi de
» Navarre; il s'en est trouvé à la cour du
» roi de France. Moi, sire, j'ai combattu
» vos ennemis secrets avec la même vi-
» gueur que j'avais combattu vos ennemis
» sous les armes. J'ai appelé sur eux votre
» surveillance plutôt que votre colère; si
» j'ai craint quelquefois les effets de votre
» clémence, le plus souvent j'en ai béni les
» effets. En m'honorant de votre amitié,
» vous m'avez fait un cœur si semblable au
» vôtre, que je n'ai pas craint de me mon-
» trer généreux, sous un roi si magnanime.
» Voilà le secret de mes intelligences avec
» le duc d'Épernon. C'est parce qu'il m'a-
» vait blessé en votre présence, que je n'ai
» pas craint d'être auprès de vous son dé-
» fenseur. J'ai voulu l'arracher à de mau-
» vaises intrigues et vous le donner tout
» entier. Mais je ne suis ni son ami ni sa
» caution. On me reproche, sire, d'avoir
» protégé auprès de vous la maison de
» Lorraine : mais n'est-ce pas la grandeur

» de votre âme qui a tout fait pour les ducs
» de Mayenne et de Guise? Je me suis
» étudié à vous maintenir fidèles ceux que
» votre clémence avait ramenés; et tout dit
» que ni vous ni moi nous n'avons pas
» perdu le prix de nos soins. Je me suis
» fait, dit-on, un parti parmi les protes-
» tans; moi qui, en persévérant dans leur
» culte, leur ai montré à tous avec quel
» amour on peut servir un roi catholique;
» moi qui n'ai cessé de condamner leurs
» conciliabules, de poursuivre ouvertement
» le duc de Bouillon, et de blâmer les
» chagrins et les ombrages de La Tré-
» mouille et de Duplessis-Mornai lui-
» même! On me reproche enfin de m'être
» fait aimer du peuple. Ah, mon roi! j'ac-
» cepte ce grief, mais pour le partager avec
» vous, ou plutôt pour vous en faire l'hom-
» mage tout entier. Oui, sire, le peuple
» est plus juste que les courtisans; il sent
» le prix de vos travaux et des miens; là
» sont nos consolations. Je suis aimé du
» peuple! Il m'est doux de l'entendre dire
» à mes ennemis; mais vous ont-ils caché
» que le peuple vous bénissait avec trans-
» port, surtout dans les campagnes? Je
» crois, sire, avoir fait quelque preuve de

» bon jugement, et pourtant on me sup-
» pose un conspirateur bien maladroit et
» bien insensé. Quoi ! je n'aurais rétabli les
» finances de mon maître, je n'aurais si
» bien garni ses arsenaux, si bien participé
» à tous ses grands desseins politiques, que
» pour me ménager les moyens de le dé-
» trôner! De le détrôner? Ah, sire! et pour-
» quoi? pour me mettre votre couronne
» sur la tête ! Quel signe de démence ai-je
» donc donné pour qu'on m'impute un pa-
» reil projet? Aurais-je voulu me choisir un
» autre maître? Eh ! sur la terre en trou-
» verais-je jamais un plus rempli de gran-
» deur, qui élevât plus haut ma fortune,
» qui m'honorât de plus d'amitié? Est-il
» donc si commun de trouver un ami dans
» son roi ?» Rosni, dans son émotion, allait
tomber aux genoux de Henri. Henri s'en
aperçoit: « Rosni, Rosni, que faites-vous?
» Songez qu'on nous observe. Si l'on vous
» voyait à genoux, on croirait que je vous
» ai fait grâce. Ah! c'est à vous, mon ami,
» à me pardonner d'avoir eu un peu d'in-
» quiétude ; d'inquiétude plutôt que de dé-
» fiance. Ce tort-là m'impose l'obligation
» de vous aimer davantage : mais ve-
» nez, mon ami, il est temps de nous

» montrer à ceux qui attendent l'issue de » cet entretien. »

Le roi prend Rosni par la main, rentre avec lui dans la salle. « Quelle heure est-il, » messieurs? Une heure après-midi, lui ré- » pond-on.—Votre entretien, sire, n'a pas » duré moins de quatre heures. — Je vois » bien, dit le roi, que le temps a plus duré » à de certaines personnes qu'à moi ; mais » je veux bien vous dire à tous que j'aime » Rosni plus que jamais, et qu'entre lui et » moi, c'est à la vie et à la mort. »

Plutarque n'a rien tracé de plus touchant que cet entretien rapporté par Sully; de tous les mots de Henri IV, nul n'est resté plus avant dans le cœur que celui-ci : *Prenez garde, Rosni, on croirait que je vous fais grâce.* Une vigilance de cette sorte n'est-elle pas ce que l'amitié a jamais conçu de plus vif, de plus ingénieux, de plus profond? De telles expressions ne sont-elles pas le sublime du sentiment? Henri IV est absous, par la manière dont il cultiva l'amitié, des fautes que lui fit commettre l'amour (1).

(1) Je dois à mes lecteurs une courte discussion sur les faits rapportés dans ce livre, et sur les témoignages

dont ils sont appuyés. C'est une prétention des historiens modernes de connaître parfaitement l'intérieur des cours; et parmi nous, surtout, on est porté à expliquer les plus grands événemens par de petites causes, c'est-à-dire, par des intrigues. On rend ainsi l'histoire plus piquante, mais aux dépens de sa dignité; il faut ajouter aux dépens de la vérité même. Les faits qu'il est le moins possible d'affirmer, sont ceux qui se sont passés entre des personnes habituées à tout le manége, à toutes les duplicités du courtisan. Si l'on possède la relation d'un seul des acteurs, elle est suspecte; s'il y en a plusieurs, elles sont presque toujours contradictoires. Deux historiens, en s'attachant à l'une ou à l'autre, pourraient écrire sur le même sujet deux histoires tout-à-fait différentes. Il faut convenir que, hormis les Mémoires de Sully, nous n'avons rien qui nous fasse connaître avec précision l'intérieur de la cour de Henri IV. Le journal de l'*Étoile* et le *Mercure Français*, ne sont point écrits par des personnages importans. L'ouvrage qui a pour titre les *Amours du Grand Alcandre*, et qui est attribué à la fille du duc de Guise, devenue princesse de Conti, est une production à la fois insipide et mensongère. Presque aucun des événemens certains n'y est rapporté à sa véritable date, le désir de rabaisser un grand monarque s'y montre à chaque ligne, et c'est là peut-être la plus forte preuve, que cet ouvrage est écrit par la fille du héros de la ligue. Les Mémoires de Bassompierre ont un caractère de vivacité, de franchise étourdie qui porterait à y ajouter plus de foi; mais ils ont beaucoup d'incohérence et sentent le désordre d'idées d'un homme impatient et

fougueux, enfermé depuis long-tems à la Bastille. Un Italien, Victorio Siri, vient nous offrir son secours et se prétend instruit des plus secrètes particularités; mais avec quel grand personnage a-t-il communiqué? On ne trouve dans ses volumineux Mémoires aucune trace de ses relations avec des Français. Tout ce que l'on aperçoit, c'est qu'il a compulsé en Italie des libelles écrits contre Henri IV. Si nous avons le plus souvent récusé le témoignage de l'historien Davila qui, frère d'un conseiller intime de la reine Catherine de Médicis, avait eu lui-même quelque part aux affaires de France; pourrions-nous admettre le témoignage d'un Italien bien moins distingué par ses talens, et qui écrit sous la dictée des ennemis de Henri IV? Ces Mémoires de Victorio Siri, trop respectés par M. Anquetil, lui ont fourni les développemens de l'ouvrage qu'il a publié sous le nom d'*Intrigue du Cabinet*. L'histoire du règne de Henri IV y est traitée avec quelque agrément, mais d'une manière inexacte et superficielle. Le grand roi disparaît complètement dans cet ouvrage; les hautes et bienfaisantes conceptions de Henri IV y occupent quelques pages, et tout le reste est rempli de ses faiblesses. C'est là qu'on voit, d'après l'autorité de Victorio Siri, le roman d'une intrigue du roi avec une seconde fille du comte d'Entragues, et ce roman est présenté sous de telles couleurs que le lecteur est assez porté à justifier cette fois le père outragé aux dépens du monarque. C'est par ce motif que M. Anquetil explique plusieurs complots formés par le comte d'Entragues contre les jours du roi. Il est bien question dans les Mémoires de Sully et dans les histoires contemporaines, d'une ou deux tentatives faites

par le comte d'Entragues, pour assassiner ou enlever le roi dans la forêt qui conduit à Malesherbes; il paraît même qu'elles formaient contre lui un grief d'accusation, quoiqu'elles ne soient point mentionnées dans l'arrêt; mais toute cette partie d'un procès dont les pièces n'ont point été conservées, est extrêmement obscure.

On peut me demander pourquoi, lorsque je reconnais l'insuffisance des Mémoires pour éclaircir toutes les intrigues de la cour de Henri IV, je rapporte plusieurs entretiens, et pourquoi je prête des discours assez étendus à plusieurs personnes. Ma réponse est : que la substance de ces discours et de ces entretiens se trouve dans les seuls Mémoires dont la fidélité me paraît évidente; c'est-à-dire, ceux de Sully. Le langage que je prête dans deux occasions à la marquise de Verneuil, n'est qu'un résumé de la manière dont Sully expose la conduite et le manége de cette femme; et, d'ailleurs, il est conforme aux différentes lettres qu'elle écrivit au roi, et qui ont été conservées. Pour que mes lecteurs jugent si je fais un usage irréfléchi et arbitraire des discours directs, je les prie de relire le morceau le plus admirable et le plus connu des Mémoires de Sully, sa réconciliation avec Henri IV à Fontainebleau; on verra qu'en élaguant des digressions qui refroidissent cet entretien, j'y puise presque tout ce que je fais dire à ces deux illustres interlocuteurs. Cette grande scène, transportée sur notre théâtre avec peu de préparation, y produit un effet égal à celui des plus heureuses conceptions dramatiques.

La petite intrigue du prince de Joinville avec la marquise de Verneuil, est un événement fort léger, et c'est

un de ceux que je trouve racontés avec le plus de diversité; Sully en parle à deux reprises différentes et d'une manière qui semble un peu contradictoire; il paraît que ce jeune prince se trouva encore une fois le rival de Henri IV auprès d'une autre de ses maîtresses, la comtesse de Moret. Les historiens et Sully lui-même ont pu confondre ces deux intrigues.

FIN DU LIVRE XIV.

LIVRE QUINZIÈME.

Tableau de la cour en 1605.

HENRI IV ne voyait plus autour de lui qu'un petit nombre des compagnons de sa première fortune. Les uns avaient été tués à la guerre, d'autres étaient forcés par les fatigues et les années à chercher la retraite; d'autres avaient été conduits par l'orgueil à la trahison. Le duc de Bouillon réfugié parmi les protestans d'Allemagne, accusait d'ingratitude un roi, auquel il devait une principauté. Le duc de La Trémouille venait de succomber, à l'âge de trente-quatre ans, à une maladie de langueur. Duplessis-Mornai avait tristement compromis dans une dispute d'école, une gloire acquise par les travaux du guerrier, de l'homme d'état et du philosophe. Il avait composé un livre contre la messe; l'abbé Duperron, évêque d'Évreux, attaqua la vérité des citations faites par l'auteur, et maintint qu'il en était jusqu'à cinq cents dont il pourrait démontrer la fausseté. Duplessis-Mornai, pour soutenir l'honneur de son ouvrage, eut l'imprudence de demander un débat solennel

avec le théologien le plus habile et le plus exercé de son temps. La conférence eut lieu sous les yeux du roi et de l'assemblée la plus imposante. Le prélat n'eut pas de peine à l'emporter sur l'homme de guerre. Mornai, chargé d'une érudition d'emprunt ou récemment acquise, balbutia, et, par son obstination à nier sa défaite, la rendit plus mortifiante. Les courtisans ne virent pas sans quelque satisfaction humilier ce nouveau docteur; le roi se montra dans cette dispute bon catholique, mais ami compatissant. Mornai ne réussit, comme l'avait prévu Rosni, qu'à faire de son antagoniste un cardinal. Dans son dépit, il médita de nouveaux ouvrages de controverse : des travaux de ce genre ne firent qu'obscurcir sa renommée aux yeux d'une nation qui s'était enfin repentie d'avoir été sérieuse.

La cour, au milieu des loisirs de la paix et des intrigues domestiques, s'éloignait par degrés de la franchise chevaleresque qu'avait ramenée l'habitude des combats. Les Italiens d'un côté, les Jésuites de l'autre, faisaient succéder les raffinemens de la politique à cette vive expression de loyauté qui avait signalé les beaux jours des Crillon,

des d'Aumont, des Givri, des Saint-Luc, des d'Humières et des Longueville. Les Italiens, parti peu nombreux, mais d'une funeste activité, avaient pour appui Marie de Médicis, et pour chef un fourbe plein de grâces, nommé Concini. Pour assurer son crédit sur la reine, il avait épousé Éléonor Galigai, sans s'effrayer de sa laideur et de sa méchanceté. D'un côté, il prêtait son ministère aux intrigues galantes du roi, et de l'autre il s'en rendait le dénonciateur auprès de la reine. Officieux, inépuisable en jeux plaisans, il s'annonçait partout avec l'air de la joie, et laissait partout des traces de discorde. Parlait-il à de vieux soldats du roi; on eût dit à la chaleur de son enthousiasme qu'il adorait le vainqueur d'Arques et d'Ivri. S'adressait-il à de vieux mécontens; il les étourdissait du récit de tant d'intrigues diverses, que la fortune du roi leur paraissait toute chancelante.

Rétablissement des Jésuites. 1604.

Les Jésuites n'étaient pas rentrés en France comme de timides proscrits qui se trouvent heureux d'être tolérés, ni comme d'humbles religieux qui reprennent avec ferveur les obscurs exercices du cloître. Après un exil de dix ans, après un arrêt ignominieux, ils étaient déjà presque aussi

puissans à la cour de Henri IV, qu'ils l'avaient été auprès de la ligue. Le roi, dans le voyage qu'il avait fait à Metz en 1603, pour humilier le duc d'Épernon, avait rencontré plusieurs de ces religieux réfugiés en Lorraine. On lui parla de leur dou eur, de leur patriotisme; on lui vanta surtout le père Coton comme un négociateur adroit, comme un prédicateur éloquent, enfin, comme un ecclésiastique animé de cet esprit de paix qu'avait montré le cardinal Tolédo dans l'affaire de l'abjuration. Le roi consentit à le voir, et fut enchanté de sa politesse et de sa piété indulgente; il revint à la cour suivi du père Coton, et bientôt les Jésuites reprirent à la file le chemin de Paris. Le pape Clément VIII tressaillit de joie, en apprenant le triomphe qu'allait obtenir cette milice d'élite du saint siége; il fit les plus vives instances pour décider le rétablissement des Jésuites. Le roi se montrait disposé à complaire au pontife pacifique, qui avait négocié le traité de Vervins et celui de Lyon. Il céda et dit à Rosni, qui s'inquiétait beaucoup du retour de ces religieux, qu'il entrait dans cette condescendance des motifs de sécurité personnelle; que les Jésuites, dangereux ennemis, pou-

vaient être, sous un roi ferme, d'utiles serviteurs; que si la reine Élisabeth n'avait pu dans une île d'où ils étaient depuis long-temps bannis, passer une seule année sans craindre les complots de leurs émissaires, ils conservaient en France de bien plus puissans moyens de troubler le règne et d'abréger la vie d'un roi qui les aurait proscrits sans retour. Bientôt le père Coton fut nommé confesseur du roi; les Jésuites, ainsi protégés à la cour, rentrèrent dans tous les établissemens qu'ils avaient possédés, les accrurent par de nouvelles donations et par les bienfaits du roi; obtinrent la destruction d'une pyramide qui avait été bâtie sur l'emplacement de la maison du père de Jean Châtel, et sur laquelle était rapporté l'arrêt du parlement qui les exilait. Ce qui restait de la ligue reprit de la confiance et plaça son espoir dans le mystère.

Le roi avait résolu de sévir contre le duc de Bouillon, qui ne cessait d'irriter contre lui d'anciens et utiles alliés, les protestans d'Allemagne. Déjà il avait fait saisir ses domaines dans le Querci; mais il s'agissait d'attaquer la ville et la forteresse de Sedan, que l'on regardait comme impre-

nable. Henri IV et Rosni, qui avaient soumis Montmélian, ne s'effrayèrent point de cette réputation. Le grand maître de l'artillerie fit des préparatifs qui garantissaient le succès. En vain voulut-on effrayer Henri en lui prédisant que tandis qu'il serait occupé de ce siége, la cour d'Espagne, le duc de Savoie et le vice-roi de Milan attaqueraient ses frontières de l'est et du midi, et que les protestans d'Allemagne voleraient au secours du duc de Bouillon; il compta sur le double effet de la vigueur et de la célérité. Sedan fut en peu de jours pressée de telle sorte, que le duc de Bouillon eut moins de confiance dans ses remparts que dans la bonté du roi. Il exprima son repentir, demanda une entrevue, l'obtint, et fut reçu à soumission. Il fut convenu par un traité public, que le roi entrerait à Sedan et y laisserait garnison, et par un traité secret, qu'il n'y resterait que trois jours, et que cette garnison ne serait que de cinquante hommes. Le roi, dans une lettre adressée à la princesse d'Orange, rendit compte d'une si courte campagne, en ces termes : « Ma cousine, je dirai comme » fit César : *Veni, vidi, vici,* je suis venu,

» j'ai vu, j'ai vaincu ; ou, comme dit la » chanson :

» Trois jours durèrent mes amours,
» Et se finirent en trois jours ;

» Tant j'étais amoureux de Sedan. »

Des soins politiques occupèrent Henri à son retour dans la capitale ; ces soins furent tous bienfaisans dans leur objet et dans leurs résultats. Le descendant de saint Louis sut, comme lui, se rendre médiateur dans les débats des rois ses voisins.

Mort de la reine Élisabeth. 1603.

La reine Élisabeth n'était plus : elle avait succombé, au commencement de l'année 1603, au chagrin d'avoir été obligée de punir, dans le comte d'Essex, un ingrat et un rebelle. Henri regretta vivement une reine qui l'avait aidé à monter sur le trône, et qui lui avait offert un beau modèle de l'art de régner.

Son premier soin fut d'envoyer Rosni vers Jacques Ier., héritier d'Élisabeth, et fils de Marie Stuart. Le négociateur ne trouva point dans ce nouveau monarque un génie capable de s'élever aux grands projets de son maître ; mais il cimenta l'alliance entre deux peuples dont l'inimitié

avait été si longue et si ardente. La mort d'Élisabeth laissait retomber sur le seul roi de France le soin de protéger les Hollandais. Henri n'avait point oublié dans la paix ses anciens alliés, et s'était montré fidèle à chacune des promesses qu'il leur avait faites, avant de conclure le traité de Vervins. Une partie de ses épargnes avait été employée à les secourir; un grand nombre de guerriers français, catholiques ou protestans, combattaient sous les lois de cette république. L'Espagne n'osait se venger du roi de France par une rupture ouverte; il lui paraissait plus commode et plus sûr de recourir aux vieilles armes de Philippe II, aux troubles domestiques, aux trahisons et aux assassinats. Cependant l'énergie de la nouvelle république ne faisait que s'accroître, et déjà depuis plusieurs années elle n'en était plus à combattre pour la sûreté de ses foyers. La marine hollandaise, formée des meilleurs matelots de l'univers, et dirigée par un conseil d'une habileté supérieure, attaquait dans les Indes, avec une courageuse persévérance, les établissemens fondés par les Portugais, et dont l'Espagne avait recueilli le vaste héritage. Les nations indiennes, opprimées dans leur vieille

croyance, dans leurs habitudes et leur industrie, par des inquisiteurs de Goa, tendaient les bras à des marchands et des conquérans paisibles, qui ne frémissaient point au nom de Wistnou et de Brama. L'or de l'Amérique était souvent intercepté par les flottes hollandaises et presque à la vue des ports de Cadix et de Lisbonne. Enfin, la prise d'Ostende, par le prince Maurice de Nassau, mettait en danger les dix provinces des Pays-Bas recouvrées par le prince de Parme, et anéantissait leur commerce. Depuis le siége d'Anvers, on n'avait point vu de plus puissans efforts que ceux qui furent tentés pour la reprise d'Ostende. Jamais à une attaque plus terrible on n'opposa une défense plus opiniâtre. Le siége dura près de trois ans; le prince Maurice, et le marquis de Spinola, ne cessaient de se combattre sur terre et sur mer, et laissaient presque toujours la victoire indécise. La reprise d'Ostende coûta aux Espagnols plus de soixante mille hommes, et les Hollandais n'en perdirent pas moins de cinquante mille. Un succès de ce genre laissa les Espagnols épuisés, et les convainquit de leur impuissance, pour réduire une république devenue si promptement la rivale

de leur commerce. L'orgueil de cette cour résistait encore à un tel aveu. Les Hollandais, de leur côté, goûtaient lentement le plaisir de la vengeance, et tâchaient de s'aveugler sur les grandes dépenses d'hommes et d'argent que leur coûtait tout le mal qu'ils faisaient à l'Espagne. Le prince Maurice voyait son autorité s'accroître avec sa gloire, et sous le titre de capitaine général, s'approchait par degrés de l'autorité monarchique. Barneveldt, Grotius et d'autres magistrats voulaient moins de gloire et plus de liberté. Leurs vœux se tournaient vers la paix, Henri l'offrait comme médiateur; mais ni Maurice, ni l'Espagne, ne se prêtaient à cette conciliation. Le seul archiduc Albert, qui gouvernait les Pays-Bas avec son épouse l'infante Isabelle-Claire Eugénie, comme un vassal de l'Espagne, désirait ardemment le succès d'une négociation qui devait diminuer à la fois ses dangers et sa dépendance. Un coup terrible, dont l'Espagne fut frappée par les marins hollandais, fit plier son orgueil. L'amiral hollandais Jacob Humskercher, avec une flotte de vingt-six vaisseaux, ne craignit pas d'attaquer une flotte de trente-cinq vaisseaux espagnols à l'entrée du port de Gibraltar, et sous le

canon de cette forteresse. Favorisés par les vents, les Hollandais s'avancèrent, sans tirer un coup de canon; les deux vaisseaux amiraux se trouvèrent en présence. Dès l'approche, Humskercher eut la jambe emportée d'un boulet; mais il n'en continua pas moins de donner les instructions pour l'attaque, et mourut aux cris de victoire qui s'élevaient de son bord. L'amiral espagnol Daguilar et son fils furent tués. Leur vaisseau fut pris avec une charge de deux millions de piastres; treize autres vaisseaux furent brûlés ou coulés à fond. Sans la mort de l'amiral hollandais, peut-être le fort de Gibraltar eût-il été le prix de cette victoire.

Trève entre l'Espagne et les Provinces-Unies. 1609.

L'Espagne, consternée d'un tel revers, accepta enfin la médiation du roi de France, mais ne cessa point de lui tendre des embûches. L'archiduc Albert reçut avec joie, mais sans reconnaissance, les nouvelles offres du roi. Le cabinet du Louvre, pour triompher de la résistance que le prince Maurice apportait à la paix, fit habilement prévaloir le parti de Barneveldt. Jeannin, chargé de cette négociation, ne parla qne d'une trève afin de ménager l'orgueil et les prétentions des

parties belligérantes; mais il en régla les conditions de manière à les rendre tout-à-fait équivalentes aux solides avantages d'une paix. Elle fut conclue au mois de juin 1609. Le trésor du roi se trouvait ainsi soulagé d'une dépense considérable en subsides; le pacificateur de la France devenait celui de l'Europe.

Deux ans auparavant la conclusion de cette trève, le roi avait terminé non moins glorieusement un débat qui s'était élevé entre le pape et la république de Venise; débat qui, sans un médiateur aussi puissant et aussi judicieux, aurait pu renouveler en Italie les guerres des Guelfes et des Gibelins, et montrer un schisme établi jusque dans le voisinage de Rome.

Médiation du roi entre le pape et Venise. 1606.

L'aristocratie vénitienne se croyait assez bien cimentée par le temps et par les savantes combinaisons de sa police, pour n'emprunter qu'un faible secours de l'autorité sacerdotale et pontificale; seule, entre tous les états d'Italie, elle avait montré peu de respect pour les décisions du concile de Trente, et s'était étudiée à maintenir l'indépendance de l'autorité civile. Elle avait été la première à reconnaître les

droits de Henri IV au trône de France, même avant son abjuration et bien longtemps avant le pardon de Rome. C'était sous la protection, et peut-être par les ordres du gouvernement, que Paul Sarpi, religieux de l'ordre des Servites, avait écrit la fameuse *Histoire du concile de Trente*, l'un des ouvrages où les prétentions de la cour de Rome sont le plus adroitement attaquées. On peut juger combien le conseil de Venise souffrait à regret l'établissement et la doctrine des Jésuites. Ce fut particulièrement pour arrêter les progrès de cette société et les donations qu'elle avait l'art de surprendre, qu'il rendit, dans les années 1603 et 1604, des ordonnances à peu près semblables aux mesures que la France prit, vers le milieu du dix-huitième siècle, pour arrêter les acquisitions *des gens de main-morte*. Le pape Clément VIII, confirmé dans ses maximes pacifiques, par l'heureux succès qu'elles avaient obtenu, n'eut recours qu'à des sollicitations et qu'à des remontrances paternelles, pour obtenir la révocation de ces ordonnances. Il mourut dans l'année 1605.

Le cardinal de Médicis, que la cour de

France avait eu le crédit de faire élire pape, ne régna que dix-sept jours. Le cardinal Borghèse, qui lui succéda sous le nom de Paul V, devait son élection au roi de France, et paraissait peu disposé à lutter contre l'ascendant de cette cour. Mais il montra, dès son avénement au pontificat, des principes absolus et un caractère emporté. Il exigea, sous peine d'excommunication, l'abolition des décrets de la république de Venise. Le conseil résista. Dans ce même temps, deux ecclésiastiques de l'état de Venise, ayant été convaincus des plus affreux délits contre les mœurs, furent condamnés à des peines infamantes. Nouveau sujet de ressentiment pour le pape, qui revendiqua ces deux prêtres, comme soumis seulement à l'autorité ecclésiastique. L'Espagne irritait les deux parties par des promesses perfides, et provoquait un éclat qui eût consolidé sa domination en Italie. On s'échauffe, on écrit, le feu de la controverse est tel qu'on croit voir renaître le temps de Luther et de Calvin. La lutte s'engage entre Sarpi, défenseur intrépide de la république, et le cardinal Baronni, défenseur emporté du saint siége. La bulle d'excommunication est fulminée ; une république toute entière

est frappée de cet interdit qui avait été si fatal autrefois aux plus puissans monarques de la chrétienté ; mais le conseil de Venise est habitué à se faire craindre. La bulle fulminée inspire moins de terreur que les jugemens secrets des inquisiteurs d'état. La peine de mort est prononcée contre ceux qui publieront la bulle. Un agent de la cour de Rome se présente pour remplir ce sinistre message. « Qui vous » a inspiré cette audace? lui demande un » conseiller. — Le Saint Esprit, répond-il? » — Eh bien! le Saint Esprit nous a inspiré » de faire pendre quiconque remplirá une » telle commission. » Cet agent se retire. Tous les corps ecclésiastiques plient devant l'autorité du sénat. Deux ordres seulement, les Capucins et les Jésuites, demandent la permission de sortir des terres de la seigneurie. On l'accorde aux premiers, en leur disant : « Revenez, dès que vos » scrupules vous le permettront; » et aux seconds : « Ne revenez jamais; c'est vous- » mêmes qui avez prononcé l'arrêt de votre » bannissement. » Les deux gouvernemens arment dejà, lèvent des troupes, nomment des généraux; mais ils sont l'un et l'autre peu guerriers. Les deux parties qui, malgré leur

orgueil, désirent en secret un accommodement, commencent à se défier de l'Espagne, qui n'a cessé d'envenimer leurs débats; l'une et l'autre s'adressent au roi de France. C'est un ami commun, on connaît sa prudence et sa magnanimité. Il n'a jamais parlé que de paix. Le cardinal de Joyeuse devient l'agent de cette médiation. La bulle d'excommunication est levée, la république révoque ou atténue les principales dispositions de ses décrets; mais elle demeure inflexible sur l'éloignement des Jésuites. Le pape, en gémissant, est obligé d'abandonner leur cause. C'est en sauvant le saint siége du danger d'un nouveau schisme que Henri se venge de l'orgueilleuse scène du Vatican en 1595.

Comme nous allons bientôt rendre compte des vastes projets de Henri IV, il importe de jeter un coup d'œil sur la situation des principales puissances de l'Europe. Occupons-nous d'abord des deux monarchies gouvernées par la maison d'Autriche.

Situation de l'empire d'Allemagne.

L'Allemagne, ce berceau des guerres religieuses, et qui devait bientôt en devenir un nouveau théâtre, avait joui pendant un demi-siècle d'une paix profonde sous les règnes longs et pacifiques de Ferdinand Ier.,

de Maximilien II et de Rodolphe II. Le premier de ces trois empereurs, instruit par les fautes et par l'exemple de Charles-Quint, son frère, avait été glorieusement fidèle à la paix de Passaw, le premier monument de tolérance élevé parmi les nations chrétiennes. Maximilien II s'était maintenu dans les mêmes principes, Rodolphe II, dans sa modération, ne fut pas exempt de faiblesse. Tandis qu'il se livrait à une curiosité trop vive pour les secrets de la nature et les découvertes des sciences, tandis qu'il se formait un inutile trésor, il repoussait faiblement les invasions des Ottomans dans la Hongrie et la Transilvanie. Il y eut un moment où, de toute la Hongrie, Rodolphe ne possédait plus que la ville de Presbourg. Les états protestans de l'Allemagne se firent un point d'honneur de ne point attaquer l'empereur, pendant qu'il essuyait des revers contre les infidèles. Malheureusement la succession des duchés de Clèves et de Juliers lui inspira le désir de tenter un injuste accroissement de territoire pour l'Autriche. La plupart des princes protestans tournèrent leurs regards vers la France, leur ancienne protectrice. Leur ligue se forma sous le titre d'*Union évangé-*

lique; titre qui indiquait que le nom de Dieu allait être encore une fois profané dans les sanglans débats de la politique.

L'Espagne, depuis le gouvernement de l'archiduc Albert, ne possédait plus qu'un vain titre de suprématie sur les Pays-Bas; mais il lui restait encore le Milanais et le royaume de Naples. Des possessions si éloignées de cette monarchie ne pouvaient guère lui être conservées que par les moyens violens et artificieux qui les lui avaient acquises. De là, de perpétuelles inquiétudes pour elle-même et pour l'Europe. Les tributs ne pouvaient être que modérés sur des états auxquels il semblait si facile de se donner de nouveaux maîtres; l'Espagne, pour les maintenir dans l'obéissance, était obligée d'entretenir des armées dont elle acquittait mal la solde. Elle passait perpétuellement de la crainte de voir se révolter des provinces, à celle de voir se révolter des armées. Aussi ce gouvernement, quoique porté à l'indolence, conservait-il comme par nécessité des habitudes de perfidie. Trop peu actif et trop peu éclairé pour devenir florissant, trop ébloui des trésors des deux Indes pour apprécier les richesses permanentes de l'agriculture et de

Situation de l'Espagne.

l'industrie, il employait ses soins à troubler la prospérité de ses voisins; particulièrement jaloux de celle de la France, il punissait Henri IV du bonheur de ses sujets. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que le roi de France, après la découverte de tant de conspirations, toutes dirigées par l'Espagne, ne songea pas une seule fois à employer des armes de ce genre, ni contre Philippe III, ni contre son premier ministre le duc de Lerme, qui, méprisé pour ses fautes et détesté pour ses rapines, pouvait être si facilement livré à la haine du peuple et des grands.

Expulsion des Maures de l'Espagne. 1609.

Nous avons vu dans cette histoire les malheureuses tentatives auxquelles le désespoir porta les Morisques, ces derniers restes d'un peuple ingénieux, magnifique et conquérant. Philippe II, quoique vainqueur impitoyable, s'était laissé aller à quelque tolérance pour ceux qui n'avaient point participé à la révolte de Grenade. Les rigueurs manquaient de prétexte, contre des hommes qui faisaient un exercice public de la religion chrétienne, et se conformaient aux plus sévères ordonnances de l'inquisition. Presque tous s'étaient faits cultivateurs, et leur travail était peut-être plus

productif pour l'Espagne que les riches convois d'Acapulco. Il plut au duc de Lerme de priver l'Espagne de cette ressource, et d'achever la dispersion de cette malheureuse peuplade. Ils offrirent inutilement des sommes immenses pour se racheter de cet exil. Où pouvaient-ils porter leurs pas? Odieux aux nations chrétiennes qui soupçonnaient leur foi, ils l'étaient encore plus aux musulmans qui leur reprochaient leur apostasie. Je ne rappellerai point les détails déplorables d'un exil, qui devint pour presque tous un arrêt de mort. Sans doute le cœur de Henri IV était porté à leur accorder un asile en France; mais, en butte aux clameurs obstinées d'un zèle superstitieux, il lui était difficile d'accueillir ces utiles cultivateurs; il fallait du moins disposer l'esprit du peuple français à cet acte de politique et d'humanité.

Par ce coup d'œil jeté sur différens états, nous venons de voir combien Henri IV s'élevait par la vigueur de son génie et de son caractère au-dessus des rois ses contemporains, et surtout de ceux dont il s'était promis l'abaissement; mais il regrettait de trouver sur le trône d'Angleterre un prince peu fait pour seconder ses

Situation de l'Angleterre; conspiration des poudres.

dessein. Jacques Ier., trop porté à prendre l'ostentation pour la grandeur, l'entêtement pour la fermeté, la pédanterie pour le savoir, laissait se détendre les ressorts d'un pouvoir qu'Élisabeth avait rendu si absolu. Il avait su pourtant éviter la faute qui eût le plus compromis son règne, celle de trahir quelque secret attachement pour la religion catholique professée par sa mère, Marie Stuart. Le peuple anglais avait paru l'attendre à cette épreuve. Les catholiques lui reprochèrent bientôt son éloignement pour un culte où sa mère était vénérée comme martyre. Leur désespoir alla jusqu'à la fureur. Un complot dans lequel ils échouèrent, mais qui devait habituer les âmes aux pensées les plus atroces, annonça que le temps des grands attentats du fanatisme était venu pour l'Angleterre. Deux catholiques d'une naissance illustre, Catesby et Pierci, imaginèrent un plan d'une plus vaste scélératesse que celui même de la Saint-Barthélemi; il s'agissait d'exterminer dans un seul jour le roi, la famille royale, les lords, les députés des communes, et tout ce que Londres renfermait de protestans les plus distingués. Le génie du crime trouva, pour résoudre un tel problème, une com-

binaison d'une effroyable simplicité. Ils imaginèrent de faire sauter par des barils de poudre la salle du parlement, le jour où le roi, escorté de sa famille et de l'élite de la cour, viendrait en faire l'ouverture. Il fallait, pour l'exécution de ce complot, louer plusieurs maisons voisines, percer le mur jusqu'au-dessous de la salle, pratiquer une mine dans les caves, et y mettre le feu quand la réunion serait complète : « Ainsi, disait Catesby, à vingt fanatiques » animés de toute sa rage ; ainsi, dans le » moment même où les ennemis de notre » sainte religion méditeront peut-être quel- » ques nouvelles mesures contre les fidèles, » nous les ferons passer, des flammes de ce » monde, aux flammes qui doivent les con- » sumer à jamais. » Six mois sont employés aux préparatifs d'une telle entreprise, et, durant un aussi long intervalle de temps, les conspirateurs ne chancellent point dans leur résolution. Deux Jésuites, nommés Tesmond et Garnet, les y avaient affermis au nom du ciel. Les maisons voisines de la salle du parlement sont successivement louées ou achetées ; les murs percés, trente-six tonneaux de poudre ont été placés sous la chambre ; mais, à l'approche du jour de

l'assemblée, un conspirateur, qu'aucun genre de remords n'ébranlait, fut pourtant accessible à la pitié pour un des membres du parlement. Un des lords reçut une lettre écrite d'un style fort obscur, et dans laquelle on l'avertissait de ne point se rendre au parlement le jour de l'ouverture. Il regarda cet avertissement comme donné, ou par un insensé, ou par un ennemi qui voulait s'amuser de sa peur. Il le communiqua au secrétaire d'état Salisbury, qui en porta le même jugement, mais qui crut de son devoir d'en faire part au roi. Le roi fut frappé de plusieurs expressions fortes et sinistres qui ne devaient point tenir à la démence. Sa pénétration alla jusqu'à discerner qu'il pouvait être question de faire sauter la salle du parlement par des barils de poudre. Il ordonna d'en visiter les caves. Un domestique de Pierci, nommé Fawkes, y fut arrêté. La poudre cachée sous de grands tas de fagots fut découverte. Fawkes, après une longue résistance, dévoila tout le plan de la conspiration et nomma tous les conspirateurs. Instruits qu'ils étaient découverts, ils sortirent de Londres en troupe, furent attenits, et, après s'être confessés, engagèrent un combat contre ceux qui les poursuivaient.

Pierci et Catesby, ces deux Catilina du fanatisme, moururent les armes à la main. Plusieurs de leurs complices eurent le même bonheur; d'autres, qui furent arrêtés, confessèrent leurs crimes et furent conduits à l'échafaud. Le jésuite Garnet subit le même sort. Le roi eut la justice et la fermeté de ne pas permettre que l'on sévît, contre des catholiques évidemment étrangers à ce complot. L'intercession de Henri IV contribua beaucoup à les sauver; mais le souvenir de la conspiration des poudres entretint chez les Anglais un feu sombre, dont l'explosion, pour être différée, n'en devait être que plus terrible. Les Anglais, fatigués de l'insolence des favoris du roi, s'engagèrent lentement dans une lutte contre l'autorité monarchique. La théologie devint encore une fois le flambeau de la politique. Le roi l'invoquait pour donner à son pouvoir une source divine. Mais le même peuple qui avait respecté dans Henri VIII des décisions théologiques, qu'appuyait toujours l'appareil des supplices, condamnait les maximes de Jacques Ier., qu'il craignait peu. Ainsi se préparaient, quoique pour un temps en-

core assez éloigné, les guerres civiles de l'Angleterre.

Henri avait éteint en France cet esprit d'une sombre et orageuse discussion ; un mouvement vif, agréable et régulier, entraînait une nation fatiguée de sa turbulence, guérie de l'ambition de raisonner, et soulagée du tourment de haïr. Les Français avaient le bon esprit de s'enorgueillir des actes de médiation de leur roi, et jouissaient de voir quels droits la sagesse de Henri leur donnait à l'amour et au respect de l'Europe. Pour lui, quelle joie pure et profonde n'en éprouvait-il pas! Un courrier qui lui eût annoncé des victoires remportées par ses lieutenans, ne lui eût pas causé autant de plaisir, que ceux qui lui annonçaient, ou la modération de Jacques Ier. envers les catholiques, ou la réconciliation des Vénitiens avec le pape, ou la conclusion de la trève de la Hollande. Alors il venait embrasser ses enfans, se mêlait à leurs jeux, forçait par sa belle humeur la reine à sourire, faisait apprêter son repas avec les fruits de sa chasse, y appelait Sully (Rosni venait de recevoir le duché de ce nom,) buvait à la santé de ceux qu'il venait de rendre heureux, embellissait le présent par quelque souve-

nance de ses malheurs passés; rêvait à de plus grands projets, dont il n'entretenait que Jeannin et Sully, jouissait de voir leur tranquille sagesse approuver la vaste étendue de ses plans, en rendre l'exécution praticable; appliquait à l'Europe toutes les idées d'ordre dont il venait de faire un usage si heureux pour la France; et, sans aucune ardeur pour une gloire illégitime, il attendait le moment de donner des lois fixes, un équilibre, des arbitres et des modérateurs à la république chrétienne : « Voilà, mes amis, ajoutait-il, » voilà les projets dont je m'occupe, tandis » que de bons amis de cour me représen» tent comme tout livré aux plaisirs de la » chasse, du jeu et de l'amour. Je connais » mes défauts, j'y résiste trop peu, j'en con» viens; mais, dès qu'il s'agit de mon peu» ple, il n'y a plus de défaut qui me » maîtrise. Bâtimens, chasses, festins et » maîtresses, je quitterai tout dès que l'Au» triche m'y forcera. *Mes sujets, que j'aime* » *comme mes enfans, et des alliés, que* » *j'aime comme mes frères, me verront tou*» *jours loyal et ferme en ma parole, et je* » *saurai faire action sur la fin de mes* » *jours, qui les couronnera de gloire et* » *d'honneur.* »

Supplice de Mérargue. 1606.

On avait découvert un complot dont l'objet était de livrer Marseille aux Espagnols. Un gentilhomme, nommé Mérargue, l'avait tramé avec le secrétaire de l'ambassadeur d'Espagne. Tous deux furent épiés. Des gens apostés entendirent un de leurs entretiens, qui ne laissait aucun doute sur leur odieuse entreprise; on les arrêta. Mérargue fut exécuté. Quant au secrétaire de l'ambassadeur, le roi le fit venir : « Votre crime est mani- » feste, lui dit-il, et je devrais effrayer par » votre supplice ceux qui violent, comme » vous, ce qu'il y a de plus respecté parmi » les hommes, le droit des gens et l'hospi- » talité; mais j'ai trop de soupçons sur la » cour dont vous êtes l'agent, pour m'a- » baisser à prendre sur vous une inutile et » trop faible vengeance. Sortez de mon » royaume, je vous laisse votre roi pour » juge. Dites à ceux qui le dirigent, que je » ne sais point répondre à la trahison par » la trahison, mais par la guerre. »

Un peu après cet événement, deux seigneurs espagnols se rendirent au Louvre avec un appareil digne de souverains; l'un était le connétable de Castille, que le roi avait vaincu au combat de Fontaine-Française. Henri eut la générosité de lui alléger

un si pénible souvenir par un accueil plein de grâce et de cordialité. Comme il le connaissait aussi curieux des arts de la paix que fatigué de la guerre, il s'entretint beaucoup avec lui d'industrie, de bâtimens, et surtout d'agriculture. Après lui avoir montré une ferme qu'il faisait cultiver sous ses yeux, il ajouta, de l'air de la plus vive satisfaction : « J'entends ce métier de laboureur, et si bien qu'au besoin je croirais pouvoir en vivre. » Un jour le magnifique Espagnol, entrant chez le roi, trouva le héros de Fontaine-Française marchant à quatre pates, et portant sur son dos son fils le dauphin. « Monsieur le connétable, lui dit le roi, avez-vous des enfans ? » — Oui, sire. — En ce cas, je puis achever » le tour de la chambre. »

Don Pèdre de Tolède, seigneur moins pacifique et tout gonflé de l'orgueil des vieux Castillans, n'obtint point un accueil si favorable. Il osa un jour presser le roi de questions sur ses liaisons politiques. Henri témoigna beaucoup d'impatience de cette sorte d'interrogatoire. Don Pèdre se mit alors à vanter la ressource et la puissance de la monarchie espagnole. « Pour moi, » dit le roi, fatigué de cette ostentation, je

Bravades d'un ligueur espagnol. 1608.

» compare votre monarchie à la statue de
» Nabuchodonosor, formée des métaux les
» plus précieux, mais dont les pieds étaient
» d'argile. » L'entretien s'échauffe encore
plus. « Si votre maître, dit Henri, conti-
» nue ses attentats, s'il me force à monter
» à cheval, je serai bientôt à Madrid.
» Cela est possible, reprit don Pèdre, le
» roi François Ier. y fut bien. C'est pour cela,
» repartit le roi, que j'y veux aller venger
» son injure, celles de la France et les
» miennes. Puis, abaissant le ton de sa
» voix : Monsieur l'ambassadeur, vous êtes
» Espagnol, et moi, je suis Gascon; ne nous
» échauffons pas davantage. »

L'ambassadeur de l'empereur d'Autriche, Rodolphe II, lassa également la patience du roi. Dans un moment de gaîté, Henri lui avait demandé si son maître avait des maîtresses. « Je l'ignore, reprit l'ambassadeur;
» si mon maître a des faiblesses, il sait au
» moins les cacher. Il fait bien, reprit le
» roi, s'il n'a pas assez de grandes qualités
» pour faire oublier ses fautes. »

Vers la fin de l'année 1609, tout annonçait une rupture prochaine. On ne pourrait affirmer, vu la grandeur et la solidité des préparatifs faits par le roi, qu'il ne désirât point

cette rupture. Il me suffit d'avoir montré que l'Espagne, par ses continuels attentats contre le droit des gens, avait tout rendu légitime. Quant à la maison impériale d'Autriche, ses prétentions sur le duché de Clèves auraient, dans tous les temps et sous nos monarques les plus faibles, excité les alarmes de la France. Henri, en défendant les droits de l'électeur de Brandebourg, soutenait la cause la plus juste, se montrait fidèle aux princes protestans de l'Allemagne, empêchait l'empereur d'appuyer, par cet accroissement de territoire, les possessions autrichiennes dans les Pays-Bas. L'empereur Rodolphe, oubliant le danger d'offenser un monarque belliqueux, fit entrer l'archiduc Léopold dans le duché de Clèves; celui-ci surprit la ville de Julliers. Henri vit dans cette attaque l'occasion d'exécuter un plan qui devait donner un nouvel équilibre à l'Europe.

Avant de rendre compte d'un plan qui a si fort excité l'attention des hommes d'état et des philosophes, je dois dire un mot des mesures par lesquelles Henri IV et son ministre en avaient assuré le succès.

La prospérité des finances était appuyée sur la base la plus solide, puisque la France était devenue le grenier de l'Eu- Résultats de l'administration de Sully. 1609.

rope. Les impôts se payaient avec une extrême facilité. Depuis plusieurs années on ne connaissait plus le fléau des anticipations. Le trésor royal avait des fonds en réserve dès l'année 1605. Le duc de Sully fait peu connaître, dans ses Mémoires, les procédés par lesquels il parvint à l'amortissement d'une partie considérable de la dette publique; ces procédés n'avaient sans doute aucune analogie avec les principes sur lesquels l'Angleterre a fondé ces caisses d'amortissement, dont l'usage a élevé si haut sa puissance; mais les résultats n'en furent pas moins étonnans. A l'aide de ces fonds en réserve, Sully fit avec les créanciers de l'état d'utiles transactions, qui n'étaient accompagnées ni de fraude ni de violence. Vers la fin de l'année 1607, près de cent millions se trouvaient amortis, et les économies royales allaient toujours croissant; la bonne administration des domaines du roi en avait triplé le revenu. On se désolait vainement en Espagne de contribuer à cette prospérité de la France. En vain cette cour essayait-elle de recourir à des mesures prohibitives. Elle alla jusqu'à imposer un droit de trente pour cent, sur les blés venus de la

France. Ces blés étaient encore demandés par les Espagnols. Henri IV entreprit de faire révoquer cette mesure, et l'Espagne se vit bientôt obligée de lui donner cette satisfaction. Il faut convenir qu'à différentes époques une administration si vigoureuse et si sage donna lieu à quelques justes réclamations.

En 1605, on avait ordonné une révision nouvelle des rentes, pour anéantir celles qui avaient été acquises sans aucun versement de fonds. Cette recherche pouvait être légitime; mais elle était tardive, c'était une seconde opération sur un même objet; elle excita de grands murmures dans la capitale. Le prevôt des marchands, François Miron, plaida si vivement la cause des bourgeois de Paris, que sous tout autre roi, on eût pu voir quelque chose de séditieux dans son zèle. Mais Henri ne fut frappé que de la justice de ses réclamations, et fit cesser cette révision des rentes, mesure qui ne paraît point avoir été proposée par Sully. Peu de temps après fut rendu l'édit nommé la Paulette, du nom du traitant qui le proposa. Cet édit accordait la survivance de différens offices, moyennant un droit considérable que les héritiers payaient

à l'état. Laissons Mézerai et quelques autres historiens insister vivement sur cette faute, et arrêtons-nous à une seule considération; c'est que, dans le même temps, l'impôt des tailles recevait une forte réduction. Dès l'année 1608, le souverain d'un état désolé par trente-six ans de guerre civile, se trouvait le plus riche potentat de l'Europe, ou plutôt le seul riche; il pouvait subvenir à tous les frais de la guerre, sans lever un seul nouvel impôt, et assurer la solde d'une armée de près de cent mille hommes, bien munie de toute espèce d'armes; il pouvait mettre en campagne plus de cent pièces d'artillerie. Sully avait assuré quarante millions de fonds extraordinaires et annuels pour une guerre qui aurait duré trois ans. Quinze millions étaient déposés à la Bastille, et l'état possédait beaucoup d'autres valeurs qui pouvaient être réalisées en un instant.

Du grand dessein de Henri IV. 1609.

Henri n'était pas moins puissant par les alliances qu'il s'était ménagées. Ses alliés étaient presque tous les souverains de l'Europe, à l'exception de l'empereur et du roi d'Espagne. Le duc de Savoie lui-même se réunissait à la France, dans l'espoir de s'emparer des dépouilles de

la maison d'Autriche en Italie, et d'occuper une grande partie du Milanais. La république de Venise, allié plus ancien et plus sûr, promettait, pour l'exécution des desseins du roi de France, toutes ses forces de terre et de mer; elle aurait eu sa part dans la conquête du Milanais; en outre, elle aspirait à la possession de la Sicile. Le pape se trouvait excité à seconder la France par le puissant appât du royaume de Naples. Le roi avait promis de l'appui à la ligue des Grisons, qui depuis quelques années menaçaient les possessions autrichiennes de l'Italie, par la Valteline. Les Suisses sortaient pour cette fois de leur neutralité; on leur promettait la Franche-Comté et une partie de l'Alsace. Du côté du Nord, les rois de Suède et de Danemarck, tous deux de la religion luthérienne, avaient pris avec le roi de France l'engagement de fournir du secours aux princes protestans et catholiques soulevés contre la domination de l'Autriche. A la tête de ces princes se trouvait l'électeur de Bavière, auquel on faisait espérer la dignité impériale. La république des Provinces-Unies rompait la trève avec l'Espagne, pour réunir à sa domination les Pays-Bas autrichiens. Le

roi de France devait marcher avec quarante mille hommes dans la direction de la Meuse, afin d'être également à portée d'entrer dans l'Allemagne et les Pays-Bas. Une autre armée française s'approchait des Pyrénées pour contenir les forces de l'Espagne; une troisième armée eût pénétré en Italie sous les ordres de Lesdiguières.

Je ne donne point ici le détail du contingent de troupes que devait fournir chacune de ces puissances alliées. Il n'est point prouvé qu'il y eût à cet égard des engagemens positifs, sinon avec le duc de Savoie, la république de Venise, les Grisons, les Hollandais et les princes d'Allemagne.

Ajoutons à ces détails qui présentent déjà l'ensemble des plus fortes combinaisons politiques, une autre partie de ce même plan qui paraît plus vaste encore, mais qu'il faut regarder comme bien moins authentique.

A la suite des résultats qu'on espérait de cette ligue, l'Europe aurait été partagée entre quinze grandes dominations, dont les limites auraient été tracées de manière qu'elles eussent pu se servir réciproquement de contre-poids. Il se faisait un pacte commun entre ces quinze puissances,

pour qu'aucune d'elles ne franchît les limites qui lui étaient assignées; elles prenaient l'engagement de se réunir toutes contre celle qui ferait des tentatives d'agression. Il s'établissait entre elles un conseil permanent qui jugerait de tous leurs débats. Le pape était placé à la tête de ce conseil pour exercer une principale autorité de médiation. Ces quinze puissances étaient: l'État pontifical, l'empire d'Allemagne, la France, l'Espagne, la Grande-Bretagne, la Hongrie, la Bohème, la Pologne, le Danemarck, la Suède, la Savoie, devenue le royaume de Lombardie; la république de Venise, agrandie par la possession de la Sicile et d'une partie du Milanais; la république d'Italie, composée des petits potentats et villes d'Italie; la république Belgique qui eût compris toute l'étendue des Pays-Bas; et enfin les Suisses auxquels on aurait donné la Franche-Comté, l'Alsace, le Tyrol et le pays de Trente. La France n'eût gardé aucune de ses conquêtes. L'Espagne se fût contentée de sa péninsule et de sa domination dans les deux Indes. De ces états, cinq restaient héréditaires, six étaient électifs; savoir: l'Empire, l'État pontifical, la Hongrie, la Bohème, la Po-

logne et le Danemarck. Deux républiques étaient démocratiques : les Belges et les Suisses; deux aristocratiques: la république de Venise et les états d'Italie : on assignait trois ans pour la durée de cette guerre et de la révolution européenne qui en devait être la suite.

Je ne doute pas qu'un plan de cette nature n'ait été présenté à Henri IV, et n'ait fortement excité son attention ; mais ce qu'il me paraît impossible d'admettre, c'est qu'un monarque avancé en âge, éprouvé par la fortune, et toujours porté, par son amour pour ses sujets, à composer avec les hommes et les événemens, ait entrepris une guerre dans l'espoir de réaliser tant d'hypothèses difficiles ; qu'il ait compté sur la fidélité immuable et sur les secours effectifs de tant de souverains catholiques et protestans; qu'il ait assigné un terme de trois années pour la consommation d'un projet si étendu, et qu'il ait jugé une longue série de conquêtes et de révolutions nécessaire à l'établissement d'une paix solide. Je sais toutes les circonstances qui favorisaient cette entreprise. Un cri général s'élevait contre l'Autriche, cri d'autant plus redoutable, que la terreur de ses armes

s'était beaucoup diminuée, depuis la longue inertie de l'empereur et la langueur manifeste de la monarchie espagnole. Tous les états faibles se souvenaient de ce qu'ils avaient eu à craindre ou à éprouver de Charles-Quint et de Philippe II. On accusait plus que jamais leur mémoire du projet d'une monarchie universelle, et l'on pensait que des souverains ou des ministres d'un caractère plus ferme et plus ambitieux, en prenant les rênes de l'empire d'Allemagne et de la monarchie espagnole, pourraient renouveler ce grand sujet d'alarme pour l'Europe. Enfin, l'ambition commune de se saisir de tout ce que l'Autriche possédait, hors de ses deux dominations principales, pouvait amortir de vieilles inimitiés, entre les princes que Henri IV appelait à l'exécution d'un si noble dessein, et qui paraissaient se ranger avec joie sous ses drapeaux. Tout ce qu'il avait fait comme médiateur, ajoutait beaucoup à la gloire qu'il avait acquise comme guerrier. L'Europe montrait une foi entière dans ses promesses. Sa puissance se fortifiait, par l'idée qu'on s'était formée de son désintéressement. Le bon état de ses finances, la belle tenue de ses armées, faisaient la joie commune des prin-

ces, qui voyaient en lui le chef d'une ligue bienfaisante. Toutes ces considérations font présumer qu'il aurait pu, dans un petit nombre de campagnes, opérer ce que, dans des circonstances moins favorables, le génie de Richelieu et la savante patience de Mazarin purent depuis réaliser. Mais le plan qu'on vient de lire allait bien au-delà des combinaisons qui firent la gloire de ces deux ministres. Du côté de la Meuse et du Rhin les succès paraissaient bien préparés; il me semble qu'ils offraient moins de chances en Italie. Dès qu'une armée française aurait passé les Alpes, n'eût-elle pas excité les mêmes alarmes que les armées de Charles VIII, de Louis XII, de François Ier. et de Henri II? Quelle confiance pouvait-on prendre dans la politique et le caractère de ce duc de Savoie, instigateur de tant de complots contre les jours de Henri IV? Le pape, quelque attrait qu'eût pour lui la possession du royaume de Naples, serait-il resté, sans scrupule et sans crainte, l'allié des potentats d'Allemagne? Qu'était-ce d'ailleurs que les armées du saint pontife? Auraient-elles agi d'un concert bien parfait avec les troupes de la république de Venise, après les discordes récentes élevées entre ces deux états?

Le grand duc de Toscane et la république de Gênes ne se seraient-ils pas effrayés du prodigieux accroissement du duc de Savoie? Quant à la Suisse, on lui rendait un funeste service, en la rappelant à une ambition dont la bataille de Marignan, et plus encore la sagesse de ses conseils, l'avaient guérie. La France n'aurait plus eu les mêmes secours à tirer de cet état qui aurait balancé ses forces de plus près, et bordé sur tous les points ses frontières. Quels prétextes de justice ou même de convenance politique avait-on pour attaquer l'Autriche dans la Bohême et la Hongrie? Relativement à ce dernier royaume, était-il prudent, était-il loyal de renverser une barrière exposée aux continuelles invasions des Musulmans?

Je sortirais du champ de l'histoire en examinant les parties plus hypothétiques encore de ce plan. Je me borne à quelques considérations: 1°. L'expérience a tellement prononcé contre les royaumes électifs, qu'on n'eût pu créer un grand nombre d'états constitués comme la Pologne, sans agiter vivement l'Europe, à chaque vacance de l'un de ces trônes. 2°. Les républiques eussent-elles patiemment souffert, pour prix de leur

concours dans ces opérations, des changemens dans leur organisation politique? De grandes acquisitions de territoire ne les eussent-elles pas rendues plus ambitieuses et plus turbulentes? Leurs discordes intestines ne suffisaient-elles pas pour troubler la sécurité de leurs voisins? 3°. Pour maintenir l'équilibre de l'Europe, nulle combinaison inventée par des sages ne me paraît offrir autant de garantie, ou, du moins, autant de probabilités, que la prépondérance d'une puissance désintéressée, centrale et appuyée sur des institutions fixes. Si Henri IV, comme l'indique le plan que j'examine, n'eût rien retenu de ses conquêtes, la France n'avait pas des frontières assez assurées, sa capitale même était trop exposée aux invasions pour qu'elle pût exercer longtemps, à l'abri de tout danger, comme au-dessus de toute ambition, une autorité tutélaire. 4°. Le pape, auquel le roi, suivant ce plan, eût déféré le principal pouvoir de médiation, eût acquis trop de puissance temporelle pour n'être pas souvent considéré comme un rival dangereux, par les puissances dont il se fût rendu l'arbitre. Quant au conseil général et permanent, qui eût été établi pour prévenir et

juger tous les débats entre les princes de la chrétienté; je ne regarde un tel établissement, ni comme inutile, ni comme impossible; mais il n'était pas besoin, pour y parvenir, d'opérer un si grand bouleversement dans l'Europe. Nous savons trop que les vœux de la philanthropie sont mal appuyés par les révolutions; ils le sont aussi mal par la guerre.

Tout ce plan, qu'on a coutume de désigner sous le nom de grand dessein de Henri IV, sans être solide dans toutes ses parties, avait plusieurs bases dans l'état présent des choses; mais l'esprit aussi sage qu'étendu de ce monarque fit sans doute un choix entre tant d'hypothèses, reconnut ce qui était possible et laissa le chimérique. Ce qu'on connaît de plus authentique sur ses négociations, fait voir qu'en dirigeant sa politique vers l'abaissement de la maison d'Autriche, il songeait moins à ruiner cette puissance, qu'à lui ôter tout moyen de nuire; que c'était là le projet qu'il avait fait communiquer à la reine Élisabeth et au roi Jacques I[er].; qu'il n'avait jamais formé le projet d'une agression; que tous ses actes de médiation étaient sincères; qu'il n'y aurait point eu de guerre

sans l'invasion de duché de Clèves par l'Autriche ; enfin, qu'il eût été à la fois le Richelieu et le Gustave Adolphe d'une entreprise assez semblable à celle qui fit depuis la gloire de ces deux grands hommes (1).

(1) L'autorité des Mémoires de Sully est si généralement respectée, que les meilleurs publicistes ont admis sans réserve tout ce qu'on y rapporte du grand dessein de Henri IV. Cependant, sans porter atteinte à la vérité de ces Mémoires, un examen attentif fait voir que le plan politique et militaire de Henri IV était restreint à des choses possibles. On ne peut nier que les secrétaires de Sully n'aient fait quelquefois un usage arbitraire des excellens matériaux qui leur étaient confiés. Ils ont trouvé dans ses papiers les détails de ce projet, et sans doute ils en ont parlé d'un ton plus affirmatif que ne l'eût fait Sully. Dans toute la partie narrative de ces Mémoires, on fait de continuelles allusions à ce projet ; mais il se trouve rejeté dans un chapitre à part. Or, les faits particuliers ne sont point conformes à cet exposé. A coup sûr, la reine Élisabeth qui, en 1602, s'entretint avec Sully des moyens de donner un nouvel équilibre à l'Europe, n'allait pas jusqu'à imaginer toutes les hypothèses hasardées que ce grand projet accumule. Bien certainement encore Sully ne fut pas chargé par Henri IV de proposer au roi Jacques Ier. un ensemble d'opérations que ce prince pût rejeter comme chimérique. Il faut remarquer qu'une des premières bases de tout ce plan, est la supposition que Henri IV ne veut rien réserver pour lui de toutes ces conquêtes

A peine l'Espagne eut-elle connaissance d'une partie de ce projet, qu'elle mit toute son étude à le décrier. Malheureusement Henri IV fournit quelque prétexte aux calomnies de cette cour.

projetées. Cependant les Mémoires de Sully rapportent avec détail un entretien qu'il eut avec le roi, lorsqu'on se disposait à entrer en campagne, et dans lequel Henri insiste beaucoup pour accroître la France de quelques provinces. Pour qui a étudié le caractère de Henri IV et de Sully, il y a une impossibilité morale à ce que ces deux hommes d'état aient arrêté d'une manière positive un projet qui entraînait tant de révolutions diverses. Soit que Henri l'eût imaginé, soit qu'un publiciste allemand le lui eût proposé, d'après le modèle de la confédération germanique, rien n'annonce, rien ne peut autoriser à croire qu'il y eût un parti pris de suivre ce plan dans toutes ses conséquences. Le roi, qui a le mieux connu la puissance du temps et la force des choses, ne pouvait se prescrire ainsi un but absolu et presque impraticable. L'étendue de son génie était telle qu'il ne devait point en politique rejeter toute idée spéculative, comme le font les hommes d'état vulgaires; mais, à l'âge de cinquante-six ans, il conservait sans doute toute entière cette modération qui l'avait rendu successivement maître de toutes les provinces de son royaume. On doit voir en lui un Gustave Adolphe imposant un frein à l'Autriche; mais non un Charles XII sacrifiant le sang de ses sujets et la sûreté de ses états pour le vain plaisir de distribuer des couronnes.

Amour du roi pour la princesse de Condé. 1609.

Henriette-Charlotte de Montmorenci, fille du connétable, paraissait à la cour avec les avantages réunis de la beauté, de la jeunesse, d'un cœur pur et d'un esprit aimable. Instruite, par son père, de toute la vie d'un roi dont il avait été le noble ami, elle s'était habituée à l'appeler son héros, à le préférer à tous ceux dont elle lisait, ou l'histoire ou les exploits fabuleux. Quand elle parut en sa présence, elle montra cette sorte d'attendrissement qui, chez les jeunes personnes, se mêle souvent à l'admiration. Le roi, qui depuis dix ans n'avait cessé d'être désolé par les artifices et les perfidies de la marquise de Verneuil et de quelques autres femmes de la cour, fut touché des naïves expressions de mademoiselle de Montmorenci, et parut ébloui de ses charmes. Assurément il était peu porté par sa nature à ces amours contemplatifs que la galanterie de ce temps rendait encore assez communs. Mais en dépit de l'âge, son imagination restait un peu romanesque, et la sensibilité de son cœur avait besoin d'être entretenue par quelque chimère; tous ses vœux n'allaient qu'à jouir souvent de la vue et de l'entretien de mademoiselle de Montmorenci, et à l'en-

tendre exprimer devant lui un doux enthousiasme. Si l'on en croit les mémoires de Bassompierre, ce jeune courtisan était alors désigné comme devant être l'époux de cette belle personne; le roi craignait qu'un mari doué de tous les moyens de plaire n'occupât trop son cœur : il le conjura de renoncer à cette prétention, lui déclara qu'il était passionnément amoureux de mademoiselle de Montmorenci, et que cependant il était loin de tout projet contraire à son honneur; Bassompierre fit au roi le sacrifice de cette illustre alliance. Suivant ce même récit, le roi ne jeta les yeux sur le jeune prince de Condé pour lui faire épouser mademoiselle de Montmorenci, que parce qu'il le croyait peu galant et tout occupé des plaisirs de la chasse; mais il perce un peu de vanité dans le récit de Bassompierre. Henri, en faisant choix du prince de Condé, ne paraît avoir cédé qu'à une sorte d'affection paternelle pour la fille de son connétable, de son ami; il l'élevait au plus haut rang, et lui donnait un époux qui, plus jeune que Bassompierre, ne lui cédait en rien pour les avantages extérieurs. Il est vrai que ce prince fut effrayé de l'engagement qu'on voulait lui faire contracter

avec une personne pour laquelle le roi avait fait éclater une sorte de passion dont elle n'avait paru nullement offensée. Il chargea le président de Thou, son tuteur, de témoigner au roi ses alarmes. La réponse de Henri fut prompte, et c'est calomnier son cœur que de supposer quelle ne fut pas sincère : « Assurez bien le prince, dit-il à de Thou, » qu'il n'a rien à craindre sur mon compte; » je l'invite à prendre confiance en ma pa» role. »

Fuite du prince de Condé. 1609.

Le mariage se fit; le roi ne put s'empêcher de montrer une galanterie empressée dans les fêtes. La jalousie du prince fut excitée par des avis perfides et mensongers. La princesse, effrayée de l'humeur inquiète et jalouse de son mari, trouva moins de douceur dans la vie domestique que dans les hommages qu'elle recevait à la cour. Les mémoires de Vittorio Siri, trop fidèlement copiés par quelques historiens français, qu'un frivole amour d'anecdotes rend tout à la fois crédules et peu scrupuleux, rapportent que le roi chercha par divers déguisemens à pénétrer chez la princesse de Condé, et que, reconnu par des femmes, il se retira tout confus. Ces récits sont évidemment controuvés. Il est vraisembla-

ble que ce furent seulement les instigations de Concini, de la marquise de Verneuil et des agens de l'Espagne, qui conduisirent le prince de Condé à un éclat indiscret. D'abord, il prit le parti d'envoyer sa femme au château de Verteuil en Picardie, sur la frontière. Sully fut chargé par le roi de lui remontrer que cette absence précipitée semblait confirmer des bruits injurieux pour le roi, et lui signifia l'ordre de faire revenir sa femme. Après cet entretien, qui eut lieu à l'Arsenal, le prince de Condé s'échappe de la cour, se rend à Verteuil, enlève sa femme en la prenant en croupe sur son cheval, et gagne Landrecies, première place des Espagnols dans les Pays-Bas. Ce fut une grande joie pour l'archiduc Albert et son épouse l'infante Isabelle, que de recevoir un illustre fugitif, qui arrivait avec des titres d'accusation contre un roi dont les armées menaçaient déjà toutes les forces de l'Autriche. On pouvait ainsi décrier l'objet d'une guerre à laquelle on était mal préparé.

Le roi avait été frappé d'un grand désespoir en apprenant la fuite du prince et l'enlèvement de la princesse; il sut pourtant se contenir devant une cour qui

l'observait avec une curiosité maligne. Il était tard lorsqu'il reçut ce message ; il fait appeler Sully au milieu de la nuit. Ce ministre, désolé de ce que Henri mêle encore de vaines pensées d'amour à tant de glorieux et salutaires projets, ne témoigne pas son empressement accoutumé ; il s'attend à quelque frivole confidence ; mais, lorsque Praslin l'instruit de la nouvelle qui trouble le roi, quelque importance qu'il attache à la fuite d'un premier prince du sang, il se résout à ne donner que des conseils de patience.

Le roi était dans l'appartement de la reine, entouré de quelques ministres et courtisans ; il met Sully au fait et lui demande son avis : « Sire, l'affaire est bien » grave, il est bon d'en connaître toutes » les circonstances, et mes conceptions ne » sont pas encore bien éveillées ; laissez-» moi dormir là-dessus. » — « Non, non, re-» prit Henri, je vous connais bien : je vous » demande votre avis, parce que je suis sûr » qu'il est déjà formé. — Sire, je cours le » risque de ne rien dire qui vaille. — Votre » avis ! votre avis ! Allons, que faut-il fai-» re ? » Sully réfléchit un moment ; et puis il prononce avec flegme : « Sire, rien du

» tout. Comment rien ! ce n'est pas là un
» avis! — Pardonnez-moi, sire, c'en est
» un, et des meilleurs que vous puissiez
» prendre. L'affaire ne sera grave qu'au-
» tant que le voudra votre majesté. Votre
» indifférence me paraît le plus sûr moyen
» de diminuer la joie que cet incident peut
» causer aux Espagnols. Plus vous vous
» montrerez froid, plus le prince paraîtra
» extravagant. » Le roi ne put goûter ce conseil : « En quel temps, disait-il, un roi a-
» t-il souffert que le premier prince du
» sang s'échappât du royaume? Ici ce délit
» est commis à l'approche d'une guerre
» et dans l'intention manifeste d'appuyer
» toutes les calomnies que répandent contre
» moi mes ennemis, et de prêter un objet
» ridicule à une guerre entreprise pour le
» salut de l'Europe. Non, non, je ne
» manquerai pas, par un lâche silence,
» à l'honneur de ma couronne. » Le roi se détermine à redemander le prince et la princesse de Condé, par l'organe d'un ambassadeur, le marquis d'Estrées. Plus l'archiduc se sent vivement pressé sur cet objet, plus il affecte de défendre la cause des mœurs, contre un roi dominé par une passion coupable. Bientôt on fait, de la cour de

Bruxelles, circuler dans toute l'Europe la relation d'un prétendu complot formé entre l'ambassadeur de France et la princesse de Condé, pour l'arracher au pouvoir de son mari et la remettre sous celui d'un roi son séducteur. Le prince de Condé, pour justifier sa fuite et ses craintes, autorise des bruits calomnieux qui exagèrent de beaucoup les torts d'une épouse tout au plus indiscrète. Il s'enfuit de Bruxelles comme d'un asile que le voisinage du roi de France rend pour lui dangereux, traverse l'Allemagne et vient se confier dans le Milanais au plus mortel ennemi de Henri IV, au comté de Fuentes. Celui-ci traite ce fugitif comme s'il arrivait avec un nom fameux dans vingt batailles. Il lui donne des gardes, paraît toujours alarmé pour la sûreté d'un tel hôte, et répand le bruit que Henri IV a promis deux cent mille écus à qui lui apporterait la tête de son parent (1).

(1) L'amour du roi pour la princesse de Condé me paraît avoir été singulièrement exagéré par plusieurs historiens. Henri IV, quoiqu'il ne fût point assez retenu par la religion, par la morale, dans son penchant aux voluptés, était l'homme du monde le moins fait pour concevoir un projet de séduction. Si je lis tous les Mémoires du temps écrits en France, je vois

De telles calomnies sont les seules armes que l'Autriche oppose à l'attaque uni-

Intrigues de la cour d'Espagne en France. 1609.

bien qu'il témoigna trop ouvertement le désir de plaire à mademoiselle de Montmorenci, qu'elle était disposée pour lui à la plus vive admiration; mais rien ne fait supposer qu'il y eût entre eux une intrigue coupable. La princesse de Condé prouva, par toute sa conduite postérieure, qu'il n'y avait en elle aucun penchant à la galanterie; il est impossible de se persuader que le roi n'eût pas respecté son innocence et son ingénuité. Si je lis les historiens étrangers, je les vois imaginer des rendez-vous, des déguisemens, des scènes indécentes, avec le but manifeste de dégrader le caractère de Henri IV. Vittorio Siri surtout se prétend mieux instruit que tous les courtisans de France. Voici une des anecdotes qu'il rapporte : « Pendant que la princesse était à Chantilly, » le roi se fit annoncer comme un seigneur flamand : » l'huissier le reconnut et lui refusa la porte. Il s'en » retourna de nuit, escorté seulement de La Varenne et » de Béringen; leur train, tout médiocre qu'il était, » réveillait chiens et gens dans les villages, et on les » poursuivit comme des malfaiteurs » Une rédaction de ce genre n'annonce-t-elle pas toute l'impudence d'un libelliste? M. Anquetil, qui a raconté le beau règne de Henri IV, sous le titre insignifiant et frivole de l'*Intrigue du Cabinet*, se confie aveuglément à l'autorité de Vittorio Siri. Il s'appuie ensuite du témoignage d'un autre Italien, Bentivoglio, pour faire entendre que les intelligences du roi avec la princesse de Condé continuèrent même pendant son séjour à Bruxelles; il se plaît à opposer la décence qui régnait à la

verselle dont elle est menacée. L'incurie des deux cours de Vienne et de Madrid a trop peu prévu cet orage. La dernière surtout a pris l'habitude de se reposer sur les trames que ses agens ne cessent d'ourdir à la cour de France. Elle ne voit plus que là son salut; car, qu'aurait-elle à promettre à tant de souverains de l'Allemagne et de l'Italie, que la France invite aujourd'hui à s'enrichir de ses dépouilles? Comment transporter des armées sur tant de points menacés et si distans les uns des autres? Un si grand nombre d'ennemis nouveaux, qui

cour de l'archiduchesse, fille de Philippe II, aux scandales que Henri IV multipliait dans la sienne. Il est évident que cette archiduchesse se faisait un plaisir d'exagérer une aventure galante, pour décrier l'objet de la guerre dont elle était menacée. Elle disait, en parlant de la princesse de Condé : *C'est un caractère angélique, on ne peut reprendre que sa passion pour le roi et son sortilége;* mais on ne croira pas facilement à cette passion d'une personne de seize ans, pour un roi presque sexagénaire. C'est d'après l'autorité de Bentivoglio et de Vittorio Siri, que M. Anquetil rapporte avec de longs détails le projet d'un enlèvement de la princesse, tenté par par un ambassadeur français, le marquis d'Estrées; mais les plus sages historiens de ce temps n'ont point ajouté foi à cette prétendue tentative, ou n'en font aucune mention.

étaient auparavant des alliés, intercepteront les passages du royaume de Naples au Milanais, du Milanais à la Franche-Comté, de cette province aux Pays-Bas. Que de flottes à équiper! Comment donner du secours à l'empereur d'Allemagne sur les états duquel gronde encore plus l'orage? Chaque nouvelle, chaque information redouble les alarmes. Le duc de Savoie se déclare pour la France; on croit le pape séduit par les promesses de cette cour; les Vénitiens ont pris des engagemens directs. Il s'est tenu dans la ville de Hall, en Souabe, un congrès des princes d'Allemagne, auquel ont assisté les députés de plusieurs souverains catholiques et de ceux même de l'Italie. Le cri de l'Europe est, *abaissons l'Autriche*. La frénésie de l'ambition a partout éteint celle des haines religieuses. La soudaine opulence de Henri IV est un sujet d'étonnement, de terreur, d'humiliation pour l'Espagne, qui ne peut s'expliquer à elle-même le mystère de sa détresse, et qui vient d'y ajouter encore par l'expulsion des Maures.

Le duc de Lerme, quoiqu'il continue de régner tyranniquement sur l'esprit de l'indolent Philippe III, se voit près de porter

la peine d'une administration prodigue et concussionnaire, paresseuse et violente. L'ignominie accompagnera sa chute, toute la faveur du maître ne le sauvera pas de l'indignation du peuple. Mais il a été formé à l'école de Philippe II. Les crimes politiques ne l'épouvantent pas. S'il est tard pour lever des armées, il est encore temps d'augmenter la solde, d'accroître l'audace et la scélératesse de tous les conjurés, que depuis dix ans la cour d'Espagne entretient dans celle de France. Il faut qu'un ambassadeur espagnol exécute ce que des généraux espagnols ne pourraient faire. Le duc de Lerme fouille dans une volumineuse et infâme correspondance qui lui montre le tarif, les prétentions et les quittances de tous les complices impunis de Biron et des d'Entragues. Les nouvelles dépêches parties de l'Escurial ressemblent à celles dans lesquelles Philippe II demandait, au nom du ciel et l'or à la main, l'assassinat des souverains qui résistaient à ses armes. Les ligueurs réfugiés, soit à Madrid, soit à Bruxelles, reçoivent des secours, des espérances, des exhortations; on réimprime, on colporte toutes les décisions théologiques des Aubri, des Varade, des Boucher, et les

décisions plus récentes et non moins atroces du jésuite espagnol Mariana sur le régicide. On persuade aux scélérats obscurs qu'ils sont sous la protection des hommes les plus puissans de la cour de France. On veut des conjurés sans doute; mais on veut encore plus de ces assassins que le fanatistime met à l'abri de toute hésitation, comme de tout remords. Il faut, pour exalter de tels hommes, jeter dans les esprits de nouvelles semences de crainte, de défiance et de haine. Qu'importe au duc de Lerme de ne pas satisfaire aux dépenses les plus urgentes, s'il parvient par son or à reproduire le monstre de la ligue, sous le règne bienfaisant et glorieux de Henri IV? Enfin, pour consommer le régicide dont il attend tout son salut, il lui faut des courtisans français qui l'excitent, des astrologues qui le prédisent, des confesseurs qui le sanctifient, des insensés qui l'exécutent.

La cour d'Espagne connaissait toutes les circonstances des divers attentats exécutés ou projetés contre Henri IV depuis son avénement au trône. C'était une chose remarquable que les différens régicides qui s'étaient succédés, frappés presque tous d'aliénation d'esprit, avaient pu combiner avec

assez de force tous les moyens d'exécution de leur crime. Barrière, soldat stupide et féroce, avait pris de telles mesures, que, sans le dévouement d'un dominicain de Lyon et d'un gentilhomme de la même ville, le plus beau règne de nos annales aurait à peine commencé pour la France. Jean Châtel eût porté un coup aussi sûr que Jacques Clément, si le hasard n'eût fait que Henri IV se baissa pour embrasser un gentilhomme prosterné à ses pieds. Un chartreux, peu de temps après, s'était mis en route pour consommer le même crime; quoique dans un état de démence manifeste, il avait bien gardé son secret, le hasard seul le trahit; Henri eut la magnanimité de le renvoyer à ses supérieurs qui le tinrent enfermé, comme un fou. Deux jacobins de Flandre firent, en 1599, un même voyage dans une même intention; leurs papiers furent découverts, et ils périrent sur l'échafaud. Une femme scélérate s'était ménagé assez de communications dans la cuisine du roi, pour être sûre de l'empoisonner; elle osa faire part de son projet au comte de Soissons, qui en eut horreur, et la livra à la justice. En 1605, le jour même où l'on exécutait à Paris Mei-

rargues, un ancien procureur, nommé Jean de Lisle, comme le roi passait à cheval sur le Pont-Neuf, se fit jour au travers des gardes, parvint à renverser le roi sur la croupe de son cheval, et fut arrêté au moment où il allait le percer d'une baïonnette. La coïncidence d'un tel attentat avec l'exécution d'un agent de l'Espagne devait inspirer les plus graves soupçons: comme il fut prouvé que Jean de Lisle était depuis plusieurs années frappé de démence, le roi ne permit pas qu'il fût condamné à mort. Ce régicide mourut dans une maison de force. Plusieurs passages des Mémoires de Sully et d'autres écrits, dont il n'est pas encore temps de discuter le témoignage, donnent à penser que, vers la fin de l'année 1609, dans le moment de crise pour l'Espagne, une société de régicides fut formée dans la capitale.

Quoi qu'il en soit, voici le langage qu'à cette époque tinrent en France et chez l'étranger, les agens de l'Espagne: « C'est » au secours des protestans d'Allemagne » que le roi va marcher; il a donc toujours » l'hérésie dans le cœur, il est donc tou- » jours l'ennemi du pape! Qu'il soit vain- » queur, il recommencera la guerre contre

» les catholiques: ne se joue-t-il pas de tou-
» tes les lois divines et humaines, celui qui
» a voulu déshonorer la couche de son plus
» proche parent, qui a séduit la fille de son
» ami, et qui embrase toute l'Europe pour
» se faire rendre la princesse de Condé, et
» jouir encore des infernales délices d'un
» double adultère? »

Le duc de Lerme sait quelles sont les dispositions de la reine de France et celles de la marquise de Verneuil. Celle-ci, entraînée par sa perversité à conspirer contre le roi lorsqu'elle était au faîte de la faveur, lorsqu'elle régnait sur son cœur sans rivale, s'abstiendra-t-elle de complots, lorsque l'amour du roi pour la princesse de Condé fait le bruit de toute l'Europe? Quant à Marie de Médicis, je rejette la pensée que l'Espagne pût s'adresser à cette princesse pour une conspiration contre les jours de son époux; je crois que la proposition d'un tel parricide l'eût fait reculer d'horreur, et qu'elle l'eût elle-même dénoncée au roi; mais il est certain qu'entraînée par Concini et Galigai, et par le duc d'Épernon, elle était entrée dans les intérêts de l'Espagne, et qu'elle avait donné à cette cour une preuve étonnante de déférence en

se réconciliant avec la marquise de Verneuil. Le duc d'Épernon était devenu l'ami commun de ces deux rivales.

Pendant que des intrigues si atroces sont en mouvement, Henri, occupé de préparatifs guerriers, dédaigne beaucoup trop les calomnies auxquelles il est en butte. Tout ce que ses ennemis rapportent avec une maligne exagération, des regrets que témoigne loin de lui la princesse de Condé, l'entretient dans des illusions peu faites pour son âge. Il tente différens moyens pour lui faire parvenir des lettres, et souffre que des poëtes de sa cour expriment ses regrets dans des stances rendues publiques. Il se fie à la solidité des alliances qu'il s'est ménagées depuis cinq ans, au grand but de la ligue qu'il dirige, pour réfuter les bruits calomnieux qui le représentent comme voulant tout bouleverser pour la conquête d'une femme. Il a passé près de trois ans sans entendre parler de complots formés contre sa personne; il se flatte d'avoir vaincu les haines secrètes, comme il a triomphé des discordes publiques. Depuis long-temps il s'est fait une loi de ne pas se laisser troubler par ce genre d'alarmes. Les précautions contre les assassinats lui ont toujours paru superflues; il a

souvent répété, dans le cours de ses plus rudes traverses : « Celui qui méprise sa vie » est maître de la mienne ; ce n'est point » régner que de craindre sans cesse ; la dé- » fiance engourdit toutes les bonnes affec- » tions ; je veux que la mort me surprenne » occupé de grandes pensées. Pourquoi por- » ter des cuirasses contre des assassins ? » J'aime tant mes sujets, qu'ils me feront » bonne garde. »

Dans la cour il n'y a plus que Léonor Galigai, Concini et quelques autres Italiens qui excitent ses alarmes. Quelquefois il se reproche de n'avoir pas écouté Sully, qui a toujours été d'avis de faire repasser les monts à ces dangereux étrangers. Il n'a pu se résoudre à causer ce chagrin à sa femme. Que de soins n'a-t-il pas pris pour égayer l'humeur triste et soupçonneuse de la reine ! Dès qu'elle lui sourit, il a un air de fête, il célèbre ces bons momens, tantôt en faisant donner un bal, tantôt en appelant des comédiens dont les jeux lui paraissent toujours bons quand ils sont gais, et surtout en caressant ses enfans. « Ayez toujours » la même humeur, m'amie, dit-il alors » à la reine ; montrez quelque soin pour » mon repos, quelque indulgence pour

» mes fautes, et je vous prouverai, je
» vous assure, qu'il n'y a rien de si aisé
» pour une femme que d'être heureuse
» avec moi. » L'aigreur, les explications chagrines, les débats ont-ils recommencé; il prend Sully pour arbitre, et ne s'épargne guère lorsqu'il a quelque tort à confesser. Il a parlé de confier la régence à sa femme pendant qu'il commandera son armée. Cette proposition a paru lui plaire, et même la disposer à la reconnaissance; mais bientôt elle apprend que le roi veut nommer un conseil de régence composé de quinze personnes, et dans lequel elle n'aura qu'une voix. Elle se garde bien d'en témoigner du dépit; elle montre de la douceur, et va quelquefois jusqu'à l'enjouement. Enfin elle a cru le moment favorable pour parler au roi de la faire couronner et sacrer avant son départ. Cette proposition l'étonne, l'inquiète; il vient de recevoir des avis alarmans qu'il a repoussés, mais auxquels cette proposition même prête un peu plus de vraisemblance. Il se refuse à satisfaire la reine; elle éclate en plaintes, en reproches.
« Dans quel moment, dit-elle, vous con-
» viendrait-il mieux de donner à votre
» femme un témoignage éclatant d'estime

» et de tendresse, que dans celui où l'Europe » vous reproche de vouloir tout mettre en » feu pour satisfaire un amour adultère? Ne » laissez point dire que vous me sacrifiez » à la princesse de Condé; que vous destinez à une épouse vertueuse un sort trop » mérité par votre première femme! » Un parti nombreux à la cour, que suscite Concini et que seconde vivement le duc d'Épernon, appuie les plaintes de la reine. Henri est condamné au supplice de ne voir autour de lui que des visages mécontens et sombres, quand tout devrait rayonner de l'ardeur militaire. La tristesse de la cour a gagné toute la ville; il se tient des conciliabules; on a vu reparaître des hommes de la ligue qui depuis long-temps vivaient loin de la capitale; quelques phénomènes de la nature, des accidens exagérés ou supposés frappent les imaginations de présages sinistres; tout annonce aux hommes exercés que le fanatisme est en travail de quelque grand crime.

Sacre de la reine. 1610.

Henri a consenti au sacre de la reine; mais il s'est bientôt repenti de cette complaisance. On ne le reconnaît plus; ses regards ne sont point irrités, mais tristes et languissans. Si quelquefois il montre encore

cette vivacité, cet enjouement qui lui sont si naturels, c'est lorsqu'il passe en revue des corps de sa belle armée, qui se mettent en route pour les Pays-Bas.

La bonne discipline de ces troupes, l'ardeur dont elles sont animées, les témoignages d'amour qu'il en reçoit, le spectacle de la plus belle artillerie qu'aucun roi de France ait jamais mise en campagne, le font jouir des fruits de sa prévoyance; mais, en voyant ces troupes s'éloigner, il regrette d'être encore retenu à Paris par une cérémonie qui ne s'offre à lui que sous les présages les plus sinistres. Déjà il avait signifié à l'archiduc Albert la résolution où il était de passer par les Pays-Bas, pour aller rendre les duchés de Clèves, de Berg et de Juliers aux légitimes héritiers. Il apprend que sur cette frontière, que du côté du Rhin et de la Moselle, que sur les limites de l'Espagne et de l'Italie, l'Autriche ne présente encore qu'un petit nombre de troupes, et cette inertie lui paraît suspecte. Sur quels moyens l'Autriche a-t-elle donc fondé sa sécurité? où sont ses armes? à défaut des canons, des arquebuses, ne va-t-elle pas recourir aux poignards? Presque tous les billets que reçoit le roi lui causent un genre de trouble dont ses amis

s'aperçoivent. Une demoiselle de Gournai, que ses vertus et ses talens avaient rendue l'élève, l'amie et presque la fille adoptive du philosophe Montaigne, n'a pas craint de faire passer au roi un avis où elle le conjure de faire interroger une femme de la suite de la marquise de Verneuil, qui accuse sa maîtresse d'un attentat formé contre les jours du roi. Tant de recherches à faire, tant de soupçons à éclaircir, l'importunent, l'accablent, et désolent trop son cœur pour lui laisser toute la vigueur et la clarté de son esprit. Un jour il dit à Bassompierre : « Je » ne sais ce que c'est, mais je ne puis me » persuader que j'aille en Allemagne : tout » me dit que je vais mourir bientôt. » Peu de jours après il rencontre le même courtisan, avec le duc de Guise. Il les entretient des mêmes pressentimens, et il ajoute ces paroles : « Quand vous m'aurez perdu, vous » connaîtrez la différence qu'il y a de moi » aux autres hommes. » Bassompierre, le cœur navré de douleur, lui dit : « Mon » Dieu! ne cesserez-vous jamais, sire, de » nous troubler, en nous disant que vous » allez mourir bientôt! Vous vivrez, s'il » plaît à Dieu, bonnes et longues années. » Puis il croit pouvoir détourner ses tristes

pensées, en lui faisant le tableau de sa félicité présente. « Mon ami, reprit le roi, il » faut quitter tout cela : *Linquenda tellus » et domus.* » Avec Sully il exprime encore plus clairement ses alarmes. « Ah! mon ami, » lui dit-il, que ce sacre me déplaît! Non, » je ne sortirai jamais de cette ville : ils me » tueront; ils n'ont plus d'autre ressource. » — « Eh bien, sire, lui répondit Sully, si de » telles idées vous poursuivent, que ne » rompez-vous et sacre et couronnement? » — « Oui, dit le roi, tâchez, mon ami, d'é- » loigner, s'il est encore temps, ce maudit » sacre qui sera cause de ma mort. » Sully vient trouver la reine, lui représente les inquiétudes du roi, la sombre disposition des esprits. La reine persiste à réclamer l'exécution des promesses de son époux.

La cérémonie du sacre se fit le 13 mai, dans l'église de Saint-Denis, avec beaucoup de magnificence. Le roi se fit l'effort de montrer de la satisfaction et de la gaîté pendant cette solennité.

En sortant de l'église il voulut faire passer la reine la première; elle s'y refusa. « Passez, madame, » lui dit-il d'un ton qui trahissait les secrètes émotions de son âme; « c'est à vous de commander ici. » Malgré

la magnificence du spectacle, et la pureté d'un beau jour de printemps, le peuple ne montra nulle allégresse; les cris de *vive le roi! vive la reine!* furent très-rares.

Une autre cérémonie devait avoir lieu le surlendemain 15 mai : c'était celle de l'entrée solennelle de la reine-régente à Paris. On préparait des arcs de triomphe, des portiques, on dressait à la hâte des amphithéâtres pour d'augustes spectateurs; on imaginait des emblèmes, on formait des guirlandes ; mais tous ces préparatifs de fête ne ramenaient point la joie dans les cœurs. Les nombreux partisans du roi, par je ne sais quelle sympathie, partageaient ses alarmes. Quant aux partisans de la reine, il leur convenait que le roi, froidement accueilli, parût condamné par son peuple dans ses nouvelles entreprises. Le jour de son départ pour l'armée était fixé au 16.

Le vendredi 14 mai, le roi, à son lever, ne montre plus rien de la sérénité qu'il avait affectée la veille; il sort à dix heures du matin pour entendre la messe aux Feuillans, rentre au Louvre, lit ses dépêches : elles redoublent son mécontentement. Il y apprenait que l'Autriche faisait répandre le bruit qu'il ne fallait prendre aucune alarme sur la

guerre dont elle était menacée; que tous les préparatifs de la France étaient peu sérieux, et qu'en rendant au roi la princesse de Condé, tout cet orage serait dissipé. L'obstination de ses ennemis à répandre cette calomnie l'irrite. N'était-il pas évident, par la grandeur et la bonne disposition de ses préparatifs, qu'ils étaient antérieurs au temps même où la fille du connétable de Montmorenci s'était offerte pour la première fois à ses regards? Peut-être le roi se reproche-t-il d'avoir fourni quelque prétexte à ce bruit, tant de fois répété. Le moment de le confondre est arrivé; mais il a encore deux jours à passer à Paris. Ces jours lui paraissent d'une longueur insupportable. Les mêmes dépêches lui disent que les armées de l'Autriche ne se montrent point encore, et que l'archiduc est tout prêt à lui livrer le passage à travers les Pays-Bas. Que signifie tant de faiblesse et de complaisance? Le roi témoigne un vif désir de s'entretenir avec le duc de Sully. Il le fait mander par La Varenne. Celui-ci le trouve au bain. Comme Sully, malgré une indisposition, voulait se rendre à l'ordre du roi, La Varenne le conjure de rester. « Le roi, lui dit-il, ne souffrira pas » qu'on vous dérange; il aimera mieux venir

» vous visiter à l'Arsenal. » En effet, quand La Varenne est de retour, le roi le remercie d'avoir retenu Sully. « Je ne veux pas qu'il » sorte, cela serait dangereux pour sa san- » té; qu'il m'attende vers cinq heures du » soir, et dites-lui que je me fâcherai » si je le trouve habillé. » La tristesse du roi devient de l'affaissement; il se jette deux fois sur son lit, et n'y peut trouver de repos. Il demande à l'exempt des gardes quelle heure il est. L'exempt lui répond : Quatre heures; et, remarquant son air pensif et chagrin, l'invite à sortir pour se distraire. « Vous avez raison, reprend le roi : qu'on » prépare mon carrosse; je vais voir le duc » de Sully, à l'Arsenal. »

Assassinat de Henri IV. 14 mai 1610.

Un assassin se tenait depuis huit heures du matin à la porte du Louvre. Déjà il avait suivi le roi à la messe aux Feuillans, et s'était disposé à le poignarder jusque dans le sanctuaire. La manière dont le duc de Vendôme se trouvait placé auprès du roi son père, avait fait craindre à l'assassin de ne pouvoir porter un coup assuré, et il était revenu se replacer en embuscade dans la cour du Louvre. Le roi monte en voiture accompagné des ducs d'Épernon et de Montbazon, du maréchal de Lavardin, et des

sieurs de Roquelaure, de La Force, de Mirebeau et de Liancourt, premier écuyer. Le duc d'Épernon était auprès de la portière, le roi au milieu. Le cocher lui demande où il veut aller. Le roi dit pour toute réponse : « Mettez-moi hors d'ici. » On prend le chemin de l'Arsenal. L'assassin remarque tout, et dit entre ses dents : *Je te tiens.* Le roi avait renvoyé sa garde à la sortie du Louvre. Les mantelets du carrosse étaient levés, soit que le roi en eût donné l'ordre, soit que l'on se fût conformé à l'usage. On l'invitait à regarder les préparatifs faits pour l'entrée de la reine; il refusa d'y donner un coup d'œil. Son carrosse arrivé à la rue de la Ferronnerie, alors extrêmement étroite, fut arrêté par deux voitures, l'une de vin, et l'autre de foin. Les valets de pied avaient quitté la voiture pour faire débarrasser le passage. L'assassin se glisse derrière une boutique, monte sur une roue de derrière, et, avançant le corps dans le carrosse, et par de là le duc d'Épernon, frappe le roi d'un coup de couteau entre les côtes. Le roi s'écrie : *Je suis blessé !* L'assassin redouble, frappe un coup dans la poitrine, perce le cœur. C'en est fait, le plus grand et le meil-

leur des rois et des hommes a rendu le dernier soupir!

Rien n'était plus facile à l'assassin que de fuir et d'échapper à toute poursuite. Soit terreur, soit fanatisme, soit confiance dans ses complices, il reste immobile près du carrosse, tenant en main le couteau ensanglanté. Aux cris des seigneurs qui accompagnaient le roi, et qui descendent de voiture, l'assassin est arrêté. Il avoue son crime, il s'en fait gloire. Une troupe de sept ou huit hommes armés, conduite par le capitaine Saint-Michel, se précipite sur l'assassin, et veut le tuer. Les gardes et les valets de pied s'opposent à ce que tous les complices du régicide soient sauvés par ce meurtre. Les hommes armés s'évadent. On le conduit non en prison, mais à l'hôtel de Rets, où il est gardé négligemment, où chacun peut lui parler, et il y reste deux jours avec même liberté de communication. Cependant la douleur du peuple éclate avec une vivacité qui trompe bien des calculs. « Le roi est blessé », dit le duc d'Épernon, et répètent après lui les autres seigneurs qui sont descendus de carrosse; « qu'on le transporte au Louvre, pour » le faire panser. » Le peuple, qui ne peut se faire à l'idée de la mort d'un si bon roi,

se flatte que la blessure n'est point mortelle.

A cinq heures du soir le carrosse du roi est rentré au Louvre. Son corps inanimé est exposé aux regards des courtisans. Quelques-uns se livrent à toute leur douleur; le plus grand nombre passe rapidement : cette place n'est point celle où les attend la fortune. La reine se présente, et s'annonce de loin par ses sanglots. Est-il donc vrai que le roi soit mort? dit-elle. Le chancelier l'arrête, et lui dit : « Votre majesté m'excusera, les rois ne » meurent point en France. Ce n'est pas le » moment de vous abandonner à votre dou- » leur : c'est celui d'assurer la tranquillité » du royaume. » La reine s'est promptement conformée au conseil de ce magistrat. Pendant ce temps, le duc d'Épernon s'assure des gardes; il promet tout au nom de la reine; il ordonne, il dispose; un connétable n'exercerait pas plus d'autorité. C'est lui qui fait avertir les membres du parlement de se rendre dès le soir à une assemblée générale. Il s'adresse aux magistrats qui lui sont les plus dévoués; il fait filer les gardes pour entourer le couvent des Augustins, où le parlement tient ses séances. (Les salles

du palais se trouvaient alors employées pour les préparatifs de la fète). A six heures du soir il s'y rend accompagné du duc de Guise, et voici en quels termes il s'annonce: « Je vous prie, messieurs, de n'attribuer » qu'au désordre de la circonstance la ma- » nière dont je me présente devant une si » auguste assemblée. Si je tiens mon épéc à » la main, vous voyez qu'elle est encore » dans le fourreau; mais, si le parlement se » séparait avant d'avoir donné ordre à la » sûreté de la ville et de l'état, en déclarant » la reine régente, je me verrais à regret » forcé de tirer cette épée contre les enne- » mis de la couronne, et de remplir la ville » de sang et de confusion. » Après en avoir assez dit pour frapper le parlement de terreur, le duc d'Épernon adoucit la violence de son langage, et représente la nécessité d'empêcher, par une prompte mesure, les guerres civiles de renaître. Cette considération frappe les magistrats. « L'intention » du roi, disent-ils, était de confier la » régence à la reine : nous ne faisons que » confirmer la volonté du roi. » Le parlement, par un arrêt rendu à l'instant même, et d'après un murmure confus

d'assentiment, déclare la reine régente, et ne fait nulle mention d'un conseil de régence.

Cependant cet arrêt n'est connu que de la cour du Louvre. Le peuple flotte encore entre la crainte et l'espérance. Les portes de la ville sont fermées, les patrouilles circulent; mais nulle puissance ne peut empêcher les habitans de sortir de leurs maisons, de courir tout éperdus dans les différens quartiers. On s'interroge les larmes aux yeux; on voudrait se donner réciproquement un peu d'espoir; on embrasse quiconque fait entendre ces mots : *La blessure est légère*; et tandis que le corps inanimé du roi gît au Louvre dans un ingrat abandon, l'air retentit des cris de *vive le roi!* Les prières pour sa conservation se font en commun, soit à la porte des églises, soit dans les églises même qu'on fait ouvrir pendant la nuit. Ces prières sont entrecoupées de mille sanglots. « O mon Dieu! sauvez no-
» tre bon roi! c'est nous sauver tous. Après
» nous avoir châtiés si long-temps pour nos
» énormes fautes, ô mon Dieu! ne nous
» retirez point le roi donné dans votre
» bonté! »

Vers neuf heures du soir, plusieurs sei-

gneurs (et le duc d'Epernon était encore parmi eux) sortent du Louvre, courent dans la ville, en se faisant précéder par les cris : *Le roi vient.* L'allégresse du peuple est portée jusqu'au délire ; mais bientôt on retombe dans le doute, dans les alarmes : « Malheur à nous, se dit-on, d'être nés » dans ce siècle de crimes ! »

Le lendemain l'affreuse vérité est connue. Les préparatifs du lit de justice qui va se tenir au parlement, les habits de deuil de la cour ont détruit tout espoir. La douleur publique est accrue par les plus affreux soupçons. On n'a qu'un moyen de se venger des complices inconnus du crime, c'est de faire éclater ses regrets. Quelques voix ont parlé de se porter vers l'hôtel de l'ambassadeur d'Espagne. Le duc d'Epernon lui a donné une forte garde. Les calvinistes se croient arrivés au jour d'un nouveau massacre ; ils s'y résignent, ils ont perdu le roi. La manière dont leurs regrets sont partagés par les catholiques, dissipe cette crainte. Plusieurs cependant vont chercher un asile à l'Arsenal, chez le duc de Sully. Qui pourrait décrire la douleur de ce ministre, en recevant un coup si terrible! Que de pronostics, que de pressentimens

il se rappelle ! Il s'enferme à la Bastille, amasse des vivres, et fait ses dispositions pour soutenir un siége. Pendant plusieurs jours tout Paris retentit des cris et des plaintes de deux cent mille orphelins. La douleur devient plus déchirante encore quand les gens de campagne entrent dans la ville ; des femmes échevelées poussent des hurlemens. Ceux qui se forment en groupes pour faire ou pour entendre l'éloge de ce bon roi, sont obligés de se retirer suffoqués par leurs sanglots, et, quand on rentre dans ses foyers, on n'y trouve ni paix ni consolation. Tous ceux qui ont des enfans n'osent les regarder : « Pauvres enfans ! leur dit-on, vous voilà » donc exposés aux mêmes malheurs que » nous, et vous ne retrouverez pas un Hen- » ri IV pour les faire cesser. » Le chagrin produit dans Paris la même mortalité qu'une maladie contagieuse. Des femmes refusent de prendre tout aliment ; plusieurs des meilleurs citoyens de la ville se sont sentis frappés du coup de la mort en apprenant cette nouvelle ; d'autres, qui expirent plus lentement, se plaignent de survivre trop long-temps à ce bon roi. Le vertueux et vaillant de Vic, ce digne compagnon de Henri IV, passe, quelques jours

après l'assassinat, dans la rue de la Féronnerie; il est saisi d'un tel frisson qu'on l'emporte chez lui mourant. Il expire dans la nuit.

Que ne puis-je m'arrêter à ce tableau qui du moins fait couler des pleurs! Mais il faut parler de Ravaillac. Ce monstre était né à Angoulême, ville où commandait le duc d'Épernon depuis trente ans. A différentes époques, il avait eu des liaisons, soit avec ce seigneur, soit avec des hommes de sa maison. Sa vie était un tissu d'infamies, de crimes et de superstitions. D'abord, il avait été moine feuillant. Chassé de son couvent pour des désordres de mœurs, il se fit solliciteur d'affaires, perdit un procès important, puis fut accusé de meurtre et acquitté à défaut de preuves suffisantes. Il revint à Angoulême sa patrie, où il tint une école pour les petits enfans. On ne peut assigner au juste l'époque où il conçut le projet de tuer le roi. Mais il est prouvé que depuis long-temps c'était en lui une pensée permanente. Six mois avant son crime, il était venu à Paris pour le consommer, et il avait été constamment repoussé par les gardes. De retour à Paris, deux jours avant le couronnement de la

reine, il avait cru trouver une occasion de tuer le roi; mais il n'avait pas voulu empêcher le sacre de cette princesse. Il fut gardé assez négligemment à l'hôtel de Retz, pendant les deux jours qui suivirent son attentat. Un grand nombre de personnes purent lui parler, ce qui occasiona de grands murmures dans Paris. Conduit à la Conciergerie, il soutint dans ses interrogatoires, et pendant l'épreuve de la question, qu'il n'avait point de complices, montra l'absence de tout remords, parut orgueilleux de son attentat, se permit des railleries contre ceux qui lui faisaient de vives interpellations sur ses complices. « Vous seriez bien étonné, disait-il, si je déclarais que c'est vous. » L'instruction de son procès dura dix jours. Condamné au supplice des régicides, il le subit avec toute la fermeté d'un fanatique. Cependant l'horreur que fit éclater le peuple à son aspect, les imprécations universelles, et l'empressement de plusieurs citoyens à concourir aux apprêts de son supplice, excitèrent en lui quelque repentir. « On m'avait persuadé, disait-il, que » le roi était détesté. Si j'avais su qu'il était » aimé du peuple, je ne me serais point » porté à le tuer. » On prétend que, le

confesseur ne voulant point lui donner l'absolution à moins qu'il ne déclarât ses complices, il persista dans ses dénégations, et dit : Donnez-moi-la conditionnellement. D'autres disent qu'il dicta au greffier du parlement des dépositions qui furent si mal écrites, qu'il fut impossible de les lire. Le duc d'Épernon, Concini, Galigai, exerçaient la suprême puissance lorsque Ravaillac fut condamné. On ne livra point au public les actes de son procès, les interrogatoires même furent supprimés. Ce ne fut qu'en 1620 qu'un greffier retrouva une copie de ces interrogatoires ; copie dont on ne peut cependant garantir l'authenticité.

A en juger par les actes connus de ce procès, Ravaillac était moins stupide que Barrière et moins insensé que Jean Châtel et Jean de Lille. Par toutes les circonstances de son crime, il avait des chances de salut qui ne s'offraient point aux autres régicides. Sans le trouble d'esprit dont il fut atteint, la fuite lui était facile. Il avait compté sur une fermentation générale excitée dans Paris contre le roi. Quoiqu'il s'en fût de beaucoup exagéré les effets, on peut juger qu'il avait reçu à Angoulême des renseignemens positifs. Il est difficile de concevoir qu'en

voyant le roi monter en carrosse, il ait pu dire avec tant de confiance, *Ah! je te tiens*, s'il n'eût prévu quelque obstacle dans la marche du roi. Le hasard peut-il seul produire la singulière complication d'incidens qui rendirent cet attentat possible? Quoiqu'il ait été beaucoup répété que ce fut le duc d'Épernon qui s'opposa au mouvement des hommes armés, accourus pour sauver Ravaillac, cette allégation officieuse n'est garantie par aucun témoignage contemporain. Les dénégations continuelles de Ravaillac sur ses complices ne prouvent rien, si on voit en lui un fanatique aspirant à la palme du martyre. Croit-on que les tortures eussent arraché à Jacques Clément aucun aveu sur la duchesse de Monpensier? Suppose-t-on qu'un fanatique ait gardé si long-temps la pensée de tuer le roi, pour obtenir le ciel, sans consulter sur ce point quelque religieux?

Quand même on admettrait que Ravaillac ne put avoir de complices, il ne s'ensuivrait pas qu'on dût nier la réalité des complots formés à la même époque contre les jours de Henri IV.

Ne sait-on pas que, le jour même où il fut assassiné, la nouvelle de sa mort se ré-

pandit, à la fois, dans plusieurs villes de Flandre, d'Italie, d'Allemagne et de France. Des historiens ont recueilli, à cet égard, des faits multipliés sur lesquels il est impossible d'élever des doutes. Faut-il ne voir qu'un chagrin visionnaire dans les pressentimens du roi le plus intrépide? Sully ne nous apprend-il pas que ces pressentimens portaient sur des avis positifs? Sully, qui prit tant de précautions après la mort de son roi, sera-t-il rangé au nombre des esprits faibles et pusillanimes? Qui n'a frémi en lisant tout à l'heure les détails de l'entrée du duc d'Épernon au parlement de Paris! Que de précautions prises! Quelle effroyable promptitude! Quel langage! Le sang du roi fume, d'Épernon l'a vu verser ce sang, et, loin d'accorder un moment à la douleur, loin de feindre quelques larmes, il ne parle que de violence; il ne fait entrevoir qu'un massacre. A l'ardeur dont il se saisit du pouvoir, ne semble-t-il pas y chercher un refuge? Non, il ne peut être téméraire à l'historien d'accuser le vieux complice de Biron, l'insatiable favori de Henri III, l'homme qui présida aux vices d'une cour infâme, et fut le continuel fléau d'un règne où les concussionnaires étaient répri-

més, où le tableau de la gloire et de la bonté mettait continuellement au supplice son orgueilleuse nullité. Des indices du même genre s'élèvent contre la marquise de Verneuil; elle n'en était plus à son coup d'essai en conspirations contre le roi : il me semble que l'imagination ne conçoit guère une perversité plus grande que celle d'une femme si long-temps aimée d'un tel monarque, et qui semblait ne respirer que pour désoler sa vie et pour avancer sa mort.

Léonor Galigai et Concini, sont deux êtres tellement marqués d'un sceau de réprobation par l'histoire et par les Français, qu'il n'est pas nécessaire de montrer comment ces deux pensionnaires de l'Espagne décélèrent, par l'emploi de leur puissance, les degrés sanglans par lesquels ils y étaient parvenus. Leur chute fut épouvantable, la vengeance du peuple fut atroce. Le peuple croyait se venger des assassins de Henri IV.

L'histoire, sur un point si obscur et si difficile, ne peut accuser que ceux qui lui sont dénoncés par des crimes antérieurs.

Henri IV mourut à l'âge de cinquante-sept ans. Jamais, depuis Charlemagne, la mort d'un roi n'avait fait un plus grand

vide dans l'Europe. Tous ses projets furent suspendus, mais non abandonnés. L'histoire politique et militaire du dix-septième siècle est toute remplie des événemens que Henri IV eût peut-être accomplis dans un petit nombre d'années. En considérant son règne sous un autre rapport, il détruisit par le charme et la solidité de ses bienfaits un esprit de révolte fomenté dans le peuple, par quarante ans d'une folle et sombre exaltation. Sa conduite envers les grands fut d'abord un chef-d'œuvre d'habileté; mais il montra envers eux quelque faiblesse dans ses dernières années. Sa clémence, qui fut sans bornes, aurait été sans dangers, si elle n'eût été appliquée qu'aux crimes antérieurs à son règne. Entraîné par sa passion pour la marquise de Verneuil, il ne punit point avec assez de sévérité le crime de correspondre avec les ennemis de l'état. Aimable et glorieux type du caractère français, il sut réunir les qualités chevaleresques à toutes celles que demandait un âge de civilisation plus heureux et plus avancé. De tous les grands hommes, il est celui dont le nom attendrit davantage, qu'on connaît le mieux, avec lequel on croit le plus avoir vécu. Nul

mortel n'est allé plus loin en générosité, en vaillance, en énergie de caractère, en grâces de l'esprit et surtout en bonté (1).

(1) On regarde assez généralement les circonstances de l'assassinat de Henri IV comme un des points les plus difficiles à éclaircir par la critique de l'histoire. Cependant les renseignemens fournis par les meilleurs historiens et par les journaux les plus authentiques, ne laissent aucun doute sur cette première question : *Y avait-il une conspiration formée à la cour contre le roi?* Sully, le continuateur de l'historien de Thou, Péréfixe et Mézerai, décident affirmativement cette question. Pierre Mathieu et Legrain inclinent visiblement vers la même opinion. Le Journal de l'Étoile et le Mercure Français en fournissent des preuves multipliées. Ce qui donne un plus grand poids à ces témoignages, c'est qu'ils ont été écrits dans un temps où ces sortes de révélations n'avaient rien d'agréable à la cour. Les historiens qui penchent pour l'opinion contraire sont peu nombreux, et ne sont pas contemporains. Le père Daniel (jésuite) devait être entraîné par le désir de mettre sa société à l'abri de tous soupçons. Cependant il ne nie point la plupart des faits sur lesquels les autres historiens appuient leurs conjectures. Voltaire est celui de tous les historiens qui prononce de la manière la plus affirmative que Ravaillac n'avait point de complices, et que le fanatisme d'un seul scélérat fut la cause d'un événement si funeste; mais il n'entre dans aucune sorte de discussion. De tous les actes relatifs à ce procès, il ne paraît avoir examiné que les interrogatoires de Ravaillac. Voltaire, ardent

ennemi du fanatisme, eût voulu n'attribuer qu'à cette cause la plupart des crimes répandus dans notre histoire. M. Anquetil, dans son *Intrigue du Cabinet*, se range du même avis; il nomme Ravaillac un *fanatique d'état*. Du reste, il garde un silence profond sur tous les faits contraires à l'opinion qu'il énonce.

C'est d'après les Mémoires de Sully que nous avons rapporté l'avis donné au roi par mademoiselle de Gournay, qui le pressait d'entendre les révélations d'une femme attachée à la marquise de Verneuil. Cette femme se nommait Jacqueline Levoyer de Coman. Après la mort du roi elle renouvela ses accusations. La reine la fit arrêter. Cette femme déclara qu'elle avait connu Ravaillac; qu'elle lui avait parlé le jour de l'Ascension de l'an 1609; que cet homme lui déclara son affreux projet, et lui nomma, pour ses complices et ses instigateurs, le duc d'Épernon, la marquise de Verneuil, la demoiselle du Tillet, Étienne Sauvage, valet de chambre du sieur d'Entragues père, et un nommé Jacques Gondrin, qui en avait eu connaissance. La femme Coman rapporta en outre que, pour faire passer au roi cet avis important, elle s'adressa au père Coton; que celui-ci l'engagea au secret, et lui promit d'avertir le roi (ce qu'il ne fit pas); qu'après le crime consommé, elle voulut parler à la reine mère, obtint une audience, et ne fit aucune impression sur son esprit. Sauvage et Gondrin furent les seuls qui, d'après la déposition de cette femme, furent arrêtés. La marquise de Verneuil ne fut décrétée que d'*un assigné pour être ouïe*. Le parlement acquitta ces trois accusés. Peu de temps après la cour condamna la femme Coman à être renfermée toute sa vie entre quatre murailles. Le duc d'Épernon sollicita vivement la condamnation de

cette femme qui l'accusait du plus grand des crimes. Il est rapporté, dans le Journal de l'Étoile et dans les Mémoires pour l'Histoire de France, tom. 2, pag. 358, que le premier président, Achille de Harlai, répondit à un gentilhomme que la reine lui avait envoyé pour le prier de lui demander ce qu'il lui semblait de ce procès : *Vous direz à la reine que Dieu m'a réservé à vivre en ce siècle pour y voir et entendre des choses si étranges, que je n'eusse jamais cru les voir ni les ouïr de mon vivant ;* et que ce même magistrat, s'entretenant avec un de ses amis sur la complicité des personnes accusées par la dame de Coman, dit, en levant les yeux au ciel : *Il n'y en a que trop, il n'y en a que trop.*

Un fait certain, c'est que le prévôt des maréchaux, de Pluviers, dit, le jour même où le roi fut tué, en présence d'un grand nombre de témoins : *Le roi vient d'être tué, et est mort à cette heure, n'en doutez point.* Cet homme fut arrêté peu de jours après que l'on eut connaissance de l'événement. Conduit en prison à Paris, il y fut trouvé mort et étranglé ; les témoins assignés déclarèrent qu'ils lui avaient entendu prononcer ces paroles. L'arrêt du parlement ordonna que son corps serait pendu par les pieds. Mézerai, le Journal de l'Étoile, et plusieurs autres autorités rapportent que le père Coton fut du nombre de ceux qui vinrent voir Ravaillac pendant qu'on le gardait à l'hôtel de Retz, et qu'il lui dit ces mots : « Mon ami, prenez bien garde d'accuser des gens de » bien. » On prétend que le conseiller d'état Lomenie, qui avait entendu ces paroles, dit en plein conseil au père Coton : *C'est vous et votre société qui avez tué le roi.* Au reste, ce fait et une partie de la déclaration de la dame de Caman, que je viens de rapporter, sont les

seuls indices que les mémoires du temps fournissent contre les jésuites; et ces indices ne sont pas concluans.

Quant au duc d'Épernon, tout l'accuse. On lit dans un Mémoire de Dujardin, sieur de La Garde, que, se trouvant à Naples dans un dîner où étaient réunis Hebert, secrétaire du feu maréchal de Biron, Louis d'Aix, ce fougueux consul de Marseille, un ancien ligueur nommé Labruyère, arriva François Ravaillac; que celui-ci, très-fêté par tous les convives, déclara qu'il portait des lettres au vice-roi de Naples, de la part du duc d'Épernon, et qu'il allait retourner en France pour y tuer le roi. On ne sait pas au juste l'époque où parut ce mémoire: ce qu'il y a de certain, c'est que le capitaine Dujardin ayant déclaré en Allemagne le fait dont nous venons de rendre compte, fut attaqué par des assassins comme il revenait en France; que, percé de coups et laissé pour mort, il parvint à gagner Mézières; que, peu de temps après, il fut mis en prison à Paris, et qu'on l'en fit sortir en lui mettant entre les mains un brevet de six cents livres de pension, et les provisions d'une place de contrôleur des bières.

Il a été avancé un fait pour la justification du duc d'Épernon: c'est que ce fut lui qui empêcha plusieurs hommes armés de tuer Ravaillac immédiatement après son crime; mais le père Daniel, qui avait énoncé ce fait dans sa première édition de son histoire, crut devoir l'en retrancher à la seconde.

Il ne faut pas ranger au nombre des faits historiques l'anecdote si connue, que Concini annonça la mort du roi à la reine en grattant à sa porte, et en disant ces mots, qui prouveraient la complicité de Marie de Médicis: *È amazzato* (*il est tué*). Un fait si important n'est

appuyé sur aucune autorité recommandable. Quant aux interrogatoires de Ravaillac, ils ont perdu le caractère de pièces juridiques, puisqu'ils n'ont pas été produits immédiatement et sous l'autorité des juges. Le premier interrogatoire a été trouvé le dernier. Les manuscrits de la Bibliothèque du Roi en donnent cinq; ils n'offrent, presque sous tous points, que des dénégations et des faits peu vraisemblables. On remarque dans ces interrogatoires que les juges semblent craindre de demander à l'assassin comment il a connu le duc d'Épernon.

FIN.

TABLE
DES SOMMAIRES
DE CE VOLUME.

LIVRE DOUZIÈME.

RÈGNE DE HENRI IV.

LIVRE TREIZIÈME.

SUITE DU RÈGNE DE HENRI IV.

LIVRE QUATORZIÈME.

SUITE DU RÈGNE DE HENRI IV.

LIVRE QUINZIÈME.

SUITE DU RÈGNE DE HENRI IV.

FIN DE LA TABLE DES SOMMAIRES.

TABLE GÉNÉRALE
DES MATIÈRES
CONTENUES DANS CET OUVRAGE.

A

C

D

E

F

G

H

I

J

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

V

FIN DE LA TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES,

ET DU DERNIER VOLUME.



